This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
3 6105 026 514 534

From the Jarboe Library

LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY

944.049
B552
v.20

COLLECTION
DES MÉMOIRES
RELATIFS
A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

MÉMOIRES SUR LES PRISONS.

IMPRIMERIE DE J. TASTU,
RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

MÉMOIRES
SUR LES PRISONS.

TOME PREMIER,

CONTENANT

LES MÉMOIRES D'UN DÉTENU, PAR RIOUFFE; L'HUMANITÉ MÉCONNUE, PAR J. PARIS DE L'ÉPINARD; L'INCARCÉRATION DE BEAUMARCHAIS; LE TABLEAU HISTORIQUE DE LA PRISON DE SAINT-LAZARE.

AVEC

UNE NOTICE SUR LA VIE DE RIOUFFE,

DES NOTES

ET DES ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES.

Berville

PARIS.

BAUDOUIN FRERES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

1823.

138706

AVANT-PROPOS.

LORSQUE la révolution, commencée par la réforme nécessaire d'un grand nombre d'abus, laissa quelques hommes, les uns aveugles ou trompés, les autres furieux ou sanguinaires, usurper le soin de régler sa course, elle parut rétrograder. On avait voulu anéantir jusqu'aux traces les plus légères de despotisme, et bientôt un despotisme hideux vint s'asseoir sur des débris. Que de transports légitimes n'avait pas excités la prise de la Bastille! tout un peuple avait salué le renversement de ses murailles par des cris d'allégresse, et l'on était loin de prévoir que deux ans plus tard la France serait couverte de Bastilles nouvelles, où tous les genres de persécutions seraient épuisés; l'on était loin de prévoir que, par une dérision lâche et cruelle, quelques-unes de ces prisons recevraient le nom de *Repaire*, titre que leur régime et leurs gardiens devaient trop bien justifier (1).

(1) A Blois, on lisait au-dessus de la maison d'arrêt cette inscription en lettres d'or : REPAIRE DES GENS SUSPECTS.

Quoique trente ans se soient écoulés depuis cette funeste époque, un drame si pathétique ne peut jamais perdre l'intérêt qu'il porte avec lui. Aussi les nombreux détails renfermés dans les Mémoires qu'on va lire, et qui sont tous écrits par des victimes échappées à la proscription, réveilleront-ils avec force les sentimens de pitié que toutes les souffrances humaines peuvent remuer au fond des cœurs.

Nous avions à choisir entre bien des récits différens : tant d'infortunés ont langui dans ces gouffres où les entassait la terreur! Nous avons dû préférer les relations qui offrent ou le caractère du talent, ou celui d'une inspiration naïve, toujours assez touchante quand elle est vraie. Nous rangeons surtout dans la première classe et le récit original de Beaumarchais, et le tableau si dramatique des prisons de Lyon, par M. Delandine; mais la première place appartenait, sans contredit, aux Mémoires de Riouffe. La Notice qui les précède est écrite par une main qu'il pressa souvent dans la sienne : le soin de faire connaître son esprit et son caractère appartenait à l'amitié. Nul ne fut plus que Riouffe sensible aux malheurs des hommes; il se fût réjoui d'avoir pour biographe, comme il l'avait eu pour ami,

le médecin dont l'humanité courageuse sut adoucir les maux d'un fléau destructeur, et qui honora deux fois en Espagne son nom, son art et son pays.

La publication des Mémoires sur les prisons ne pouvait admettre un ordre bien méthodique; ils ont rapport presque tous à une même époque, celle qui a précédé immédiatement le 10 thermidor, c'est-à-dire la chute de Robespierre. Nos soins se sont bornés à rapprocher des Mémoires de Riouffe, publiés en tête du premier volume, ceux qui concernent les prisons de Paris qu'il avait parcourues, et dont il a parlé : nous avons conservé pour le second volume les Mémoires relatifs aux prisons de différentes provinces. Enfin, aux relations sur les prisons proprement dites, nous avons cru devoir joindre les détails affligeans des maux que souffrirent les prêtres déportés à bord de deux bâtimens dans la rade de Rochefort. On trouvera ces détails à la fin du second volume.

Nous n'ajouterons qu'un seul mot. Les prisons confondaient dans leur enceinte, en 1793, des hommes qu'excitaient l'un contre l'autre non-seulement des opinions opposées, mais souvent encore des animosités personnelles.

Nous n'entendons garantir aucune des exagérations dans lesquelles des torts respectifs ou des aversions politiques ont pu les entraîner. Ces exagérations même sont un grave sujet de méditation ; elles doivent apprendre à notre âge, aux dépens de celui qui l'a précédé, quelle longue et funeste irritation laissent au fond des cœurs les passions et les violences de l'esprit de parti.

NOTICE

SUR LA VIE DE RIOUFFE.

HONORÉ RIOUFFE naquit à Rouen le 1er avril 1764. Sa famille était, à ce qu'il paraît, originaire de Languedoc; sa mère, en le mettant au monde, était au sixième mois de sa grossesse, et cet accouchement prématuré lui coûta la vie. Son père, très-habile chirurgien, mourut peu d'années après. Privé des siens de si bonne heure, le jeune orphelin se trouva dans les mains d'un tuteur qui confia sa première éducation à un curé de village. Il fut ensuite envoyé à Paris pour y achever ses humanités et commencer l'étude des lois; car on le destinait au barreau : mais déjà son ame était possédée du charme des belles-lettres, et c'étaient elles seules qu'il savait cultiver. Un jeune prince d'Allemagne, le duc Léopold de Brunswick, venait de donner au monde l'exemple d'un dévouement toujours trop rare. Il s'était précipité dans une rivière débordée, pour en arracher des hommes, des femmes, des enfans près d'être submergés, et il y périt avec eux. Cette action remplit l'Europe d'attendrissement et d'admiration; l'Académie française en fit le sujet du prix de poésie. Riouffe concourut; son poëme fut reçu avec des applaudissemens unanimes. Dans un autre concours, il célébra la centenaire de Corneille, et cette seconde composition ne fut pas accueillie moins favorablement que la première.

Cependant la révolution française approchait; sous quels heureux auspices elle semblait naître! On crut voir s'ouvrir des temps de sagesse et de félicité. Il était naturel que Riouffe, élève de la philosophie moderne, et avec toute l'inexpérience du jeune âge, partageât l'enthousiasme général; et que nourri de la littérature des Grecs et des Romains, il se passionnât plus tard pour les témérités d'un parti composé d'hommes ardens, présomptueux, qui, plus remplis de talens que de lumières, puissans quand il fallut attaquer, faibles quand il fallut se défendre, voulurent arracher au pouvoir les faibles droits dont ils avaient juré le maintien, et préparèrent, par l'humiliation de l'autorité royale au 20 juin, le grand et déplorable attentat du 10 août. Bientôt cet audacieux parti vit tourner contre lui l'exemple qu'il avait donné. Il avait détruit : on le détruisit à son tour. Des scélérats le foulèrent sous leurs pieds, et l'enveloppèrent dans la proscription dont il avait porté les premiers coups. Vif et sincère dans ses affections, Riouffe courut à ses amis pour s'associer à leur destinée; il sentait qu'après avoir embrassé leur doctrine, il devait embrasser leurs malheurs, et en mourant avec eux, protester par cette mort même contre les crimes qui déshonoraient leurs principes, et dont ils avaient d'autant plus d'horreur, que ces crimes, c'étaient leurs imprudentes mains qui les avaient déchaînés. On verra dans les Mémoires de Riouffe quelles furent les suites de cette résolution.

Ce fut après le 9 thermidor que ces Mémoires furent composés; ils firent dans le public une très-vive sensation. Aucun ouvrage de ce genre n'a été écrit avec le même talent. Riouffe publia bientôt après une brochure intitulée : « *Quelques Chapitres,* » brochure où il es-

sayait de ramener les esprits à des idées plus exactes et plus positives sur les intérêts publics, et où il s'appliquait surtout à peindre l'amas d'horreurs et d'ignominies dont se nourrit l'ame des tyrans. Vers le même temps se forma le cercle constitutionnel. Riouffe y prononça l'éloge de Louvet. Ce fut le dernier ouvrage où il manifesta de l'attachement pour le gouvernement républicain.

Mais cet attachement, on s'en doute bien, était fort affaibli. L'impression qui dominait alors dans son ame, et qui ne s'en est jamais effacée, était celle que lui avaient laissée les crimes des jacobins et le spectacle des malheurs publics. La crainte de les voir renaître avec la tyrannie populaire, le tint désormais en garde contre une démocratie redoutable, inquiète, ombrageuse, qui a besoin de trouver sa place, mais aussi ses limites dans un système social sagement et fortement constitué, et qui ne peut, qu'à l'ombre du trône, devenir un élément de grandeur et de prospérité pour l'État. Lorsque les derniers efforts de la faction terroriste eurent amené la chute du Directoire, et l'établissement du gouvernement consulaire, Riouffe fut nommé membre du Tribunat; jusque-là il n'avait appartenu à aucun corps politique. Il ne porta dans celui-ci qu'un sentiment : la haine de l'anarchie; qu'une idée : la nécessité d'en comprimer à jamais ses odieux partisans par un pouvoir à la fois ferme et sage. On se souvient de la déclaration qu'il fit sur ce point du haut de la tribune, et qui, pour quelques hommes aveugles ou hypocrites, fut un si grand sujet de scandale. L'éclat de cette démarche fit penser que Riouffe s'était vendu au pouvoir absolu; et cependant, lorsqu'il s'agit d'élever sur le trône le chef du gouvernement, il vit avec

chagrin cet excès d'ambition qui en préparait tant d'autres; il sentait que cette fois le mal était sans le remède lui-même : il ne se prononça qu'avec réserve en faveur d'un agrandissement dont les suites étaient si menaçantes pour les libertés publiques; tandis qu'un grand nombre de ceux qui avaient blâmé sa servilité avec le plus d'amertume, eurent hâte de ramper aux pieds du pouvoir nouveau, et devinrent en un jour ses plus serviles courtisans.

Après sa sortie du Tribunat, Riouffe fut fait préfet du département de la Côte-d'Or. De cette préfecture il passa à celle du département de la Meurthe. Il administra ce département jusqu'en 1813, époque où les désastres de nos armées faisaient refluer dans l'intérieur de la France une foule de soldats exténués par les fatigues de la guerre et atteints du typhus. Mû par une juste pitié pour le malheur, autant que par le sentiment de ses devoirs, Riouffe faisait de fréquentes visites aux malades, et leur prodiguait les consolations et les secours. Ce fut par ces communications répétées qu'il contracta leur redoutable maladie. Après onze jours de souffrances intolérables, il expira le 30 novembre 1813, emportant avec lui le pressentiment de la chute prochaine de l'empire, et déplorant l'indigne abus que les hommes font des meilleures choses, ceux-ci du pouvoir, ceux-là de la liberté.

Riouffe était d'une stature petite, mais bien proportionnée. Sa physionomie était fine, vive, animée, spirituelle. Jamais causeur n'a eu dans la conversation plus de feu, d'éclat, de variété, de grâces. Il avait un son de voix doux à l'oreille; une parole facile, abondante, pleine d'images et d'énergie; il lisait avec un goût exquis; il possédait à fond plusieurs langues, le latin, le grec, l'italien, l'anglais. Il a laissé quelques traductions; entre

autres celle de l'Épître d'Héloïse à Abélard, en vers français, moins tendres et moins harmonieux peut-être, que ceux de Colardeau, mais plus nerveux, plus concis, plus fidèles, plus rapprochés de l'original, et surtout plus profondément empreints de cette mélancolie sombre, de ce délire de l'amour au désespoir que le poëte a peint de si vives couleurs. Un des livres favoris de Riouffe était le roman de Werther. Il le lisait, le méditait, le commentait; car en dépit de sa gaieté naturelle, si vive, si franche, si soutenue; malgré ce feu de saillies étincelantes qui ne languissait jamais, et qui fit le charme des Girondins, pendant qu'ils fuyaient la proscription dans le Calvados, Riouffe était par accès rongé d'une mélancolie noire, qui changeait ses traits, altérait son humeur, le rendait inégal, capricieux, bizarre, et dénaturait son caractère au point de faire presque oublier ce fonds de justice et de bonté qui en formait l'essence, et que Riouffe n'oubliait jamais. De-là sont nées, pour la plupart, les injustes préventions dont il a été l'objet, comme l'expliquent clairement ses commentaires sur le singulier livre de Goëthe. Mais ce que les manuscrits de Riouffe renferment de plus précieux, ce sont les traductions des trois dialogues de Platon, intitulés : l'Apologie de Socrate, le Criton, et le Phédon. Il est douteux que jamais traducteur ait reproduit avec un talent plus vrai, le naturel, la simplicité, la richesse, l'onction pénétrante, l'harmonie, l'élévation de son modèle. Et quel modèle! et quel sujet! La vertu persécutée par les lois, trahie par la Providence, abandonnée, livrée par elle à l'iniquité des hommes, flétrie par le dernier supplice; et du milieu de tant d'horreurs, bénissant la Providence, proclamant l'immortalité de l'ame, prenant

la défense des saintes lois, rejetant les voies qui lui sont ouvertes pour leur échapper, et embrassant avec joie ce trépas qui est un bienfait puisqu'il est leur ouvrage. Quel drame sublime! quelles augustes leçons; et de quels sentimens devaient se pénétrer les prisonniers de la Conciergerie, lorsque, dans le silence de la nuit et sous les voûtes de leurs cachots, ils venaient, autour d'une petite table et à la lueur d'une lampe sépulcrale, prêter l'oreille à la voix de Riouffe, qui leur enseignait, au nom du divin Socrate, à supporter leur situation présente, à la préférer au sacrilége triomphe des méchans, à la chérir comme un don de Dieu lui-même: car leur ame immortelle et sans souillure, tout-à-l'heure affranchie de l'infortune d'un jour, allait jouir, dans le sein de Dieu, d'une éternelle félicité! Ce fut en effet dans son cachot que Riouffe traduisit ce Phédon: toute l'éloquence du malheur, toute celle de Platon, brille dans ce morceau; et certes, si quelque chose pouvait élever le génie de Riouffe, c'était de se trouver, dans sa prison, l'interprète des sublimités que Socrate développait dans la sienne, il y a deux mille ans. Nous n'ajouterons plus qu'un mot sur Riouffe. Quelque idée que l'on ait eue de sa capacité, on ne saurait lui refuser les talens d'un administrateur et les vues d'un homme d'État. L'un des premiers, il donna à Bonaparte le sage conseil de s'environner de corps politiques, afin de tirer de leur appui une force que ses talens tout seuls ne lui auraient, je dois dire ne lui ont pas donnée: conseil que suivront désormais tous les chefs de nations en Europe, car les temps du despotisme absolu sont passés irrévocablement. D'un autre côté, lorsque le concordat, réglé entre le pape et le premier consul, fut soumis, en France, à la

ratification des corps politiques, Riouffe, en parlant de cette transaction au chef du gouvernement, l'en félicita dans ces termes : « Autrefois l'État était dans l'Église ; » vous avez fait qu'aujourd'hui l'Église est dans l'État. »

PAR UN AMI DE RIOUFFE.

Paris, ce 1er juin 1823.

MÉMOIRES

D'UN DÉTENU,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA TYRANNIE DE ROBESPIERRE.

PRÉFACE

DE L'AUTEUR.

Mon intention n'est pas d'enter des haines sur des haines ; je peins les objets tels que je les ai vus. Il est en ma puissance, il est de mon devoir de sacrifier à la patrie tous les maux que j'ai soufferts, mais je ne puis altérer les principes ; ils sont éternels et indestructibles ; les passions seulement les font méconnaître et oublier. L'homme de bien qui écrit les trouve sans cesse sous sa plume ; ils sont comme une règle qui le force de suivre la ligne droite. Les cœurs bons et doux, après des circonstances aussi affreuses, sont étonnés eux-mêmes de cette inflexibilité, et voudraient, pour ainsi dire, l'adoucir. Mais la vérité ne connaît point d'amnistie : elle ne peut exister en même temps avec le mensonge, puisqu'alors elle cesserait d'être la vérité.

L'histoire puisera sans doute quelques traits dans cette esquisse, quelque incomplète qu'elle soit, ainsi que dans toutes les relations écrites

1*

par les prisonniers, qui seuls peuvent bien rendre ce qu'ils ont si profondément senti. On versera des larmes sur des atrocités invraisemblables, dont j'ai été pendant quatorze mois le témoin et la victime; on ne peut trop les mettre au grand jour. La publicité qu'on donne à de pareilles horreurs empêche qu'elles ne recommencent. Qui sait combien de fois l'on eût renouvelé le 2 septembre, si ce grand attentat contre l'humanité n'avait été si souvent voué à l'exécration publique par une foule d'écrivains éloquens?

J'ai parlé de Bordeaux et des émissaires du tyran, mais je n'ai point prétendu inculper Tallien. Je me garde bien d'attaquer des hommes qui peuvent dire comme Scipion : Tel jour j'ai sauvé la patrie. Lorsque Flaminius proclama la liberté de la Grèce, les Grecs couvrirent leurs places et leurs temples de ses statues. Ils furent pendant plusieurs jours dans une sorte d'ivresse; ils s'embrassaient en pleurant; ils poussèrent des cris de joie si forts et si unanimes, qu'au rapport de Plutarque, les oiseaux tombèrent morts. Flaminius fut obligé de se dérober à leurs transports. Malheur au peuple qui est sans enthousiasme lorsque son tyran est abattu, et chez lequel l'envie arrête

l'essor de l'admiration et de la reconnaissance !

Je sens toute la faiblesse de ces Mémoires. Ils ont surtout un défaut qui me fatigue moi-même. J'isole, dans ce petit ouvrage, des scènes qui se rattachent naturellement à d'autres scènes non moins affreuses, dont ma malheureuse patrie a été le théâtre. Je ne parle que des échafauds de Paris, lorsque la France entière était couverte d'échafauds, et que, dans la seule petite ville d'Orange, on faisait périr mille personnes par le dernier supplice. Je donne l'histoire d'une Conciergerie, et il y en avait dix mille en France. Je retrace des effets dont je n'ai point développé les causes.

Qu'on prenne garde que ce serait alors remplir la tâche de l'historien; tâche que la scélératesse des décemvirs a rendue bien pénible, mais qu'un écrivain véridique aura peut-être le courage de remplir un jour. Est-ce à moi de connaître et de révéler, en sortant de mon tombeau, les secrets de la plus sanglante tyrannie qui ait jamais désolé le monde? J'ai imprimé le sceau de la vérité la plus pure à tout ce que j'ai dit, parce que je n'ai dit que ce que j'ai vu : à peine de retour parmi les vivans, je n'aurai pas la prétention de vouloir leur apprendre leur propre histoire.

Mon ame épuisée par le malheur s'est retrouvée un instant, pour exhaler ses inconsolables regrets. Mais, après ce premier appel qu'elle a voulu faire à l'humanité entière, elle est retombée dans ses mortelles langueurs.

On n'a pas vu impunément, pendant quatorze mois, l'innocence égorgée par le crime. Quand on est à peine échappé à la fureur des tigres, on n'est pas tenté de s'arrêter dans le désert pour les étudier et les peindre.

Tout ce que j'ai pu remarquer, c'est que Robespierre et ses complices se sont perdus par la bassesse de leurs agens, qu'il y a eu une longue vacillation dans leurs idées, et que les horreurs dont ils ont épouvanté le monde, n'étaient que le prélude d'un plan infernal, auquel ils paraissent s'être arrêtés définitivement un mois ou deux avant le 9 thermidor.

Ces machines à destruction, appelées clubs, comités révolutionnaires, etc., étaient composées d'hommes féroces ou stupides, qui n'étaient pas d'abord dans le secret, et mettaient leurs fureurs à la place de celles du gouvernement. D'ailleurs rien n'égalait la mobilité de ce gouvernement qui, formé d'individus qui avaient aussi leurs passions à satisfaire, interrompait lui-même sa propre marche, pour

courir après le délassement des vengeances particulières. Des hommes tels que Robespierre et Saint-Just, fortement exaltés et profondément machiavélistes, ce qui n'est point contradictoire, mais qui, pour le malheur du monde, avaient l'audace et l'opiniâtreté de l'exécution dans les systèmes les plus désastreux et les plus extravagans, ont dû produire des horreurs inouies jusqu'alors. Ils ont dû rejeter tout ce qui n'était pas fanatique ou machiavéliste comme eux. Poussés hors de toutes limites par le mot *révolutionnaire*, mot plus funeste à l'humanité, que celui de *trinité* ou d'*eucharistie*, brisant la seule boussole qui puisse guider dans un pareil bouleversement, le respect du sang humain, ils ont dû, d'exagérations en exagérations, se trouver réduits à n'avoir pour partisans que l'écume de la nation. Ils ont dû nécessairement, de législateurs devenir des fondateurs de secte, et, au lieu de faire des lois, prêcher des dogmes. Pour bien les connaître, il faudrait savoir s'ils ont été sans cesse emportés eux-mêmes, et si, partis de très-bonne foi d'un point philosophique et législatif, ils sont arrivés, sans s'en apercevoir, au comble de la férocité et de la barbarie. Je suis pour cette opinion, quoique

ce soit encore un problème pour beaucoup de personnes.

Ivres d'imagination et d'orgueil, sans connaissance des hommes et des choses, vivant dans une atmosphère d'illusions systématiques, s'isolant chaque jour davantage de la nation, si le pouvoir leur fût resté plus long-temps dans les mains, ils l'anéantissaient. Ils étaient devenus le centre auquel aboutissait une foule de scélérats dont Marat était le dieu.

La France a résisté, par sa masse et par sa longue civilisation, à cette irruption d'une religion (1) nouvelle qui menaçait l'Europe elle-même. Je ne sais si je m'abuse, mais elle n'a jamais été ébranlée d'une manière plus terrible jusque dans ses fondemens, et l'antique ordre social plus près de sa ruine.

Ils parlaient moins que Jésus à l'imagination, mais plus à l'intérêt personnel; ils promettaient l'échange des fortunes, il n'en prêchait que la communauté.

---

(1) Je dis religion, car bien qu'ils professassent l'athéisme, ils avaient tant de formules sacerdotales, tant de pratiques minutieuses, que leur politique tendait évidemment à ce but. Enfin j'appelle religion une politique absurde et cruelle, prêchée aussi dogmatiquement.

(*Note de l'auteur.*)

Ils étaient législateurs, il n'était que prophète.

Ils étaient maîtres des richesses du plus vaste empire, il vivait dans l'indigence.

Ils faisaient mouvoir quatorze armées; il n'avait à sa suite que quelques hommes, dont la plupart n'avaient que des bâtons pour toute arme.

Ils étaient placés dans un changement général, aidés de la puissance incalculable de deux mots nouveaux pour les Français, *révolution* et *liberté;* Jésus, dans un État conquis et tranquille, prêchait l'ancienne doctrine de Moïse.

Enfin ils avaient à leurs ordres deux cent mille clubistes catéchisans, et des envoyés dont les pouvoirs étaient sans bornes; Jésus n'avait que douze apôtres.

A quoi donc a-t-il tenu qu'ils n'aient réussi? A quoi tient-il que leurs sectateurs, plus furieux qu'eux-mêmes, ne réussissent? A bien peu de choses, sans doute : surtout si la Convention nationale, toujours incertaine, et encore subjuguée par une partie de leurs idées, n'a le courage de s'en affranchir tout-à-fait et d'en revenir aux principes. Il faut bien se garder de mépriser ces

montagnards, dont l'influence se compose de la force du tribunat et de celle de la prêtrise : guérissez-les, ou mettez-les hors d'état de nuire. Mais ceci n'est pas de mon sujet.

Je viens de dire que la bassesse des agens de Robespierre l'a perdu. Le tableau des hommes qu'on traduisait à la Conciergerie, et qu'on mettait en jugement, m'a démontré cette vérité. Pourquoi cette foule d'artisans, d'ouvriers agricoles, d'hommes insignifians et nuls, arrêtés sur tous les points de la république, ainsi que je l'ai su des prisonniers qui arrivaient des départemens? Qu'on se rappelle la manière dont toutes les autorités constituées étaient composées, et on aura la solution de ce problème.

On envie ses égaux, et le jour où l'on est revêtu de l'autorité, c'est sur eux qu'on aime à l'exercer.

Entre les journaliers qu'on admettait exclusivement dans toutes les places, et le ci-devant duc par exemple, il y avait trop d'intermédiaires, pour que le journalier ne fût pas tourmenté du besoin de peser sur ceux-ci d'abord. En effet, le marchand est bien plus aristocrate pour lui, que l'homme qui fréquentait Versailles, et qu'il ne connaissait pas.

Les comités révolutionnaires, au lieu de diriger leur feu vers un certain but, faisaient, si je puis m'exprimer ainsi, un feu qui écartait. Des petites villes entières se traînaient à l'échafaud; mais c'était le marchand qui dénonçait le marchand; et tous deux étaient arrêtés par celui qui avait été leur ouvrier. C'était des haines de voisin à voisin; des jalousies de profession qui prenaient tout leur essor sous un masque révolutionnaire.

On ne sera donc pas étonné, quand je dirai, qu'à très-peu d'exceptions près, la Conciergerie de Paris, pendant plus de dix mois, n'a renfermé que des patriotes; qu'un langage aristocratique y aurait autant surpris qu'indigné; que ses voûtes étaient fatiguées de chants patriotiques, et que pour un homme des castes opposantes, on massacrait mille sans-culottes, qu'on traînait à la boucherie en criant : *Vivent les sans-culottes!* On peut s'en convaincre aisément en lisant la liste des citoyens assassinés juridiquement.

Robespierre s'aperçut le premier de cette méprise. On avait assassiné au hasard, et l'anarchie la plus complète avait régné dans l'assassinat. Le discours qu'il prononça le 8 thermidor fut dirigé tout entier contre cette anar-

chie; mais il était trop tard. Depuis deux mois environ, il est vrai, ils assassinaient à Paris, le tableau des fortunes et des lumières sous les yeux; ils tuaient par ordre, et les proscriptions organisées allaient dévorer méthodiquement plusieurs classes de la société; mais ils avaient tué tant de gens qu'il ne leur importait pas de tuer, qu'on ne leur laissa pas le temps de tuer tous ceux que leur infernale politique voulait sacrifier.

Je puis donc indiquer à l'historien exact (1), par la nature des prisonniers que j'ai vus, deux époques, l'une où l'on tua pêle-mêle par fureur de parti et par vengeance particulière, étrange aveuglement qu'ont les hommes, d'instituer des tribunaux dans les momens où ils sont le moins en état de juger; et une seconde époque, où les jurés ont eu des listes envoyées par le gouvernement et une conscience politique. C'est cette époque à laquelle le 9 thermidor a mis un terme; c'est cette époque qui eût été l'application entière de la religion Marat, la destruction de toutes les lumières, le change

(1) La Conciergerie en cela ressemblait aux autres maisons de justice de la république.

(*Note de l'auteur.*)

ou l'anéantissement de toutes les propriétés; pour le dire en un mot, la fin du monde social en France, et peut-être en Europe (1).

La faute des historiens et de tous les raisonneurs en général, c'est de faire les hommes beaucoup trop grands, et la force des choses beaucoup trop petite. Notre amour-propre se plaît à imaginer qu'une tête humaine peut mûrir un vaste plan dans les profondeurs de ses conceptions, et préparer les événemens pour les maîtriser à son gré.

Cette première époque, que j'ai déterminée, participait en beaucoup de choses à la seconde, parce que les idées de Marat fermentaient dès-lors dans beaucoup de têtes. Robespierre, le Paul de cet autre Jésus, n'osait pas encore faire l'application rigoureuse de cette maxime ché-

---

(1) Voyez ce que dit Barrère dans les Mémoires de Vilate : « Qu'il faut épurer la population; que sans de grands incendies, le monde serait un amas de papier.

» Qu'importe la génération actuelle? etc. »

Enfin voyez son petit cerveau frappé d'un tel délire, qu'il s'applique la tirade de Mahomet, dans laquelle ce conquérant levait le plan d'un bouleversement universel. Lorsque des particuliers rêvent ainsi, on les envoie aux petites maisons; lorsque ce sont des hommes revêtus du pouvoir suprême, ils désolent et ravagent le monde.

(*Note de l'auteur.*)

rie de son maître : *Que le pauvre devienne riche, et que le riche devienne pauvre;* mais cependant il en faisait l'essai.

Robespierre (1) n'aimait pas Marat, je le sais. Il se croyait trop sublime pour n'être qu'un disciple. Cependant il était devenu le grand pontife des maratistes. Haineux, sanguinaire, médiocre, exagéré, sa politique ne devait s'arrêter qu'au bouleversement universel, et le maratisme l'entraînait par son centre de gravité. Marat eut cela d'extraordinaire, que du premier pas il franchit tout l'espace que des factieux qui l'ont suivi n'ont franchi qu'à plusieurs reprises.

Robespierre n'avait d'autre levier que le maratisme.

Outre la vérité historique, il résulte encore de ceci, que le complément de la révolution du 9 thermidor n'aura lieu que le jour où le maratisme sera détruit. Or, que penser de l'in-

(1) Ce monstre a fait à son malheureux pays plus de mal que n'auraient pu lui en faire tous les tyrans ensemble. Il tua les mœurs en créant un peuple de faux témoins, de juges assassins. Un tyran guerrier tue; un tyran en robe de palais tue et corrompt; il est le plus grand fléau qui puisse frapper les hommes.

(*Note de l'auteur.*)

conséquence de ceux qui, aspirant à ce complément, semblent vouloir que Marat reste l'objet du culte universel?

Je ne puis taire que cette première époque a porté peut-être un coup mortel à la liberté, par le grand nombre d'amis éclairés et vertueux qu'elle a perdus. Je me réserve d'écrire un jour la déchirante histoire de ceux qu'on appelle fédéralistes. Elle sera l'histoire du républicanisme. Tous les partis, s'il reste encore parmi nous quelque amour de la justice, pleureront la perte de quelques hommes irréparables, et celle de tant d'hommes de bien qu'une calomnie absurde a traînés à l'échafaud. Dans cette grande lutte de la liberté avec la tyrannie, jamais celle-ci n'a été servie par un hasard plus heureux. Si sa plus douce jouissance est d'immoler les citoyens vertueux, jamais ses vœux n'ont été mieux exaucés. Les grandes routes ont été couvertes de leurs cadavres, et tous les échafauds de leur sang. Il faudra bien consacrer aux éternels regrets de la postérité cette foule d'administrateurs qui, dans le fond des départemens, remplissaient de bonne foi les places qui leur avaient été confiées; tous ces patriotes de 89, qui crurent

qu'il fallait aimer les lois et les exécuter; placés entre les ennemis de la révolution et les tyrans, ils ont été accablés avec une facilité qui fait sentir davantage toute la grandeur de leur perte, puisque, dans un pays où les idées ont si peu de pente vers la politique, on a tué tant de sentinelles vigilantes. Jamais la vertu n'a été plus isolée sur la terre. La haine qu'on leur porte n'est point encore assouvie. Quatre mois après le 9 thermidor, leur sang a rougi les mains des bourreaux, tant il est vrai que les scélérats ne pardonnent jamais à la vertu!

Je mettrai en opposition ce ramas d'aventuriers et d'histrions, cette sentine de la république, qui, sous les drapeaux de Marat, la couvrit de deuil et de honte, et dont l'irruption sera placée à côté des invasions les plus funestes des Goths et des Vandales. Si cette histoire des crimes humains navre mon ame de douleur, le récit de quelques vertus qui brillent par intervalles en adoucira l'amertume; et ces vertus, ces suicides généreux, je sais de quel côté les trouver. J'ai vu tous les partis dans les fers, et je saurai les peindre.

Mais quand la vérité pourra-t-elle se montrer sans qu'on l'accuse d'être téméraire? Ce-

pendant elle fait sans cesse des sacrifices à la paix; elle craint d'exciter des haines; elle tempère les accens de sa voix modeste, lorsque le mensonge renforce la sienne, et voudrait se faire entendre d'un bout du monde à l'autre.

MÉMOIRES
D'UN DÉTENU,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA TYRANNIE DE ROBESPIERRE.

Le mois d'octobre 1793 (vieux style) sera fameux à jamais par les arrestations innombrables qui eurent lieu pendant sa durée. La tyrannie entra, pour ainsi dire, en possession de la France entière, à cette époque, et ses effets se firent sentir d'une manière explosive sur toute la surface de la république. La faction, dont Robespierre était le chef, triomphait partout et recueillait les fruits de la victoire qu'elle avait remportée le 31 mai. L'usurpation s'organisait : les efforts des bons citoyens, sans suite, sans puissance, sans point central, n'avaient été qu'une misérable velléité, qui n'eut d'autres effets que d'indiquer plus sûrement, aux coups du tyran, tout ce qu'il y avait de gens éclairés et capables d'énergie dans la république. Le prétendu fédéralisme fut un vaste piége, dans lequel furent enveloppés tous les administrateurs dignes de leur poste, et une foule d'hommes dignes de la liberté. Une génération entière, cette génération véritablement disciple des Jean-Jacques, des Voltaire, des Diderot, a pu être anéantie et l'a été en grande partie sous cet horrible prétexte.

L'ame est inconsolable, quand on songe à cet espoir de la patrie dévoré par un tyran, et abandonné encore chaque jour à la férocité des jacobins, ses satellites (1). Enfin, la France n'offrait alors que l'image d'un pays conquis par des sauvages, et dont Robespierre dirigeait les mains destructives contre les lumières et la probité. Dans cet état désastreux, Bordeaux n'échappa point au sort commun. On était trop heureux de pouvoir l'accuser aussi de fédéralisme, et on en profita. On avait fait depuis quelques jours des visites domiciliaires dans cette ville, nom sous lequel la tyrannie essayait partout la violation de l'asile des citoyens, et la destruction totale des droits de l'homme. La force départementale bordelaise dissoute aussitôt que formée, un département faible et irrésolu, une municipalité divisée et tremblante, une masse de citoyens égoïstes et inertes, promettaient un succès facile aux émissaires du tyran, qui, gorgés des trésors de l'État, marchandaient la liberté d'une petite portion de citoyens, pour avoir le droit d'usurper celle de tous les autres. Ils avaient établi une espèce de camp d'observation, où ils avaient rassemblé trois ou quatre mille hommes, sous le nom d'armée révolutionnaire; c'est là que, dans leurs complots parricides, ils machinaient contre cette grande cité; c'est de-là

(1) J'écrivais ces lignes avant la fermeture de ce repaire de brigands. (*Note de l'auteur.*)

qu'ils la divisaient, l'affamaient, qu'ils soufflaient dans son sein tous les fléaux, la délation, l'espionnage, la calomnie et l'anarchie; qu'ils épouvantaient tous les hommes intègres, et appelaient à eux tous les scélérats. Ils ont suivi constamment la même marche avec les autres villes. Ils se rendaient cette justice, qu'ils ne pouvaient habiter dans les mêmes murs avec la liberté, les lois et les lumières. Partout où ils osaient se montrer, les bons citoyens devaient se cacher, et leur cortège ne devait être formé que par cette populace qu'on trouve toujours à la suite des imposteurs, par une soldatesque effrénée, des jacobins et des bourreaux. Ils agissaient avec toutes les forces du gouvernement qu'ils avaient usurpé. Bordeaux était abandonné aux siennes, et ces forces étaient nulles.

Les tentatives des amis de la liberté, comme je viens de le dire, avaient été impuissantes, par l'incohérence des mesures et l'impossibilité de les centraliser. La force du gouvernement en France sera toujours incalculable, et présentera sans cesse une masse inexpugnable, tandis que les citoyens n'auront qu'un morcellement de forces à lui opposer. Réuni à une faction, quand il voudra, il perdra la liberté, comme l'avait fait Robespierre. Que dis-je? il peut la tuer par la seule arme de la calomnie : or il était, comme je viens de le dire, tout entier dans la main des factieux. On voyait bien à Bordeaux une jeunesse ardente s'agiter, mais sans objet bien déterminé, sans

chef et sans moyens. Le plus grand résultat qu'elle obtint fut de se réunir en club. L'ame s'ouvrait à une sorte de joie et d'attendrissement, en voyant cette jeune élite se lever pour conserver le dépôt de la liberté; mais la raison ne s'ouvrait pas à l'espérance. On avait fait assez, à Bordeaux comme partout ailleurs, pour exprimer le vœu du peuple : on n'avait pas fait assez pour l'appuyer auprès des usurpateurs qui feignaient de ne pas l'entendre.

Les pères, les mères, les épouses croyaient avoir fait les plus grands sacrifices, en laissant leurs enfans ou leurs maris courir les dangers du club, et ceux-ci, en prononçant des discours à la tribune. Vieux ou jeunes, on peut dire de tous, qu'inexpérimentés dans les orages démocratiques, ils ne prévoyaient guère ce que cachait de vengeance et de projets infernaux la conquête de la France, méditée et exécutée par les jacobins. Il en était ainsi partout où une sorte de sécurité engourdissait la résistance. Le jacobinisme et le *robespierrisme* étaient des maladies nouvelles dont on voyait bien les symptômes, mais dont on ignorait les terribles effets. Les départemens éloignés surtout pouvaient-ils prévoir qu'il en résulterait la ruine des plus florissantes cités, le massacre de plus de cent mille citoyens, l'emprisonnement de trois cent mille, la destruction du commerce et des arts, l'asservissement de la France mutilée, flétrie et noyée dans son sang?

Si l'amour de la patrie et de la liberté, le respect des personnes et des propriétés, l'obéissance aux lois, si tant de sentimens généreux s'exhalaient pour ainsi dire à pure perte de tous ces jeunes cœurs, il n'en était pas de même de la tyrannie et de ses émissaires. Leur rage était concentrée, leur langage hypocrite et calomniateur, leur marche assurée, corruptrice et savante. Ils avaient débuté par s'emparer du nom de la section Franklin, plutôt que de la section elle-même (1). Ils ébranlaient toutes les autorités, en attendant l'instant de les détruire; ils fanatisaient l'ignorance, épiaient la vénalité, et ne s'appliquant à connaître les sources du bonheur public que pour les empoisonner, ils y parvenaient chaque jour davantage. Ce qu'il y a de particulier, c'est que toutes leurs machinations pesaient sur la classe des sans-culottes dont ils se disaient les amis; ils l'affamaient pour la conquérir. Les ouvriers et leurs femmes passaient des nuits entières à la porte des boulangers. Ils poussèrent l'impudence jusqu'à ne vouloir accorder de subsistances qu'à la section Franklin exclusivement; elle était pour eux comme une citadelle d'où ils

(1) Cette section, comme on l'imagine aisément, était composée de la classe du peuple la moins instruite. Lorsque j'ai lu ce morceau à la Conciergerie, des hommes de tous les points de la république s'écrièrent unanimement : « C'est le tableau de ce qui s'est passé dans nos communes. »

(*Note de l'auteur.*)

assiégeaient la ville. Des orateurs véhémens dirigeaient sans cesse leurs discours contre cette section, arsenal d'anarchie, et qui, menaçant sans cesse la sûreté publique, s'était déjà emparée de plusieurs pièces de canon. Un incident provoqua enfin un éclat qui pouvait devenir décisif : une députation du club des jeunes gens, envoyée à la section Franklin, y fut arrêtée; alors on court aux armes. Les émissaires du tyran devaient se réjouir : il paraissait certain que le sang français allait couler. Les membres de la municipalité l'apprennent et se rendent sur la place. Le courroux si bien fondé de cette jeunesse s'amollit à la vue des magistrats, et se change en obéissance. Devant l'organe de la loi leurs armes s'inclinent avec respect. Voulez-vous savoir si une ame est de trempe à être libre, mettez à l'épreuve son respect pour les magistrats. Celui des jeunes gens de Bordeaux fut sans bornes; ils se retirèrent. Leurs députés furent relâchés; mais c'est tout ce qu'on tint des nombreuses promesses qu'on leur fit, et le machiavélisme de tyrans, déjà vieillis dans la perfidie, obtint un triomphe aisé sur la candeur et l'inexpérience. Le club des jeunes gens fut fermé : la section Franklin redoubla d'audace, le département prit la fuite ; et ce seul foyer où brillait encore quelque étincelle d'esprit public, fut détruit. Des gardes nationaux choisis dans la section Franklin, devenue maîtresse, en prirent possession comme d'une place emportée d'assaut. Tout Bordeaux n'offrit plus que cette triste

image. Il n'y resta plus de trace de liberté. Des brigands à la tête d'hommes stipendiés portèrent l'effroi dans toutes les maisons, et enlevèrent une foule de citoyens pendant la nuit. Un sommeil paisible ne fut plus un bien dont aucun habitant eût la jouissance. Le bruit des arrestations nocturnes éclatait le matin, et remplissait tous les quartiers de stupeur et d'épouvante. Les vrais magistrats étaient en fuite, destitués ou arrêtés eux-mêmes. Un mauvais génie invisible semblait s'être emparé de la ville, et ne se plaire qu'à porter ses coups dans l'ombre; c'est dans ces circonstances qu'on vit tout-à-coup paraître le buste de Marat, couvert d'un bonnet rouge, et promené par un comédien du Vaudeville, que suivaient quelques hommes inconnus. Ces présages affreux, qu'ils appelaient une fête, redoublaient la tristesse universelle. On regardait en silence cette procession traverser les rues, et n'entraînant après elle que quelques vagabonds, comme un égout qui entraîne les immondices après l'orage. Le triomphe du nouveau Teutatès annonçait que des sacrifices d'hommes allaient se faire. Les faibles digues, qui défendaient encore l'ordre public, furent renversées par la destitution totale de la municipalité; des intrigans, des envoyés jacobites se répandirent dans toutes les places. Ce fut alors que les émissaires du tyran entrèrent en conquérans dans cette cité organisée pour eux et par eux; nouvelle et effrayante tactique qui joint au mulet de Philippe la délation et la scéléra-

tesse, où le crime et l'hypocrisie seuls font tout, et où le général et les soldats ne paraissent que pour le pillage et les proscriptions. Je ne fus point témoin de ces horreurs (1); j'étais destiné à en voir d'autres plus atroces encore. Si je n'ai pas été témoin de la dévastation de Bordeaux, et si je n'ai pas vu le sang couler dans ses murs, j'ai vu massacrer sa députation entière; les hommes les plus éclairés, les plus éloquens et les plus vertueux de la république, ne survécurent que peu de jours à la liberté de la seconde des cités qu'ils représentaient, et dont ils soutinrent la gloire jusque sur l'échafaud.

---

(1) Pour s'en faire une idée, il faut lire ce fragment d'une lettre de la veuve Guadet à une de ses amies :

« Tous mes malheurs ne se sont pas bornés à perdre le plus chéri des maris. Ces monstres altérés de sang ont aussi entraîné dans sa chute mon respectable père, âgé de 78 ans, ma sœur Bouquey et son mari, mon beau-père, un frère à mon mari et une de ses tantes, n'ayant d'autres crimes que leurs vertus, et d'avoir voulu conserver ceux qui la propageaient. Je n'aurais pas même échappé à la fureur de ces cannibales, de ces assassins, si la Providence n'eût pas veillé sur mes jours qu'elle conservait sans doute pour mes pauvres enfans. La petite vérole m'avait mise à deux doigts de la mort, lorsque ces monstres de Lacombe et Julien m'envoyèrent chercher par deux cavaliers de la troupe révolutionnaire, pour me conduire au tribunal avec mes trois enfans : leur projet était de me faire périr, et de mettre mes enfans à l'hospice. Ces malheureux cavaliers eurent pitié de moi, rendirent compte de mon état à Lacombe qui leur répondit : « Ce sera donc pour une autre fois. » Une chose que vous aurez peine à croire, et qui fait tort à l'humanité, c'est que mon médecin et mon chirurgien m'abandonnèrent, tant la terreur était dans toutes les ames ! » (*Note de l'auteur.*)

Tel était l'état déplorable dans lequel se trouvait Bordeaux, et l'orage qui grondait sur lui, lorsque j'y fus arrêté, le 4 octobre 1793 (vieux style), à trois heures après minuit, peu de temps avant l'entrée des lieutenans du vainqueur du 31 mai.

Je n'avais jamais paru de ma vie devant aucun magistrat ; je n'avais jamais connu d'assignation devant aucun tribunal, et mon indépendance avait été jusqu'alors, je crois, la plus grande et la plus complète, dont aucun être eût jamais joui. Je puis dire que je n'avais aucune idée de ce que c'était qu'une prison et des fers. Jeté depuis dans des cachots, au milieu d'une foule d'infortunés, je me suis souvent reproché de n'avoir jamais arrêté mes pensées sur ces dépôts où l'ordre social entasse ceux qu'il sacrifie à sa sûreté, et où, depuis, la tyrannie a précipité des milliers de victimes. Ce fut du sein de cette indépendance vierge, pour m'exprimer ainsi, que je fus plongé tout-à-coup dans la captivité et chargé de fers. D'abord ma position me parut un rêve. Il me semblait toujours que j'allais me réveiller libre.

Je fus conduit au comité révolutionnaire de la section Franklin, le seul qu'il y eût alors, et qui était sorti comme tout formé des enfers. C'était un ramas de clubistes, présidé par des émissaires à cheveux noirs : il semble réellement qu'il n'y ait qu'à oser en France, tant la privation de tout exercice politique rend un peuple ignorant et aveugle sur ses droits. Ce club instrumentait tout aussi

tranquillement que si c'eût été la chose la plus naturelle du monde, que d'arrêter la nuit trois ou quatre cents personnes, et de remplir tout de confusion et d'alarmes. Seulement une sorte de satisfaction niaise, mêlée d'étonnement, se peignait sur la figure des sans-culottes qui exécutaient avec malignité et indécision. Quelque éclat qu'ait jeté l'esprit français par sa littérature et ses philosophes, il est peu de nations où l'esprit de la masse soit moins avancé. C'est que la littérature ne polit qu'un certain cercle d'hommes, et que la liberté seule donne du sens et de l'esprit à une nation.

J'avais été arrêté avec un Espagnol. Il était venu chercher la liberté en France, sous la garantie de la foi nationale. Persécuté par l'inquisition religieuse de son pays, il était tombé en France dans les mains de l'inquisition politique des comités révolutionnaires. Je doute qu'il existe une ame plus véritablement et plus énergiquement éprise de l'amour de la liberté, et plus digne d'en jouir. Sa destinée est d'être toujours persécuté pour sa cause, et de l'aimer toujours davantage. Raconter mes malheurs, c'est raconter les siens; notre persécution avait les mêmes causes, les mêmes fers nous ont enchaînés, les mêmes cachots nous ont reçus, et le même coup devait finir notre vie. Au moment où nous fûmes saisis, un officier municipal accompagnait la horde. Je remarque cette circonstance: depuis je n'ai plus vu de magistrat du peuple, et mes yeux ne se sont plus reposés sur l'écharpe na-

tionale, signe consolateur, et qui rappelait au moins l'idée d'un pays civilisé. C'était à cette tourbe que des Français étaient abandonnés. Si j'étais indigné pour moi-même, combien ne le fus-je pas davantage quand je vis au milieu de ces factieux, un représentant du peuple, *Duchâtel*, la tête nue, et pressé par des satellites... Ils osaient l'interroger.... Il me sembla voir tout le peuple français outragé dans sa personne. Au bout de trois heures qui suivirent un court interrogatoire, on vint nous signifier que *Duchâtel*, l'Espagnol et moi, allions être traduits à la Réole, devant des représentans.

Bientôt un grand bruit se fait entendre; des hommes armés s'assemblent, les allées et les venues se précipitent. O véritable contre-révolution! Je vois passer *Duchâtel*, les mains chargées d'indignes fers et attaché au corps avec une corde, qu'un gendarme tenait en laisse à six pieds; ce jeune homme retenait des larmes d'indignation qui roulaient dans ses yeux; la tête haute et le regard courageux et terrible, son caractère de représentant se traçait sur son front, en traits d'autant plus augustes qu'il était méconnu: sa taille était avantageuse, l'intrépidité respirait tellement dans tout son visage, d'une beauté mâle et vigoureuse, sa jeunesse paraissait tellement indépendante et libre, que, tant qu'a duré la route, je ne me souviens pas d'avoir vu un seul moment de sécurité aux gendarmes, quoiqu'il eût des fers aux pieds et aux

mains, et qu'il fût attaché avec une douzaine de cordes au dedans et au dehors de la voiture ; il traversa avec majesté tout le long corridor et une partie de la place. Les hommes qui le conduisaient avaient les yeux baissés, comme honteux de descendre du rang de citoyen français au rôle de sbire de la tyrannie.

On nous jeta chacun dans une voiture : le peuple gardait le silence, les femmes pleuraient, l'intérêt était sur tous les visages, c'était une énigme, un mystère du gouvernement. Le peuple, par ce choc violent, était reporté à trente ans en-deçà de la révolution, et avait l'air de dire : *Cela vient d'en-haut*, comme il le faisait sous le despotisme. Des siècles d'une obéissance passive lui ont fait contracter cette habitude trop funeste, lorsqu'une grande injustice vient étonner sa moralité ; cette locution ne se détruira pas en un jour, et surtout avec le gouvernement révolutionnaire. Cependant un pays n'est point libre et est indigne de l'être, lorsque cette locution servile est en usage, et qu'on dit sur une grande oppression, au lieu de la repousser : *Cela vient d'en-haut.*

Enfin nous partons : le cortége était magnifique et beaucoup trop ; trois berlines à six chevaux, des hommes qui couraient à cheval devant, derrière et aux portières, donnent une idée des dilapidations qui se commettent dans ces occasions. C'était la fête des chars, et nous recrutâmes jusqu'aux portes de la ville beaucoup de sans-culottes à qui leurs

camarades disaient de monter : *Prends un cheval ; c'est la nation qui paie.*

J'avais quatre citoyens dans ma voiture, sans compter ceux qui étaient sur le siége et sur l'impériale : je leur parlai avec chaleur et véracité sur beaucoup d'objets ; ils m'écoutaient, mais avais-je plus de raison que des citoyens venus exprès de Paris pour apporter à Bordeaux la véritable politique, et qui, tout d'un coup comme par magie, avaient rendu une grande partie des porteurs d'eau et des commissionnaires de cette ville si puissans, qu'ils arrêtaient les gens riches, et si heureux, qu'ils couraient la poste ?

A la première pause, pour souper, je ne pus retenir mon indignation : l'Espagnol et moi n'étions point attachés ; le redoutable Duchâtel l'était, des mains étrangères suppléaient à l'usage des siennes, comprimées dans d'étroits ferremens ; on le faisait manger. Un innocent, un représentant du peuple, un homme dans cet état, auquel son semblable insulte à ce point, faisait bouillonner mon sang. Je lisais dans ses yeux, les plus expressifs que j'aie jamais vus, tout ce qui se passait dans son ame ; je mendiais dans ses regards le signal de la résistance, qui nous eût fait infailliblement massacrer tous trois. Le sourire amer était sur ses lèvres, et le désespoir dans son cœur. En parlant avec force contre cette indignité, je saisis, sans m'en apercevoir, une bouteille, dans l'attitude d'un homme qui veut la lancer. Il n'en fallut pas davantage : aussitôt trois

gendarmes me serrent, m'entourent comme par une manœuvre insensible. Au bout d'un quart-d'heure je n'eus plus rien à envier à mon malheureux camarade d'infortune, et je fus garotté. Depuis je l'ai été jusqu'à Paris. Le chef de la bande qui nous conduisait était un homme à cheveux noirs, crépus et jacobites, au teint bilieux, à la mâchoire pesante, au ventre énorme et à l'air mystérieux d'un satellite de Le Noir ou de Sartines. La liberté ne lui avait pas donné une haute idée de la dignité de l'homme, puisqu'il l'outrageait ainsi. Il est probable qu'il n'avait pas non plus étudié la tolérance dans Voltaire; il avait à la bouche certains mots de *montagne*, de *sans-culottes*, de *jacobins*, comme un bedaud de paroisse, ceux de *luthériens*, de *pape* et d'*assemblée des fidèles*; voilà, je crois, tout ce qu'il savait de la révolution. Au reste, il était costumé convenablement; les moustaches, le large sabre, les pistolets à la ceinture, le pantalon neuf, et tous les agnus et les médailles de l'ordre; je parie aussi qu'il était fort en règle du côté des cartes civiques et des certificats. Ce fut par son ordre que je fus attaché: je lui en témoignai mon ressentiment par une pluie de sarcasmes. Monseigneur le jacobin, lui disais-je, vous qui êtes couronné d'un bonnet rouge, en vertu de quel article des Droits de l'homme chargez-vous un citoyen français de fers? Il me répondit sérieusement qu'il n'y avait plus de monseigneur. Il fut d'ailleurs enchanté d'apercevoir que j'étais anti-jacobin; cette découverte acheva de lui

ôter toute espèce de remords, et c'est le seul profit que j'aie retiré de mes discours. Il retourna vers la proie qu'il couvait spécialement des yeux, le représentant. C'est par de pareils Vandales que la France est ensanglantée depuis un an entier. En arrivant à la Réole, il ne manqua pas de me faire mettre au cachot tout seul comme mutin. Au passage de la Garonne, j'avais eu une nouvelle altercation, et j'avais été tenté vingt fois, en la passant, d'aller au fond de la rivière chercher la vérité avec un grand coquin de Biscayen qui discutait vivement sur les Droits de l'homme, avec moi qu'il tenait enchaîné.

Quand je fus sous ces voûtes souterraines, quand d'énormes verroux se refermèrent sur moi avec un fracas inconnu à mes oreilles, quand je me vis seul, séquestré de la nature entière, privé de la douce lumière du jour, je payai à l'humanité le tribut qu'elle ne remet à personne. Je me souvins de mes affections et je pleurai. Ce sont les seules larmes que j'aie versées dans ce long cours d'adversités. Mon dernier adieu s'exhala vers tout ce que j'avais de cher, à travers ces murailles épaisses ; depuis mes yeux sont restés secs. Il est des côtés du cœur si tendres, qu'on ne peut y toucher sans une crise douloureuse. J'échappais à des sentimens que je ne pouvais détruire ; et je me suis toujours arrangé comme un homme qui sait très-bien qu'il est mort. Les agens subalternes avaient disparu, et les égards, l'humanité même se remontrèrent. On nous

mit au bout de deux jours, l'Espagnol et moi, toujours séparés, dans une maison de bénédictins qui servait de caserne. A travers des barreaux simples et très-espacés, mes yeux se promenaient sur une immense vallée que traverse la Garonne; je revis des arbres, des champs et le magnifique spectacle de la nature. J'en jouissais de toute mon ame, comme d'un bien que j'étais menacé de perdre à jamais. L'appareil qui nous environnait était tout militaire d'ailleurs. Interrogés quelques jours avant, nous avions traversé une haie de soldats qui gardaient un escalier étroit, long et obscur, par lequel on arrivait à une chambre mal éclairée où siégeaient les représentans. On me demanda peu de chose, même avec une espèce de bonté, mais forcée autant qu'il m'en souvient, et le ton d'un intendant poli, mais vieilli dans l'exercice d'un pouvoir despotique. Le général de l'armée révolutionnaire m'était venu prendre avec quelques adjudans, et me parut faire là précisément le même métier que j'ai vu faire depuis aux valets de guichetiers, à la Conciergerie : le club se tenait sous ma chambre. Quelquefois dans le lointain, à travers les taillis, au-delà de la rivière, je voyais les représentans du peuple se promener à cheval, suivis du général révolutionnaire et de ses adjudans. Je n'étais point fâché de voir les armes céder à la toge ; mais je ne pouvais m'empêcher de comparer cet état de puissance avec les dogmes de la sans-culotterie.

Enfin nous fûmes envoyés tous trois à Paris, et

remis à la discrétion de deux gendarmes qui, spéculant sur nous, nous affamèrent le long de la route. Duchâtel était avec un gendarme dans la première voiture, l'Espagnol et moi avec l'autre gendarme dans la seconde. Ce fut par une suite de cette cupidité, que nous fîmes le chemin sans descendre et sans arrêter, et que nous restâmes cent quarante-neuf heures assis au fond d'un cabriolet fort incommode : aux relais nous obtenions qu'on plaçât nos voitures de front, nous nous voyions, et cela nous consolait; Duchâtel plaisantait même d'assez bonne grâce sur le sort qui l'attendait.

A un relais, Duchâtel apprit qu'un de ses collègues était à l'auberge; il demanda à le voir; il obtint pour toute réponse : « Je n'ai pas le temps, je dîne. » Je ne cherche point à me rappeler le nom de cet homme : c'était à son collègue malheureux, souffrant, enchaîné, qu'il répondait ainsi. Cet individu peut bien être un de ceux qui ont usurpé la souveraineté nationale, mais à coup sûr ce n'est pas un grand homme.

Pour l'instruction de ceux qui abandonnent avec tant de facilité l'existence des citoyens à des mains mercenaires, je dois une petite digression sur un des gendarmes; on verra combien l'abus de l'autorité est voisin de son exercice, et de combien d'instituteurs sages et profonds a besoin une nation dont la maladie particulière est l'ostentation, l'envie de paraître et de sortir de sa sphère.

Ce gendarme avait été cuisinier à Agen; il vou-

lut se montrer dans toute sa splendeur aux mêmes lieux où il avait végété dans l'obscurité de la cuisine.

Il nous fit faire quarante lieues de plus, exprès pour sa gloire, et pour que tout Agen le vît disposant des deniers de l'État et enchaînant les citoyens. Cet homme était bien un des plus jactancieux et des plus méchans qu'on puisse voir.

Il avait un de ces fronts larges et plats sur lesquels on lit en gros caractères, *impudence*. Il ne manquait jamais de mettre à chaque poste tous les gardes nationaux en réquisition, qui regardaient en avançant la tête, avec mystère et une précaution respectueuse, comme si Pitt et Cobourg au moins eussent été derrière les stores. S'il était de l'essence de la liberté d'avoir des gendarmes, il en faudrait au moins de formés exprès pour elle. J'ai vu les routes couvertes de femmes attachées avec des colliers de fer au col, des hommes enchaînés trois à trois, d'autres courant attachés à la queue d'un cheval, pour avoir été ou brissotins, ou rolandins, ou modérés. L'humanité a été plus dégradée en France pendant un an (l'an II de la république), qu'elle ne l'est en Turquie depuis cent ans. Je ne m'appesantis sur toutes ces choses, que parce qu'à chaque pas on sent le besoin de donner au peuple le respect de lui-même et de la dignité de l'homme.

Quand nous fûmes dans Agen, à la même auberge où il avait servi, c'est alors que notre homme voulut recueillir tous les regards : il allait, il ve-

nait, il visitait la voiture à chaque instant et sans nécessité ; il faisait des signes aux citoyens, plus triomphant que s'il eût amené douze Autrichiens, faits prisonniers de sa main. Il nous laissa trois heures en proie à l'ardeur du soleil et aux injures de toute espèce; je fus couché en joue, injurié spécialement, parce qu'à la fin mes yeux s'étaient allumés d'indignation, et que mes regards sans doute étaient devenus sinistres, comme ceux des clubistes qui nous visitaient, la carte à la boutonnière, le bonnet sacré en tête et les imprécations à la bouche.

L'illustre cuisinier met enfin le comble à sa gloire: il fend la foule, crie *gare*, et paraît avec deux maréchaux ferrans. Alors aux yeux de tout Agen, il commande, du ton qu'on crie aux armes, de river à la jambe de l'Espagnol et à la mienne un boulet ramé de quatre-vingts livres. Ces deux boulets furent apportés avec ostentation et montrés au peuple préalablement. Nos mains attachées, nos corps ceints d'une triple corde lui paraissaient des mesures peu suffisantes; nous gardâmes le reste de la route ces fers tellement pesans, que si la voiture eût penché, nous avions infailliblement la jambe cassée, et si extraordinaires qu'ils étonnèrent à la Conciergerie de Paris des guichetiers en place depuis dix-neuf ans. C'est à la jactance de l'illustre cuisinier d'Agen que l'Espagnol et moi dûmes ce traitement. On ne pouvait rien ajouter à la barbarie de ceux qu'avait éprouvés, dès le commencement de la route, le représentant du peuple. Pour l'Espagnol,

combien de fois pendant le chemin ne lui demandai-je pas pardon de tant d'indignités, au nom de la nation française!

Nous arrivâmes à Paris le 16 octobre (vieux style). Ici s'ouvre une scène nouvelle. Nous voilà donc tombés tous trois dans cet abîme des vivans, dans cette Conciergerie de Paris, teinte encore sur tous les murs du sang des victimes du 2 septembre, et où le tribunal révolutionnaire a dépassé toutes les bornes connues de la scélératesse et de la férocité. Avant d'y parvenir, nous avions été présentés à toutes les prisons de Paris, et promenés pendant trois heures du Luxembourg à la Force, de la Force à l'Abbaye dont la vue seule me fit frissonner. On nous reçut à la Conciergerie. On nous porta dans le premier guichet, et l'on fit venir des serruriers pour dériver mes fers et ceux de l'Espagnol. Ceux de Duchâtel étaient à vis. D'abord on m'assit sur un fauteuil, mais cette posture ne paraissant pas commode à l'ouvrier, on m'étendit à terre; couché comme un animal exposé en vente, j'étais en butte à leurs ris insolens. L'opération finie, je veux me relever; mais n'ayant pas consulté mes forces épuisées, à mon insu, par une longue marche (j'étais resté, comme je viens de le dire, cent quarante-neuf heures en voiture sans changer de place), je chancèle; aucune main secourable ne se présente : j'étais repoussé de l'un à l'autre comme un homme ivre dont se joue la populace. Je désespérai cette fois de l'humanité,

je la maudis, et je tombai la face contre terre. Oui, mon ame est forte, puisqu'elle n'a pas succombé à ces épreuves. Oh dignité de l'homme, première base de la liberté, quand seras-tu respectée! Bientôt je fus séparé de mes compagnons, et plongé sous le nom de secret, dans le cachot le plus infect de la maison. J'y trouvai des voleurs et un assassin, condamné à mort, qui croyait gagner beaucoup en prolongeant sa misérable existence dans un pareil repaire, au moyen d'un appel en cassation qui ne lui réussit pas. Le soir trois grands guichetiers, suivis d'énormes chiens, vinrent nous visiter. Je vis mes malheureux compagnons se presser d'aller au-devant d'eux : c'était en effet les seuls êtres par lesquels ils communiquaient encore avec le monde. Ce fut à la lueur de leurs flambeaux, qui apportaient la lumière dans cette caverne où jamais celle du soleil ne pénétrait, que je vis, et de quels hommes j'étais entouré, et quelle habitation m'était échue en partage; elle était de douze pieds carrés au plus. Mes compagnons étaient au nombre de trois: l'un, condamné pour assassinat, était un vieux voleur de cinquante ans, nommé Pampin, tout mutilé par le crime, boiteux et borgne, la figure balafrée et couverte de rides pendantes; mais il avait des bras de fer et les épaules d'une largeur démesurée : le sceau de l'homicide était imprimé sur sa personne, des pieds à la tête; sa voix était rauque et terrible.

Le second était un marchand d'argent, fabrica-

teur de faux assignats, être dégradé, qui n'avait pas même le ressort qui peut rester dans l'ame d'un voleur; tout son maintien était patelin et faux; il avait l'air né pour l'espionnage, plus encore que pour le vol. Il feignait de n'avoir pas d'argent pour vivre aux dépens des autres. Ce qu'il avait, il le mangeait seul et à bas bruit; ses plaintes lâches et hypocrites, ses habitudes mendiantes, son égoïsme, l'eussent mis, s'il était possible, au-dessous de l'assassin lui-même, comme Barrère est au-dessous de Robespierre. Ses autres camarades le sentaient et le traitaient avec supériorité; ils lui reprochaient de manquer de savoir vivre, et voulaient souvent l'endoctriner à force de coups de poing. Quand Pampin, Pampin fameux par ses longs malheurs et par ses travaux plus nombreux que ceux d'Ulysse, avec sa voix enrouée, mais forte, lui avait dit : « Tu n'es pas fait pour vivre avec d'honnêtes gens, » il ne répliquait plus, et si les leçons de Pampin devenaient un peu trop vives, il pleurait. Je connus que la lâcheté et l'avarice sordide sont les plus honteux et les plus haïssables des vices; car je portais une telle aversion au marchand d'argent, que j'étais à chaque instant prêt à me réunir aux autres contre lui. L'union de la caverne, les services de la fraternité, de camarade à camarade, une certaine tournure d'indépendance, conservaient à l'ame des Pampin et à ceux de son espèce que j'ai vus, quelques-uns des caractères de son essence primitive : ce maraud de

publicain, faux monnoyeur, qui aurait aussi volé sur la grande route s'il en avait eu le courage, n'avait rien de tout cela et paraissait pétri d'un limon encore plus vil ; il aurait volé ses camarades même, sans l'ampin, qui, comme dépositaire du grand code des procédés à observer entre voleurs, disait qu'il ne fallait point *travailler* en prison. Zénon dictait ses préceptes avec moins d'austérité.

Le troisième était un jeune homme que le libertinage avait conduit au vol, auquel il paraissait s'être livré avec un attrait irrésistible. Il ne manquait pas d'une sorte d'éducation : il avait été, dans sa première jeunesse, secrétaire de Diétrich qui, à force de vertu, avait péri sur le même échafaud où ce jeune homme, qui l'avait servi autrefois, fut conduit, peu de temps après lui, à force de crimes. La prison avait été souvent son domicile ; il y avait été mis cette fois pour faux assignats, et ce fut la dernière. C'était un véritable *Pilade*. Le nom d'un de ses amis, arrêté comme lui et son complice, était sans cesse à sa bouche ; il ne parlait que du bonheur de sacrifier sa vie pour la sienne. Cet ami, de son côté, pourvoyait exactement à tous ses besoins. Le même échafaud a terminé leur sort à tous deux.

Tels étaient les individus que je découvris autour de moi, et auxquels on m'associait parce qu'on me soupçonnait d'être brissotin. Ils étaient fort déguenillés, et portaient leurs professions écrites sur leurs figures sinistres. Les guichetiers les traitaient

avec une sorte de bonté, mais avec une grande supériorité protectrice. Pour moi, couché sur mon fumier, je gardais le silence. Un guichetier secoua ma jambe d'une main et la laissa retomber, tandis que de l'autre il me promenait la chandelle devant la figure. J'ai su depuis que c'était la manière dont ils signalaient les nouveaux venus. Je lui dis : « Si ta place te donne le droit de me traiter avec cette indignité, tu as raison ; » et je tournai le dos. Pendant treize jours que je suis resté dans mon cachot, je ne leur ai plus adressé la parole une seule fois.

Pendant ce temps, où j'eus occasion de me trouver avec beaucoup de voleurs, je ne leur ai vu guère d'autre remords, que celui de s'être laissé prendre. J'appris de leur bouche beaucoup de leurs exploits souvent ensanglantés par l'assassinat, et c'était presque toujours en riant aux éclats qu'ils les racontaient. J'y ai appris, ce qu'on refuserait de croire, si depuis il n'y avait eu un jury du tribunal révolutionnaire, qu'un de leurs camarades, exécuté à vingt-deux ans, avait déjà assassiné soixante-trois personnes. Je connus par leurs entretiens, au moment où je feignais de dormir, qu'ils tenaient à tous les voleurs de Paris, à ceux du garde-meuble, et que, si la loi n'en eût fait justice, ils auraient exécuté de nouveaux assassinats qu'ils méditaient jusque dans les fers ; car le jeune homme était vraiment tout noir de crimes, et avait assassiné, mais sans être découvert. Les joueurs

de tripots, les marchands d'argent recrutent surtout leur armée. Je les ai vus beaucoup soupirer après le repos, et envier le sort de quelques-uns de leurs camarades qu'ils nommaient, et qui, retirés à leurs campagnes, vivaient du fruit de leurs forfaits restés inconnus. Leurs habitations les plus ordinaires sont les bourgs environnant Paris : ils ont des correspondans, et vont souvent à soixante ou cent lieues pour des expéditions qu'on leur indique. La corruption de leurs mœurs est au comble, et le mépris des lois sociales a été précédé chez tous par le mépris des lois de la nature. Ce sont de terribles gens, pour être sans préjugés. Inceste et athéisme, sont des mots auxquels ils prétendent qu'il n'y a aucune idée véritable attachée.

Un de leurs stratagèmes est d'enrôler dans leur bataillon de jeunes garçons d'une figure agréable, et ces Ganymèdes, enfans de Mercure, leur ouvrent la nuit les portes de l'homme dont le goût dépravé n'est pas à l'épreuve de la beauté d'un visage imberbe. Ils étaient aristocrates presque tous; mais la cause s'en rapportait uniquement à eux.

C'était parce que, dans le nouveau code, ils étaient jugés par des jurés qu'ils traitaient d'ignorans, et qu'il n'était pas facile d'abuser. Je ne pouvais m'empêcher de rire, en les voyant se frapper le front de colère, et dire en jurant : *Si c'étaient des gens habiles, nous nous tirerions d'affaire.* Ils savaient parfaitement les lois qui les concernent,

et surtout leurs ambiguïtés. Mais le sens et la raison du jury n'étaient point éblouis des fausses lueurs de leur chicane, qu'ils possédaient mieux que beaucoup d'avocats, et c'est ce qui les irritait. D'ailleurs ils étaient attachés au vieux barreau, sous lequel ils avaient fait leurs premières armes, aux vieilles perruques parlementaires, avec lesquelles ils avaient eu plus d'un démêlé dont ils s'étaient tirés avec bonheur. Pampin parlait toujours avec les plus grands éloges de l'ancienne magistrature.

L'industrie de ces hommes est étonnante. Il en était peu d'entre eux qui ne se fussent sauvés de prison plusieurs fois. J'appris d'eux-mêmes qu'en 1791 et 1792, ils trouvaient le moyen de contrefaire des billets de maisons de secours, et même des assignats, jusque dans leurs cachots, et de les mettre ensuite en circulation. Ils se servaient d'un clou ou d'un ardillon de boucle pour graver les planches. Pour se procurer de la lumière, ils pressuraient leur salade dont ils exprimaient l'huile, et effilaient leurs chemises dont ils tressaient des mèches. Des marchands, ainsi que je l'ai appris de leur bouche, en achetaient pour cent francs par jour à leurs femmes qui les exportaient, avec adresse, de la Conciergerie. Ils m'ont paru, par rapport aux autres hommes, ce que le loup est par rapport aux animaux domestiques; ils méprisaient beaucoup les *révolutionnaires*, nom donné par eux aux gens arrêtés pour affaires politiques, et les regardaient comme des hommes sans industrie,

sans invention, sans courage, et capables de faire manquer une entreprise.

Malgré leur politesse et même leur amitié pour moi, malgré leur confiance la plus abandonnée, j'étais, au milieu de mes très-chers voleurs, navré de tristesse. Je ne trouvais aucun rapport entre mon prétendu girondisme et leurs crimes. Nous étions absolument privés de clarté; l'air était méphitique, la malpropreté, le plus grand des fléaux, nous couvrait, pour ainsi dire, de nos propres immondices; elles refluaient jusqu'à nous dans un terrain de douze pieds, et où nous avons été entassés souvent sept à la fois. Je savais assez bien, au moyen des arrivans, ce qui se passait à Bicêtre, à la grande et petite Force, tous les vols que faisaient les petits voleurs; mais j'ignorais ce que faisait le reste du monde; j'étais au secret le plus rigoureux, sans nouvelles de mes camarades d'infortune. On ne m'interrogeait point. J'eus d'abord recours à mon imagination, mais elle n'enfantait plus de prestiges. J'essayais d'évoquer la nature dans ce qu'elle a de plus riant, et d'embellir mes rêveries du charme de ses tableaux; elle était sourde à ma voix. Les vers suivans, faits entre un voleur assassin et un fabricateur de faux assignats, me prouvèrent, par le peu d'illumination dont ma tête était remplie en les composant, qu'elle était glacée aussi bien que mon cœur. C'est la peinture de la moisson, telle qu'elle se fait dans mon pays natal. De

quelle plus douce image pouvais-je chercher à embellir ma caverne !

Moissons, dont le zéphyr, dans ces riantes plaines,
Agitait en courant les vagues incertaines,
Cérès dans ses greniers appelle vos trésors,
Et la seule Pomone embellira ces bords.
Déjà de vos épis l'appui long et fragile
Va tombant sous la faulx du moissonneur agile.
Quelque temps du soleil épuisant tous les traits,
De vos javelles d'or vous couvrez les guérêts.
Bientôt un bras nerveux vous enserre et vous lie.
Le glaneur suit de près la gerbe qu'il envie :
Il s'anime au travail, et son tas va croissant.
L'avare laboureur l'éloigne en menaçant,
Tandis qu'un tendre enfant, guidé par la nature,
Du pauvre qu'on outrage a ressenti l'injure,
Et glissant vers la gerbe une innocente main,
Fait de quelques épis l'honorable larcin :
Sur le pas du glaneur il les sème avec joie.
Mais un fouet dans les airs éclate et se déploie ;
C'est un rustique char qui, pesamment traîné,
Roule vers le hameau de gerbes couronné.

O fortunés travaux, scène heureuse et champêtre !
Avant la fin du jour vous allez disparaître ;
Où flottaient les moissons mes yeux ne verront plus,
Que des chasseurs cruels dans la plaine accourus.
Pour moi, qui dans ces champs devenus solitaires,
De l'amant de Procris fuis les jeux sanguinaires ;
Paisible promeneur, je respecte en marchant
L'humble chaume où l'oiseau se cache en palpitant.

J'abandonnai bientôt cette esquisse ; mon imagination broncha, les moissons disparurent, et je me trouvai avec mes camarades les voleurs. Le désespoir s'emparait tout de bon de mon ame ; je

m'abstenais presque entièrement de nourriture, non que je fusse bien déterminé à mourir, mais je trouvais dans l'appauvrissement de mon sang une patience, une résignation que ne pouvaient me donner toutes les leçons de Sénèque et d'Epictète lui-même. Si je ne briguais pas précisément la mort, j'en acquérais au moins l'immobilité; je restais sans peine quarante-huit heures couché sur le même côté : quand je mangeais, au contraire, comme un jour où je régalais mon camarade Pampin, mon sang reprenait son activité; je retrouvais de la rage et j'étais aux enfers. Une diète excessive me donnait un engourdissement qui n'était pas sans quelque charme : je me sentais cheminer vers la mort par la douce voie du sommeil, mais j'y allais en voyageur paresseux et à mon aise : je savais que je n'avais qu'à vouloir pour arriver au terme.

Vers les onze heures du matin, les verroux retentissent, les quatre ou cinq portes qu'il fallait ouvrir pour arriver jusqu'à nous, mugissent sous leurs gonds, et retombent avec fracas; les nôtres s'ébranlent : on ouvre; c'était Lebeau, concierge, qui venait lui-même me chercher pour l'interrogatoire. Un de ses enfans qui était avec lui, recule à la vue du cachot, et s'écrie avec la naïveté de son âge : *Que c'est affreux un cachot, papa!* Lebeau lui-même, homme bon et sensible, se tenait à une certaine distance, et détournait la tête, moins pour ne pas respirer l'air pestilentiel qui s'en exhalait, que pour ne pas voir un spectacle si déplorable.

Pâle, défait, la barbe sale et longue, les habits couverts de la paille hachée qui, depuis treize jours, composait mon lit, je partis pour l'interrogatoire : il fut long, et peut-être plus vif que ne le permettaient l'humanité et l'état dans lequel j'étais. Je ne revins plus dans ma caverne, et je suis bien aise d'apprendre aux lecteurs que, peu de mois après, Fouquier-Tinville exila tous les voleurs de la Conciergerie, leur ancien domicile, et ne voulut plus y souffrir que la probité, les talens et les lumières : mon cachot fut supprimé comme trop malsain.

On me mit dans une autre partie de la Conciergerie. Je quittai l'antre du crime justement enchaîné, j'entrai dans le temple de la vertu persécutée (1). Vergniaux, Gensonné, Brissot, Ducos, Fonfrède, Valazé, Duchâtel et leurs collègues, furent les hôtes que je trouvai installés dans ma nouvelle demeure. Depuis une année entière que je l'habite, je ne cesse d'y voir l'ombre de ces grands hommes planant sur ma tête et ranimant mon courage. Le sentiment de l'admiration fit place bientôt à celui de la reconnaissance. J'appris que c'était aux sollicitations de Ducos que je devais d'être sorti du cachot, c'est-à-dire la vie, bien triste présent, sans

---

(1) Dans sa nouvelle demeure, Riouffe occupait le n° 13 : nous avons placé à la fin de ce volume un fragment où il donne une idée piquante des distractions que se procuraient les malheureux habitans de ce séjour. Voyez la note (A).

(*Note des édit.*)

doute, dans ces temps désastreux, mais dont il m'est bien doux de lui être redevable. L'aimable et intéressant jeune homme! il m'avait vu une seule fois dans le monde, et il me fit l'accueil d'un frère.

La curiosité se réveille à ces noms fameux, mais j'ai peu de moyens de la satisfaire; j'arrivai deux jours avant leur condamnation, et comme pour être témoin de leur mort. La France et l'Europe connaissent leur procès, si l'on peut donner ce nom à la proscription la plus atroce; il fut tout du long la violation la plus solennelle de tous les droits, jusqu'à leur ôter enfin celui de se défendre (1).

Tous ces athlètes vigoureux, qui réunissaient à eux seuls presque toute l'éloquence française, étaient entraînés dans l'arène, enchaînés de toutes parts; il leur était défendu de se servir de leurs forces. Vergniaux, une seule fois, avec cette flexibilité d'organe qui va remuer toutes les ames, laissa échapper une étincelle de son talent: tous les yeux pleurèrent, la tyrannie pâlit et arracha le décret qui mit le sceau à la gloire des proscrits et à l'infamie des proscripteurs.

Ils étaient tous calmes sans ostentation, quoique aucun ne se laissât abuser par l'espérance.

---

(1) Lasource après sa condamnation leur cita ce mot d'un ancien :

« Je meurs dans un moment où le peuple a perdu sa raison ;
» vous, vous mourrez le jour où il l'aura recouvrée. »

(*Note de l'auteur.*)

Leurs ames étaient à une telle hauteur, qu'il était impossible de les aborder avec les lieux communs des consolations ordinaires. Brissot (1), grave et réfléchi, avait le maintien du sage luttant avec l'infortune; et si quelque inquiétude était peinte sur sa figure, on voyait bien que la patrie seule en était l'objet. Gensonné, recueilli en lui-même, semblait craindre de souiller sa bouche en prononçant le nom de ses assassins. Il ne lui échappait pas un mot de sa situation, mais des réflexions générales sur le bonheur du peuple, pour lequel il faisait des vœux. Vergniaux, tantôt grave et tantôt moins sérieux, nous citait une foule de vers plaisans dont sa mémoire était ornée, et quelquefois nous faisait jouir des derniers accens de cette éloquence sublime qui était déjà perdue pour l'univers, puisque les barbares l'empêchaient de parler. Pour Valazé, ses yeux avaient je ne sais quoi de divin. Un sourire doux et serein ne quittait point ses lèvres, il jouissait par avant-goût de sa mort glorieuse. On voyait qu'il était déjà libre et qu'il avait trouvé dans une grande résolution la garantie de sa liberté. Je lui disais quelquefois : « Valazé, que vous êtes friand d'une si belle mort, et qu'on vous punirait en ne vous condamnant pas ! » Le dernier jour, avant de monter au tribunal, il revint sur ses pas pour me donner une paire de ciseaux qu'il avait sur lui, en

(1) Voyez à la fin sa lettre à Barrère, note (B).

(*Note de l'auteur.*)

me disant : « C'est une arme dangereuse, on craint que nous n'attentions sur nous-mêmes. » L'ironie digne de Socrate avec laquelle il prononça ces mots, produisit sur moi un effet que je ne démêlai pas bien ; mais quand j'appris que ce Caton moderne s'était frappé d'un poignard qu'il tenait caché sous son manteau, je n'en fus point surpris, et je crus que je l'avais deviné ; il avait dérobé ce poignard aux recherches, car on les fouillait comme de vils criminels, avant de monter. Vergniaux jeta du poison qu'il avait conservé, et préféra de mourir avec ses collègues.

Les deux frères Fonfrède et Ducos se détachaient de ce tableau sévère, pour inspirer un intérêt plus tendre et plus vif encore. Leur jeunesse, leur amitié, la gaieté de Ducos, inaltérable jusqu'au dernier moment (1), les grâces de son esprit et de sa figure, rendaient plus odieuse la rage de leurs ennemis. Ducos s'était sacrifié pour son frère ; et s'était rendu en prison pour partager son sort. Souvent ils s'embrassaient et puisaient dans ces embrassemens des forces nouvelles. Ils quittaient tout ce qui peut rendre la vie chère, une fortune immense, des épouses chéries, des enfans, et cependant ils ne jetaient point leurs regards en

---

(1) On peut en voir une preuve dans le pot-pourri qu'il fit peu de jours avant sa mort, et qu'on trouvera dans les Éclaircissemens (C).

(*Note des édit.*)

arrière, mais les tenaient fortement fixés sur la patrie et la liberté.

Une seule fois Fonfrède me prit à part, et, comme en cachette de son frère, laissa couler un torrent de larmes aux noms qui brisent les cœurs les plus stoïques, aux noms de sa femme et de ses enfans. Son frère l'aperçoit : *Qu'as-tu donc ?* lui dit-il..... Fonfrède, honteux de pleurer et rentrant ses larmes : *Ce n'est rien, c'est lui qui me parle......* Il rejetait ainsi sur moi ce qu'il croyait la honte d'une faiblesse. Ils s'embrassèrent, et s'entrelaçant, ils devinrent plus forts. Fonfrède arrêta ses larmes qui coulaient, son frère arrêta les siennes prêtes à couler, et tous deux redevinrent vraiment Romains. Cette scène se passa vingt-quatre heures avant leur exécution.

Ils furent condamnés à mort dans la nuit du 30 octobre (vieux style) vers les onze heures. Ils le furent tous ; on avait en vain espéré pour Ducos et Fonfrède, qui peut-être eux-mêmes ne s'étaient pas défendus de quelque espérance. Le signal qu'ils nous avaient promis nous fut donné. Ce furent des chants patriotiques qui éclatèrent simultanément, et toutes leurs voix se mêlèrent pour adresser les derniers hymnes à la liberté ; ils parodiaient la chanson des Marseillais de cette sorte :

> Contre nous de la tyrannie
> Le couteau sanglant est levé, etc.

Toute cette nuit affreuse retentit de leurs

chants (1), et s'ils les interrompaient, c'était pour s'entretenir de leur patrie, et quelquefois aussi pour une saillie de Ducos.

C'est la première fois qu'on a massacré en masse tant d'hommes extraordinaires. Jeunesse, beauté, génie, vertus, talens, tout ce qu'il y a d'intéressant parmi les hommes, fut englouti d'un seul coup. Si des cannibales avaient des représentans, ils ne commettraient point un pareil attentat. Nous étions tellement exaltés par leur courage, que nous ne ressentîmes le coup que long-temps après qu'il fut porté.

Nous marchions à grands pas, l'ame triomphante de voir qu'une belle mort ne manquait pas à de si belles vies, et qu'ils remplissaient d'une manière digne d'eux la seule tâche qu'il leur restât à remplir, celle de bien mourir; mais quand ce courage, emprunté du leur, se fut refroidi, alors nous sentîmes quelle perte nous venions de faire. Le désespoir devint notre partage; on se montrait en pleurant le misérable grabat que le grand Vergniaux avait quitté pour aller, les mains liées, porter sa tête sur l'échafaud. Valazé, Ducos et Fonfrède étaient sans cesse devant nos yeux. Les places qu'ils

---

(1) C'est ainsi que plusieurs malheureux se préparèrent à la mort, dans ce temps où rien n'attachait plus à la vie, excepté les affections de famille. Nous avons conservé une romance touchante, pleine à la fois de résignation et de sentimens. Voyez la note (D) à la fin du volume.

(*Note des édit.*)

occupaient devinrent l'objet d'une vénération religieuse, et l'aristocratie même se faisait montrer, avec empressement et respect, les lits où avaient couché ces grands hommes.

O vous les premiers de nos citoyens, vous n'avez eu d'autres torts que de naître dans un siècle de boue, et d'avoir eu le courage de la vertu dans la plus prostituée des cités! Elle aura beau vous élever des statues, et chercher à dérober, sous leurs piédestaux, la place où vous fûtes immolés, ce qu'elle fera, si sa destinée est d'être libre enfin, jamais elle n'effacera les marques de votre sang qui déposeront contre elle aux yeux de l'univers et de la postérité. Vous êtes morts comme des hommes qui avaient fondé la liberté républicaine, et avec lesquels elle devait s'éclipser. Vous brillez au milieu de tant de lâcheté et d'incivisme, comme Caton et Brutus au milieu du sénat corrompu.

Cent mille Français furent immolés sur votre tombe; l'ordre social s'écroula, et la tyrannie régna sur des cadavres; nos plus belles cités détruites ou ravagées, une année d'horreurs inconnues jusqu'alors au monde, ont suivi votre perte et gravé votre apologie en traits ineffaçables sur les tables de l'histoire.

Plusieurs d'entre eux ont remis leur défense entre des mains fidèles : fasse le ciel qu'au milieu de la terreur universelle, elles soient restées courageuses dépositaires de ces trésors inestimables, et qu'ils ne soient pas perdus pour la postérité!

Dns le côté de la Conciergerie où je viens de dire que j'avais été placé, était la prison des femmes, séparée de celle des hommes par une grille. Les prisonniers communiquaient avec elles à travers cette grille, et les fenêtres de deux chambres à rez-de-chaussée qui donnent sur leur cour. C'est là que j'ai vu engloutir une foule innombrable de victimes, de tout âge et de toute condition. Le sang des vingt-deux fumait encore, lorsque la citoyenne Roland arriva. Bien éclairée sur le sort qui l'attendait, sa tranquillité n'en était point altérée. Sans être dans la fleur de l'âge, elle était encore pleine d'agrémens; elle était grande et d'une taille élégante. Sa physionomie était très-spirituelle; mais ses malheurs et une longue détention avaient laissé sur son visage des traces de mélancolie, qui tempéraient sa vivacité naturelle. Elle avait l'ame d'une républicaine dans un corps pétri de grâces et façonné par une certaine politesse de cour. Quelque chose de plus que ce qui se trouve ordinairement dans les yeux des femmes, se peignait dans ses grands yeux noirs pleins d'expression et de douceur; elle parlait souvent à la grille avec la liberté et le courage d'un grand homme. Ce langage républicain, sortant de la bouche d'une jolie femme française dont on préparait l'échafaud, était un des miracles de la révolution auquel on n'était point encore accoutumé. Nous étions tous attentifs autour d'elle dans une espèce d'admiration et de stupeur. Sa conversation était sérieuse sans être froide; elle s'exprimait

avec une pureté, un nombre et une prosodie, qui faisaient de son langage une espèce de musique dont l'oreille n'était jamais rassasiée. Elle ne parlait jamais des députés qui venaient de périr, qu'avec respect, mais sans pitié efféminée, et leur reprochant même de n'avoir pas pris des mesures assez fortes. Elle les désignait le plus ordinairement sous le nom de *nos amis;* elle faisait souvent appeler Clavière pour s'entretenir avec lui. Quelquefois aussi son sexe reprenait le dessus, et on voyait qu'elle avait pleuré au souvenir de sa fille et de son époux. Ce mélange d'amollissement naturel et de force la rendait plus intéressante. La femme qui la servait me dit un jour : *Devant vous elle rassemble toutes ses forces, mais dans la chambre elle reste quelquefois trois heures appuyée sur sa fenêtre à pleurer.* Le jour où elle monta à l'interrogatoire, nous la vîmes passer avec son assurance ordinaire : quand elle revint, ses yeux étaienthumides; on l'avait traitée avec une telle dureté, jusqu'à lui faire des questions outrageantes pour son honneur, qu'elle n'avait pu retenir ses larmes tout en exprimant son indignation. Un pédant mercenaire outrageait froidement cette femme célèbre par son esprit, et qui, à la barre de la Convention nationale, avait forcé, par les grâces de son éloquence, ses ennemis à se taire et à l'admirer. Elle resta huit jours à la Conciergerie, et sa douceur l'avait déjà rendue chère à tout ce qu'il y avait de prisonniers qui la pleurèrent sincèrement.

Le jour où elle fut condamnée, elle s'était habillée en blanc et avec soin : ses longs cheveux noirs tombaient épars jusqu'à sa ceinture. Elle eût attendri les cœurs les plus féroces; mais ces monstres en avaient-ils un ! D'ailleurs elle n'y prétendait pas, elle avait choisi cet habit comme symbole de la pureté de son ame. Après sa condamnation, elle repassa dans le guichet avec une vitesse qui tenait de la joie. Elle indiqua par un signe démonstratif qu'elle était condamnée à mort. Associée à un homme que le même sort attendait, mais dont le courage n'égalait pas le sien, elle parvint à lui en donner avec une gaieté si douce et si vraie, qu'elle fit naître le rire sur ses lèvres à plusieurs reprises.

A la place du supplice, elle s'inclina devant la statue de la liberté, et prononça ces paroles mémorables : *O liberté! que de crimes on commet en ton nom!*

Elle avait dit souvent que son mari ne lui survivrait pas. Nous apprîmes dans nos cachots que sa prédiction était justifiée, et que le vertueux Roland s'était tué sur une grande route, indiquant par-là qu'il avait voulu mourir irréprochb le envers l'hospitalité courageuse.

Mon cœur, qui devait être déchiré par tant de tenaillemens dans cette horrible demeure, n'a point connu de douleur plus amère que celle que me causa la mort de cette femme à jamais célèbre. Le souvenir de son assassinat s'unira dans mon

ame à celui de mes infortunés amis, pour l'envelopper jusqu'au tombeau d'un deuil inconsolable.

Qu'on me permette d'intervertir ici l'ordre des temps, pour faire un rapprochement qui s'offre de lui-même. Roland s'arrache la vie, et ne survit point à une épouse digne de lui. Peu de mois après, Clavière, né dans une république ancienne, et fils adoptif d'une république nouvelle qui lui destine la ciguë, s'enfonce un couteau dans le cœur, en citant ces vers de Voltaire :

> Les criminels tremblans sont traînés au supplice;
> Les mortels généreux disposent de leur sort.

Sa femme l'apprend, et s'empoisonne après avoir consolé ses enfans et mis ordre à ses affaires. Ici c'est l'époux qui se précipite volontairement dans la tombe d'une épouse cherie; et là c'est l'épouse qui refuse de survivre à son mari. O étincelles de vertu républicaine, vous sillonnez ces longues ténèbres où la France a été plongée pendant plus d'une année entière! vous élevez l'ame que vous consolez de cet amas de bassesses et de crimes dont l'histoire craindra de salir ses pages!

Sous une lampe funéraire, au bout d'un long corridor, ce vieillard auguste me prend à part. Il venait de lire la liste de ses témoins, et d'y trouver en tête ses plus féroces ennemis, entre autres Arthur, cet étranger devenu membre de la commune de Paris, et encore plus factieux et plus sanguinaire

que les Hébert et les Chaumette. « Ce sont des assassins, me dit-il, je veux me dérober à leur fureur. » Alors commence l'entretien le plus grave et le plus réfléchi sur les moyens de se débarrasser de la vie. Il calcule les coups et la manière la plus sûre de se percer le cœur. Illustre Génevois! je fus digne de toi; je t'entendis, sans pâlir, délibérer sur ta mort; j'approuvai ta résolution républicaine; je vis le couteau se promener sur ta poitrine, et ta main assurée marquant la place où tu devais te frapper. Je t'eusse imité; mais, comme toi, je n'en avais pas reçu le signal. Enfin il me quitte..... Au bout d'un quart-d'heure il n'était plus. On le trouva rendant le dernier soupir dans sa chambre, où il s'était enfermé pour consommer son dessein.

Des jurés du tribunal révolutionnaire furent appelés. L'apparition subite de ces monstres qui nous dévoraient chaque jour en détail, leur air affreux, leurs bonnets rouges qui nous semblaient teints de notre propre sang, leur langage grossier, leur joie barbare; d'un autre côté ce corps d'un vieillard dont le front chauve, la bouche entr'ouverte et les yeux à peine fermés, retenaient encore quelques traces d'une vie qu'il venait de terminer lui-même: tout cet horrible spectacle sera long-temps devant mes yeux.

Peu de temps après la mort de la citoyenne Roland, je serrai dans mes bras Girey-Dupré et Boisguyon qui arrivaient de Bordeaux, tout meurtris de

leurs fers. Je ne parlerai point du courage de Girey-Dupré : ce mot suppose un effort; je dirai seulement qu'il est mort sans y faire attention; ses fers n'avaient rien changé à sa gaieté ouverte et franche. Il avait la même fleur de santé que je lui avais toujours connue; il s'abandonnait sans réserve aux moindres amusemens. Tout entier au plaisir d'être, on eût dit qu'il ignorait qu'il était dans les fers et que l'échafaud l'attendait. A l'interrogatoire il ne répondit que ces mots : *J'ai connu Brissot, j'atteste qu'il a vécu comme Aristide, et qu'il est mort, comme Sidney, martyr de la liberté.* Une réponse courageuse désarme les grandes ames, elle irrite la médiocrité. C'est l'effet que produisit celle de Girey-Dupré. On interrompit là son interrogatoire; et dans son acte d'accusation, on consigna comme criminelle cette réponse qui le couvre de gloire. Il n'alla point à la mort, il y vola (1). En montant au jugement, il leur offrit la victime toute préparée pour le supplice; il avait ouvert le col de sa chemise, et parut ainsi à l'audience. Sa raison ferme et inébranlable aux lâches séductions de l'espérance, lui avait démontré qu'il n'y avait plus qu'à présenter sa tête. Si l'on se rappelle le talent qu'il annonçait dans le *Patriote Français*; si d'un autre

(1) L'auteur d'une relation, qui regarde aussi la Conciergerie, cite un trait frappant de l'impatience qu'on montrait quelquefois alors pour aller à l'échafaud. Voyez la note (E).

(*Note des édit.*)

côté, l'on considère tant de grandeur d'ame dans un jeune homme de vingt-quatre ans, on sentira qu'il n'est point de perte plus cruelle pour un pays libre, que celle d'un jeune citoyen qui donnait de si belles espérances. Doué d'une moralité profonde, il pouvait honorer les places les plus importantes. Il était, pour m'exprimer ainsi, de cette étoffe dont on fait de vrais magistrats dans une république. On l'a moissonné dans la fleur de son âge; c'est un crime irréparable envers la patrie.

Voici un couplet qu'il fit peu de momens avant de monter au tribunal.

Pour nous quel triomphe éclatant!
Martyrs de la liberté sainte,
L'immortalité nous attend.
Dignes d'un destin si brillant,
A l'échafaud marchons sans crainte;
L'immortalité nous attend.
Mourons pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Boisguyon était un philosophe pratique, d'une vertu douce et bienfaisante; recueilli en lui-même, il travaillait sans cesse à se rendre meilleur; son esprit était fort cultivé; il passait pour avoir dirigé toutes les opérations de Beysser sous lequel il commandait. Mais, comme en toute chose il était ennemi de l'ostentation, on ne le nommait presque jamais, ou même pas du tout. Ce sont de ces mérites qui n'ont rien à démêler avec le vulgaire, et que l'observateur philosophe se plaît à contempler dans l'espèce de coque mytérieuse où ils s'enve-

loppent. Pour le peindre en un mot, il avait des pièces qui eussent pu servir à sa justification, mais compromettre des personnes qui n'étaient point ses amis, et qu'on eût plutôt soupçonnées de vouloir le sacrifier! Il brûla ces pièces, de peur d'être tenté d'en faire usage.

Son patriotisme constant n'avait guère dû être autre chose en aucun temps que de la philantropie. Mais son ame n'était pas d'une trempe aussi forte que celle de Girey-Dupré; il écrivit à Robespierre sur lequel il n'était pas encore tout-à-fait détrompé. Il lui rappelait dans sa lettre que, dans des temps où ils étaient menacés, il avait protégé ses jours. Le tyran l'avait oublié; il ne répondit point et ne daigna pas faire un signe pour l'arracher à ses bourreaux.

Vers le même temps on amena Bailly, l'homme de la révolution le plus heureux en honneurs, et celui dont l'agonie fut la plus douloureuse. Il épuisa la férocité de la populace dont il avait été l'idole, et fut lâchement abandonné par le peuple qui n'avait jamais cessé de l'estimer. Il est mort, comme le juste de Platon ou comme Jésus-Christ, au milieu de l'ignominie : on cracha sur lui; on brûla un drapeau sous sa figure; des hommes furieux s'approchaient pour le frapper, malgré les bourreaux indignés eux-mêmes de tant de fureur. On le couvrit de boue. Il fut trois heures à la place de son supplice, et son échafaud fut dressé dans un tas d'ordures. Une pluie froide, qui tom-

bait à verse, ajoutait encore à l'horreur de sa situation; les mains liées derrière le dos, obligé de ravaler l'humeur qui s'écoulait de son nez, il demandait quelquefois le terme de tant de maux; mais ces paroles étaient proférées avec le calme d'un des premiers philosophes de l'Europe. Il répondit à un homme qui lui disait : « Tu trembles, Bailly!—Mon ami, c'est de froid. » Si on demande d'où nous sommes si bien instruits, qu'on sache que c'était par le moyen du bourreau qui, pendant une année entière, n'a cessé un seul jour d'être appelé dans cette horrible demeure, et qui racontait aux geôliers ces abominables et admirables circonstances.

Si je m'abandonnais à la tâche douloureuse de nommer individuellement tous les êtres intéressans sacrifiés dans cette boucherie, à parler de leur courage et de leurs vertus, j'entasserais des volumes. Qu'on sache seulement que le mépris de la mort était devenu une chose triviale; et que Socrate, au milieu de quatre mille personnes de tout âge et de tout sexe que j'ai vu massacrer en un an, n'aurait été remarqué que par son éloquence et ses discours sublimes sur l'immortalité de l'ame.

Encore se trouvait-il quelquefois des hommes qui s'exaltaient à leurs derniers momens, et découvraient à leurs camarades d'infortune un monde nouveau dont ils croyaient déjà être les habitans.

Lamourette, évêque de Lyon, connu par quel-

ques bons ouvrages et une grande érudition ecclésiastique, son arrêt de mort devant lui, nous parla si fortement sur cette matière, qu'il ramena plusieurs incrédules à son système et fit couler les larmes de tous les yeux. « Non, mes amis, s'écriait-il, on ne peut tuer la pensée. » Sa voix était élevée et son regard animé ; c'est avec ces accens que Socrate parlait sans doute. C'est Lamourette qui disait aussi : « Qu'est-ce que la guillotine ? une chiquenaude sur le col. » C'était encore un fédéraliste.

Il avait, dans un discours fort éloquent, tâché de mettre ses concitoyens en garde contre les manœuvres de l'anarchie, et tenté de rallier tous les cœurs aux principes et à la morale. Fouquier-Tinville lui prouva que c'était le comble de la scélératesse, et le livra à ses bourreaux.

Si quelques-uns parmi nous étaient entraînés vers les idées religieuses par un attrait invincible, il en était d'autres qui se faisaient gloire de déployer le fanatisme de l'irréligion. Tous ces instrumens de la scélératesse de Robespierre, et qu'il s'amusait quelquefois à briser, mouraient dans l'athéisme le plus jactancieux et dans les imprécations. Ainsi moururent les Grammont père et fils, les Momoro, les Vincent, les Hébert, les Lebourgeois, les Ronsin, enfans perdus d'un parti qu'ils forcèrent, tout abominable qu'il était, à désavouer leurs fureurs et presque à en rougir.

L'infortuné Camille-Desmoulins mourut indigné de la lâcheté du peuple, et furieux d'avoir été la

dupe de Robespierre auquel il avait immolé les plus éclairés de ses collègues et surtout les plus purs; il n'avait jamais eu d'autre mérite que celui d'être un écrivain amusant, et fut constamment le parasite et le prôneur de tous les partis qui dominaient. Il marcha toujours sous la bannière d'un homme, jamais sous celle de la vertu et de la vérité, soit par faiblesse de tête ou autrement; il avilit le caractère de représentant et de citoyen par la lâcheté avec laquelle il endura les outrages de Robespierre; son *Vieux Cordelier* vint trop tard; il ne s'éleva pas à la hauteur de ce qu'il avait écrit, et montra, dans tout son jour, qu'on peut être le plus pitoyable des hommes et un écrivain très-piquant. Il avait beaucoup d'imagination et nul jugement. Généralement il y a eu trop d'hommes à imagination dans cette dernière législature : c'est entasser des matières combustibles dans un édifice public. Son inconséquence était telle qu'il ne vit pas que sa femme, dénoncée comme conspiratrice, était par cela seul perdue infailliblement. Il dit en revenant de l'audience : « Je crains qu'ils ne fassent arrêter ma femme. » Heureuse imprévoyance au reste qui l'empêcha d'emporter au tombeau la plus horrible douleur qui puisse atteindre l'ame, celle de causer la perte de ce qui nous est cher!

Mais est-ce à moi qu'il appartient de le juger avec sévérité, moi qui ai vu l'effet que les feuilles du *Vieux Cordelier* produisirent au milieu de nous? Une seule fois, sous cet affreux régime de Robes-

pierre, le signal de la clémence fut offert aux Français accablés et noyés dans leur sang; et ce fut la main de Camille-Desmoulins qui le présenta. Sa voix semblait nous rappeler à la lumière et nous dire : « Il est encore des cœurs humains. » Son généreux dévouement lui coûta la vie. Nous devons oublier ses erreurs et pleurer sa perte (1). Laissons à la postérité le soin de prononcer.

En effet, peu de jours après, nous la vîmes arriver, sa veuve si intéressante et si douce; elle était encore dans le vertige de la douleur; elle marchait et regardait comme Nina. O jeu bizarre des révolutions! La veuve Hébert et la veuve Camille-Desmoulins, dont les maris venaient de se traîner à l'échafaud, s'asseyaient souvent sur la même pierre dans la cour de la Conciergerie, et pleuraient ensemble. Elles furent bientôt les rejoindre.

Danton, placé dans un cachot à côté de Westermann, ne cessait de parler, moins pour être entendu de Westermann que de nous. Ce terrible Danton fut véritablement escamoté par Robespierre. Il en était un peu honteux; il disait, en regardant à travers ses barreaux, beaucoup de choses que peut-être il ne pensait pas; toutes ses phra-

(1) S'il nous est possible, comme nous l'espérons, de publier un jour quelques numéros *inédits* du *Vieux Cordelier*, on verra que le sentiment d'humanité qui les dictait alors à Camille Desmoulins méritait en effet les regrets que l'auteur donne à sa mémoire. (*Note des édit.*)

ses étaient entremêlées de juremens ou d'expressions ordurières.

En voici quelques-unes que j'ai retenues :

« C'est à pareil jour que j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire; mais j'en demande pardon à Dieu et aux hommes : ce n'était pas pour qu'il fût le fléau de l'humanité; c'était pour prévenir le enouvellement des massacres du 2 septembre » Étrange langage dans la bouche de Danton!

« Je laisse tout dans un gachis épouvantable : » il n'y en a pas un qui s'entende en gouver- » nement. Au milieu de tant de fureurs, je ne suis » pas fâché d'avoir attaché mon nom à quelques » décrets qui feront voir que je ne les partageais pas.

» Si je laissais mes jambes à Couthon, on pour- » rait encore aller quelque temps au comité de sa- » lut public.

» Ce sont tous mes frères Caïn. Brissot m'aurait » fait guillotiner comme Robespierre.

» J'avais un espion qui ne me quittait pas.

» Je savais que je devais être arrêté.

» Ce qui prouve que Robespierre est un Néron, » c'est qu'il n'avait jamais parlé à Camille-Des- » moulins avec tant d'amitié, que la veille de son » arrestation.

» Dans les révolutions, l'autorité reste aux plus » scélérats.

» Il vaut mieux être un pauvre pêcheur, que de » gouverner les hommes.

» Les f..... bêtes, ils crieront : *Vive la républi-
» que!* en me voyant passer. »

Il parlait sans cesse des arbres, de la campagne et de la nature.

Lacroix, fort embarrassé de son maintien, semblait, plus que tous les autres, tourmenté de la conscience que tous les malheureux qu'il voyait, c'était lui qui les avait faits. Il affectait un étonnement qui, ne pouvant être réel, remplissait d'indignation ceux qui en étaient témoins. Il avait l'air de s'attendrir sur le sort de tant de victimes. « Pourquoi cette foule de jeunes filles dans les fers ? » s'écriait-il. Tout le surprenait, et la forme du tribunal, et le régime si dur des prisons, et le nombre des prisonniers. « Quoi! lui dit un d'entre eux, jamais des charretées de victimes, se rencontrant sur vos pas, ne vous ont appris qu'il y avait dans Paris une boucherie d'hommes! — Non, répondit-il, je n'ai jamais rencontré des charrettes. » Il avait été un des plus ardens promoteurs des institutions révolutionnaires. Si son ignorance n'eût pas été feinte, elle n'en eût pas été moins odieuse. Génies destructeurs qui lancent les fléaux parmi les hommes, et ne daignent pas s'informer de leurs progrès!

Honte d'avoir été trahis par leur parti, honte de se trouver au milieu de leurs victimes dont ils ne pouvaient comprendre la modération à leur égard, telle était l'expression générale de leur figure : peu ou point de sollicitude pour la patrie. Ils mouraient en cherchant à démêler le fil des in-

trigues qui les avaient perdus, et comment il était arrivé qu'ils ne fussent pas restés les plus forts. Danton, le véritable géant de ce parti, et qu'il ne faut confondre avec aucun d'eux, généralisait davantage ses idées.

Fabre d'Églantine, malade et faible, n'était occupé que d'une comédie en cinq actes, qu'il disait avoir laissée entre les mains du comité de salut public, et de la crainte que Billaud-Varennes ne la lui volât.

L'orateur du genre humain, l'ennemi personnel de Jésus-Christ, Clootz, est mort comme il avait vécu, mais avec un courage que je ne lui eusse jamais soupçonné. Il était avec la tourbe Hébert. Ces misérables se reprochaient leur mort. Clootz prit la parole, et, d'une voix haute, leur cita tout au long ces vers si connus :

> Je rêvais cette nuit que de mal consumé,
> Côte à côte d'un gueux on m'avait inhumé ;
> Et que blessé pour moi d'un pareil voisinage,
> En mort de qualité je lui tins ce langage.

L'apologue eut son effet, on redevint amis, et Clootz, qui se mourait de peur qu'un d'eux ne crût en Dieu, prit la parole et leur prêcha le matérialisme jusqu'au dernier soupir.

Si je dis d'Hébert qu'il a été lâche et qu'il implorait la mort qu'il n'avait pas le courage de se donner, qui s'en étonnera? Ce scandaleux fabricateur de feuilles ordurières, qui avait volé jadis à la porte d'un spectacle, ce misérable factieux

qui n'avait pu dépouiller la bassesse de son caractère, quoiqu'on l'eût élevé aux magistratures, est mort comme la femmelette la plus faible. Il tomba plusieurs fois en défaillance; il était honteux et humilié. L'instruction de son procès l'avait rendu à toute sa turpitude première; il n'y avait été question que de chemises et d'effets volés. C'est ainsi que Paris choisissait ses magistrats à cette époque. Il mourut cependant pour des crimes imaginaires, lui qui en avait tant commis de réels: un pareil tribunal innocente tous les coupables, et les Hébert eux-mêmes. La conspiration dans laquelle on l'enveloppa, n'était pas plus réelle que toutes les conspirations imaginées par le comité de salut public. Lorsque le crime est dans le gouvernement, on n'ose plus le punir sous son véritable nom; et c'est par les procédés des tribunaux qu'on acquiert la démonstration qu'il y a tyrannie.

Une singularité très-frappante, c'est que Danton, Hébert, Chaumette et Robespierre ont été dans le même cachot : tant de travaux, de dissimulations, d'extravagances et de crimes, ont abouti à leur conquérir quatre pieds de terrain à la Conciergerie, et une planche à la place de la Révolution.

Danton y parlait beaucoup, et s'efforçait de donner à ses phrases une tournure précise et apophthegmatique, propre à être citée.

Hébert y tombait en défaillance. Robespierre, étendu sur un lit de douleur, avait l'air de se ré-

veiller d'un long rêve. Il était foulé aux pieds des guichetiers. Je ne prétends pas mettre Robespierre en opposition avec Danton. Le premier était un fou sanguinaire; il avait l'esprit d'un procureur et l'ame de Sylla; c'est un monstre à part, qu'on ne peut comparer à rien. Danton était très-pervers, mais il avait quelques sentimens d'homme dans le cœur. Il avait l'instinct du grand plutôt qu'il n'avait du génie. L'exagération était dans sa tête, au point qu'il proposa de mettre tous les aristocrates hors de la loi; il imagina le tribunal et l'armée révolutionnaires; mais il ne dirigea rien, et fut accablé par sa propre découverte, comme un enfant qui joue avec de la poudre à canon; il avait senti le besoin de créer l'obstacle et la résistance : en cela il vit peut-être en grand. Il fut exagéré, funeste, inconséquent, cruel dans les moyens qu'il ne put ni régulariser ni prévoir; en cela il fut un homme au-dessous du médiocre, et un des fléaux de l'humanité.

Si l'Assemblée constituante eût senti le besoin d'être révolutionnaire, avec les grands génies qu'elle possédait, elle eût épargné bien des maux à la France. Des hommes grossiers et ignorans, avec ce mot, ont manqué de tout perdre, jusqu'à la liberté.

Je le répète : Marat franchit du premier pas l'intervalle immense qui sépare un État monarchique d'un État démocratique, et arriva le premier à la loi agraire; c'est ce qui le rendit si fort.

Danton, craignant sans cesse que le char révolutionnaire n'allât pas assez vite, mit dessus tant de chevaux qu'il fut emporté dans les abîmes, et lui-même écrasé sous les roues.

Robespierre hérita de tous deux et s'empara de leurs moyens; mais ces moyens étaient mauvais en eux-mêmes et le perdirent. Quant à lui, il n'inventa rien; il dut toute sa force à la délation.

Marat fut tribun, Danton démagogue, Robespierre délateur.

Ce qu'on appelle le parti de la Gironde, eut des lumières et de la probité; ce fut, à proprement parler, le parti des républicains; mais les talens y étaient répandus avec une telle profusion, qu'il n'avait point de chef et ne pouvait en avoir. Qu'on pèse cette observation!

Un autre personnage, qui n'a point été connu et qui appartient à l'histoire, autant pour le moins que la plupart des députés que je viens de nommer, c'est L'Admiral. J'ignore sous quelle couleur on s'est plu à peindre cet homme. Voici ce que je sais de lui et ce que je puis certifier.

Lorsqu'il arriva dans la Conciergerie, précédé par le bruit du coup qu'il avait tenté sur Collot-d'Herbois, les guichetiers se précipitèrent vers lui, comme ils l'auraient fait sans doute vers Damiens et Ravaillac. En effet, n'était-ce pas un des rois du comité de salut public, aux jours duquel on avait voulu attenter? Ils l'accablèrent de reproches et de questions. Ferme et inébranlable au milieu de

leurs injures, il leur répondit : « Quand je vous dirais les motifs qui m'ont porté à exécuter un pareil dessein, vous ne m'entendriez pas. »

On mit avec lui dans son cachot un prisonnier condamné aux galères pour vol, et qu'on employait par grâce aux travaux les plus grossiers de la prison. Il y était placé comme mouton, c'est-à-dire espion, mais il ne put rien tirer de lui, sinon qu'il avait voulu servir sa patrie. Ce serait une étrange méprise cependant chez une grande nation, et digne en tout de cette désastreuse époque, que de mettre sous les mêmes verroux ses Brutus avec ses galériens, et de confondre ses Scévola avec ses Cartouche : la postérité jugera. Quoi qu'il en soit, L'Admiral, si c'était un Brutus, n'a dû son courage qu'à l'instinct naturel. Il paraissait n'avoir pas reçu une éducation plus soignée que celle qu'on donne ordinairement aux artisans. Il puisa dans la force de son ame ce que Brutus avait puisé dans les leçons du Portique. Il monta plusieurs fois pour être confronté. C'était un homme petit, mais musculeusement et fortement constitué : son maintien et sa figure étaient d'une austérité extrêmement sévère et triste. A la vue d'une trentaine de personnes avec lesquelles on le confrontait, il s'écria : « Que de braves citoyens compromis pour moi ! c'était le seul chagrin qui pût m'atteindre, mais il est bien vif. » Il assura qu'il avait conçu seul son projet. « Qu'y a-t-il donc là de si difficile à comprendre? leur disait-il. Ne sont-ce pas des tyrans ?»

Puis, s'en allant gravement après la confrontation, il entonna d'une voix forte :

> Plutôt la mort que l'esclavage,
> C'est la devise des Français.

Ces faits m'ont été attestés par une femme qui, toute Robespierriste qu'elle était, fut mise en jugement et condamnée avec lui, pour lui avoir acheté des meubles, il y avait environ quatre mois. Nulle autre relation, nul autre rapport ensemble. Quelque accoutumé qu'on soit à ces traits d'une barbarie sans exemple, on en est toujours étonné (1).

Ce qui n'étonne pas moins et fait frémir d'horreur, c'est le procès de la jeune fille Renaud, qui alla avec lui à la mort. Cette jeune fille, qui semblait avoir quelque exaltation dans les idées, et même quelque désordre par le mouvement égaré de ses yeux, n'avait point eu le dessein de tuer Robespierre; elle n'avait pas la moindre arme offensive sur

---

(1) Voici un trait non moins caractéristique, et qui prouve que Robespierre ne manquait pas d'imitateurs. Il s'agit d'un jeune homme arrêté à Brive par ordre d'un certain Desprez, fougueux jacobin.

« Depuis dix ans, dit l'auteur du récit, il ne résidait plus à Brive; après la suppression des aides où il était employé, il s'attacha à un bienfaiteur qu'il trouva aux environs de Tours. Étant sur le point de s'y marier avec une femme riche et aimable, il était venu prendre des arrangemens avec sa famille, muni de certificats de mœurs civiques et d'un passe-port. Desprez le trouvant dans la rue : *Mon ami*, lui dit-il, *je t'apprends que ta figure me déplaît; et qu'en conséquence je t'enverrai ce soir à la maison d'arrêt, tenir compagnie à ton cousin Faurie;* ce qui fut exécuté. »

(*Note des édit.*)

elle. Pour ses opinions, elles étaient mauvaises; mais quel rapport entre des opinions mauvaises et l'échafaud? Cependant on l'arrête; on la plonge dans des cachots. Il semble qu'on va inventer de nouveaux supplices, pour prouver au tyran combien ses jours sont sacrés. Tout ce qui connaît cette malheureuse jeune fille doit périr, son père, ses parens, ses amis, ses connaissances; ses frères qui répandent leur sang aux frontières, sont amenés chargés de fers pour le verser sur l'échafaud, et s'ils échappent, c'est parce que, trop avides d'assassiner leur famille, on n'a pas eu la patience de les attendre. Soixante personnes, que la petite Renaud n'a jamais vues, aussi innocentes qu'elle, et dont la plupart étaient en détention depuis six mois, l'accompagnent à la mort comme complices, et couvertes d'une chemise rouge. Sa maison, la rue entière qu'elle habitait, ne vont-elles pas être rasées? Examinez, sous Tibère, la conduite de ce sénat qui le fatiguait par sa bassesse, et vous ne trouverez rien de marqué au coin d'une adulation plus féroce. Cette conduite du gouvernement d'alors et du tribunal révolutionnaire surpasse tout ce que Tacite en raconte : ainsi, comme ils ont donné l'exemple de la plus grande férocité, ils l'ont aussi donné de la plus grande servitude.

Mais voici assez de faits particuliers, il est temps de peindre l'esprit qui n'a cessé d'animer ce tribunal abominable, et les scènes d'horreur qui se sont renouvelées dans la Conciergerie. On croyait as-

sez généralement, avant le 22 prairial, que ce tribunal conservait quelques formes; mais je puis attester qu'il n'a jamais été qu'un tribunal de sang, ne suivant d'autres lois que son caprice, ou la férocité des tyrans auxquels il n'a jamais cessé d'être vendu : j'en ai la preuve dans les différens jugemens dont j'ai eu connaissance pendant une année de détention. Il est vrai qu'il ne poussa pas tout-à-coup l'impudence jusqu'à entasser, comme *Caligula*, dans un même procès, au nombre de soixante ou quatre-vingts, des hommes qui ne s'étaient jamais connus, et jusqu'à les juger en une heure; mais s'il était moins scandaleux, il n'était pas moins atroce. Comment des êtres qui devinrent les bourreaux des prétendus conspirateurs des prisons, ont-ils pu être en aucun temps des juges intègres? Comment les assassins des vingt-deux députés, de Bailly, de Dietrich, de Houchard, de Custine père et fils, de Lamourette, de Biron, de Lamarlière, de la citoyenne Roland et mille autres, peuvent-ils être soupçonnés d'avoir jamais eu de l'humanité? N'avaient-ils pas commencé par porter la désolation dans Orléans par la boucherie de neuf citoyens des plus considérables de cette ville? Ils ne cessèrent de tuer en détail jusqu'à ce qu'enfin ils aient tué en masse; et si alors l'instruction, au lieu d'être d'une heure, durait quelquefois deux jours, c'était un supplice de plus, car personne n'échappait. Long-temps avant le 22 prairial, un de mes camarades de chambre, receveur de

district, assassiné pour fédéralisme, trouva dans le même homme son dénonciateur, son témoin et son juré; et ce juré il l'avait fait condamner pour émission de faux assignats: le crime trouvant partout protection, ce scélérat avait eu le moyen d'échapper à la vengeance des lois, et de devenir juge, de vil criminel qu'il était : de plus, il était débiteur de celui qu'il condamna comme juré, et sa boule noire n'en tomba que plus vite. J'ai vu le billet entre les mains de ce malheureux jeune homme, nommé Barré, dont le frère et le vieux père moururent de douleur : un brigand, échappé au supplice, porta la désolation dans toute une famille honorée, patriote et paisible, et la fit disparaître de la terre.

Les malheureuses victimes étaient aveuglées jusqu'au dernier moment par l'espérance, et leurrées d'une idée de justice : on ne pouvait croire qu'elle se fût entièrement effacée du cœur d'hommes qui osaient s'appeler juges et jurés. Ceux qui arrivaient des départemens éloignés discutaient surtout leurs droits avec confiance : un vieux conseiller du parlement de Toulouse disait, avant de monter, qu'il ne voudrait pas être à leur place, et qu'il les embarrasserait bien; un autre citait le droit romain; cette erreur qui navrait l'ame des prisonniers, habitans anciens et expérimentés de la Conciergerie, prenait sa source dans une ignorance bien naturelle : malheur à l'homme qui eût deviné tant d'horreurs! Au moment d'être jugés,

le bandeau s'épaississait plus que jamais sur leurs yeux; la victime désignée sans le savoir, descendant en elle-même, n'y trouvait qu'innocence et que paix; un appareil légal se développait devant elle : un acte d'accusation, une liste de jurés, des témoins, des défenseurs chèrement payés, toutes les formes protectrices, tout ce qu'il y a de saint parmi les hommes était mis en usage; mais ce n'était qu'une comédie atroce qu'on jouait pour mieux l'abuser. Est-il étonnant qu'elle en fût la dupe? Custine fils (1), malgré tout son esprit, malgré sa proscription demandée et obtenue ouvertement par Robespierre, y succomba lui-même : il prit un défenseur, écrivit toute la nuit ses moyens de défense, et faisait à ses bourreaux l'honneur de croire que l'innocence pouvait échapper une fois de leurs mains. L'espérance habite dans le cœur de l'homme jusqu'au dernier moment pour l'amollir et le trahir. Personne, pour le dire, là-dessus n'a fait ce qu'il devait : il fallait les faire succomber sous le poids de l'opprobre, et refuser de leur répondre; ou ces septembristes, habillés en juges, auraient repris les bûches du 2 septembre, ou ils auraient été obligés de lâcher leur proie. Il est bien vrai qu'après le 22 prairial, ils ne gardèrent plus de mesure : la paresse des subalternes y trouvait son profit autant que la cruauté des chefs.

---

(1) Voyez à la fin la notice sur son jugement, note (F).
(*Note des édit.*)

On n'avait plus besoin d'examiner des pièces qui s'accumulaient d'une manière effrayante; on envoyait un garçon de bureau prendre les noms, et c'est tout ce qu'on voulait, puisqu'il ne s'agissait plus que de listes de proscription. Les défenseurs furent supprimés, ainsi que les interrogatoires; mais, si l'on ose le dire, cette loi fut salutaire, puisqu'elle ôta tout-à-fait le masque dont se couvrait ce fantôme de tribunal, qui au fond ne fut jamais composé que d'assassins: on vit alors des hommes condamnés par méprise de nom, le frère pour le frère, le père pour le fils, la mère pour la fille (1). Un jeune homme de vingt-cinq ans, qui n'avait jamais été marié, fut conduit au supplice comme ayant un fils émigré et qui portait les armes contre sa patrie. On se joua ouvertement et sans pudeur de la vie des hommes. La canaille

---

(1) Lors même que l'on échappait à ces cruelles méprises, il arrivait souvent que des agens subalternes prolongeaient l'anxiété des malheureux. Nous en trouvons un exemple dans une brochure sur la maison d'arrêt dite *des Anglaises*.

« Une jeune personne de seize ans, envoyée en Angleterre pour y faire son éducation, revenait en France : on l'arrête comme émigrée, et on la conduit aux Anglaises. Son père obtient son élargissement du comité de législation. Il se présente à la prison, et remet à Bertrand lui-même l'ordre de sortir; celui-ci monte à la chambre de la prisonnière, et d'une voix dure il lui dit : *Ramasse tes effets*. Cette apostrophe l'intimide; elle demande pourquoi. *Allons, allons, les gendarmes n'ont pas le temps d'attendre*. En se tournant vers plusieurs prisonniers attirés par la curiosité, il passait sa main à son cou; et en regardant la jeune personne qui faisait ses paquets, il disait à voix basse : C'est bien

des huissiers, des sous-greffiers et de tous les subalternes, composée d'anciens recors ou de misérables qui savaient à peine lire, se déchaîna contre l'existence des citoyens; ils insultaient dans leur griffonnage barbare à ceux qu'ils assassinaient. J'ai vu apporter à une femme un acte d'accusation sur lequel était écrit: *Tête à guillotiner sans rémission.* Aucun de ces actes inlisibles n'était orthographié, et on n'y trouvait aucune construction française. Souvent on recevait un acte destiné à une autre personne : alors l'huissier se contentait de substituer votre nom à celui qu'il effaçait. Plusieurs fois, en buvant avec les guichetiers, ils en fabriquaient tout-à-coup et de gaieté de cœur. Des femmes ont entendu dicter leurs accusations au milieu des ris : *Joignons celle-là à son mari,* criaient-ils en s'enivrant; et la victime n'échappait pas. En effet, ces actes étant imprimés avec un protocole commun à tous, il n'y avait que quelques lignes à remplir, et c'est dans ce peu de lignes que se commettaient les méprises les plus absurdes, et toujours impunément. La ci-devant duchesse de Biron, entre autres, monta avec un acte d'accusation rédigé pour son homme d'affaires. Oui, c'est l'heureux génie de la France qui les poussa à se démasquer par la loi

---

malheureux; et le monstre tenait en ses mains sa liberté. Oh raffinement de barbarie! ce fut d'une fenêtre que l'on vit dans la rue le père serrer dans ses bras sa fille, et la voiture prendre la route du boulevard et non celle de la Conciergerie. »

(*Note des édit.*)

du vingt-deux prairial. N'avaient-ils pas ôté la parole aux vingt-deux députés et à Danton? La conscience des jurés ne jouait-elle pas à l'aise dans leurs poitrines, depuis qu'ils pouvaient se déclarer assez instruits? ne jugeaient-ils pas d'après des inductions? Pourquoi donc cette loi du vingt-deux? O vertige des scélérats! ô inconcevable enchaînement des événemens humains!

Enfin, avant le vingt-deux prairial, n'ai-je pas vu des hommes, qui, pendant qu'on les interrogeait, avaient entendu rédiger leur acte d'accusation dans la pièce voisine? Avant le vingt-deux prairial, n'insultaient-ils pas de la manière la plus barbare à l'accusé qu'ils chargeaient d'outrages et qu'ils livraient aux risées du peuple? La pudeur des femmes les plus vertueuses et les plus respectées n'y était-elle pas révoquée en doute, et forcée à rougir aux quolibets grossiers d'une canaille crapuleuse dont le repaire le plus ordinaire était dans les mauvais lieux, et qui souvent siégeaient étant ivres? Je viens de dire que parmi ces jurés il y avait un faiseur de faux-assignats, mais presque tous étaient aussi vils; et qui voudrait fouiller dans cet égoût, y trouverait des hommes flétris par la justice (1).

(1) A la première séance du tribunal renouvelé après le 9 thermidor, on chassa un juré qui avait été fouetté et marqué, tant l'épuration prétendue avait été scrupuleuse. Le tribunal présidé par Dobsent n'en continua pas moins à assassiner des fédéralistes, aux yeux de tout Paris témoin du fait que je viens de citer.

(*Note de l'auteur.*)

Coffinhal, Dumas n'étaient-ils pas juges avant cette époque; et pour *faire feu de file,* avaient-ils attendu le signal de la loi du vingt-deux? Si c'est une vérité incontestable que le crime à découvert est moins hideux que lorsqu'il prend le masque de la vertu, ne serait-il pas absurde de nier que le tribunal était plus atroce encore avant le vingt-deux prairial qu'après?

Les furieux du dehors secondaient parfaitement ces monstres: jamais anthropophages n'ont eu de pourvoyeurs plus zélés et plus entendus. On voyait arriver sans cesse de nouvelles victimes; il semblait surtout qu'ils étaient animés d'une fureur aveugle contre le sexe le plus faible et le plus aimable. Les femmes les plus belles, les plus jeunes, les plus intéressantes, tombaient pêle-mêle dans ce gouffre, d'où elles sortaient, pour aller par douzaine inonder l'échafaud de leur sang.

On eût dit que le gouvernement était dans les mains de ces hommes dépravés, qui, non contens d'insulter au sexe par des goûts monstrueux, lui vouent encore une haine implacable. De jeunes femmes enceintes; d'autres qui venaient d'accoucher et qui étaient encore dans cet état de faiblesse et de pâleur qui suit ce grand travail de la nature, et qui serait respecté par les peuples les plus sauvages; d'autres dont le lait s'était arrêté tout-à-coup, ou par frayeur, ou parce qu'on avait arraché leurs enfans de leur sein, étaient jour et nuit précipitées dans cet abîme. Elles arrivaient traînées de cachots en cachots, leurs faibles mains

comprimées dans d'indignes fers. On en a vu qui avaient un collier au cou. Elles entraient, les unes évanouies et portées dans les bras des guichetiers qui en riaient, d'autres en pleurs, d'autres dans un état de stupéfaction qui les rendait comme imbécilles : vers les derniers mois surtout, c'était l'activité des enfers. Jour et nuit les verroux s'agitaient. Soixante personnes arrivaient le soir pour aller à l'échafaud. Le lendemain elles étaient remplacées par cent autres, que le même sort attendait les jours suivans.

De tous les coins de la France on chariait des victimes à la Conciergerie. Elle se remplissait sans cesse par les envois des départemens, et se vidait sans cesse par le massacre et le transfèrement dans d'autres maisons. Des guichetiers, chargés d'actes d'accusation, les colportaient de chambre en chambre très-avant dans la nuit. Les prisonniers, arrachés au sommeil par leurs voix épouvantables et insultantes, croyaient que c'était leur arrêt. Ainsi, ces mandats de mort, destinés à soixante ou quatre-vingts personnes, étaient distribués chaque jour de manière à en effrayer six cents. Par la gradation des massacres, j'ai bien connu toute la profondeur de ce vers de Racine :

> Et laver dans le sang vos bras ensanglantés.

D'abord ils avaient entassé quinze personnes dans leur charrette meurtrière; bientôt ils en mirent trente, enfin jusqu'à quatre-vingt-quatre; et quand la mort de Robespierre est venue arracher le genre

humain à leurs fureurs, ils avaient tout disposé pour en envoyer cent cinquante à la fois à la place du supplice. Déjà un aqueduc immense qui devait voiturer du sang avait été creusé à la place Saint-Antoine. Disons-le, quelqu'horrible qu'il soit de le dire : tous les jours le sang humain se puisait par seaux, et quatre hommes étaient occupés, au moment de l'exécution, à les vider dans cet aqueduc.

C'était vers les trois heures après-midi, que ces longues processions de victimes descendaient du tribunal, et traversaient lentement, sous de longues voûtes, au milieu des prisonniers qui se rangeaient en haie pour les voir passer, avec une avidité sans pareille. J'ai vu quarante-cinq magistrats du parlement de Paris, trente-trois du parlement de Toulouse, allant à la mort du même air qu'ils marchaient autrefois dans les cérémonies publiques. J'ai vu trente fermiers-généraux passer d'un pas calme et ferme; les vingt-cinq premiers négocians de Sedan, plaignant, en allant à la mort, dix mille ouvriers qu'ils laissaient sans pain. J'ai vu ce Beysser, l'effroi des rebelles de la Vendée, et le plus bel homme de guerre qu'eût la France; j'ai vu tous ces généraux que la victoire venait de couvrir de lauriers qu'on changeait soudain en cyprès. Enfin tous ces jeunes militaires, si forts, si vigoureux, qu'on entourait d'une armée de gendarmes; leur jugement semblait avoir fait sur eux l'effet d'un enchantement qui les rendait immobiles. J'ai vu ces longues traînées d'hommes qu'on envoyait

à la boucherie. Aucune plainte ne sortait de leur bouche; ils marchaient silencieusement, et semblaient craindre de regarder le ciel, de peur que leurs regards n'exprimassent trop d'indignation. Ils ne savaient que mourir. Ce n'est pas tant à braver la mort qu'à braver la douleur qu'il faudrait accoutumer les hommes. Que de gens se sont laissé couper la tête, pour avoir eu peur de se faire casser un bras (1)!

---

(1) Le courage n'est peut-être pas le mot propre à caractériser la résignation à une mort inévitable.

Le courage suppose la liberté du choix entre une action lâche et une mort glorieuse. Vergniaux, Gensonné, Ducos et Fonfrède ont donné chez nous le plus grand exemple de ce courage. Il prend sa source dans la grandeur d'ame et dans l'amour de la vertu.

L'autre prend la sienne dans l'éducation, qui donne l'amour des convenances. L'extrême civilisation arrête l'essor des sentimens naturels, et fait regarder comme inconvenable leur manifestation en public. Le ci-devant duc de Villeroi et le ci-devant comte de Brienne, ex-ministre, n'étaient certainement pas des gens courageux : ils mentaient sans cesse à leur conscience et tombaient à genoux devant un bonnet rouge. Ils refusèrent de jouer une partie de piquet, parce qu'on leur présentait des cartes qui n'étaient pas républicaines. Le lendemain ils allèrent à la mort avec beaucoup de tranquillité.

J'ai vu au contraire des hommes de la dernière classe du peuple qui, en allant au supplice, prenaient à témoin le ciel et la terre, et faisaient tout retentir de leurs lamentations. Quelle différence y avait-il entre les premiers et ceux-ci? Les uns avaient de l'éducation et les autres n'en avaient pas. Mais s'il eût fallu s'exposer pour secourir son semblable, à coup sûr le dévouement se serait trouvé du côté des hommes grossiers qui pleuraient.

(*Note de l'auteur.*)

Dans ce hachis d'hommes, qu'on appelait *fournées*, on entassait des êtres diamétralement opposés de système et de parti. Thouret avec d'Esprémenil, Le Chapelier (1) avec la ci-devant duchesse de Grammont. Plusieurs fois des générations entières ont été absolument détruites en un jour : le respectable Malesherbes (2), âgé de plus de quatre-vingts ans, fut traîné à la mort, à la tête de sa famille entière; il périt avec sa sœur, sa fille et son gendre, et la fille et le gendre de sa fille; madame de Montmorin avec son fils. Quatre Brienne furent tués à la fois. Dans d'autres *fournées*, on voyait

(1) Le Chapelier dit à d'Esprémenil : « Monsieur d'Esprémenil, on nous donne dans nos derniers momens un terrible problème à résoudre. — Quel problème? — C'est de savoir, quand nous serons dans la charrette, à qui de nous deux s'adresseront les huées. — A tous deux, reprit d'Esprémenil. »

(2) Ce vieillard, respecté de toute l'Europe, reçut jusqu'à ses derniers momens les hommages qui sont dûs à la vertu. On se souvenait que le premier emploi qu'il fit de son pouvoir étant ministre, fut de rendre la liberté à une foule de citoyens; enfin de visiter les prisons, et d'y adoucir le sort des malheureux. Un citoyen l'aperçoit dans un endroit écarté au fond de l'infirmerie; il tombe à ses pieds d'attendrissement et d'admiration : « Je me suis avisé vers mes vieux ans d'être un mauvais sujet, et de me faire mettre en prison, » lui dit le vieux Malesherbes en le relevant. Il conservait beaucoup de sérénité et même de gaieté. Après avoir lu son acte d'accusation, il dit : « Mais si cela avait au moins le sens commun. »

En descendant l'escalier pour aller au tribunal, il fit un faux pas. « C'est de mauvais augure, dit-il, un Romain rentrerait chez lui. »

(*Note de l'auteur.*)

réuni ce que la nature avait de plus aimable : quatorze jeunes filles de Verdun, d'une candeur sans exemple, et qui avaient l'air de jeunes vierges parées pour une fête publique, furent menées ensemble à l'échafaud. Elles disparurent tout-à-coup, et furent moissonnées dans leur printemps ; la cour des femmes avait l'air, le lendemain de leur mort, d'un parterre dégarni de ses fleurs par un orage. Je n'ai vu jamais parmi nous de désespoir pareil à celui qu'excita cette barbarie.

Vingt femmes du Poitou, pauvres paysannes pour la plupart, furent également assassinées ensemble : je les vois encore, ces malheureuses victimes, je les vois étendues dans la cour de la Conciergerie, accablées de la fatigue d'une longue route et dormant sur le pavé. Leurs regards, où ne se peignaient aucune intelligence du sort qui les menaçait, ressemblaient à ceux des bœufs entassés dans les marchés, et qui regardent fixement et sans connaissance autour d'eux. Elles furent exécutées toutes peu de jours après leur arrivée. Au moment d'aller au supplice, on arracha, du sein d'une de ces infortunées, un enfant qu'elle nourrissait, et qui, au moment même, s'abreuvait d'un lait dont le bourreau allait tarir la source. O cris de la douleur maternelle, que vous fûtes aigus! mais vous fûtes sans effet! Quelques femmes sont mortes dans la charrette, et on a guillotiné des cadavres. N'ai-je pas vu, peu de jours avant le 9 thermidor, d'autres femmes traînées à la mort?

elles s'étaient déclarées enceintes... Et ce sont des hommes, des Français, à qui leurs philosophes les plus éloquens prêchent, depuis soixante années, l'humanité et la tolérance !.... Si l'on n'eût arrêté ce débordement de sang humain, je ne doute pas qu'on n'eût vu des hommes aller se précipiter d'eux-mêmes sous le tranchant de la guillotine. Comme l'a très-bien dit Fréron, la première des affections sociales, l'amour de la vie, s'éteignait déjà dans tous les cœurs (1). J'ai vu plus de dix femmes qui, n'osant prendre du poison, avaient crié *vive le roi*, et chargeaient par ce moyen cet abominable tribunal du soin de terminer leurs jours : les unes pour ne pas survivre à un époux, d'autres à un amant, d'autres par dégoût de la vie, presque aucune par fanatisme royal. Et dans quelle classe se trouvaient ces infortunées ? Dans celle de l'indigence : quelques-unes étaient de misérables prostituées, mais encore riches de leur jeunesse et de leur beauté. Oh ! si des législateurs étaient témoins

---

(1) Voici encore un exemple de ce dégoût de la vie : il est extrait d'un ouvrage que nous avons déjà cité.

« Un pauvre marchand de serre-têtes, ennuyé de ce que son tour ne venait pas, envoya à l'accusateur public une lettre datée de l'an deuxième de la persécution, dans laquelle il vouait à l'exécration le tribunal, demandait un roi et l'ancien régime. Appelé à un interrogatoire secret, on lui demanda s'il reconnaissait la lettre. « Oui, répondit-il, c'est moi qui l'ai écrite, et la preuve, c'est qu'en voici la copie, ajouta-t-il, en tirant un papier de sa poche. » Le malheureux fut expédié le lendemain. »

(*Note des édit.*)

des terribles effets de lois violentes ou passionnées, combien de victimes elles écrasent, comme ces édifices qui s'écroulent dans une fête publique, ils frémiraient des dangers de leur mission : ils verraient des milliers de citoyens dans les pleurs, les autres en fuite et mourant de misère ; d'autres, dont la raison est aliénée, et qui, dans leur délire, d'une voix de fer, les maudissent le jour et la nuit, avec des imprécations affreuses. Après la loi qui chassait, sous trois jours, tous les nobles de Paris, j'ai vu arriver, entre beaucoup d'autres, une jeune femme qui depuis n'avait pris aucune nourriture ; sa raison était égarée. Née dans l'opulence, elle avait à peine trouvé, depuis un an, dans l'ouvrage de ses mains, de quoi fournir à son existence ; cette loi lui ôtait tous moyens de vivre ; elle n'avait plus de ressource que la mort, et elle était venue la demander, en se dénonçant elle-même. Sa pâleur extrême, causée par le chagrin et l'inanition, n'empêchait pas de trouver sur son visage les traces de la décence, de la beauté et de la jeunesse. Ses malheurs n'étaient pas encore au comble ; elle devait apprendre qu'un époux adoré, dont elle ignorait le sort, avait péri sur l'échafaud peu de jours avant. Sur son acte d'accusation, elle lut qu'elle était veuve.... elle fut rejoindre son époux.

Si, au milieu de tant de désolations, quelques malheurs enfonçaient des pointes plus acérées dans le cœur des infortunés, au milieu du courage général, quelques actions particulières se faisaient re-

marquer et brillaient d'un éclat plus vif que toutes les autres. Cette époque, qui offre l'exemple de tous les crimes, offre aussi quelquefois celui de la vertu sublime. De jeunes femmes de chambre ont voulu mourir avec leurs maîtresses, et quand l'espionnage et la délation portaient un coup mortel aux mœurs, elles périssaient par un dévouement généreux. Une bonne religieuse ne voulut pas sauver sa vie aux dépens d'un très-léger mensonge. La ci-devant marquise de Bois-Bérenger et sa sœur, la comtesse de Malézy, se conduisirent réellement avec l'héroïsme qui est très-exactement décrit dans l'Almanach des prisons, article Luxembourg.

Toutes ces femmes étaient très-jeunes et de la figure la plus intéressante.

La ci-devant marquise de Bois-Bérenger ne quittait pas sa mère d'un instant ; elle veillait sur elle, et on eût dit que la sollicitude maternelle était passée tout entière dans l'ame de la fille (1). Elle couvait

(1) Le trait de piété filiale que nous allons citer est comparable à tout ce que nous connaissons de plus touchant.

« Une jeune personne, lorsque son malheureux père fut traduit à la Conciergerie, fit 200 lieues à pied pour le suivre. Elle accompagnait la charrette où il était traîné avec ses compagnons. La malheureuse allait dans chaque ville préparer des alimens, mendier une couverture, ou du moins un peu de paille, pour reposer son père dans les différens cachots qu'il habitait. Elle ne cessa point un moment de le suivre, de le consoler par sa présence, jusqu'à ce que la prison de la Conciergerie la séparât pour jamais de son pauvre père. Habituée à fléchir des geôliers, elle essaya l'empire de la pitié sur des bourreaux. Pendant trois mois elle veilla

sa malheureuse mère de ses yeux, était sans cesse sur ses pas, l'encourageait par son exemple et par ses discours ; pour la mère, elle était, ainsi que toutes les mères que j'ai vues dans ces horribles crises, muette et pétrifiée.... C'était Niobé changée en pierre. Elles avaient toutes une piété douce, et semblaient des anges qui prennent leur essor vers le ciel.

La ci-devant comtesse Malézy disait à son père : « Je me serrerai tant contre vous, mon bon père, vous qui êtes si honnête homme, que Dieu me laissera passer malgré mes péchés. » Elle avait une des plus séduisantes figures et des plus aimables qu'il fût possible de voir.

Toutes ces familles proscrites, heureuses de mourir ensemble, s'unissaient étroitement, confondaient leurs ames dans un épanchement mutuel, persuadées qu'elles allaient se retrouver, et que ce passage d'un monde où elles étaient persécutées, dans un autre monde plus heureux, était désirable pour elles ; que mourir, c'était fermer un instant

---

tous les matins à la porte d'anciens membres du comité de sûreté générale ; pendant trois mois elle vécut de promesses perfides, de refus injurieux, de menaces même. Son père parut devant les juges assassins. Au moment où l'exécrable Dumas ferma la bouche à ce malheureux qui allait prouver qu'on le prenait pour un autre, la fille voulut faire entendre le cri de la nature ; elle fut entraînée avec violence. Le père vit cet affreux spectacle ; il marcha à l'échafaud en pensant que sa fille allait rester seule dans le monde, livrée à son désespoir et aux horreurs de l'indigence. »

(*Note des édit.*)

les yeux pour les rouvrir à une lumière éternelle, et qu'elles allaient enfin trouver l'égalité dans un asile de paix où tous les titres disparaissent réellement, et où on ne les rappelle pas sans cesse pour multiplier les assassinats et les persécutions. Mais, pour arriver à ce port tant désiré, que le passage était orageux et terrible! Femmes infortunées, c'était peu d'avoir vu vos longues chevelures tomber sous le fer des bourreaux, vos tendres mains douloureusement serrées par des cordes, et les apprêts de la mort recommencer cent fois pour vous, dans chacune de vos compagnes; il vous fallait encore, avant de fermer les yeux, supporter le spectacle d'une populace égarée et furieuse, qui vous chargeait d'imprécations. Vous cherchiez en vain dans les regards quelques marques de pitié, elle se cachait dans le fond des cœurs; la fureur seule avait droit de se montrer. Nous entendions ces cris qui, arrêtés par cinq à six portes, s'assourdissaient, en plongeant dans la Conciergerie, et arrivés jusqu'à nous, ressemblaient à des gémissemens étouffés. Spectacle plus affreux! nous voyions les sommets des têtes des malheureux qu'on encombrait dans les charrettes.

Mettons fin à ces peintures déplorables. Vous qui, les larmes aux yeux, avez cherché dans mes pages les noms de ceux qui vous ont été chers, ne gardez point de ressentiment contre moi, si vous ne les y avez pas trouvés. Quel volume contiendrait ces listes effrayantes? Ai-je pu même retra-

cer en masse les malheurs dont j'ai été témoin? Ai-je parlé de ceux qui, entassés dans des lits pestilentiels, mouraient de chagrin, d'ennui et de misère, loin de leur famille et privés de tous soins? Ai-je dit qu'on faisait porter au tribunal des hommes mourans? Ai-je peint cet horrible combat entre des jurés cannibales et la fièvre putride, qui se disputaient un cadavre? Roucher (1), Chénier, Rabaut, Lavoisier, Diétrich, Barnave, Linguet, et tant d'autres noms chers aux sciences, aux beaux-arts et à l'éloquence, je ne vous ai point consacré de regrets particuliers, mais qui pourra vous effacer de mon souvenir? Femmes charmantes, mères éplorées, vierges innocentes et douces, vieillards respectables et courbés sous le poids des ans, élite de citoyens de toute espèce, jeunesse instruite et courageuse, assassinée pour n'avoir pas cru à Marat, où, pour un moment d'erreur, vous tous, je vous ai vu entraîner à la mort. Pourquoi faut-il que la nature m'ait jeté sur la terre dans cette époque désastreuse où le fléau de l'intolérance politique devait frapper la misérable espèce humaine et la rendre malade jusqu'à la moelle? Qu'avais-je

---

(1) Ces vers, qu'il fit avant de mourir, sont d'un véritable philosophe. Quel courage sans effort! quel calme, quelle simplicité!

Ne vous étonnez pas, objets charmans et doux,
Si quelqu'air de tristesse obscurcit mon visage :
Lorsqu'un crayon savant dessinait mon image,
On dressait l'échafaud, et je pensais à vous.

(*Note de l'auteur.*)

fait, et de quel crime originel ma naissance fut-elle marquée, pour être appelé à voir couler tant de sang qui jaillissait presque sur moi ? La flèche empoisonnée du désespoir a traversé mon ame, je la porte partout ; et si mes bourreaux dont la rage n'est pas rassasiée par quatorze mois de la plus dure captivité, ne signent pas mon honorable proscription, je succomberai bientôt sous tant de souvenirs affreux, et je mourrai honteux d'avoir été homme.

FRAGMENS
ET CORRESPONDANCE (1).

A JOSEPH SOUQUE

Paris, 5 ventôse an III de la république une et indivisible.

Vous trouvez donc, mon cher ami, que je ne suis point entré dans assez de détails sur ce qui me concerne, et vous voudriez que, dans ce petit ouvrage, que j'ai intitulé *mes Mémoires*, il fût un peu plus question de moi. Je sens tout ce que ce reproche a d'obligeant. Je suis pour vous d'un intérêt plus vif que ne l'est pour le public si insouciant le nom qu'il chérit le plus. Vous voudriez me suivre dans les moindres objets de ma vie enchaînée, j'allais presque dire domestique. En effet,

(1) La lettre écrite à M. Souque ajoute une foule de particularités curieuses aux Mémoires qu'on vient de lire; publiée dans toutes les éditions précédentes à la suite de ces Mémoires, elle en était inséparable, ainsi que les fragmens de correspondance et les maximes de la *religion d'Ibrascha*. On ne doit voir dans ce dernier morceau qu'une facétie dont la lettre à M. Souque indique l'origine et l'objet, et à laquelle Riouffe lui-même n'attachait pas plus d'importance qu'elle n'en mérite. Ce serait le juger beaucoup trop sévèrement que de penser qu'il eût voulu, dans cette singulière théogonie, attaquer un sacerdoce et des vérités toujours respectables. (*Note des édit.*)

dans ces horribles demeures ne m'étais-je pas composé une famille, des amis; et quatorze mois d'habitude ne m'avaient-ils pas fait donner quelquefois le nom si doux de foyer à l'antre où la tyrannie m'avait enseveli? Ne retrouvais-je pas quelquefois avec plaisir mon misérable grabat? La gaieté n'apparaissait-elle jamais à cette table, où tant de convives s'asseyaient pour la dernière fois au banquet de la vie? Ne fut-elle jamais pour moi une table hospitalière, où pressé entre des hommes d'un courage élevé, d'un cœur pur, le mien se sentait réchauffer et revivre? D'un autre côté, ce cœur n'a-t-il pas été tour à tour agité par tous les sentimens? N'a-t-il pas été ouvert aux douleurs d'autrui et déchiré de ses propres angoisses? Vous me connaissez sensible; vous avez la bonté de croire que je suis observateur, et vous espérez par un double résultat connaître mieux le cœur de l'homme en connaissant plus particulièrement le cœur de votre ami. Qu'il est tumultueux ce cœur qui vaut quelque chose enfin, puisqu'il sympathise avec le vôtre! Je vous l'ai toujours répété, je suis frappé d'une organisation funeste sur laquelle j'adresse chaque jour au ciel des plaintes amères, mais inutiles. Misérable victime jetée au milieu du monde social, il m'effraye et me navre. Je halete après la nature; mais je suis, par rapport à elle, comme ces enfans qui, n'ayant point été nourris par leur propre mère, n'ont pas l'habitude du visage et du doux giron maternel, et ont laissé

prendre le change à leurs affections filiales. Les révolutions des saisons, la variation des airs, les aspects lointains de la nature, le choc des élémens, tout retombe sur mon cœur. Le repos ne semble pas fait pour lui; il est ouvert à toutes les atteintes, comme le serait un corps dépouillé de l'épiderme protectrice qui recouvre ses fibres, ses nerfs et ses muscles; de cette foule de sensations qui m'assiégent résulte nécessairement une plénitude de vie qui doit produire la satiété. Si vivre c'est sentir, quelle vie patriarchale égalerait la mienne, à peine arrivé cependant sur le seuil de l'âge viril! Je vous donne là mon secret, mon cher ami; il ne m'est plus possible désormais de trancher du héros; et quelqu'honorables motifs que vous ajoutiez d'ailleurs à mon dédain de la vie, vous vous souviendrez toujours que la satiété y avait beaucoup de part, et que, rendu de fatigue, j'ai pu soupirer après le port tranquille où la sensibilité repose. Quoi qu'il en soit, vous voilà bien instruit de mon mépris pour l'existence, et ce mot vague, si trivialement employé à chaque heure, a pris pour vous un sens précis, parce que je vous en ai développé les causes.

J'étais donc au milieu des actes d'accusation et des bourreaux fort expéditifs, il est vrai, mais qui ne marchent point escortés par la douleur et la honte, tout aussi tranquille pour ma part, que dans aucune situation de ma vie. Quelquefois, il est vrai, je me troublais à l'idée que je serais interrogé en public, et exposé sur de hauts gradins

aux regards du peuple. Mais cette sensation n'était pas plus forte que celle qu'éprouve un orateur timide qui doit faire un discours en public, ou un jeune homme qui doit paraître pour la première fois dans un cercle nombreux. J'y eusse été timide, forte preuve que je n'y eusse pas été lâche. Si, pour moi-même, j'étais en pleine sécurité, je n'y gagnais rien du côté du bonheur : qu'on ne mette pas les remords du plus grand des scélérats auprès des souffrances, des palpitations suffocantes et continues dont mon cœur était convulsivement bouleversé.

Une femme qui avait possédé toute mon ame, et qui peut-être, si elle l'eût mieux connue, aurait voulu la conserver, m'avait écrit à Bordeaux : ses lettres n'étaient point signées; elles ne contenaient rien de relatif aux affaires politiques : mais qui pouvait me rassurer, moi qui chaque jour voyais immoler et proscrire jusqu'à de jeunes filles qui à peine savaient ce que c'était que la révolution ? Me voici donc cette pensée mortelle enfoncée dans le cœur, qu'on pourrait l'arrêter, que si une fois elle franchissait le seuil fatal de la Conciergerie, elle était perdue, et que j'en serais la cause. Son image qui s'effaçait déjà de mon cœur, s'y regrave tout-à-coup en traits plus forts; mais ce n'était plus l'amour cette fois-ci, c'était la terreur qui la burinait. Chaque jour, comme un serviteur fidèle, elle accourait à mon réveil, elle accourait à mon coucher, au milieu des nuits; mais c'était pour me torturer par la crainte de la voir compromise. Si une femme

était amenée la nuit, réveillé par le bruit des verroux je croyais que c'était elle. Dans le jour, mes transes mortelles accompagnaient chaque nouvelle de l'arrivée d'une victime.

Que de palpitations, que de craintes, que d'alarmes ! Je ne sais quelle Providence, qui a toujours mesuré mes adversités à mes forces, m'a épargné cet horrible malheur, le plus grand qui puisse arriver, celui de causer la perte de ses amis ! Je fusse tombé mort à sa première vue! Tel fut le ver rongeur qui pendant onze mois, jour et nuit, s'attachait à mon cœur. Prométhée sur le Caucase est ma véritable image. On dit de lui que c'était sans interruption; on doit le dire dans un récit fabuleux. Moi, qui écris la vérité sous les yeux de la nature, je dirai que c'était par intervalles, mais jamais par des intervalles d'un jour entier ou d'une nuit entière.

Dans ces tribulations qui m'étaient envoyées par elle, je m'écriais : L'infortunée ! je causerais sa mort ! hélas ! si une passion profonde exaltait son ame... J'en ai vu, des amans, heureux de mourir ensemble; mais faut-il qu'au moment où elle a cessé de m'aimer, elle commence à souffrir pour moi ? Quelqu'horribles qu'aient été mes souffrances, je te rends grâce, ô ciel ! tu m'as épargné la plus affreuse de toutes. L'idée seule que je serais la cause qu'on assignerait quelqu'un en témoignage, me remplissait d'épouvante ; c'était les appeler au milieu d'un coupe-gorge; il suffisait que leur figure

déplût à quelque juré, pour qu'on se fît un jeu de les faire monter au rang des accusés, et de là au rang des victimes. Mes craintes, justifiées par beaucoup d'événemens, peignent mieux que tous les discours la jurisprudence de ce tribunal. Ce sont ces motifs surtout qui m'avaient déterminé à me donner la mort aussitôt que j'aurais reçu mon acte d'accusation. Je l'eusse fait; les exemples généreux ne me manquaient pas; Roland, Clavière, Buzot, Barbaroux, Valazé, m'avaient ouvert la carrière, et avant eux tous, Cassius, Brutus et Caton. Sur la même cruche avec laquelle j'allais chercher de l'eau pour notre provision, j'aiguisais en philosophant le couteau qui devait me délivrer de mes tyrans; seulement toujours à la veille de m'enfoncer ce large couteau dans les entrailles, je disais comme le fils de Marie : *Détournez de moi ce calice s'il est possible*. Lisez Sénèque, Épictète et Marc-Aurèle, vous ne trouverez pas d'expression d'une résignation plus touchante et d'un courage plus vrai. Celui-là est accommodé à la nature humaine. Souvent le bruit se répandait que mon tour était arrivé; comme on bat la générale pour tenir les troupes en haleine et les éprouver, le hasard semblait renouveler de temps en temps pour moi ces fatales épreuves; les événemens me trouvaient toujours prêt, et mon ame était à son poste. Enfin cette ame avait de la force contre tout, mais succombait à l'idée d'un témoin obligé, à cause de moi, de comparaître au milieu de cette foule d'as-

sassins. Hélas! parmi ceux qui devaient naturellement être appelés, pendant que, tout occupé de leurs dangers et bravant les miens propres, j'avais pris la résolution d'assurer leur tranquillité par le sacrifice de ma vie, plusieurs conspiraient ma perte: mon généreux dévouement était payé par ce digne salaire.

Je vous dispensais tous des devoirs de l'amitié: ils étaient si dangereux à remplir alors! Je trouvais dans mon abandon même quelques charmes; je me disais : Tous les fils des affections humaines sont coupés autour de moi; mais je m'en console, ils auraient été peut-être autant de conducteurs par lesquels mes adversités seraient descendues jusqu'aux autres, et les auraient enveloppés..... Mais refuser de dire la vérité, me trahir, me dénoncer, vouloir forcer la personne dont j'ai parlé plus haut à joindre ses dénonciations aux leurs.... Ces traits sont d'une si hideuse bassesse, que je n'aurais qu'à prononcer leur nom, pour leur imprimer un opprobre ineffaçable.

Comme vous avez l'usage d'analyser en lisant, vous résumez ce que je viens de dire, et vous me voyez prêt à chaque instant d'être frappé de la hache, ayant des ennemis au-dehors et point d'amis; vous étiez enchaîné vous-même alors par suite de votre dévouement généreux, et, aux amis près, dans une situation équivalente. Les visites assidues, les petits soins multipliés adoucissaient le sort des autres prisonniers. Quand les visites furent

supprimées, les lettres pleines de sentimens affectueux les remplacèrent; enfin, quand le raffinement de la cruauté eut imposé la privation de tc · ces allégemens à mes camarades d'infortune, l'industrieuse et active amitié trompait les surveillans, les barreaux et les verroux, pour faire circuler la consolation jusqu'à leur cœur : la vue de ces objets me portait quelquefois à des retours douloureux sur mon isolement.

Et moi aussi je méritais qu'on m'aimât, me disais-je ! Mes larmes se gonflaient dans leur source, mais ne jaillissaient point; et les raisons que j'ai dites plus haut accouraient me calmer. Imaginez que tous ces mouvemens, ces troubles, ces douleurs, s'agitaient confusément dans mon sein, mais sans éclater au-dehors, comme ces volcans qui crevassent et déchirent les entrailles de la terre, et dont la surface est recouverte d'une pelouse riante. J'étais le consolateur universel, même beaucoup de gens me croyaient de la gaieté ; en effet, je ne confiais guère ma tristesse qu'à un long corridor éclairé par une lampe sépulcrale, triste asile de la mort, et où les prisonniers se promenant lentement, semblaient s'accoutumer à la nuit et au silence des tombeaux.

Là, que j'ai recueilli de tristes regrets ! combien d'adieux ai-je été chargé de faire passer à des veuves désolées, à de malheureux orphelins ! Jeune et infortuné Monclar, c'est là que tu me parlais sans cesse de Sophie ! Depuis quatre ans d'une union sans exemple, et formée par un amour passionné et

constant, la couche nuptiale ne l'avait pas vû s'absenter une seule fois; la mère, l'enfant et le jeune époux y trouvaient ensemble chaque nuit le repos et le bonheur. Des scélérats l'ont arraché de leur sein. Ils ont opéré ce déchirement affreux et leur ont ôté leur appui, leur consolation, leur bien suprême; et il était innocent, et il ne leur offrait pas même un prétexte pour l'assassiner!

Fille de Vernet (1), c'est là que je pleurais ta perte, toi dont le cœur se plaisait tant à s'épancher dans le mien! Ton acte d'accusation te remplit de joie; la sécurité animée et la gaieté reparurent sur ton visage. Ces faits sont tellement faux, qu'ils ne peuvent me condamner, disais-tu. Le bonheür de l'innocence rayonna dans tes yeux; l'espérance, qui a des ailes, te reporta en un instant dans les bras de ton frère, de ta fille, de ton ami. Je les verrai.... Non, tu ne les reverras plus! ils t'ont assassinée... Estimable Laviolette, la plus tendre et la plus chérie des mères, toi qui, à Courtray, pansais de tes propres mains les blessures des Français, et qu'un amour ardent de la révolution avait entraînée au milieu d'eux, tu y as trouvé la mort.... sur l'échafaud! des jurés ivres te condamnèrent en sortant de leur taverne. L'inexprimable bonté qui

(1) Elle était digne d'un père aussi célèbre, dont elle parlait sans cesse avec le respect filial et l'admiration d'une ame fortement éprise des beaux-arts. Elle a cru, jusqu'à son dernier moment, que c'était le féroce *** qui la conduisait à l'échafaud. *** faire périr la fille de Vernet!..... (*Note de l'auteur.*)

se peignait sur ta figure ne les a point désarmés; mais la sérénité de ton courage n'en fut point troublée. C'est au bout de ce long corridor que tu me fis appeler, et à travers une fenêtre, tu me dis : Regardez-moi, je suis tranquille; assurez vos camarades que je meurs digne d'eux. Telles furent tes dernières paroles. Oui, véritable amante de la liberté, tu fus aussi courageuse qu'ils furent barbares, aussi calme et aussi bonne que ton époux qui t'assassinait était furieux et imprudent. Qu'il la regarde cette tête de mort que tu fis mettre sur le portrait que tu lui envoyas avant de mourir...., et se dise à chaque instant du jour : Cette tête.... maintenant c'est celle de ma femme... et c'est moi qui l'ai tuée....

Pour arracher votre ame à la profonde tristesse dans laquelle tout ce que je viens de vous dire a dû la plonger, et remplir l'objet de ma lettre, qui est de vous montrer l'intérieur de notre prison, je n'ai qu'à vous ouvrir les portes du n° 13; c'est là que j'habitais. Le courage était comme inhérent à cette chambre. Pour nous Robespierre fut toujours un tyran, le 31 mai une contre-révolution, la montagne un ramas de brigands ou de fous furieux, les jurés du tribunal révolutionnaire des cannibales, et nous le proclamions hautement. C'est là que, pendant quatorze mois entiers, j'ai vécu avec S... le brave commandant du Finistère, celui qui, au 10 mars, sauva la Convention nationale, et qui, sans se démentir un seul instant au milieu de tant

de souffrances, nous donna le modèle le plus accompli d'égalité d'ame, de bienfaisance, d'aménité et d'une invincible politesse. C'est encore une des grâces que j'ai à rendre au ciel. Il vit, et je n'ai point à déplorer sa perte qui eût empoisonné le reste de mes jours. Tous mes amis du dehors m'avaient abandonné, il m'en tint lieu; je l'admirais et je l'aimais.

Notre refrain continuel était : Liberté, égalité, humanité; nous avions même consacré ce serment dans une certaine cérémonie religieuse qui dut son origine à des circonstances assez plaisantes. Nous avions dans cette même chambre un bon bénédictin, véritablement illuminé, toujours les mains jointes sur la poitrine, comme on peint saint Benoît, et tourmenté surtout de la fureur de faire des prosélytes. L'aimable Ducorneau, jeune Bordelais, plein d'esprit, de talens et de gaieté, qu'ils ont assassiné depuis pour fédéralisme, était le diable de ce nouveau saint Antoine. Tantôt il lui volait son bréviaire, et saint Antoine de courir après le diable, le manche à balai à la main; tantôt il lui éteignait sa bougie; enfin lui faisant autant de tours que Satan faisait éprouver de tentations à saint Antoine, quelquefois il mêlait aux psaumes chantés par le bonhomme le refrain d'une chanson égrillarde. Mais le saint homme ne perdait pas courage : toujours aux aguets et toujours priant, il avait les yeux sur son bréviaire et sur Ducorneau, qui, borgne, petit et bazané, la figure pétrie de

malice, remplissait parfaitement l'idée qu'on se fait d'un diablotin, tandis que l'autre, en arrêt, avait l'air d'un béat aux prises avec lui. Le moine offrait ses souffrances à Dieu, et se montrait d'autant plus endurant, qu'il espérait bien qu'à la fin il en convertirait au moins un ou deux. Pour répondre à ses éternels sermons, et las d'argumenter, nous imaginâmes d'élever autel contre autel. Nous eûmes bientôt un culte, des hymnes et des chantres. Alors le saint-père désespéra vraiment de notre salut. Il lorgnait quelques-uns d'entre nous, comme de meilleure pâte et plus faciles à convertir; il n'espéra plus rien quand il les vit tous rangés sous les drapeaux d'*Ibrascha* (1), c'était le nom de notre dieu. Ce qui acheva de lui navrer le cœur, ce fut l'aventure suivante : L'Espagnol, à cette époque, était à l'agonie ; le moine rôdait autour de lui comme autour d'une proie chérie. Ramener un Espagnol au giron de l'Église, quelle béatitude! Mais l'Espagnol mourant ranime ses forces et crie : Vive Ibrascha ! Le moine était hors de lui-même.

Il feignait de dormir au moment où nous commencions notre office ; mais il ne pouvait se contenir long-temps. Aussitôt que notre grand-chantre avait entonné, le moine furieux se levait en sursaut, chantait *De profundis* à tue-tête ; sa voix

---

(1) Voyez à la fin de la lettre la religion d'Ibrascha.
(*Note de l'auteur.*)

faible et cassée ne pouvait couvrir la voix forte et sonore de deux jeunes anachorètes que nous avions, Bailleul et Mathieu. Alors il nous accablait d'injures, traitait notre dieu d'imposteur, et soutenait qu'il le prouverait de reste. Il s'élançait, comme Polyeucte, pour briser notre autel; et ne trouvant pas encore qu'il fût assez bruyant, armé d'un saint zèle et d'une buche, il frappait contre la porte avec un bruit épouvantable. C'est ainsi que cet impie troublait nos cérémonies augustes; quel sacrilége! Aussi nous lui prodiguions les épithètes de philosophe, d'esprit fort et d'incrédule. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce bon homme se plaisait dans ces tribulations, et ne voulut jamais changer de chambre; malgré nos mauvaises plaisanteries, nous l'aimions et nous le respections : il le savait bien. Nous le pleurâmes sincèrement, quand nous sûmes son assassinat par le tribunal. Il fut enveloppé dans la conjuration du Luxembourg.

Vous le voyez, nos cachots ont souvent retenti des longs éclats d'une joie insensée. Si quelque chose prouve l'imperfection de notre nature et toute sa misère, c'est cette bigarrure de sentimens divers dont elle est affectée presque en même temps. Sa douleur lui échappe comme son plaisir. Aux yeux d'un être impassible, l'existence humaine ressemblerait à un songe délirant. Que serait-ce si je vous parlais de nos repas, plus philosophiques, il est vrai, que ceux de Platon, mais quelquefois aussi plus bruyans que ceux des amans de Pénélope ?

C'est là que notre rire avait l'air d'un vertige, et qu'on eût pu nous dire, comme aux prétendans dans l'Odyssée : « Ah ! malheureux, quel délire ! » vous riez, et vos têtes, vos visages, vos corps » sont enveloppés des ombres du trépas ! Les mor- » ceaux que vous mangez sont souillés de sang, » vos yeux sont inondés de larmes. Entendez-vous » ces gémissemens ? Le sang bat les pieds de ces » murs, de ces colonnes ; le vestibule et la cour » se remplissent de fantômes qui se précipitent aux » enfers dans le sein de la nuit. »

Une table grossière rassemblait dix-huit ou vingt prisonniers ; souvent la moitié s'y asseyait pour la dernière fois. Ce repas était pour eux le dernier repas. Quelle était la surprise des nouveaux venus, lorsqu'ils nous voyaient boire la gaieté dans la coupe de la mort, et mêler les chants de la liberté aux cris des bourreaux qui nous appelaient ? C'est à cette table que Ducorneau, la veille de son supplice, improvisait cette belle chanson qui était comme le chant du cygne, et où il nous disait, en parlant de lui et d'un autre qui allait partager son sort ;

Au dernier moment Socrate
Sacrific à la santé ;
Notre bouche démocrate
Ne boit qu'à la liberté.

Ou bien :

Nos reconnaissantes ombres,
Planant au milieu de vous,
Rempliront ces voûtes sombres
De frémissemens bien doux.

Nous répétions en chœur. Quel chœur ! quelle situation ! mais combien elle devint plus déchirante, lorsqu'après leur mort, nous chantions chaque jour, et avec un culte religieux, ces paroles pénétrantes dont l'auteur avait disparu d'au milieu de nous. La voix plus triste et plus sombre, les yeux fixés sur les profondeurs ténébreuses du cachot, cherchant leurs traces, nous parodions ce couplet funèbre, et nous disions en pleurant :

Leurs reconnaissantes ombres,
Planant au milieu de nous,
Remplissent ces voûtes sombres
De frémissemens bien doux.

Oui, trop infortunés amis, vos ombres erraient véritablement parmi nous; ou nous errions au milieu d'elles. Car, dans cet asile où la mort frappait sans cesse, qui pouvait assigner les limites incertaines qui séparaient l'existence du trépas ?

C'est là encore que, dans une ivresse indéfinissable, un autre convive inspiré s'écriait :

Amis, combien il a d'attraits
L'instant où s'unissent nos ames !
Le cœur juste est toujours en paix.
O doux plaisir que n'eut jamais
L'ambitieux avec ses trames !
Venez bourreaux, nous sommes prêts.

Ce sont des hommes qui ont la certitude que le bourreau les tuera demain, qui s'égaient ainsi. Bientôt cette scène bruyante s'apaise ; c'est le Phédon, c'est l'apologie de Socrate qu'ils lisent. Voyez

quel transport excite parmi eux cette lecture ravissante, et quel empire a sur tous les esprits le dogme sublime de l'immortalité de l'ame (1)! Froids athées, si vous aviez vu l'homme dans ces terribles épreuves, vous rougiriez de la sécheresse de vos systèmes; c'est moi-même qui étais l'interprète et le lecteur, et j'atteste le ciel que, dans tout ce récit qui paraît arrangé dramatiquement, si je suis comptable envers la vérité, c'est que je reste au-dessous d'elle.

Est-ce la tyrannie qui arrache du cœur de l'homme le sentiment le plus profondément gravé, l'amour de la vie; ou bien n'est-ce pas qu'il n'y a rien d'absolu dans la nature, qu'elle est un éternel alliage, qu'elle poind dans le bonheur, et réjouit au sein de la plus grande adversité? Si quelquefois elle conseille à l'homme d'agrandir ses facultés, elle montre d'autres fois à son orgueil égaré l'instinct des animaux comme une boussole; elle l'invite à redescendre jusqu'à eux, et à dépouiller son esprit superbe de prévoyance et de souvenir. En

---

(1) J'ai observé que les idées religieuses se sont fort épurées dans toutes les têtes, et que le déisme y a remplacé les superstitions dont notre enfance a été nourrie. Elles se retraçaient à très-peu de personnes, dans ces terribles momens, preuve que l'espèce humaine commence à en être bien guérie en France. Mais qu'on ne s'y trompe pas, l'homme a besoin d'étayer sa faiblesse de l'espoir consolateur qu'il existe un Dieu. Plutôt que de s'en priver, il retombera vers les croyances absurdes.

(*Note de l'auteur.*)

un mot, rejetons-nous dans ses bras, et ne désespérons jamais d'elle. Il n'est point de circonstances où elle n'offre des consolations, point de déserts qu'elle n'embellisse, point de cachots qu'elle n'éclaire; dans les nôtres, cette glu qui enveloppe le cœur des malheureux et les rend si prompts à s'attacher l'un à l'autre, nous faisait goûter les charmes d'une amitié touchante.

Quand j'ai été rendu à la société, rien ne m'a plus surpris que la sécheresse et la froideur que j'y ai remarquées. Dans le monde, me suis-je dit, on ignore la langue du malheur; on ne sait pas verser le baume de l'attendrissement sur nos profondes afflictions. Tous ces hommes qui courent en sens contraire, emportés sans passions, n'ont pas même une idée de ce que j'ai enduré, de ce que j'ai vu. Dans les mœurs antiques, lorsque le toit hospitalier reçoit un voyageur, son hôte s'informe avec soin des aventures de son voyage, l'écoute avec intérêt et lui offre le doux repos; et moi, qui ai voyagé plus avant qu'aucun mortel peut-être, vers les extrémités de la vie, lorsque je reparais, des hommes qui m'ont connu dès mon enfance me demandent à peine d'où je viens.

Pour nous, avec quel empressement nous partagions le sort d'un nouveau captif! comme nous allions au-devant de lui; comme notre ame exercée dans le malheur venait à l'aide de son ame inexpérimentée et désespérée par cet aspect effroyable des cachots! Le désespoir est le sentiment de tous les êtres

au moment où, pour la première fois, ils sont privés de leur liberté. Les animaux refusent de manger, et plusieurs d'entre eux meurent; l'homme que les grandes crises rejettent dans la nature, est affecté de la même manière, et mourrait, sans ses idées acquises et sans les consolations.

Sans cesse les uns avec les autres, si nous nous séparions de l'espace d'une chambre à une autre, nous nous retrouvions le soir sous nos triples verroux, et ceux que la mort atteignait, nous nous disions : Nous ne les avons pas quittés; demain ou quelques jours plus tard, nous serons avec eux pour jamais.

Les crimes ordinaires ne donnent des remords qu'à ceux qui les commettent; la tyrannie en donne au lâche qui la souffre comme au scélérat qui l'exerce. Nous étions débarrassés de ce sentiment, et nous n'avions pas, chaque jour en nous levant, à nous reprocher l'existence de Robespierre. On arrivait du dehors glacé par la terreur; au milieu de nous on redevenait homme.

Rien n'égalait la véracité avec laquelle nous nous exprimions. Lorsque tout tremblait au dehors, le courage s'était réfugié sous les voûtes de nos cachots. Ce bonheur de n'avoir pas désappris la langue de la liberté, l'orgueil de souffrir pour sa cause, l'innocence de nos cœurs, tous ces sentimens engourdissaient quelquefois nos cuisantes douleurs. Persuadés que pour quitter ses vêtemens mortels, on n'a pas besoin d'être aidé par les valets du

bourreau et de la souillure qu'impriment leurs mains sanglantes, plusieurs d'entre nous avaient pris la même résolution que moi; mais tous étaient résignés.

Vous expliquer comment j'ai pu vivre, c'est m'excuser d'avoir vécu. Mes oreilles ont entendu les cris des victimes, mes yeux ont vu ces sanglantes iniquités; j'ai été quatorze mois sous l'échafaud, et je ne suis pas mort de douleur! Je commence à douter de moi-même. Sans doute, cœur d'homme ne pourrait soutenir le spectacle de tant de barbarie; et ceux même qui commandaient tant de meurtres n'auraient pu les voir; mais je n'étais pas le témoin de leurs cruautés; j'en étais la victime : j'ai vécu parce qu'à chaque instant je croyais que j'allais cesser de vivre, et je ne suis pas mort des maux d'autrui, parce qu'ils n'étaient pas plus grands que les miens.

D'ailleurs, cette misérable vie, ne l'ai-je pas prodiguée de cent manières différentes? N'ai-je pas proposé deux fois de nous élancer au milieu des condamnés, de les sauver ou de périr avec eux? Un jour parmi les victimes entassées pour le supplice, se trouvait un vieillard de Saar-libre, âgé de quatre-vingt-dix ans. Il était d'une telle surdité, et possédait d'ailleurs si peu de français, qu'il ne savait pas même de quoi il était question. Il s'endormit à l'audience, et on ne le réveilla que pour lui prononcer son jugement qu'il ne comprit pas plus que tout le reste. On lui persuada qu'on le

8

transférait dans une autre prison, lorsque sur la charrette on le transférait à la mort; et il le crut. J'avais vu ce vieillard qui avait plutôt l'air d'attendre avec l'autorité patriarchale les hommages de deux ou trois générations, que d'être prêt à comparaître devant des juges, disons mieux, devant des bourreaux.(A chaque instant on est fatigué de l'impropriété des termes, et de donner le nom de tribunal à une caverne, de juges à des assassins, et de procès à des proscriptions. C'est au lecteur d'y suppléer ici comme dans mon Mémoire.) Quand je le sus condamné, je me portai à des extrémités qui auraient dû infailliblement me perdre; il ne m'a manqué qu'un dénonciateur.

Enfin voici les stances que j'avais composées longtemps avant le 9 thermidor, et que nous récitions tous les jours. Lisez-les, jugez par elles de mon courage et de celui de mes amis du n° 13; voyez si dans le monde chacun de ces vers, prononcé à cette époque, n'eût pas fait frissonner de tout son corps le plus intrépide des citoyens; voyez enfin que si j'ai vécu, on ne peut pas au moins m'accuser d'avoir cherché à vivre. Je finirai, par ces stances, cette lettre entreprise pour vous plaire, pour plaire à quelques-uns de mes camarades d'infortune, dont elle attendrira les souvenirs. Si c'est un tort de l'avoir écrite, ce tort appartient uniquement à l'amitié.

Salut et fraternité.

HONORÉ RIOUFFE.

STANCES.

Entends ma voix, finis mes maux;
Reçois, bienfaisante nature,
Au sein de l'éternel repos
Ton innocente créature.
Pour ne plus voir tant de forfaits,
Mes yeux, fermez-vous à jamais.

Dans l'épaisseur des noirs cachots,
Où m'a plongé la tyrannie,
Dois-je attendre que des bourreaux
Viennent finir ma triste vie?
Pour ne plus voir, etc.

Marat est le dieu des Français;
Chaque jour la vertu succombe:
Ivre de sang et de succès,
Son meurtrier flétrit sa tombe.
Pour ne plus voir, etc.

Vingt Brutus par des factieux
Punis d'adorer leur patrie,
Des flots de leur sang généreux
Inondent un peuple en furie.
Pour ne plus voir, etc.

J'ai vu, sous le même couteau,
Rouler leur tête triomphante,
Et s'abîmer dans leur tombeau,
La Liberté toute sanglante.
Pour ne plus voir, etc.

Affreux triomphe des pervers,
Attentat dont l'horreur m'accable!
J'en porterai jusqu'aux enfers
Le souvenir inconsolable.
Pour ne plus voir, etc.

Liberté, trésor des grands cœurs,
Serais-tu le crime du sage,
Lorsque chez un peuple sans mœurs,
Il fait entendre ton langage?
Pour ne plus voir, etc.

Des monstres sortis des forêts,
Bien dignes d'être d'un Tibère
Ou les bourreaux ou les valets,
Assassinent sous Robespierre.
Pour ne plus voir, etc.

Tout un grand peuple ensanglanté,
Chargé de misère et d'outrage,
Au saint nom de la Liberté,
Est replongé dans l'esclavage.
Pour ne plus voir, etc.

La moitié des Français aux fers,
Dans l'opprobre et dans les alarmes,
Sur leurs tombeaux sans cesse ouverts,
Dans des cachots versent des larmes.
Pour ne plus voir, etc.

Voyez d'infâmes délateurs,
Qu'aucun remords jamais ne touche,
Boire le sang, tuer les mœurs,
La philosophie à la bouche.
Pour ne plus voir, etc.

Je suis comme un agneau tremblant,
Ravi soudain à la prairie,
Et que sur un pavé sanglant,
On entraîne à la boucherie.
Pour ne plus voir, etc.

Chaque jour offre à mes regards
La beauté dont la mort s'apprête,
Livrant ses longs cheveux épars,
Aux mains qui vont frapper sa tête.
Pour ne plus voir, etc.

Le fils qu'un même sort attend,
Est couvert du sang de son père,
La fille à l'échafaud sanglant
Précède sa mourante mère.
Pour ne plus voir, etc.

Ainsi qu'un sauvage abruti
Brise l'œuvre de Praxitelle,
Sans pudeur on détruit Bailly
Couvert d'une gloire immortelle.
Pour ne plus voir, etc.

Souvent des présages affreux
Pénétrant ces voûtes funèbres,
Glacent le cœur des malheureux
Qui s'agitent dans les ténèbres.
Pour ne plus voir, etc.

Tristes ombres de nos amis,
Notre voix en vain vous implore,
Et vous fuyez ces murs rougis
De votre sang qui fume encore.
Pour ne plus voir, etc.

Le sinistre oiseau de la nuit
Ne va porter son triste augure
Qu'aux toits où le mourant languit,
Redemandé par la nature.
Pour ne plus voir, etc.

Des chiens par de longs hurlemens,
Des cachots rompant le silence,
Nous annoncent que nos tyrans
Demain frapperont l'innocence.
Pour ne plus voir, etc.

L'airain gémissant dans les airs
Vient de marquer nos tristes heures;
Soulevant le poids de mes fers,
Je veille seul en ces demeures.
Pour ne plus voir, etc.

Je vais, je compte en pâlissant
Toutes ces couches funéraires;
Je suis comme un fantôme errant
Dans la poudre des cimetières.
Pour ne plus voir, etc.

Toi, tu mourras dans ton printemps;
Ta mort fera périr ton père :
Ainsi le souffle des tyrans
Dépeuple et met en deuil la terre.
Pour ne plus voir, etc.

Quels cris arrivent jusqu'à moi?
Une voix éclate et s'arrête :
Un songe suivi de l'effroi,
Vient de planer sur quelque tête.
Pour ne plus voir, etc.

Hélas! c'est un infortuné
Dont l'épouse a cessé de vivre :
Comme elle, au glaive destiné,
Console-toi, tu vas la suivre.
Pour ne plus voir, etc.

Entends ma voix, finis mes maux,
Reçois, bienfaisante nature,
Au sein de l'éternel repos,
Ton innocente créature.
Pour ne plus voir tant de forfaits,
Mes yeux, fermez-vous à jamais.

RELIGION D'IBRASCHA.

Je mets ici cette religion, qui, après tout, en vaut bien une autre, et ne paraîtra un jeu tout-à-fait puéril qu'aux esprits tout-à-fait superficiels. Ceux qui voudront l'adopter en sont les maîtres.

GLOIRE A IBRASCHA,

DIEU DES SEPT LUMIÈRES.

L'homme ne peut comprendre les sept lumières; à peine en possède-t-il une.

Malheur à qui ne croit point à Ibrascha! mais surtout compassion!

Ibrascha n'est point incarné; il n'est point fils de vierge.

Ibrascha dit : Depuis que j'existe, l'ordre de la nature n'a jamais été interrompu par des miracles, et ne le sera jamais.

Ibrascha est une intelligence. Vingt mille ans se sont écoulés depuis que cette intelligence est émanée de Dieu. Elle se détacha de son sein, comme une étoile qui sillonne le ciel. Les hommes virent une longue traînée de feu dans les airs; mais ils ignorèrent.

Elle erra trois mille ans sur le monde d'eau; mais elle ne s'y fixa point.

Elle erra sur le monde de feu; mais elle ne s'y fixa point.

Elle erra sur les animaux quadrupèdes, sur les poissons, sur les oiseaux, sur les végétaux, sur les minéraux; mais elle ne s'y fixa point.

Elle s'arrêta quelque temps sur l'Éléphant ; mais elle ne s'y fixa point.

Elle avait déjà perdu de tout son éclat, quand Dieu dit : « Que cette parcelle de mon intelligence se fixe. » Elle se fixa dans la tête d'un homme de bien, et la philosophie naquit.

Ce sage s'appelait Pyplasofu ; il vivait avec industrie, était craint des méchans, et protégeait les faibles.

Quand il savait quelque vérité, quand il connaissait quelque abus, il ne dormait pas, qu'il n'eût révélé l'un et dévoilé l'autre.

Tous les soirs il récapitulait ce qu'il avait fait dans la journée, et purgeait son ame.

Son ame et son corps étaient sans souillure : il méditait, et il était actif.

Un faux sage, nommé Majehusmet, en devint jaloux. Il se dit : « Mentons-nous à nous-mêmes et aux autres ; » et la religion naquit, ennemie de Dieu et des hommes.

Les fils de Majehusmet ont persécuté ceux de Pyplasofu.

Gloire à la vérité. Entendez la vérité, rien que la vérité. Ibrascha a vaincu, la lumière est sortie de dessous les nuages.

MAXIMES D'IBRASCHA.

Ibrascha dit :

ART. I^{er}.

Tous les malheurs du monde viennent de ce que le sage a ignoré sa force, et de ce que l'ignorant n'a pas connu son ignorance. *Dit Ibrascha.*

II.

Le sage s'est retiré du monde, et il a été comme l'écho qui n'a que de la voix et point de corps. *Dit Ibrascha.*

III.

Si tu as une idée utile, communique-la par la parole; es-tu retenu au lit paralytique, ou es-tu muet, que tu te contentes d'écrire? La vérité dans un livre est comme le sperme de l'homme qui tombe sur la terre : il se refroidit et meurt. *Vive Ibrascha!*

IV.

Agis, mais que tes actions soient bonnes. *Dit Ibrascha.*

V.

Que celui qui fera métier d'étude, et ne produira aucun enseignement par la parole, soit regardé comme fou. *Vive Ibrascha!*

VI.

Sois ferme dans la vérité. Avec du caractère on remue des montagnes. *Vive Ibrascha!*

VII.

Que le sage soit aussi opiniâtre que l'ignorant, et le monde sera heureux. *Dit Ibrascha.*

VIII.

Ibrascha n'a point composé de livres; mais ce qu'il y a de vrai dans tous les livres vient d'Ibrascha. *Vive Ibrascha!*

IX.

La vérité n'est pas vérité, parce qu'elle est ancienne, mais parce qu'elle est vérité. *Dit Ibrascha.*

X.

Tout homme qui la trouve est inspiré par Ibrascha, de quelque secte qu'il soit. *Vive Ibrascha!*

XI.

Le livre d'Ibrascha ne contient que des vérités reconnues.

XII.

Tous les cinquante ans les sages du monde s'assembleront dans une île déserte, et effaceront du livre d'Ibrascha tout ce que de nouvelles découvertes auront démontré être faux; car le vrai seul est du livre d'Ibrascha. *Vive Ibrascha!*

XIII.

Une découverte ne peut être gravée dans le livre d'Ibrascha que quinze ans après qu'elle aura été faite. *Dit Ibrascha.*

XIV.

Le livre d'Ibrascha contient des vérités sur la figure de la terre, sur les météores et sur la morale. *Vive Ibrascha!*

XV.

Cherche à connaître. Là où est la science des choses, l'imagination et la crédulité se taisent. *Vive Ibrascha!*

XVI.

Le temps est le grand éditeur du livre d'Ibrascha. *Vive Ibrascha!*

XVII.

Les résultats et les causes, voilà ce que contient le livre d'Ibrascha. Les démonstrations sont laissées dans les écrits des lettrés. Les lettrés sont les scribes d'Ibrascha : c'est la lanterne où est la lumière. La lanterne obscurcit la lumière, mais la conserve. *Vive Ibrascha!*

XVIII.

L'homme ne sait rien, ne peut rien plus que l'homme. S'il dit autrement, anathême. Il est prêtre. *Vive Ibrascha!*

XIX.

Le livre d'Ibrascha sera lu toutes les décades. *Vive Ibrascha!*

XX.

Si un homme ou des hommes veulent s'approprier la lecture du livre d'Ibrascha, y mêler quelque révélation, qu'on crie au prêtre et qu'on le

chasse. Que ce nom de prêtre soit anathême (1). *Dit Ibrascha.*

XXI.

Aussitôt que tu auras loué Dieu, maudis les prêtres ennemis de Dieu; le prêtre est celui qui se prétend revêtu d'un certain caractère et ministre du ciel. *Vive Ibrascha !*

XXII.

Le prêtre est la plante parasite qui pousse autour de l'arbre religieux et l'étouffe. *Vive Ibrascha!*

XXIII.

Tous les sages sont fils d'Ibrascha. Socrate est son fils chéri. *Vive Socrate, vive Ibrascha !*

XXIV.

Tous les ans on représentera dramatiquement la mort de Socrate, homme juste, tué par les prêtres. *Vive Ibrascha!*

XXV.

Ibrascha n'a écrit que ces trois mots, que les sages ne pourront jamais effacer dans leurs assemblées cinquantenaires : Liberté, Egalité, Humanité; et cette autre maxime également ineffaçable : Femme, que ton sein nourrisse ton enfant que tes entrailles ont porté.

GLOIRE A IBRASCHA !

(1) L'intolérance philosophique se montrerait ici par trop à découvert, et l'on gémirait de trouver les persécutés disposés à devenir persécuteurs, si l'on ne devait voir réellement dans ce passage rien qu'un trait ajouté à dessein pour renforcer la mauvaise humeur du bon et malheureux chanoine dont il est question plus haut dans la lettre à M. Souque. (*Note des édit.*)

DERNIÈRE LETTRE
DE FRÉDÉRIC DIETRICH
A SES ENFANS.

Mon cher fils, tu recevras par la première diligence, quelques morceaux de musique gravée et tout ce que j'ai copié, arrangé et composé de musique, le tout écrit de ma main durant ma captivité. — Il y a du fort mauvais, du fort mal arrangé; il y a aussi des choses charmantes : c'est malheureusement tout ce que je puis te laisser.—Rassemblez, mes chers enfans, toutes vos forces; votre père n'existera plus lorsque vous recevrez ce peu de mots.—Conservez-vous pour votre mère et votre petit frère.—Mon cœur se brise en songeant aux malheurs que nous avons attirés sur l'ami et sa famille. J'espère que mon père aura soin de lui et de vous, je l'en prie encore aujourd'hui. Continuez à aimer votre patrie; ne cherchez de votre vie à tirer aucune vengeance de ceux qui m'ont si injustement persécuté. Si je pouvais leur faire du bien au moment où ils m'envoient à la mort, ce serait un bonheur pour moi. Consolez-vous de ma perte, en songeant que depuis treize mois votre malheureux père souffrait un supplice mille fois plus dou-

loureux que la mort. Tâchez d'obtenir votre réunion à votre tendre et vertueuse mère; j'espère que mes ennemis satisfaits de ma mort ne s'y opposeront plus. L'avenir me justifiera dans l'opinion des hommes justes et des vrais républicains. J'attends ma fin avec un calme qui doit vous servir de consolation; l'innocent peut seul l'envisager ainsi. Je vous embrasse, mes chers amis, mes chers enfans; conservez vos principes et votre vertu, et vous saurez supporter tous les événemens avec courage. Je serre l'ami contre mon cœur. Je vous dis adieu pour la dernière fois.—Adieu.

NOTES

SUR

LE JUGEMENT DU CITOYEN CUSTINE FILS.

Le citoyen accusé parut devant le tribunal avec l'air calme et serein qu'il avait partout ailleurs. Sa présence d'esprit annonçait une belle défense : il la fit en effet.

Après la lecture de l'acte d'accusation, un seul témoin comparut : ce fut Vincent qui sortait de sa prison pour déposer contre l'accusé.

Sa déposition portait en substance, « que l'ac-
» cusé fuyait les patriotes, c'est-à-dire les jaco-
» bins; qu'il s'était lié avec les contre-révolution-
» naires, c'est-à-dire les girondins; et qu'il avait
» été complice des projets liberticides du général,
» son père. »

Le président (c'était Dumas) ayant demandé au témoin quelles preuves il pouvait alléguer à l'appui de sa déposition, il répondit « qu'il l'avait ouï dire, et qu'au surplus tout le monde l'assurait. » Vincent se retira sans pouvoir en dire davantage. Ensuite l'interrogatoire commença.

Le président interrogea l'accusé sur une lettre qu'il avait écrite à son père, au mois de juin précédent, qu'il avait confiée à un courrier du géné-

ral, et qu'on avait interceptée, dans laquelle il lui témoignait « la part qu'il prenait à ses peines.... à sa situation pénible.... » et où il finissait par l'instruire « de quelle manière le nouveau comité de salut public venait d'être composé. »

Cette lettre avait déjà été dénoncée aux jacobins; et l'accusé libre alors avait donné l'explication de cette lettre dans une affiche qu'il avait adressée à ses concitoyens.

Le président ayant demandé à l'accusé quelles étaient « les peines de son père auxquelles il participait si douloureusement? » celui-ci répondit qu'il s'agissait alors « de la prise de Condé, qui avait eu lieu presqu'au moment où ce général était venu prendre le commandement de l'armée du Nord, et où il n'avait pu avoir aucune espèce de communication; » et que sa douleur était d'autant plus vive, que Valenciennes étant menacée du même sort; les ennemis de son père ne manqueraient pas de lui en faire un crime, quoique depuis son arrivée à l'armée, il lui eût été impossible de communiquer en rien avec les deux places.

Interrogé pourquoi il instruisait son père du renouvellement du comité de salut public? il répondit que « rien n'était plus intéressant pour un général d'armée, que de savoir à quels hommes il avait affaire, et quel parti il pouvait tirer de leurs lumières. »

Interrogé s'il avait eu des liaisons avec les dépu-

tés frappés par le glaive de la loi, il répondit « qu'il ne les avait jamais vus qu'aux différens comités dont ils étaient membres, et où il était obligé d'aller pour les affaires de son père ; qu'au demeurant, il estimait leurs talens, et qu'il ignorait leurs intentions. »

L'assemblée était déjà bien disposée en sa faveur, et l'on entendait dire tout haut dans tous les coins de la salle : « Mais il n'y a rien là-dedans, ce jeune homme sera sûrement acquitté. »

Interrogé pourquoi il avait été envoyé auprès du duc de Brunswick au commencement de la guerre, il répondit « que le conseil l'avait chargé d'engager le prince, célèbre par ses talens militaires, à accepter le commandement des armées françaises ; qu'il avait tout fait pour réussir ; et que, s'il avait pu y parvenir, il aurait cru rendre un grand service à la patrie, en préparant ses triomphes sur les puissances coalisées ; qu'au surplus, si la cour avait eu quelque vue ultérieure dans ce projet, il l'avait ignorée, et qu'il n'était pas naturel qu'on l'eût communiquée à un jeune homme de vingt-trois ans, dont on fait d'ordinaire un instrument aveugle de ses desseins en pareil cas. »

Ici l'accusé eut occasion de montrer son courage et sa fermeté. Le président crut devoir lire aux jurés la correspondance de l'accusé étant à Brunswick ; mais celui-ci, s'apercevant qu'il tronquait les lettres pour en abuser, se leva avec viva-

cité; et s'adressant aux jurés, s'écria avec force : « Ci-
» toyens jurés, je demande que le président lise mes
» lettres en entier; il les tronque pour me perdre. Je
» vous demande justice de cette mauvaise foi. » Le président embarrassé, et se voyant surpris sur le fait, dit « que les jurés auraient bientôt sous les yeux toute la correspondance, et jugeraient d'après les pièces. »

La lettre dont le président voulait abuser, fut expliquée par l'accusé à la satisfaction de l'assemblée. Il écrivait au conseil « qu'il avait espéré, durant plusieurs jours, que le duc accepterait les propositions de la France; mais que les puissances coalisées avaient opposé des offres supérieures aux nôtres, et que le prince paraissait disposé à préférer le trône de Pologne qu'on lui promettait, au commandement des armées françaises. » Le président tronquait la lettre pour donner à entendre au jury, que l'accusé avait été chargé d'offrir le trône de France au duc de Brunswick.

L'assemblée était si satisfaite de cette explication, et si bien convaincue de la mauvaise foi du président, qu'on continuait à répéter : « Mais il n'y a rien là-dedans. Certainement ce pauvre jeune homme sera acquitté. » Il est vrai que certains hommes soudoyés, se glissant dans les groupes, disaient de temps en temps : « Savez-vous que si on acquitte ce jeune homme, il vengera le sang de son père ? »

Enfin interrogé s'il avait eu connaissance des complots de son père, il répondit : « Qu'il n'avait

jamais connu de son père d'autre dessein que celui de bien servir la république; qu'il n'avait été qu'un moment auprès de lui à l'armée; que depuis longtemps il s'était borné à faire les commissions du général auprès des comités, et qu'on pouvait juger, par les lettres qu'on avait interceptées, que le père ne consultait en rien le fils sur ses desseins, comme sur ses expéditions militaires. » Autant l'accusé montra de sagesse et de modération dans sa défense, autant le président fit paraître de platitude et de méchanceté. Il finit par oser déclarer aux jurés « qu'il lui paraissait impossible et contraire à la nature des choses, qu'un fils, tel que l'accusé, habituellement en correspondance avec son père, ne fût pas son complice. »

Le défenseur, dont le plaidoyer parut en général très-faible en comparaison de la défense noble et éloquente de l'accusé, releva ces derniers mots du président, en témoignant sa surprise d'avoir entendu des expressions pareilles. : « Quel est le tri-
» bunal dans le monde, dit-il, où l'on oserait
» se permettre de condamner un accusé sur des
» présomptions pareilles? Quoi! il est contraire à
» la nature des choses qu'un fils ne soit pas com-
» plice d'un père! Quelle jurisprudence! j'irai
» plus loin. Et quand même l'accusé aurait été
» instruit des desseins d'un père coupable (car le
» général doit l'être sans doute, puisque vous
» l'avez condamné), je le demande ici, un fils
» doit-il dénoncer son père? Où serait donc la

» piété filiale, la première des vertus? où seraient » les mœurs qu'on cherche à régénérer? »

Ce morceau fit une impression si forte sur les auditeurs, qu'on ne douta plus que l'accusé ne fût acquitté. Néanmoins, les émissaires à gages allaient répétant dans tous les coins de la salle : *Si l'on acquitte ce jeune homme, il vengera le sang de son père;* et l'on ne répondait rien à ce propos.

Enfin, au moment où la sentence de mort fut prononcée, l'auditoire témoigna sensiblement sa surprise et sa douleur. On entendait les bonnes gens dire en s'en allant : *Pauvre jeune homme, je croyions bien qu'il serait acquitté.*

L'accusé entendit son arrêt avec fermeté, haussa les épaules sans dire un mot, et sortit avec l'air calme et serein, comme il était entré au tribunal.

LES DEUX DERNIÈRES

LETTRES DE CUSTINE FILS,

A SON ÉPOUSE.

A neuf heures du matin.

Je ne puis mieux commencer ma dernière journée, qu'en te parlant des tendres et douloureux sentimens que tu me fais éprouver. Je les repousse quelquefois, et quelquefois ils ne peuvent être éloignés. Que vas-tu devenir? Te laissera-t-on du moins ton habitation, du moins ta chambre? Tristes pensées! tristes images!

J'ai dormi neuf heures. Pourquoi ta nuit n'a-t-elle pu être aussi calme? car c'est ta tendresse, non ta peine qu'il me faut.

Tu sais déjà le sacrifice que j'ai fait. J'ai un pauvre compagnon d'infortune, qui t'a vue petite, et qui a l'air d'un bon homme; on est trop heureux, en finissant ses maux, de soulager ceux d'un autre : fais savoir cela à Philoctète.

J'ai oublié de te dire que je m'étais défendu à peu près seul, et seulement pour les gens qui m'aiment.

A quatre heures du soir.

Il faut te quitter..... Je t'envoie mes cheveux dans cette lettre. La citoyenne..... promet de te

remettre l'un et l'autre. Témoigne-lui en ma reconnaissance.

C'en est fait, ma pauvre Delphine, je t'embrasse pour la dernière fois. Je ne puis pas te voir; et si même je le pouvais, je ne le voudrais pas. La séparation serait trop difficile; et ce n'est pas le moment de s'attendrir.

Que dis-je, s'attendrir?... Comment pourrais-je m'en défendre à ton image? Il n'en est qu'un moyen... celui de la repousser avec une barbarie déchirante, mais nécessaire. Ma réputation sera ce qu'elle doit être; et, pour la vie, c'est chose fragile par sa nature. Des regrets sont les seules affections qui viennent troubler par momens ma tranquillité parfaite. Charge-toi de les exprimer, toi qui connais bien mes sentimens; et détourne ta pensée des plus douloureux de tous, car ils s'adressent à toi.

Je ne pense pas avoir jamais fait à dessein du mal à personne. J'ai quelquefois senti le désir vif de faire le bien. Je voudrais en avoir fait davantage; mais je ne sens pas le poids incommode du remords. Pourquoi donc éprouverais-je aucun trouble? Mourir est nécessaire, et tout aussi simple que de naître.

Ton sort m'afflige. Puisse-t-il s'adoucir! Puisse-t-il même devenir heureux un jour! c'est un de mes vœux les plus chers et les plus vrais.

Apprends à ton fils à bien connaître son père. Que [illegible] soins éclairés écartent loin de lui le vice;

et quant au malheur, qu'une ame énergique et pure lui donne la force de le supporter.

Adieu ! je n'érige point en axiômes les espérances de mon imagination et de mon cœur ; mais crois que je ne te quitte pas sans désirer de te revoir un jour.

J'ai pardonné au *petit nombre* de ceux qui ont paru se réjouir de mon arrêt. Toi, donne une récompense à qui te remettra cette lettre.

FIN DES MÉMOIRES DE RIOUFFE.

L'HUMANITÉ MÉCONNUE,

OU LES

HORRIBLES SOUFFRANCES D'UN PRISONNIER.

PAR JOSEPH PARIS DE L'ÉPINARD.

L'HUMANITÉ MÉCONNUE,

OU LES

HORRIBLES SOUFFRANCES D'UN PRISONNIER.

Sous le règne affreux des tyrans qui ont désolé la France par leurs brigandages et leurs fureurs, mon nom fut couché sur les listes fatales de proscription que dressaient, dans les départemens, de farouches proconsuls. Ma mort avait été promise; on m'envoya à Paris pour être égorgé par les assassins que Robespierre avait érigés en tribunal.

J'arrive à l'Abbaye, dans cette prison dont les murs étaient encore teints du sang des malheureuses victimes massacrées dans les journées des 2 et 3 septembre (1). On me fouille avec la plus scrupuleuse exactitude; je suis dépouillé et jeté dans un cachot où le désespoir semblait avoir fixé son séjour. Une table vermoulue et dégoûtante de malpropreté, un amas de vieille paille hachée, et un méchant grabat soutenu par une sangle à demi-dé-

---

(1) J'ai lu une brochure dans laquelle sont racontés quelques événemens arrivés lors de cette épouvantable époque; on a eu l'impudeur d'y faire l'éloge de Danton. J'affirme que c'est Danton qui, aidé du génie infernal de Fabre d'Églantine, a conçu et fait exécuter cette horrible boucherie.

(*Note de l'auteur.*)

chirée, formaient tout l'ameublement de mon nouveau séjour. Je voulus me reposer; une vermine abondante vint se disputer mes membres défaillans, et excitait en moi les douleurs les plus aiguës : je ne respirais que pour la souffrance.

Vingt-quatre heures s'écoulent; que dis-je, un siècle se passe, et mon énorme porte reste immobile sur ses redoutables gonds; le silence de la mort m'environnait; il est tout-à-coup interrompu par l'arrivée d'un effroyable guichetier.

« Tiens, me dit-il avec son accent rauque, voilà une cruche remplie d'eau, tu pourras boire à la santé de tes amis; voilà aussi un morceau de pain: ça n'est pas trop régalant; mais que veux-tu, frère, nous sommes dans un temps de pénitence. »

Je jette machinalement les yeux sur la cruche : les araignées avaient ourdi leurs toiles dans l'intérieur; pour le pain, il était si malpropre que je crus qu'il avait été ramassé dans un égoût. Je n'osais fixer mon guichetier, je croyais entrevoir dans cet homme un de ces bourreaux dont le sublime Rubens a peint les traits dans sa Descente de croix. Je tressaillis, puis me remettant un peu, j'osai lui demander, les larmes aux yeux, comme une grâce singulière, qu'on eût l'humanité de faire nettoyer mon antre. Je le priai de me faire accorder une chaise grossière, pour asseoir mon corps exténué, une plume, de l'encre, du papier et de la chandelle.

« Tu es au secret et tu ne peux rien avoir de ce que tu demandes, » me répondit le guichetier,

et aussitôt les verroux se referment sur moi avec un bruit effrayant qui retentit au fond de mon ame.

Me voilà donc livré aux réflexions les plus accablantes, seul avec mon infortune; une éternité de douleur s'ouvrait devant moi. Je fus deux jours sans recevoir la visite de mon terrible guichetier; enfin il arriva: il m'apporta du pain dont l'aspect était peu fait pour exciter l'appétit. Je lui témoignai mon dégoût; il me dit que, si je n'étais pas accoutumé à me nourrir de pain sec, il m'apporterait ce que je lui demanderais, et qu'avec de l'argent, il y avait bonne cuisine en bas. Je le remerciai, en lui répétant que je n'exigeais rien de sa bonté qu'en payant; mais que je ferais tout au monde pour me procurer une chaise, du papier, de l'encre, des plumes et de la chandelle. Le tigre me répondit que je pourrais avoir tout cela quand j'aurais été interrogé.

J'étais à jeun depuis trois jours, une fièvre brûlante me consumait : aussi j'approchais d'heure en heure de ma destruction; en un mot ma situation était si déchirante, que je parvins à amollir le cœur de bronze de mon guichetier; il parut s'attendrir sur mon sort. J'avais opéré un prodige; il retourne auprès du geôlier, son maître, et lui fait sans doute le tableau fidèle de mon triste état; il vint bientôt m'annoncer, comme une grâce insigne, que j'avais obtenu la permission de sortir de mon cachot. Je veux marcher : mes jambes, tout mon corps s'af-

faissent sous moi; mon guide me prête son aide, et je me trouve transporté dans une espèce de salon décoré du produit des dépouilles des victimes encombrées à l'Abbaye.

Arrivé devant le premier visir et déposé sur une chaise, j'entends bégayer quelques paroles, car ce despote était presque ivre-mort. « Ah! ah! me dit-il, tu n'es donc pas accoutumé aux prisons..... Je suis concierge, je suis greffier, je suis magistrat, je suis tout ici..... Mes gens m'ont rendu compte que tu ne voulais pas manger..... J'en ai informé le comité, c'était mon devoir; on m'a répondu: Eh bien! il faut le laisser crever ou le faire conduire à Bicêtre..... A cette heure, arrange-toi, mange, ne mange pas.... cela m'est bien égal. Il baisse la tête, puis la relevant: « Écoute, j'ai un bon chef dans ma cuisine, on trouve tout chez moi, tout ce qu'on désire (puis, comme s'applaudissant d'une saillie d'esprit), avec de l'argent s'entend.... D'où es-tu, que fais-tu? (Sur ma réponse que j'habitais Lille): Ah! ah! je connais cette ville..... j'y ai été avec Caumartin. (Vous observerez qu'en effet il devait le connaître, il avait été son laquais.) Et que diable, tu pus la fièvre! retire-toi.... pouah! »

Il appelle le guichetier, qui me prend, me charge sur son dos; il me portait à mon cachot, lorsque d'infortunés détenus qui avaient entendu les propos interrompus du geôlier à la porte du salon, restée entr'ouverte, m'arrêtent: « Quoi, Citoyen, vous vous laissez abattre de cette sorte! Au nom

du ciel, nous vous prions, nous vous conjurons de prendre quelque nourriture! »

Il est donc des consolations dans les peines les plus accablantes! Je me trouve suffoqué de reconnaissance; je voulais exprimer ce sentiment délicieux, ma voix expire au milieu d'une abondance de larmes; je n'ai que la faculté d'indiquer par des gestes combien je suis touché, pénétré de ces témoignages de sensibilité.

Mes compagnons d'infortune m'enlèvent de dessus les épaules de mon guichetier, et me rapportent au salon où leurs sollicitations pressantes, leurs vives instances me forcent, après huit jours d'une abstinence absolue, à prendre quelque nourriture.

La vie était devenue pour moi un fardeau insupportable; je voulais mourir, et j'espérais qu'en mangeant et en mangeant beaucoup, je me procurerais une indigestion qui mettrait fin à une existence qui m'était à charge. Mon extrême faiblesse et une fièvre ardente qui me consumait semblaient me promettre une arrivée assez prompte au terme où j'aspirais. Je mangeai donc avec excès. Plein de cette assurance qui me flattait, on me replongea dans mon cachot; et ce qui me surprit et me consterna, je ne ressentis aucune incommodité: il me fallut donc rentrer malgré moi dans la vie.

Le lendemain, je reçus la visite de mon guichetier plus tôt que de coutume, et je fus redevable de cette sorte d'empressement à la sollicitation des hommes sensibles que mon état avait intéressés.

Vers les deux heures, on vint me chercher, et l'on me conduisit au salon. J'eus la douleur de ne point revoir mes bienfaiteurs. Étant au secret, il ne me fut pas permis, malgré mes prières, mes supplications, de jouir de leur présence; j'appris que l'intérêt que je leur avais inspiré ne perdait rien de sa vivacité, et qu'ils demandaient continuellement de mes nouvelles.

Après mon deuxième repas, je fus totalement abandonné à moi-même plus de cinquante heures. Je me plaignis au guichetier d'un délaissement si rigoureux: il me parut étonné. Ces messieurs jouissent dans la décade d'un jour de congé, pendant lequel ils vont divaguer dans la ville. Dans l'absence de mon guichetier, j'avais été oublié par son camarade: c'était la cause de ce mal-entendu. Dans la crainte que je ne portasse mes plaintes au chef suprême, il se dépêcha de m'apporter à dîner.

Le lendemain, j'éprouvai, de la part du même homme, un changement d'humeur: il avait l'air menaçant, et, après quelques altercations que nous eûmes ensemble, il voulut me frapper avec le trousseau de clefs qu'il tenait à la main. Aussitôt mon sang s'allume, l'indignation me prête des forces, la querelle s'échauffe, son arrogance devient extrême, je lui lance à la tête une bouteille, et profitant de son étourdissement, je le précipite sur les marches de l'escalier.

Le bruit de notre combat attire dans mon cachot toute la meute des guichetiers. Tous vomissent

contre moi des torrens d'injures, s'exhalent en menaces et en imprécations : aucun n'ose approcher. Après s'être épuisés en vociférations, ils se retirent.

Cette aventure alluma contre moi toutes les vengeances, et mes bourreaux m'en firent ressentir les cruels effets pendant dix mois entiers que je fus condamné au secret le plus sévère dans cette infernale demeure.

Dans l'impossibilité où j'étais de donner de mes nouvelles à mon épouse, j'eus recours à l'industrie qui semble être la science du malheur. Je composai de l'encre avec de la rouille, du charbon que j'avais trouvé dans un tas d'ordures, et du noir que je grattai sur les murailles et sur la porte; des chalumeaux de paille que j'avais taillés avec mes dents devaient me servir de plumes, et quelques chiffons de papier que j'avais démêlés dans cette même paille, me tenir lieu de celui dont j'étais privé. J'allais me servir de mon invention, lorsque j'aperçus un clou dans le mur; je l'en arrachai, et je l'employai à me tirer du sang : c'est avec cette encre que je me hâtai de tracer à mon épouse le tableau de ma déplorable situation.

J'ignorais comment je pourrais lui faire tenir ce billet; le besoin de lui communiquer ma pensée travailla extraordinairement mon imagination, et lui fit trouver un moyen pour y parvenir. Les détenus, pour satisfaire à leurs besoins naturels, montaient jusqu'à la troisième porte de mon cachot; on n'avait

point fermé les deux autres. Je priai un prisonnier de faire remettre à la poste une lettre que j'étais près de lui faire passer par-dessous la porte; mais elle était si épaisse, et mon billet si petit, qu'il ne put l'apercevoir, ni me rendre le service que j'attendais.

Désespéré d'avoir échoué dans mon projet, je laissais couler mes larmes, lorsqu'un bruit sourd vint frapper mes oreilles. C'étaient les prisonniers habitant la chambre au-dessous de mon cachot qui frappaient au plancher; je leur répondis avec le talon de ma botte. Je m'occupai ensuite à lever un carreau du pavé, à creuser dans le ciment, afin de pouvoir établir une conversation avec mes voisins, mais l'épaisseur du plancher était telle qu'il fallut renoncer à cette espérance.

Le soir, les prisonniers avec lesquels j'avais voulu lier conversation, revinrent aux lieux d'aisance, et me suggérèrent l'idée de faire descendre nuitamment par ma fenêtre une ficelle à laquelle ils attacheraient du papier, une plume, de l'encre: je devais me servir du même expédient pour leur faire tenir ma lettre et leur demander les petits services qu'ils étaient en état de me rendre.

Je saisis avidement le moyen qu'ils venaient de m'indiquer. Je déchirai des bandes de ma couverture, et j'en formai une espèce de corde que je suspendis à travers les barreaux de ma lucarne. Au signal convenu, je retirai ma corde, et j'eus le plai-

sir inexprimable d'y voir attaché un petit cornet d'encre, des plumes et du papier.

Je m'applaudissais du succès de notre heureuse invention; j'épanchais avec ivresse mes pensées, sur le papier je conversais avec mon épouse, le cours de mes douleurs était suspendu. J'attendis la nuit avec cette impatience qu'on sent mieux qu'on ne peut l'exprimer; enfin elle couvrit l'univers de ses ombres, et j'en profitai pour faire descendre une lettre dans laquelle était renfermée l'expression de ma reconnaissance pour mes serviables voisins, et un billet adressé à mon épouse.

Le billet parvint à son adresse; mais la réponse qui était arrivée à l'Abbaye excita contre moi le plus terrible des orages. Un détachement de guichetiers, précédé du geôlier et de la geôlière, fond dans mon cachot, fouille partout, renverse tout, sans m'adresser la moindre parole. Si leur bouche était muette, leurs regards étaient étincelans, et indiquaient assez la fureur qui les transportait de ne recueillir aucun fruit de leur très-active perquisition. J'avais mis à l'abri de toutes recherches les instrumens de ma correspondance; je les avais cachés dans le trou que j'avais pratiqué dans le plancher, et qui était recouvert avec adresse du carreau que j'avais déplacé. La tourbe de mes inquisiteurs, furieuse de n'avoir rien trouvé, éclata en menaces et en invectives plus grossières les unes que les autres. Le geôlier tenait en ses mains la lettre de mon épouse; je me précipite sur lui, je la lui arrache et

la mets dans mon sein; la fureur étincelle dans les yeux de mes bourreaux; des imprécations se font entendre. Je ramasse toutes mes forces, et me retranche derrière la porte; le geôlier veut s'avancer, je m'élance sur lui, et le saisissant d'un bras vigoureux, je parviens à le rouler sur l'escalier. C'était la répétition de la scène qui s'était passée quelques jours auparavant entre moi et un de ses satellites. L'alarme se répand aussitôt dans la maison; c'est un feu dévorant qui a gagné toutes les parties d'un édifice. Les prisonniers appellent à leur secours, et crient qu'on les assassine; enfin, après un torrent d'injures on ferme ma porte, et je me trouve seul dans ma triste habitation.

Après un pareil acte de violence, je m'attendais à ressentir les cruels effets de la vengeance du geôlier et de ses guichetiers; mais quelle fut ma surprise, lorsqu'on vint me demander si je voulais prendre mon repas chez moi ou en bas! Cette invitation me parut si singulière que je gardai le silence. La geôlière vint elle-même, escortée de trois guichetiers et de quatre chiens. Elle n'était plus fière ni arrogante comme le matin; mais adoucissant son ton, elle me dit avec bonté que ce qui s'était passé n'était arrivé que faute de s'entendre. Elle finit par me parler beaucoup de son humanité, et par me prier en grâce de tout oublier, ajoutant avec un air aimable de protection, que, quoique je fusse au secret, elle prendrait sur elle, à l'insu de son mari, de me laisser écrire à ma

femme, pourvu que je me bornasse uniquement à ne lui demander que ce qui était relatif à mes besoins.

Je souscrivis de bon cœur à cette inespérée conciliation; je représentai que depuis près de trois semaines je n'avais pas changé de linge, que j'étais dévoré de vermine; je la suppliai de me procurer les moyens de pourvoir aux besoins de la plus rigoureuse nécessité. L'officieuse geôlière m'apporte elle-même papier, plume et encre; je trace quelques lignes à mon épouse, le billet est porté à son adresse, et je reçois quelques heures après un paquet de linge.

Je continuais à prendre tous les jours mes repas dans le salon ou dans la chambre de la geôlière, jusqu'au moment où deux détenus vinrent partager les horreurs de mon cachot. Mes nouveaux hôtes étaient un agent d'un commissaire de police, et un commis du bureau de la guerre. Ce dernier a été mon compagnon d'infortune pendant plus de six semaines. Voici quelle était la cause de son incarcération : le député Chabot l'ayant rencontré donnant le bras à une de ses maîtresses à lui Chabot, l'avait dénoncé comme suspect, et fait jeter dans les fers. Le supplice de ce moine paillard mit fin à sa détention; il fut réclamé par les jeunes gens de sa section qui le délivrèrent.

Je n'avais pu jusqu'alors obtenir la faveur qu'on nettoyât mon cachot et qu'on m'apportât de la lu-

mière ; mes deux collègues, plus heureux que moi à cet égard, me firent jouir de ce double avantage. A cette époque je cessai de descendre dans le salon. Le dîner de ces deux prisonniers était plus abondant que le mien, et ils ne payaient point. J'ignorais la cause de ce privilége, je la leur demandai ; ils me répondirent que c'était la nation qui les défrayait, et ils ne furent pas peu étonnés lorsque je leur appris qu'on m'extorquait quatre francs pour un mauvais breuvage qu'on appelait bouillon, pour un très-petit morceau de viande détestable et une bouteille de vinaigre baptisé du nom de vin.

Mes camarades écrivirent à leurs parens, pour se procurer un ordinaire un peu moins économique que celui de la prison. Quelque temps après ils obtinrent leur liberté. Cette séparation fut pour moi douloureuse, je retombai dans mon accablement, borné à mes repas solitaires et toujours rançonné avec la même effronterie, sans que la moindre plainte me fût permise.

Deux autres citoyens vinrent dans mon cachot remplacer ceux que leur heureuse étoile en avait retirés; c'étaient des municipaux de la commune de Paris ; l'un d'eux me demanda comment l'on était nourri dans cette maison ; je leur donnai les mêmes détails qu'à mes anciens camarades ; alors ils lèvent les mains et les yeux au ciel, et frappant du pied, ils s'écrient avec une sorte de colère, « que je devais jouir de cinquante sous par jour, somme que

la nation accordait à chaque prisonnier de l'Abbaye, et que ce qu'on m'avait fait payer était un vol manifeste. »

Dans ce cas, répondis-je, on me vole donc impunément quatre francs par jour, depuis trois mois et demi que je vis enterré ici, excepté les premiers jours où je n'ai pris aucune espèce de nourriture.

On apporte à dîner pour trois personnes; les deux municipaux demandèrent à parler à la geôlière, parce qu'ils n'entendaient pas payer comme moi quatre francs par jour. La très-arabe geôlière se garda bien de monter. Le lendemain, même invitation et même obstination : elle aima mieux ne plus me faire payer que de s'exposer à la honte d'une avanie.

Alors je fus nourri comme mes compagnons d'infortune ; mais cet état dura peu; les deux municipaux sortirent de mon cachot (1); je fus replongé

(1) Mes deux compagnons furent appelés au tribunal révolutionnaire. Nos adieux furent touchans et arrosés de nos larmes; elles ne cessèrent, de mon côté, que lorsque j'appris qu'ils avaient eu l'insigne bonheur d'avoir été acquittés. L'un d'eux, nommé Jobert, a été guillotiné depuis comme membre de la municipalité rebelle de Paris, et l'autre est le citoyen Moille, père de quatre enfans en bas âge, bon époux, citoyen vertueux, homme instruit, d'une société à rechercher, aimant à faire le bien comme un besoin qui lui est naturel. Il a constamment pris part à mes maux, il m'a aidé à les supporter en les allégeant par tous les services qu'il était en son pouvoir de me rendre, et surtout en me procurant des livres de sa bibliothèque.

(*Note de l'auteur.*)

dans une nuit de douleurs, et réduit aux horreurs de ma solitude; le seul adoucissement que j'éprouvai dans mes tortures, fut d'obtenir tous les quatre jours une très-petite chandelle en la payant.

Ma nourriture était toujours exécrable et très-insuffisante; on ne me donnait pour toute substance, pendant la journée, qu'un hareng pourri, ou un morceau de viande mal cuite, à peine du poids de deux onces, et qui ressemblait plutôt à de la chair humaine qu'à de la chair de bœuf (1).

Le froid était déjà très-rigoureux; je demandai du bois et du feu, on me refusa; une toux opiniâtre était venue se joindre à mes autres souffrances; elle ne me donnait trève ni jour ni nuit; elle était si violente que les prisonniers qui habitaient au-dessous de moi, et ceux même de l'autre côté de la

---

(1) On ne pourra jamais ôter l'idée, aux détenus de cette abominable prison, qu'on n'y mangeait pas de la chair humaine. Je fus un jour averti que les commissaires devaient pénétrer dans mon cachot; je leur mis sous les yeux ma portion; l'un d'eux, tout barbares qu'ils étaient, recula en faisant un mouvement d'horreur, et ne put s'empêcher de dire, en ma présence et celle de mes compagnons, au geôlier qui avait grand soin de les accompagner, « qu'on ne nourrissait pas des hommes de cette manière. » Malgré ce reproche, je n'aperçus aucun changement dans ma trop malheureuse situation; cela ne fit au contraire qu'aigrir les esprits contre moi. Ce qui donnait lieu à cette croyance, au sujet de la viande, parmi les détenus, c'est qu'il est arrivé souvent que pendant la nuit on entendait des voix gémissantes qui semblaient s'éteindre dans les tortures et le râle de la mort.

(*Note de l'auteur.*)

cour, se plaignaient de ce que je les empêchais de reposer.

A force de sollicitations je parvins à obtenir un poêle ; seulement on me donnait par jour pour l'alimenter un bâton de falourde de deux pouces de diamètre au plus, et qu'on me faisait payer douze sous. Ma poitrine était très-affaiblie ; les efforts de la toux provoquèrent un crachement de sang très-abondant, et, pour comble d'infortune, je fus attaqué de la dyssenterie. J'étais tombé dans un état de faiblesse voisin de la mort ; mon existence était un fardeau que je ne pouvais plus porter ; je résolus de m'en affranchir. Toute mon imagination se tendit vers ce but désiré.

J'avais un chandelier de cuivre ; je m'étais procuré du vinaigre : j'essayai de composer du verd de gris. Je remplis de cette liqueur les rainures du pied du chandelier ; je la laissai dessécher et je gratai ensuite cette composition meurtrière avec la pointe du clou avec lequel je m'étais tiré du sang, lorsque j'écrivis pour la première fois à ma femme.

J'avais déjà recueilli une forte dose de poison, quand mon projet fut découvert. J'avais laissé le chandelier sur la table ; le guichetier voulant y poser quelque chose, renverse la liqueur homicide sur ma serviette qui tout-à-coup prend une couleur verte. Le guichetier paraît frappé de surprise ; il me fait plusieurs questions auxquelles je ne réponds pas ; il fronce les sourcils, murmure entre

ses dents, emporte le chandelier, et me laisse dans une profonde stupéfaction.

La méfiance, depuis cette aventure, s'empara de mes geôliers; ils me donnèrent le même jour trois compagnons Hongrois, et prisonniers de guerre, un officier, un trompette et un hussard. Tous parlaient allemand, l'officier et le trompette savaient le latin. Nous parvînmes à nous entendre dans cet idiome.

Cette nouvelle société apporta quelques adoucissemens à mon sort. Le malheur rend les hommes confians et sensibles. Après quelques ouvertures mutuelles sur les causes de notre détention, ces militaires compatissans, plus occupés de mes maux que des leurs, s'empressèrent de me prodiguer tous les soins qui dépendaient d'eux. Ils m'aidèrent à nettoyer mon grabat des ordures et de la vermine qui l'infestaient; ils se chargèrent même de servir d'appui à ma faiblesse, jusque dans ces besoins dégoûtans où la nature défaillante se répugne à elle-même. Les services que j'ai reçus de ces hommes généreux seront toujours présens à mon souvenir.

Cependant mon état empirait de jour en jour; déchiré par des souffrances aiguës, je demandai un médecin qu'on me refusa; on voulut bien, pour tout remède, m'accorder un morceau de bois de réglisse, dont je me composai une tisanne froide; le feu me manquait pour la faire bouillir, et la pru-

dence impitoyable de mes geôliers n'aurait pu se ployer à m'accorder ce léger secours.

Il y avait à peu près dix mois que je luttais ainsi contre la mort, et que les tristes restes d'une santé robuste s'épuisaient dans cette longue agonie, lorsqu'une nuit, à deux heures du matin, nous entendons ouvrir à grand bruit la porte de notre cachot, et nous voyons entrer quatre gendarmes, le sabre nu à la main, une cohorte de guichetiers venaient ensuite, et après eux quelques hommes se disant officiers municipaux, avec leur écharpe. A cette apparition terrible, nous crûmes qu'une nouvelle septembrisation allait commencer et que nous touchions à notre dernière heure. Le jeune trompette se jette à genoux sur son lit, les mains jointes, et demandant grâce. L'officier et le hussard se lèvent sur leur séant, et moi, revenu de ma première émotion, cherchant à recueillir le peu de forces qui me restaient, je me mets en état de défense. Mon sang bouillonnait dans mes veines; j'étais déterminé à vendre chèrement le souffle de vie qui m'animait encore : mais que pouvait un malheureux, sans armes, affaibli par la maladie, contre dix ou douze sbires armés, auxquels il n'échappait point de mouvement, point de regard qui ne portât la terreur et la certitude de la mort? Mon attitude hostile les intimida cependant de telle sorte, qu'en une minute ils disparurent tous. Un instant après, un municipal se hasarda d'entrer. Il avait eu la précaution de se décorer de son écharpe. Son

premier soin fut de me rassurer, en m'annonçant qu'on n'en voulait qu'à mes assignats. Je jetai mon porte-feuille avec humeur et me recouchai. Il fallut signer sur je ne sais quel registre. Je sollicitai inutilement une reconnaissance des assignats et des effets. On me promit seulement de prélever sur mon argent une somme de cinquante livres par décade que je toucherais avec exactitude. Les cinquante livres et le porte-feuille sont encore attendus.

Quelques jours après cette scène, un huissier vint me chercher pour me conduire au Palais où je devais subir mon premier interrogatoire. J'arrivai devant le juge; il m'interpelle sur mes nom, prénom âge et qualité. Mes réponses le convainquirent que je n'étais point l'accusé qu'il avait à interroger. Il allait me renvoyer à l'Abbaye. Mais je fis des instances si vives, j'exposai d'une manière si énergique, et mon état, et celui de l'affreux cachot que je venais de quitter, que j'obtins par grâce d'être conduit à la Conciergerie. Hélas! j'ignorais que je changeais un tombeau contre un tombeau!

En descendant le grand escalier du Palais, je voulus engager l'huissier qui me conduisait à me faire donner place parmi d'honnêtes gens, cet homme, avec une froide naïveté, me répondit que rien n'était plus facile que d'exaucer ma demande, tous les détenus qui se trouvaient dans cette prison étant d'honnêtes gens. « Comment? lui dis-

je, et l'on en guillotine tous les jours ! — Ah ! cela est vrai ; mais l'on guillotine ici pour les opinions. Les fripons et les voleurs sont à la Force. » J'allais me répandre en nouvelles questions ; mais le fatal guichet s'entrouvre, et je suis précipité dans ce nouveau gouffre.

Un sombre cachot m'y était encore destiné; j'obtins, avec beaucoup de peine, d'être admis dans une espèce de salle moins horrible, appelée le chauffoir. On me donna, moyennant vingt-cinq livres, un lit de sangle et un matelas, au pied duquel était un baquet destiné à recevoir les excrémens de vingt personnes. Mon état de faiblesse m'a forcé de rester couché jusqu'au moment de ma translation.

De quel spectacle, grand Dieu ! j'ai été le témoin, pendant les trois jours et demi que j'ai passés dans cette prison ! A l'Abbaye, je buvais sans mélange la coupe de ma propre infortune ; ici j'avais à dévorer encore le spectacle journalier de celle des autres. J'ai vu des malheureux entassés pêle-mêle sur de la paille pourrie, en proie à la vermine, aux rats et aux souris qui venaient dévorer jusqu'aux souliers de leurs pieds ; et tout cela, pour ne pouvoir payer cinquante écus, un lit de sangle et un matelas, qui souvent ne servaient qu'une nuit. Quelques-uns de ces infortunés ont expiré, sous mes yeux, victimes d'un traitement si barbare. Il fallait bien se garder de les plaindre. La peine de mort était prononcée contre quiconque

aurait osé leur donner la plus légère marque de compassion.

Le soir, on distribuait, par un soupirail, les actes d'accusation aux victimes destinées à l'holocauste du lendemain. Les distributeurs, dans les épanchemens d'une gaieté féroce, appelaient cela le journal du soir. Souvent il était impossible aux accusés d'en prendre connaissance, faute de lumière. Qu'était-il besoin, au reste, de les lire? En voir un, c'était les connaître tous. La formule, les chefs d'accusation et les témoins, étaient les mêmes pour chacun. Le nom seul de la victime lui était particulier. L'embarras était ensuite de faire parvenir les extraits mortuaires aux défenseurs officieux. Les guichetiers exigeaient jusqu'à quinze livres pour les leur remettre. Si par hasard il se rencontrait identité de nom, on ne se donnait point la peine de chercher l'individu qu'on avait eu dessein d'accuser. Bon, bon, disait-on aux malheureux à qui sa mauvaise étoile faisait échoir un tel cadeau, prends toujours; que ce soit aujourd'hui ou demain, il faudra bien que tu y passes. Un monstre femelle gouvernait ce sombre repaire dont les murs dégouttent encore du sang des victimes des 2 et 3 septembre. Malheur au prisonnier qui déplaisait à cette mégère, ou refusait de se laisser dépouiller par elle! On m'a assuré que, liée de commerce avec Fouquier, elle lui payait douze mille livres par décade sur le produit des pirateries et des vols sans pudeur auxquels les malheu-

reux détenus étaient soumis. Si le fait est vrai, on aura une idée de ce que les autres prisons devaient rapporter à Fouquier.

Après quatre jours et trois nuits, je fus transféré à l'hospice national (l'Hôtel-Dieu). Je n'eus besoin que de quelques heures pour apprécier au juste ma nouvelle demeure. Des grilles, des verroux, des guichets, des maçonneries propres à obstruer l'air, la transformaient en une Bastille menaçante. Il me fut aisé de juger que l'hypocrisie avait seule décoré du beau nom d'Hospice national, cet asile dégoûtant de la misère. Chaque jour la mort y moissonnait cinq à six personnes. J'ai vu des gens se bien porter la veille, souper avec appétit, et le lendemain gissant sur leur lit de mort. On me plaça dans une salle où, en moins de dix heures, trois infortunés expirèrent sous mes yeux. Il eût fallu plus que de l'indulgence pour attribuer tous ces événemens à des causes naturelles. L'idée de poison se présenta soudain à mon imagination et la remplit des plus noires terreurs.

Le matin, il me fallut essuyer la visite des médecins de la maison. Quoique bien résolu de n'exécuter aucune de leurs ordonnances, je ne pouvais me dispenser de me soumettre à cette formalité. Ils me tâtèrent le pouls. Je crachais le sang; une oppression de poitrine m'empêchait de respipirer et même de me tenir couché : ils me prescrivirent la saignée, la diète et la tisane. Dieu sait

l'effet qui serait résulté de l'exécution d'une telle recette.

J'avais, la première nuit de mon entrée, lié connaissance avec un officier de santé, dont la physionomie douce appelait la confiance. Ce brave homme que je m'empresse d'offrir à l'estime publique, se nomme Bayard, chirurgien-major de la section de l'Indivisibilité, rue Louis, au Marais. Il avait, dans l'hospice, ce qu'on appelait un département, c'est-à-dire une salle de malades sous son inspection; je m'adressai à lui dans la cruelle anxiété où m'avaient jeté l'ordonnance et la visite des médecins. Je lui fis part du régime qu'ils m'avaient imposé. Il ne voulut pas me porter le coup mortel en me révélant le danger que je courais d'exécuter ce qui m'était prescrit. Il se borna à me faire placer dans son département. Tous les soins alors me furent prodigués; il me visitait trois ou quatre fois le jour et très-souvent la nuit. Je restai longtemps dans un état qui lui fit craindre pour mes jours. Dès qu'il eut saisi quelque espoir de me rendre à la vie, il m'avoua que j'eusse été perdu, si l'ordonnance du médecin, relative à la saignée, eût eu son exécution. Il me conseilla de me procurer quelques sirops qu'il m'indiqua, et qu'on ne trouvait point à l'hospice; je n'osais pas d'abord lui avouer que j'étais sans argent. Sa bonté toute fois me rendant moins timide, je hasardai cet aveu. Je lui déclarai que je n'avais aucun moyen de faire tenir mes lettres; que le geôlier de l'Abbaye,

prison où j'avais essuyé le plus rigoureux secret pendant dix mois entiers, était venu une nuit, avec une escorte armée, m'enlever mon porte-feuille. Je le priai de m'indiquer la marche à suivre pour le recouvrer; il se chargea avec bonté de cette commission. En attendant, il me fit offre de toutes les avances qui m'étaient nécessaires et employa toute la délicatesse imaginable pour ne pas effaroucher la mienne, et m'engager à accepter. Il parvint, peu de temps après, à me faire remettre un paquet que ma malheureuse épouse m'envoyait au hasard; car il y avait plus de quatre mois que je me voyais dans l'impossibilité de lui donner de mes nouvelles; mais quelque adresse qu'il employât, il ne put parvenir à me procurer la rentrée de mon porte-feuille et d'une partie de mes effets, restés entre les mains de la geôlière de ma première prison.

Sur ces entrefaites, cet homme que les circonstances me rendaient si précieux, quitta l'hospice, victime de quelque manœuvre odieuse. Sa retraite me laissa dans l'abandon le plus absolu. Je ne parlerai point de ma douleur et de mes regrets; tous mes compagnons d'infortune les partagèrent. De convalescent que j'étais, je retombai dangereusement malade. Ma rechute fut encore plus terrible que ma première maladie ne l'avait été. On me parla de nouveau de me faire saigner. Les aveux de Bayard m'avaient rendu plus que suspecte cette opération; je refusai sans balancer. Cependant,

comme on me menaçait de me garroter pour me la faire subir, et que j'avais vu exercer envers quelques autres cette barbarie, la crainte du même sort me fit prendre le sage parti d'entrer en négociation avec mon chirurgien. C'était un détenu, comme moi, qui s'était chargé volontairement de panser les malades, sans autre récompense que celle d'être utile; je l'engageai à m'apposer au bras une ligature teinte de sang. Ce sensible jeune homme qui savait que j'étais inscrit sur la liste de proscription, ne fit aucune difficulté de se prêter à mon stratagême. Le lendemain, à la visite, le médecin, persuadé que j'avais été saigné, ne manqua pas de trouver chez moi un mieux sensible (1). Il prononça qu'il fallait encore me rouvrir la veine, et ne pas m'épargner une opération dont les résultats étaient si heureux; on observa que j'avais alors une transpiration si abondante, que les infirmiers furent, pendant huit jours consécutifs, obligés de me changer toutes les heures, de chemise, de draps et même de matelas : tel était le mieux sensible que mon médecin avait remarqué en moi depuis ma prétendue saignée.

---

(1) Voici un exemple de l'intérêt qu'on prenait à la santé de ces malheureux, et du regret qu'excitait leur perte : « Un jour, à la Conciergerie, le docteur en chef s'approche d'un lit, et tâte le pouls du malade. « Ah! dit-il, il est mieux qu'hier. — Oui, citoyen docteur, répond l'infirmier; mais ce n'est pas le même; » le malade d'hier est mort, et celui-ci a pris sa place. — Ah! » c'est différent : eh bien, qu'on fasse la tisane. »

(*Note des édit.*)

Je me rétablis cependant peu à peu; je fus redevable de cette espèce de miracle à mon tempérament robuste ; il me fallait en effet toute l'énergie de la nature, pour résister si long-temps à des maux sans nombre, joints à l'horrible puanteur des cadavres qu'on ne suffisait pas à enlever; des mourans, des femmes enceintes ou accouchées depuis vingt-quatre heures. On eût dit qu'on avait pris plaisir à accumuler ainsi, dans cette étroite enceinte, toutes les images terribles de la mort. On venait à chaque instant enlever celles des victimes désignées pour le sacrifice du jour. On les jetait sur des civières et on les portait ainsi au tribunal.

Les chaleurs de l'été triplant encore le nombre des malades, on résolut d'en transférer une partie dans un autre hospice qui servirait comme de supplément au premier. On choisit pour cet établissement la maison du ci-devant évêché. A peine les premiers arrangemens furent pris, qu'on y entassa à la hâte ceux d'entre nous qui purent supporter le trajet. Je fus de ce nombre. On y amena bientôt quelques détenus de la Conciergerie, atteints d'une maladie épidémique qui s'y était manifestée. Des réglemens sages avaient d'abord été dressés pour arrêter les progrès de la contagion. Ils furent exécutés, dit-on, les premiers jours. Mais quelque profusion qu'on ait mise à en tapisser les coins des rues de Paris, je suis témoin qu'ils cessèrent bientôt de l'être.

On nomma aussi des officiers de santé. Théry,

membre du comité de santé, créature de Robespierre, son compatriote et son fidèle coopérateur, fut mis à leur tête. Le meilleur remède qu'on pût attendre de ce nouveau docteur, était sans contredit d'être privé des siens. Heureusement son règne ne fut pas de longue durée. Nommé, par le crédit de son exécrable protecteur, secrétaire du comité, il fut obligé d'abandonner l'hospice. On doit être bien persuadé qu'il n'emporta aucun regret.

Le second officier fut Naury, homme ignorant, saigneur impitoyable, d'une avidité effrénée; au reste, ami de Fouquier, et membre épuré des jacobins, il pouvait marcher de front avec son collègue Théry. Enfin, le troisième fut ce Bayard qui avait déjà acquis tant de droits à ma reconnaissance. Ma joie fut inexprimable de me voir encore une fois sous la direction de cet homme sensible. Il était en effet l'ange tutélaire des détenus. Sa femme et ses filles le secondaient. On m'a assuré qu'elles prodiguaient aux prisonnières malades les soins les plus assidus, et versaient sur leurs plaies le baume des plus douces consolations.

Théry ayant décidément abandonné l'hospice, le jour qui suivit sa sortie fut un jour de fête pour les détenus. La Providence les avait délivrés d'un de leurs premiers bourreaux. Effectivement il est prouvé que, dans l'espace de deux mois, soit ineptie, soit scélératesse, plus de soixante individus, la plupart cultivateurs, ont péri dans les mains de ce misérable. Ses malades ne s'élevaient guères

qu'à ce nombre. Mais à mesure que la mort en enlevait, ils étaient sur-le-champ remplacés par d'autres tirés de diverses prisons de Paris. Par ce moyen Théry trouvait toujours son compte. Ceux que leur heureuse étoile porta dans le département de Bayard, éprouvèrent un sort bien différent. Je puis dire que, pendant cinq décades, il n'est point venu à ma connaissance qu'il y ait péri un seul individu. La mort n'avait confié sa faulx qu'à Théry. Je ne suis pas le seul qui rende cette justice à Bayard. Plusieurs détenus, dans des mémoires imprimés pour leur justification, se se sont plu à consacrer son nom et leur reconnaissance.

De jour en jour l'hospice de l'évêché prenait des accroissemens considérables, par la multitude de malades que l'on tirait de la Conciergerie et des autres prisons. Fouquier nomma, pour remplacer Théry, un nommé Enguchard, chassé de plusieurs hôpitaux, et notamment de celui de Compiègne. Sa figure, sa manière de se coiffer, son maintien, tout, aux moustaches près, annonçait un de ces hussards qu'on expose quelquefois sur nos théâtres à la récréation publique. Ce coupe-jarret avait indubitablement le mot d'ordre pour exécuter les *empoisonnades*, comme Carrier les *noyades*, Collot les *fusillades*. La grande recette de celui-ci était la saignée, encore la saignée, et toujours la saignée Ce fut lui que je trompai à l'hospice national avec une ligature teinte de sang.

Cet Enguchard et Naury se liguèrent bientôt pour faire éliminer Bayard, dont l'humanité contrastait si fort avec leur barbarie. Ils s'associèrent à cet effet l'apothicaire Quinquet, autre jacobin à face jésuitique, bien digne de figurer dans ce sanguinaire triumvirat. La grande cause de leur haine contre Bayard était l'attention qu'ils lui voyaient prendre à ce que ses malades ne se gorgeassent point de drogues avant qu'il les eût examinées. Il prenait même une espèce d'autorité pour leur prescrire cette précaution. C'est ainsi qu'il en a usé plusieurs fois à mon égard. On voit que les griefs de ces scélérats étaient bien légitimes.

Tous les jours des actes d'accusation arrivaient dans ce sépulcre anticipé. La mort y était à l'ordre du jour, sous toutes les formes et de toutes les manières. Bayard refusait souvent de livrer aux messagers du crime les victimes que le tribunal réclamait. Il s'y transportait lui-même pour y certifier leur malheureux état et l'impossibilité absolue où elles se trouvaient d'arguer un seul mot pour leur défense. Sur cent exemples que je pourrais citer des malheureux qui devaient leur vie à Bayard, je choisis celui-ci comme plus frappant. La municipalité de Sedan, composée de dix-sept pères de famille, ayant plus de quatre-vingts enfans, chefs, pour la plupart, des premiers ateliers de la ville, fut guillotinée sans exception, le 10 prairial. Le procureur de la commune était à

l'hospice, on l'envoya chercher cinq fois de suite. La civière était devant son lit, la dernière fois, pour le porter à l'échafaud; Bayard survint, refusa de livrer son malade, et dans le pourparler, il s'écria : Si l'on est si altéré de sang, qu'on me guillotine moi-même. Le citoyen dont il s'agissait se nomme Veyrier, il est actuellement en liberté. J'ai vécu long-temps avec lui, nous nous sommes voué une amitié réciproque.

Voici un second fait qui n'intéressera pas moins les bons cœurs en faveur de Bayard. Le sexe fait pour dompter la férocité des plus farouches, ne trouvait point de grâce devant Fouquier. Les femmes enceintes, ces objets si respectables aux yeux des nations, étaient également entraînées à ce tribunal de sang. Un jour on vint pour exécuter un arrêt de cette nature en présence de Bayard; cet homme courageux se lève, s'y oppose, et court plaider lui-même au conseil, avec toute l'énergie du sentiment, la cause des infortunées qui allaient subir leur sort. Il prouve, appuyé des autorités de tous les colléges de médecine, qu'une femme qui se déclarait enceinte devait être crue sur sa parole, et que les officiers de santé ne pouvaient prononcer définitivement sur son état de grossesse qu'après quatre mois et demi, cinq mois révolus. Le conseil est forcé de prendre un arrêté conforme à la décision de la faculté.

Il ne fut pas exécuté long-temps. Les calomnies des trois monstres ayant produit leur effet, Bayard

est obligé d'abandonner l'hospice, et c'est Enguchard qui le remplace. Aussitôt les horreurs précédentes se renouvellent; les cadavres sont à chaque instant promenés dans les salles; les civières reparaissent; les moribonds sont emportés sans pudeur et sans pitié à l'échafaud; les femmes enceintes, ou accouchées depuis quelques heures, sont traînées au tribunal; la ciguë et le poison sont distribués largement aux misérables marqués du sceau de la mort et tombant d'inanition.

Il est des personnes dont l'ame sensible ne pourra se faire à l'idée de ces empoisonnemens, et qui rejetteront comme les produits d'une imagination exaltée ce que j'en dis ici. Je les prie de se rappeler l'anecdote des saignées. J'y ajouterai un fait dont je puis certifier l'exactitude, et que je livre à leur scrupuleuse méditation.

Un certain Blamont, fourrier d'un bataillon en garnison à Landrecies, mon compagnon d'infortune, essuie une maladie des plus graves. Une espèce de miracle le rend à la vie; les plaies que les vésicatoires avaient laissées à ses jambes, ne guérissant point faute des remèdes nécessaires, il osa se plaindre un peu trop vivement au médecin. Sur-le-champ une potion est ordonnée, qui le rejette bientôt dans les convulsions de la mort. Vainement ce malheureux, dévoré par une soif ardente, réclamait des boissons rafraîchissantes; il fut obligé de mettre à contribution toutes les cruches de tisane qu'on donnait aux malades. Il n'est revenu de

cet horrible état qu'avec des ménagemens infinis. Des attaques épouvantables de mal caduc en sont les suites.

Je puis dire que, d'après la retraite de Bayard et de Rey, économe, il n'est point de forfaits qui n'aient souillé ce séjour. Une femme condamnée à mort était accouchée, tandis que Bayard y était encore; il cache son fruit pour la soustraire, au moins pour quelque temps, à l'impatiente avidité des bourreaux. A peine fut-il sorti, que, sur la déposition de l'infirmière, l'infortunée victime fut agrégée à la première hécatombe.

Une fille de dix-sept ans, condamnée, se déclare enceinte; on la conduit, après la lecture de son arrêt, à l'hospice; elle subit la visite, et sur le rapport d'Enguchard et de Naury, qu'elle ne cherchait qu'à gagner du temps, elle est guillotinée le lendemain.

Une jeune princesse polonaise, belle comme on nous peint Vénus, et très-évidemment reconnue grosse, s'abandonne à un trop juste ressentiment. Elle reproche à ses geôliers leurs assassinats et leurs crimes. Ces monstres, sans indulgence pour son désespoir, la dénoncent à l'accusateur public, et elle est conduite au supplice.

Dans les journées des 7 et 8 thermidor, huit femmes des plus intéressantes par leur jeunesse, leur beauté, leur air de candeur, sont aussi condamnées; elles se déclarent enceintes; le soir on les conduit à l'hospice : le lendemain matin elles

subissent l'humiliante visite, et dans l'après-midi sept sont suppliciées.

Parmi ces dernières se trouvait la ci-devant princesse de Monaco. Je n'oublierai jamais le spectacle déchirant dont elle me rendit le témoin. Elle sortait, à la file, du quartier des femmes, sans montrer d'autre émotion que celle d'une indignation légitime contre ses assassins; elle adressa ces paroles aux détenus qui se trouvaient sur son passage: « Citoyens, je vais à la mort avec toute la tranquillité qu'inspire l'innocence: je vous souhaite à tous un meilleur sort. » Puis, se tournant vers l'infâme guichetier qui l'entraînait à la voiture, elle tire de son sein un paquet de ses beaux cheveux, et lui dit, en le lui remettant: « J'ai une grâce à te demander, promets-tu de me l'accorder? » Celui-ci l'ayant promis: « Voilà, continua-t-elle, un paquet de mes cheveux; j'ose l'implorer de ta pitié, je la réclame en mon nom, et au nom de tous ceux qui m'entendent, envoie-le à mon fils, l'adresse est dessus; me le promets-tu? Jure-moi, en présence de ces honnêtes gens que le même sort attend, que tu me rendras ce dernier service que j'espère des humains. » S'adressant ensuite à une de ses femmes, enveloppée dans la même proscription, mais dont l'abattement contrastait beaucoup avec la fermeté de sa maîtresse: « Du courage, ma chère amie, du courage! il n'y a que le crime qui puisse montrer de la faiblesse. » Tous les détenus, le cœur navré de douleur, fondaient en larmes; et quoique

ces horribles scènes dussent nous être familières, jamais après-midi ne fut plus sombre. Vingt-quatre heures plus tard cependant, les journées des 9 et 10 thermidor sauvaient ces infortunées. Continuons cette galerie de tristes tableaux.

La femme Quétineau, dont le mari était mort sur l'échafaud, accablée de chagrins, fait une fausse couche. Douze ou quinze heures après, elle subit le même sort que son époux.

Dès les premiers instans de mon séjour à l'hospice, on s'était occupé de former une apothicairerie. Le hasard voulut un jour que je me trouvasse sur l'escalier, à peu de distance des officiers de santé, qui s'entretenaient de cet établissement. Quinquet, l'apothicaire de la maison, disait qu'il lui manquait encore beaucoup d'objets pour le perfectionner; « mais j'espère, ajouta-t-il, qu'on guillotinera quelques apothicaires pour que rien n'y manque.» Ce bon mot fut accueilli par des éclats de rire. Je pris ma route vers le jardin, la tristesse sur le visage et les larmes aux yeux. Quelques détenus m'abordèrent, et me demandèrent le sujet de ma tristesse. Je leur fis part, en frémissant, de ce que je venais d'entendre; ils reculèrent d'horreur.

Je ne finirais pas, si je voulais raconter toutes les anecdotes de douleur dont j'ai été le témoin, ou qui m'ont été racontées. Je sais bien qu'il en est d'inconcevables, et que la vraisemblance rejette. Mais j'accuse ici publiquement, j'accuse à haute voix, en présence de ma patrie que ces horribles

cannibales ont ensanglantée; je les défie de me poursuivre juridiquement; si je n'appuie pas tous ces faits de pièces authentiques, par des témoins irréprochables, j'appelle sur ma tête le glaive des lois, je consens à être puni comme un vil calomniateur.

Une circonstance imprévue occasiona ma translation au collége du Plessis, appelé, sans doute par dérision, prison de l'Égalité; je fus enlevé avec un grand nombre de détenus; cet événement fut plus heureux pour moi que je ne devais l'espérer; voici pourquoi : dans la visite du matin, il m'avait été ordonné des remèdes qu'on devait me forcer à prendre le lendemain; c'était une vengeance éclatante que les médecins et le geôlier voulaient tirer des sanglans reproches que je leur avais adressés quelques jours auparavant, dans un accès de désespoir; le geôlier m'avait soustrait une lettre de ma femme; je le sus et m'en plaignis avec amertume. L'indignation me fit sortir des bornes de mon caractère, j'allai jusqu'à mettre sous les yeux de cet homme le parallèle de son état passé et de son métier actuel; métier qui le dégradait au-dessous des scélérats dont il servait les vengeances. Je ne m'en étais pas tenu à cette explosion, j'avais écrit à Fouquier: c'était la cinquantième lettre au moins; celle-ci ne gardait plus de mesures; je lui marquais que, puisque j'étais une victime destinée à l'abreuver de mon sang, je préférais l'assassinat ou d'être traîné à l'échafaud, au poison lent que ses agens faisaient couler journellement dans mes

veines. Ma lettre était adressée *à l'exterminateur public* : j'espérais que cette adresse singulière commanderait en quelque sorte la lecture; car je n'avais reçu aucune réponse à toutes celles que je lui avais écrites précédemment, soit pour implorer un jugement prompt, soit pour réclamer mon porte-feuille et mes effets. C'est cette lettre qu'on communiqua, selon toutes les apparences, au médecin Enguchard, et qui m'attira de sa part, avec une abondante dose d'injures, la certitude d'être empoisonné le lendemain.

Heureusement Fouquier me réclama comme sa proie; je fus transféré au Plessis pour y attendre la première place vacante à la Conciergerie. Je n'eusse pas sans doute langui long-temps dans mon nouvel asile, si le jour des vengeances nationales eût été moins prochain.

Un grand nombre de mes camarades, aussi malades que moi, furent engloutis dans la même bastille. On nous assigna, pour demeure, un local appelé la Souricière. Nous y trouvâmes au moins cent malheureux arrivés des départemens, et qui, depuis vingt-quatre heures, attendaient leur tour pour être fouillés, volés, écroués, et précipités ensuite dans leurs cachots respectifs. Pour nous, un peu moins maltraités du sort, nous en fûmes retirés au bout de deux heures, et placés dans des corridors, sans lits et sans matelas. La sueur avait inondé tous mes vêtemens; je changeai de linge et m'étendis sur le pavé.

Enfin arriva l'époque à jamais mémorable des 9 et 10 thermidor. Les craintes que nous conçûmes d'abord furent bientôt converties en cris de joie, lorsque nous apprîmes la victoire éclatante remportée par la Convention nationale, sur la faction exécrable qui avait couvert la France entière de bastilles et d'échafauds. Nous cherchions à nous assurer de notre résurrection; nous nous serrions dans nos embrassemens réciproques, l'excès du sentiment nous suffoquait. Tout ce que nous pouvions faire, c'était de nous embrasser de nouveau et de lever au ciel nos yeux ranimés. On pense bien que les gens préposés à notre garde n'étaient pour rien dans ces transports. Consternés, anéantis, ils avaient sur leur front la pâleur de la mort. Ils ne perdirent cependant rien de leur avidité. Nous payâmes jusqu'à 150 livres une feuille qui rapportait les événemens les plus marquans de la journée.

Notre élargissement survint quelques jours après; je dus le mien aux représentans Legendre et Bourdon de l'Oise (1).

(1) *L'histoire des prisons* contient sur le récit qu'on vient de lire la note suivante :

« Le lecteur a dû voir avec surprise, dans cette déchirante relation, page 182, la manière dont s'exprime le détenu au sujet de la concierge qui devait être alors la citoyenne Richard, femme dont tous ceux qui l'ont connue n'ont cessé de louer l'humanité. Il est à présumer que l'auteur de ce dernier récit, confiné dans un cachot, dès en arrivant à la Conciergerie, se sera imaginé que la geôlière de cette prison ressemblait à la plupart des autres. »

(*Note des l'édit.*)

L'INCARCÉRATION

ET LES TERREURS PANIQUES

DE BEAUMARCHAIS.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE

DE BEAUMARCHAIS

A SA FILLE (1).

.... MERCREDI matin 8 août (1792), j'ai reçu une lettre, par laquelle un monsieur, qui se nommait sans nul mystère, me mandait qu'il était passé pour m'avertir d'une chose qui me touchait, aussi importante que pressée : il demandait un rendez-vous. Je l'ai reçu. Là j'ai appris qu'une bande de trente brigands avait fait le projet de venir piller ma maison la nuit du jeudi au vendredi ; que six hommes en habits de gardes nationaux ou de fédérés devaient venir me demander, au nom de la municipalité, l'ouverture de mes portes, sous prétexte de chercher si je n'avais pas d'armes cachées. La bande devait suivre, armée de pi-

(1) Le piquant auteur du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro* a raconté lui-même son incarcération dans le Mémoire intéressant qu'on trouvera quelques pages plus bas. Nous avons cru devoir faire précéder cette Relation d'une lettre que Beaumarchais écrivait à sa fille quelques jours avant son emprisonnement. Cette lettre retrace des faits qui, sous plus d'un rapport, appartiennent à l'histoire du temps..

(*Note des édit.*)

ques avec des bonnets rouges, comme des citoyens acolytes; et ils devaient fermer les grilles sur eux, en emportant les clefs, pour empêcher, auraient-ils dit, que la foule ne s'introduisît. Ils devaient enfermer mes gens dans une des pièces souterraines, en menaçant d'égorger sans pitié quiconque dirait un seul mot. Puis ils devaient me demander, la baïonnette aux reins, le poignard à la gorge, où étaient les huit cent mille francs qu'ils croyaient, disait ce monsieur, que j'ai reçus du Trésor national....
« Enfin, m'ajouta le bon homme, ils m'ont mis du complot, en jurant d'égorger celui qui les décélerait. Voilà mon nom, mon état, ma demeure; prenez vos précautions; n'exposez pas ma vie pour prix de cet avis pressant, que mon estime pour vous m'engage à vous donner. »

Après l'avoir bien remercié, j'ai écrit à M. Pétion, comme premier magistrat de la ville, pour lui demander une sauvegarde. J'ai remis ma lettre à son suisse, et n'en avais pas de réponse quand les troubles ont commencé, ce qui redoublait mes inquiétudes....

Samedi 11, vers huit heures du matin, un homme est venu m'avertir que les femmes du port Saint-Paul allaient amener tout le peuple, animé par un faux avis qu'il y avait des armes chez moi dans les prétendus souterrains.... Sur cet avis, j'ai tout ouvert chez moi, secrétaires, armoires, chambres et cabinets, enfin tout, résolu de livrer et ma personne et ma maison à l'inquisition sévère de

tous les gens qu'on m'annonçait. Mais quand la foule est arrivée, le bruit, les cris étaient si forts, que mes amis troublés ne m'ont pas permis de descendre, et m'ont conseillé tous de sauver au moins ma personne.

Pendant qu'on bataillait pour l'ouverture de mes grilles, ils m'ont forcé de m'éloigner par le haut bout de mon jardin ; mais on y avait mis un homme en sentinelle qui a crié : « Le voilà qui se sauve; » et cependant je marchais lentement. Il a couru par le boulevard avertir le peuple assemblé à ma grille d'entrée. J'ai seulement doublé le pas; mais les femmes, cent fois plus cruelles que les hommes dans leurs horribles abandons, se sont toutes mises à ma poursuite.

Il est certain, mon Eugénie, que ton malheureux père eût été déchiré par elles, s'il n'avait pas eu de l'avance; car la perquisition n'étant pas encore faite, rien n'aurait pu leur ôter de l'esprit que je m'étais échappé en coupable. Et voilà où m'avait conduit la faiblesse d'avoir suivi le conseil donné par la peur, au lieu de rester froidement, comme je l'avais résolu....

J'étais entré chez un ami dont la porte était refermée, dans une rue qui, faisant angle avec celle où les cruelles femmes couraient, leur a fait perdre enfin ma trace, et d'où j'ai entendu leurs cris....

Pendant que j'étais enfermé dans un asile impénétrable, trente mille ames au moins étaient

dans ma maison, où, des greniers aux caves, des serruriers ouvraient toutes vos armoires; où des maçons fouillaient les souterrains, sondaient partout, levaient les pierres, jusque sur les fosses d'aisance, et faisaient des trous dans les murs, pendant que d'autres piochaient le jardin jusqu'à trouver la terre vierge; repassant tous vingt fois dans les appartemens; mais quelques-uns disant, au grand regret des brigands qui se trouvaient là par centaines: « Si l'on ne trouve rien ici qui se rapporte à nos recherches, le premier qui détournera le moindre des meubles, une paille, sera pendu sans rémission, puis haché en morceaux par nous.... »

Enfin, après sept heures de la plus sévère recherche, la foule s'est écoulée, aux ordres de je ne sais quel chef. Mes gens ont balayé près d'un pouce et demi de poussière; mais pas un binet de perdu.... Une femme au jardin a cueilli une giroflée: elle l'a payée de vingt soufflets; on voulait la baigner dans le bassin des peupliers.

Je suis rentré chez moi. Ils avaient porté l'attention jusqu'à dresser un procès-verbal guirlandé de cent signatures, qui attestaient qu'ils n'avaient rien trouvé de suspect dans ma possession....

Me voilà parvenu à la terrible nuit dont je vous ai déjà parlé: en voici les affreux détails.

En nous promenant au jardin sur la brune, le soir de ce même jour déjà si effrayant, l'on me disait: « Ma foi, Monsieur, après ce qui est arrivé, il n'y a aucun inconvénient que vous passiez la nuit

ici. » Et moi je répondais : « Sans doute ; mais il n'y en a pas non plus à ce que j'aille la passer ailleurs ; et ce n'est pas le peuple que je crains : le voilà bien désabusé ; mais cet avis que j'ai reçu d'une association de brigands pour me piller une de ces nuits, me fait craindre que, dans la foule qui s'est introduite chez moi, ils n'aient étudié les moyens d'entrer la nuit dans ma maison ; car on a entendu de terribles menaces. Peut-être y en a-t-il quelques-uns de cachés ici. Enfin j'ai grande envie d'aller passer une bonne nuit chez notre bon ami de la rue des Trois-Pavillons. C'est bien la rue la plus tranquille qui soit au tranquille Marais. Pendant qu'il est à la campagne, va, François, va mettre une paire de draps pour moi. »

J'ai soupé, ma fillette ; heureusement j'ai peu mangé. Puis je suis parti sans lumière, par la rue des Trois-Pavillons, m'assurant bien, de temps en temps, que personne ne me suivait.

Mon François retourné chez moi, la porte de la rue barrée et bien fermée, un domestique de mon ami enfermé tout seul avec moi, je me suis livré au sommeil. A minuit, le valet en chemise, effrayé, entre dans la chambre où j'étais : « Monsieur, me dit-il, levez-vous, tout le peuple vient vous chercher ; ils frappent à enfoncer la porte. On vous a trahi de chez vous ; la maison va être pillée. » En effet, on frappait d'une façon terrible. A peine réveillé, la terreur de cet homme m'en donnait à moi-même. « Un moment, dis-je, mon ami ; la

frayeur nuit au jugement. » Je mets ma redingote, en oubliant la veste, et, mes pantoufles aux pieds, je lui dis : « Y a-t-il quelque issue par où l'on puisse sortir d'ici? — Aucune, Monsieur; mais pressez-vous, car ils vont enfoncer la porte. Ah! qu'est-ce que va dire mon maître? — Il ne dira rien, mon ami; car je vais livrer ma personne, pour qu'on respecte sa maison. Va leur ouvrir, je descends avec toi. »

Nous étions troublés tous les deux. Pendant qu'il descendait, j'ai ouvert une fenêtre qui donnait sur la rue du Parc-Royal; il y avait sur le balcon une terrine allumée qui m'a fait voir, au travers de la jalousie, que la rue était pleine de monde : alors le désir insensé de sauter par la fenêtre s'est éteint à l'instant où j'allais m'y jeter. Je suis descendu, en tremblant, dans la cuisine au fond de la cour; et, regardant par le vitrage, j'ai vu la porte enfin s'ouvrir. Des habits bleus, des piques, des gens en veste sont entrés : des femmes criaient dans la rue. Le domestique est revenu vers moi pour chercher beaucoup de chandelles, et m'a dit d'une voix éteinte: « Ah! c'est bien à vous qu'on en veut. — Eh bien! ils me trouveront ici. »

Il y a, près de la cuisine, une espèce d'office avec une grande armoire où l'on met les porcelaines, dont les portes étaient ouvertes. Pour tout asile et pour dernier refuge, ton pauvre père, mon enfant, s'est mis derrière un des ventaux debout, appuyé sur sa canne, la porte de ce bouge uniquement

poussée, dans un état impossible à décrire; et la recherche a commencé.

Par les jours de souffrance qui donnaient sur la cour, j'ai vu les chandelles trotter, monter, descendre, enfiler les appartemens. On marchait, on allait au-dessus de ma tête. La cour était gardée, la porte de la rue ouverte; et moi tendu sur mes orteils, retenant ma respiration, je me suis occupé d'obtenir de moi une résignation parfaite, et j'ai recouvré mon sang-froid. J'avais deux pistolets en poche; j'ai débattu long-temps si je devais ou ne devais pas m'en servir. Mon résultat a été que, si je m'en servais, je serais haché sur-le-champ, et avancerais ma mort d'une heure, en m'ôtant la dernière chance de crier au secours, d'en obtenir peut-être, en me nommant dans ma route à l'Hôtel-de-Ville. Déterminé à tout souffrir, sans pouvoir deviner d'où provenait cet excès d'horreur, après la visite chez moi, je calculais les possibilités, quand la lumière faisant le tour en bas, j'ai entendu que l'on tirait ma porte, et j'ai jugé que c'était le bon domestique qui, peut-être en passant, avait imaginé d'éloigner pour un moment le danger qui me menaçait. Le plus grand silence régnait. Je voyais, à travers les vitres du premier étage, qu'on ouvrait toutes les armoires: alors je crus avoir trouvé le sens de toutes ces énigmes. « Les brigands, me disais-je, se sont portés chez moi; ils ont forcé mes gens, sous peine d'être égorgés, de leur déclarer où j'étais. La terreur les a fait

parler : ils sont arrivés jusqu'ici, et trouvant la maison aussi bonne à piller que la mienne, ils me réservent pour le dernier, sûrs que je ne puis échapper. »

Puis mes douloureuses pensées se sont tournées sur ta mère et toi, et sur mes pauvres sœurs. Je disais avec un soupir : « Mon enfant est en sûreté, mon âge est avancé ; c'est peu de chose que ma vie, et ceci n'accélère la mort de la nature que de bien peu d'années ; mais ma fille, sa mère, elles sont en sûreté. » Des larmes coulaient de mes yeux. Consolé par cet examen, je me suis occupé du dernier terme de la vie, le croyant aussi près de moi. Puis, sentant ma tête vidée par tant de contention d'esprit, j'ai essayé de m'abrutir et de ne plus penser à rien. Je regardais machinalement les lumières aller et venir ; je disais : « Le moment s'approche ; » mais je m'en occupais comme un homme épuisé, dont les idées commencent à divaguer ; car il y avait quatre heures que j'étais debout dans cet état violent, changé depuis dans un état de mort. Alors, sentant de la faiblesse, je me suis assis sur un banc, et là j'ai attendu mon sort sans m'en effrayer autrement.

» Dans ce sommeil d'horribles rêveries, j'ai entendu un plus grand bruit ; il s'approchait : je me suis levé, et machinalement je me suis remis derrière le ventail de l'armoire ; une sueur froide m'a tombé du visage, et m'a tout-à-fait épuisé.

J'ai vu venir le domestique à moi, nu en chemise, une chandelle à la main, qui m'a dit d'un ton assez ferme : « Venez, Monsieur, on vous de-

mande. — Quoi! vous voulez donc me livrer? j'irai sans vous. Qui me demande? — M. Gudin, votre caissier. — Que dites-vous de mon caissier? — Il est là avec ces messieurs. » Alors je crus que je rêvais, ou que ma raison altérée me trompait sur tous les objets. Mes cheveux ruisselaient, mon visage était comme un fleuve. « Montez, m'a dit le domestique, montez; ce n'est pas vous qu'on cherche: M. Gudin va vous expliquer tout. »

Ne pouvant attacher nul sens à ce qui frappait mon oreille égarée, j'ai suivi au premier étage le domestique qui m'éclairait. Là, j'ai trouvé M. Gudin en habit de garde national, armé de son fusil, avec d'autres personnes. Stupéfait de cette vision: « Par quel hasard, lui ai-je dit, vous rencontrez-vous donc ici? — Par un hasard aussi étrange que celui qui vous y a conduit vous-même, le propre jour que l'on a donné l'ordre de visiter cette maison où l'on a dénoncé des armes. » N'ayant plus besoin de mes forces, je les ai senti fuir; elles m'ont manqué tout-à-fait; je me suis assis sur le lit où j'avais sommeillé deux heures avant que le bruit commençât; et il m'a dit ce qui suit:

« Inquiet, à onze heures du soir, de savoir si notre quartier était gardé par les patrouilles, j'ai pris mon habit de soldat, mon sabre et mon fusil, et suis descendu dans les rues, malgré les conseils de mon fils. J'ai rencontré une patrouille qui, m'ayant reconnu, m'a dit: « M. Gudin, voulez-vous venir avec nous? vous y serez mieux que

tout seul. — Je l'ai d'autant mieux accepté, que monsieur que vous voyez là, en habit de garde national, est le limonadier qui reste en face de vos fenêtres; en un mot, c'est M. Gibé. »

D'honneur, ma pauvre enfant, je me tâtais le front pour m'assurer que je ne dormais pas. « Mais comment, ai-je dit à M. Gudin, si c'est bien vous qui me parlez, m'avez-vous laissé là quatre heures, dans les angoisses de la mort, sans m'être venu consoler? — Je vais bien plus vous étonner, me dit Gudin, par mon récit, que ma présence ne l'a fait. J'ai vu doubler le pas, et j'ai dit à tous ces messieurs: « Ce n'est pas ainsi qu'on patrouille.— Aussi ne patrouillons-nous pas; nous allons à une capture. » Je les vois arriver à la rue du Parc-Royal, et mon cœur commence à battre, nous sentant aussi près de vous. En détournant la rue des Trois-Pavillons à l'habitation où vous êtes, on nous crie: Halte ici; enveloppez la maison. Et je me dis: Grands dieux! par quelle fatalité me trouvé-je avec ceux qui viennent pour arrêter M. de Beaumarchais? Moi aussi, je croyais rêver: je me suis contenu de mon mieux, pour voir où tout aboutirait. Le domestique ouvre la porte, et pense tomber à la renverse, me trouvant parmi ces messieurs. Il a cru que la trahison qu'il avait soupçonnée dans vos gens, s'était étendue jusqu'à moi: il balbutiait. Alors on a lu à haute voix l'ordre donné par la section, de venir visiter ici, soupçonnant qu'il y a des armes.—Eh bien, alors, lui

dis-je, comment n'êtes-vous pas accouru; comment n'avez-vous eu nulle pitié de moi ?—Ma terreur n'a fait qu'augmenter, reprit Gudin, à cette lecture; j'ai eu la bouche encore plus close, et n'étais que plus effrayé, ne sachant pas, Monsieur, s'il y avait ou non des armes, mais présumant avec effroi que, s'il s'en trouvait par malheur, vous alliez devenir victime de vous être enfermé ici : j'ai vu tous les rapports affreux de cette nuit à la visite qu'on venait de faire chez vous. Pendant le cours de la recherche, enfin, j'ai trouvé le moment de dire tout bas au domestique : L'ami de votre maître est-il dans la maison? — Il y est, m'a-t-il dit. Dans un autre moment je lui ai demandé : Mais où est-il? — Je n'en sais rien, m'a-t-il répondu. Il ne pouvait pas s'éloigner; il éclairait les rechercheurs; on ne le perdait point de vue; je me suis glissé sans lumière jusqu'à la chambre de votre lit; je vous ai cherché à tâtons, dessus, dessous, vous appelant tout bas. Mais vous étiez ailleurs, et je ne pouvais vous aller prendre. Enfin, la recherche achevée, assuré que la calomnie avait encore manqué son coup, j'ai confié à tous ces messieurs par quel hasard vous vous trouviez caché dans la chambre du maître; et leur étonnement a au moins égalé le nôtre. Dieu merci, le mal est passé; recouchez-vous, Monsieur, et tâchez de dormir : vous devez en avoir besoin. »

Alors toute la patrouille étant entrée dans cette chambre, j'ai dit au commissaire de section:

« Monsieur, vous me voyez ici sous la sauve-garde de l'amitié ; je ne puis mieux payer l'asile qu'elle me donnait, qu'en vous priant, au nom de mon ami, qui est excellent citoyen, de rendre votre visite aussi sévère que le peuple l'a faite hier chez moi, et d'en dresser procès-verbal, pour que sa sûreté ne soit plus compromise par d'infâmes calomnies.—Monsieur, m'a dit le commissaire, notre procès-verbal est clos ; votre ami est en sûreté. »

Ces messieurs sont partis, ont dit au peuple, aux femmes dans la rue, que cette maison était pure. Les femmes, enragées que l'on n'eût rien trouvé, ont prétendu qu'on avait mal cherché ; ont dit qu'en huit minutes elles allaient trouver la cachette. Elles voulaient que l'on rentrât ; on s'y est opposé ; le commissaire a fait brusquement refermer la porte. Ainsi ont fini mes douleurs ; mais la sueur, la lassitude et la faiblesse me brisaient...

J'ai appris, le lendemain matin, que des hommes âgés, affectionnés à ce quartier que jamais rien n'avait troublé, entendant ce tapage affreux, saisis d'une terreur nocturne, ont sauté pardessus les murs, et que, de jardin en jardin, ils ont été troubler des dames de la rue de la Perle, en leur demandant, en chemise, de les garantir de la mort : l'un d'eux s'était cassé la jambe.

L'effroi s'était communiqué ; et, de tout ce quartier, ton père, qui avait eu le plus sujet de craindre, a peut-être été le seul qui ait achevé dans son lit une nuit aussi tourmentée.

L'INCARCÉRATION ET LES TERREURS PANIQUES DE BEAUMARCHAIS.

« J'avais fait un grand mémoire pour l'Assemblée nationale, à qui je demandai des juges relativement à mon achat de 60,000 fusils déposés en Hollande ; et l'on était à le copier, lorsqu'on vint m'arrêter, le 23 août 1792, à cinq heures du matin, avec un grand scandale, et mettre les scellés chez moi. L'on me traîna dans la Mairie où je restai debout, dans un couloir obscur, depuis sept heures du matin jusqu'à quatre heures après-midi, sans que personne m'y parlât, sinon les gens qui m'avaient arrêté. Ils vinrent me dire, à huit heures : « Restez là, nous nous en allons; voilà un bon reçu que l'on nous a donné de vous. »

« Fort bien, me dis-je, me voilà comme le pied fourché sur la place : les conducteurs ont leur reçu, ils partent, et moi j'attends, bien garotté, le boucher qui m'achètera. »

Après neuf heures d'attente sur mes jambes, on vint me prendre et me conduire dans un bureau, nommé de surveillance, présidé par M. Panis qui se mit à m'interroger. Étonné qu'on n'écrivît rien, j'en fis la remarque; il me dit que ceci n'était que sommaire, et qu'on y mettrait plus de formes quand mes scellés seraient levés. Ce que j'y sus de plus certain, c'est qu'il y avait sur moi des cla-

meurs au Palais-Royal, sur la traîtrise avec laquelle je refusais d'amener en France soixante mille fusils que l'on m'avait payés d'avance, et que j'avais des dénonciateurs. « Nommez-les, Monsieur, je vous prie; sinon, moi je les nommerai. — Mais, dit-il, un monsieur Colmar, membre de la municipalité; un monsieur Larcher, et tant d'autres. — Larcher! lui dis-je, ah! n'allez pas plus loin. Envoyez seulement chercher un porte-feuille que j'ai fait mettre à part, sous un scellé particulier, vous y verrez la noire ingratitude de ce Larcher et d'un Constantini, avec tant d'autres, ainsi que vous le dites; mais qu'il n'est pas temps de nommer. — On lèvera demain vos scellés; nous verrons, dit M. Panis: en attendant, allez coucher à l'Abbaye.» J'y fus, et je fus en chambrée avec les malheureux.... qui bientôt furent égorgés.

Le lendemain 24, après-midi, deux officiers municipaux vinrent me prendre à l'Abbaye, pour assister à la levée de mes scellés et description de mes papiers. L'opération dura toute la nuit jusqu'au lendemain 25, à neuf heures du matin; puis l'on me conduisit à la Mairie où mon couloir obscur me reçut une seconde fois, jusqu'à trois heures après-midi qu'on me fit entrer de nouveau dans le bureau de surveillance, présidé par M. Panis. « On nous a, me dit-il, rendu compte de l'examen de vos papiers. Il n'y a là-dessus que des éloges à vous donner; mais vous avez parlé d'un porte-feuille sur l'affaire de ces fusils que vous

êtes accusé de retenir méchamment en Hollande; et ce porte-feuille là, ces deux messieurs l'ont déjà vu, ils nous ont même dit que nous en serions étonnés. (C'étaient les deux municipaux qui avaient levé les scellés.) — Monsieur, je brûle de vous l'ouvrir, et le voici. « Je prends l'une après l'autre toutes les pièces justificatives. Je n'étais pas à la moitié, que M. Panis s'écria : « Messieurs, c'est pur, c'est pur! ne vous semble-t-il pas ainsi? ». Tout le bureau cria : C'est pur! On ajouta qu'il fallait donner à M. Beaumarchais une attestation honorable de son civisme et de sa pureté, et lui faire des excuses des chagrins qu'on lui a causés, dont la faute est aux circonstances. Un monsieur Berchéret, secrétaire, dont les regards bienveillans me consolaient et me touchaient, écrivait cette attestation, lorsqu'un petit homme aux cheveux noirs, au nez brusque, à la mine effroyable, vint, parla bas au président. Vous le dirai-je, ô mes lecteurs? c'était le grand, le juste, en un mot, le clément Marat.

Il sort. M. Panis, en se frottant la tête avec quelque embarras, me dit : « J'en suis bien désolé, Monsieur, mais je ne puis vous mettre en liberté. Il y a une nouvelle dénonciation contre vous. — Dites-la moi, Monsieur, je l'éclaircirai à l'instant. — Je ne le puis; il ne faudrait qu'un mot, un seul geste de vous à quelques-uns de vos amis qui vous attendent là dehors, pour détruire l'effet de la recherche qu'on va faire. — M. le président, qu'on renvoie tous mes amis; je me constitue prisonnier

dans votre bureau, jusqu'à la recherche finie : peut-être donnerai-je les moyens de la raccourcir. Dites-moi de quoi il s'agit. »

Il prit l'avis de ces messieurs; et, après avoir exigé ma parole d'honneur que je resterais au bureau et n'y parlerais à personne, jusqu'à ce qu'ils revinssent tous, il me dit : « Vous avez envoyé cinq malles de papiers suspects chez une présidente, rue Saint-Louis, au Marais, n° 15; l'ordre est donné de les aller chercher. — Messieurs, leur dis-je, écoutez ma réponse. Je donne aux pauvres, avec plaisir, tout ce qu'on trouvera dans les cinq malles que l'on indique; et ma tête répond de ce qu'on y verra de suspect : ou plutôt recevez ma déclaration qu'il n'y a aucune malle à moi dans la maison que vous citez. Seulement un ballot existe dans la maison d'un de mes amis, rue des Trois-Pavillons : ce sont des titres de propriétés, que j'avais fait sauver, sur l'avis d'un pillage qui devait se faire chez moi, la nuit du 9 au 10 août, et dont j'ai donné connaissance à M. Pétion. Pendant qu'on cherche les cinq malles, faites chercher aussi mon ballot, sur cet ordre que je donne au domestique de mon ami de le livrer; vous l'examinerez aussi; une autre malle de papiers et de vieux registres m'a été volée le jour même que ce ballot sortit de ma maison, faites-la tambouriner, Messieurs : je ne saurais aller plus loin. »

Tout cela fut exécuté. L'attestation me fut

donnée, et signée de tous ces messieurs : sauf l'examen des malles et du ballot.

Ces messieurs se décidèrent à aller dîner, pour revenir à l'arrivée des malles, et moi je restai prisonnier dans le bureau, avec un seul commis, à qui la garde en était confiée. Comme ils allaient sortir, un homme très-échauffé, portant écharpe, entra et dit qu'il avait dans la main des preuves de ma trahison, de l'affreux dessein où j'étais de livrer soixante mille fusils qu'on m'avait bien payés, aux ennemis de la patrie. Il était comme un forcené, sur ce qu'on me donnait une attestation du contraire. C'était M. Colmar, qui avait voulu m'enlever cette affaire des fusils, et de plus mon dénonciateur..... Il m'injuria, me disant que mon cou y passerait. « Je le veux bien, lui dis-je, pourvu que vous ne soyez pas mon juge. »

Ils sortirent. Je restai là, réfléchissant bien tristement sur la bizarrerie de mon sort. Mon ballot arriva, mais nulle nouvelle des cinq malles. Que vous dirai-je enfin, lecteur? Je restai là trente-deux heures, et sans que personne y revînt. Le garçon de bureau, en allant se coucher, me dit qu'il ne pouvait me laisser seul dans le bureau, la nuit. Il me remit debout dans mon couloir obscur; sans la pitié d'un domestique qui me jeta un matelas par terre, j'y serais mort de fatigue et d'horreur.

Au bout de trente-deux heures, personne n'étant revenu, des officiers municipaux, touchés de compassion, s'assemblèrent et me dirent : « M. Panis

ne revient point ; peut-être est-il incommodé. En visitant les malles chez cette présidente, où l'on en a trouvé huit ou neuf, on a vu que c'étaient les guenilles qui appartiennent à des religieuses à qui elle a donné retraite. Nous savons que vous êtes innocent de toutes les choses qu'on vous impute. En attendant que le bureau revienne, nous allons, par pitié, vous envoyer coucher chez vous. Demain matin, on visitera votre ballot, et vous aurez une attestation bien complète. »

Et moi je dis à mon domestique qui pleurait : « Va me faire apprêter un bain ; il y a cinq nuits que je ne repose point. » Il court. On me renvoie, mais avec deux gendarmes qui devaient me garder la nuit.

Le lendemain, je renvoyai l'un d'eux savoir si le bureau venait enfin de s'assembler, pour me donner l'attestation promise. Il revint avec d'autres gardes et l'ordre rigoureux de me conduire à l'Abbaye, au secret, avec défense expresse de m'y laisser parler à qui que ce soit du dehors, sans un ordre écrit de la municipalité. J'eus de la peine à retenir le désespoir de tout mon monde. Je les consolai de mon mieux, et je fus conduit en prison, où je me trouvai avec MM. d'Affry, Thierry, les Montmorin, Sombreuil, et sa vertueuse fille, qui s'était enfermée avec son père dans ce cloaque ; l'abbé de Boisgelin, MM. Lally-Tollendal, Lenoir, trésorier des aumônes, vieillard de quatre-vingt-

deux ans; M. Gibé, notaire; enfin cent quatre-vingt-douze personnes encaquées dans dix-huit petites chambres.

Une heure après mon arrivée, on vint me dire que l'on me demandait, avec un ordre de la municipalité. Je me rendis chez le concierge où je trouvai.... M. Larcher, l'associé des Constantini, et celui de tant d'autres. Il venait me renouveler les douces propositions qu'il m'avait déjà faites chez moi, et même de leur vendre tous mes fusils d'Hollande.....; et je prendrais en paiement les huit cent mille francs que je venais, dit-il, de toucher à la Trésorerie. A cette condition; je sortirais de l'Abbaye, et j'aurais mon attestation...... Après un moment de silence, je dis froidement à cet homme: « Je ne fais point d'affaire en prison; allez-vous-en dire cela aux ministres qui vous envoient, et qui savent, aussi bien que moi, que je n'ai pas touché un sou des huit cent mille francs dont vous parlez; sottise qu'on n'a répandue que pour me faire piller chez moi, la triste nuit du 10 août. — Vous n'avez pas touché, dit-il en se levant, huit cent mille francs depuis quinze jours?—Non, dis-je, en lui tournant le dos. » — Il prit la porte, et court encore. Je ne l'ai pas revu depuis......

Revenu dans la chambre avec les autres prisonniers, je leur racontai à tous ce qui venait de m'arriver, et je vis que moi seul en étais étonné.

L'un de ces messieurs me disait: « Les ennemis ont pris Longwy: s'ils peuvent entrer dans

Verdun, la terreur gagnera le peuple, et l'on en profitera pour nous faire égorger. — Je n'y vois que trop d'apparence, lui dis-je en gémissant. »

Le lendemain, on me fit passer en prison le billet que je vais copier. « Colmar, officier municipal, et celui qui a dit en votre présence avoir des preuves contre vous, est cause d'un nouvel ordre qui vous tient au secret. On nous promet de s'occuper de vous sans délai..... Écrivez avec force au comité de la Mairie que je ne quitte pas. »

Ce billet de mon neveu me fut remis par le concierge, à l'honneur de qui je dois dire qu'il adoucissait de son mieux le sort de tous ses prisonniers.

Je demande à mes compagnons d'infortune la liberté d'écrire un mémoire au comité de surveillance de la Mairie. M. Thierry me prêta du papier; M. d'Affry son porte-feuille pour me tenir lieu de bureau; le jeune Montmorin, assis par terre, le soutenait pendant que j'écrivais. M. de Tollendal disputait avec l'abbé de Boisgelin; M. Gibé me regardait écrire; M. Lenoir, à genoux, priait avec ferveur; et moi, j'écrivais ma requête.....

Le lendemain, 29 août, sur les cinq heures du soir, nous philosophions tristement. M. d'Affry, ce vieillard vénérable, était sorti, de la veille, de l'Abbaye. Un guichetier vint m'appeler : « Monsieur Beaumarchais, on vous demande. — Qui me

demande, mon ami? — M. Manuel, avec quelques municipaux. » Il s'en va. Nous nous regardons. M. Thierry me dit : « N'est-il pas de vos ennemis? — Hélas! leur dis-je, nous ne nous sommes jamais vus; il est bien triste de commencer ainsi : cela est d'un terrible augure! Mon instant est-il arrivé? » Chacun baisse les yeux, se tait; je passe chez le concierge, et je dis en entrant : « Qui de vous, Messieurs, se nomme monsieur Manuel? — C'est moi, me dit un d'eux en s'avançant. — Monsieur, lui dis-je, nous avons eu, sans nous connaître, un démêlé public sur mes contributions. Non-seulement, Monsieur, je les payais exactement, mais même celles de beaucoup d'autres qui n'en avaient pas le moyen. Il faut que mon affaire soit devenue bien grave, pour que le procureur-syndic de la commune de Paris, laissant les affaires publiques, vienne s'occuper ici de moi. — Monsieur, dit-il, loin de les laisser là, c'est pour m'en occuper que je suis dans ce lieu; et le premier devoir d'un officier public, n'est-il pas de venir arracher de prison un innocent qu'on persécute? Votre dénonciateur, Colmar, est reconnu un gueux; sa section lui a arraché l'écharpe dont il est indigne : il est chassé de la commune, et je le crois même en prison. C'est pour vous faire oublier notre débat public, que j'ai demandé à la commune de m'absenter une heure pour venir vous tirer d'ici. Sortez à l'instant de ce lieu. » Je lui jetai mes bras au corps, sans pouvoir lui dire un

seul mot ; mes yeux seuls lui peignaient mon âme : je crois qu'ils étaient énergiques, s'ils lui peignaient tout ce que je pensais..... Je n'oublierai jamais cet homme ni ce moment-là (1). Je sortis...

Le dimanche, 2 septembre, n'ayant aucune réponse du ministre Lebrun, à qui j'avais demandé une audience pressante, toujours pour mon affaire interminable des fusils, j'apprends que la sortie de Paris est permise : fatigué de corps et d'esprit, je vais dîner à la campagne à trois lieues de la ville, espérant revenir le soir. A quatre heures l'on vient nous dire que la ville était refermée ; qu'on sonnait le tocsin, battait la générale, et que le peuple se portait avec fureur vers les prisons, pour massacrer les détenus. C'est bien alors que je criai dans ma gratitude exaltée : O Manuel ! ô Manuel !...

Mon ami m'invita d'accepter un gîte chez lui. Le lendemain, six heures du soir, un commandant des gardes nationales des environs vint lui dire tout bas : « On sait que vous avez chez vous M. de Beaumarchais ; les tueurs l'ont manqué cette nuit dans Paris ; ils doivent venir la nuit prochaine ici l'enlever de chez vous ; et peut-être m'obligera-t-on de m'y rendre avec toute ma troupe...

---

(1) Ceci est un trait de plus à noter en bien dans la vie de Manuel, dont la conduite, comme on a pu déjà le voir dans les Mémoires sur les journées de septembre, offre un inconcevable mélange de bonnes et de mauvaises actions. (*Note des éditeurs.*)

— Je le préviendrai de tout cela, dit mon ami, je vais lui parler au jardin. »

Je le vois arriver à moi, la figure pâle et défaite; il me fait son triste récit. « Mon pauvre ami, dit-il, qu'allez-vous faire ? — D'abord ce que je dois à l'ami qui me donne hospice : quitter votre maison pour qu'elle ne soit pas pillée. Si l'on vient me chercher ici, dites qu'on est venu me prendre; que je suis parti pour Paris. Adieu. Gardez mes gens et ma voiture; et moi je vais aller à ma mauvaise fortune. Ne disons pas un mot de plus; retournez au salon; n'y parlez plus de moi. » Il m'ouvre une petite grille; et me voilà marchant dans les terres labourées, fuyant tous les chemins. Enfin, dans la nuit, par la pluie, ayant fait trois lieues de traverse, je trouvai un asile chez de bonnes gens de campagne, à qui je ne déguisai rien, et dont je fus accueilli avec une hospitalité si touchante et si douce, que j'en étais ému aux larmes. Par eux, à travers vingt détours, j'eus des nouvelles de Paris. Les massacres duraient encore..... J'écrivis au ministre Lebrun.

Je ne sais si ce furent les grands mots que je répétai dans ma lettre, de « mémoire à l'Assemblée nationale, où je repousserais les torts sur ceux qui s'en rendaient coupables, » qui me valurent enfin, le 6 septembre, ce billet des bureaux, au nom de M. Lebrun : « Le ministre des affaires étrangères a l'honneur de prier M. de Beaumarchais, de venir, demain vendredi, le matin, à

neuf heures, à l'hôtel de ce département, pour terminer l'affaire des fusils. Le ministre désire que le tout soit réglé avant dix heures du matin..... »

Par les détours qu'il fallait prendre pour arriver à moi, sans que je fusse dépisté, ce billet ne m'y vint que le lendemain à neuf heures, c'était celle du rendez-vous que M. Lebrun me donnait, ce qui le rendait impossible, étant à cinq lieues de Paris, ne pouvant m'y rendre qu'à pied, seul, à travers les plaines labourées, pour n'y arriver que la nuit.

Une chose me frappa surtout dans ce billet : il se pouvait qu'on se fût bien douté, qu'étant caché hors de Paris, je ne viendrais pas en plein jour m'exposer à me faire tuer; et qu'alors on dirait que c'était bien ma faute si l'affaire n'était pas finie, ayant manqué le rendez-vous qu'on me donnait pour la terminer.

Je répondis sur-le-champ à M. Lebrun, que je le priais de changer l'heure de la conférence, et de la fixer à dix heures du soir, pour que je pusse arriver avec moins de danger de perdre la vie qu'en plein jour.

Ma lettre fut remise; et le ministre fit répondre verbalement par son suisse, qu'il m'attendrait le lendemain samedi à neuf heures précises du soir.

Je calculai qu'il me fallait quatre heures pour me rendre à Paris, à travers les terres labourées.

Je partis le 8 de septembre, à cinq heures du soir, à pied, de chez mes bonnes gens qui voulaient me conduire : ce que je refusai, crainte qu'on ne nous remarquât.

J'arrivai seul, mes forces épuisées, traversé de sueur, avec ma barbe de cinq jours, mon linge sale, en rédingote (comme à ma sortie de prison); j'étais à neuf heures précises à la porte de M. Lebrun. Le suisse me dit que le ministre, ayant affaire en ce moment, me remettait à onze heures ce soir, ou demain matin, à mon choix. Je priai le suisse de lui dire que je reviendrais à onze heures, n'osant pas me montrer le jour.

Je ne pouvais attendre chez le ministre. Quelqu'un pouvait m'y voir, puis ébruiter mon retour. J'en sortis. Mais où aller? que faire, en attendant ce rendez-vous? La crainte d'être rencontré par quelque patrouille incendiaire, me fit résoudre à me cacher sur le boulevard, entre des tas de pierres et de moellons, où je m'assis par terre. Je m'admirais dans cet asile où la fatigue m'endormit. Et sans un tapage qui se fit assez près de moi, vers onze heures, on m'y aurait trouvé le lendemain matin.

J'entendis sonner l'heure, et je m'acheminai aux Affaires-Étrangères..... O Dieu! jugez de ma douleur, quand le suisse me dit que le ministre était couché, qu'il m'attendrait le lendemain à neuf heures du matin. « Vous ne lui avez donc pas dit?—

Pardonnez-moi, Monsieur, je lui ai dit... — Donnez-moi vite du papier. » — J'écrivis une courte lettre, en dévorant ma frénésie. Je rappelais le danger que je craignais de courir en me montrant de jour, et je demandais un rendez-vous pour le lendemain, à la nuit close.

Le temps de me copier donna celui de m'amener un fiacre. J'arrivai chez moi à minuit. Je renvoyai le fiacre à six cents pas, pour qu'il ne sût point qui j'étais. En rentrant j'eus bien de la peine à modérer chez moi la joie de me revoir encore vivant. Je recommandai le secret..... (1)

---

(1) Ici se termine la partie dramatique du Mémoire de Beaumarchais. Il revint plusieurs fois chez le ministre Lebrun, sans pouvoir terminer l'affaire qui l'y appelait. Il partit pour la Hollande, passa en Angleterre, avec la ferme résolution, quand ses moyens de justification ne pourraient être étouffés, de revenir se mettre en prison à Paris. « Si j'y suis égorgé, Convention nationale! s'écrie-» t-il à ce sujet, faites justice à mon enfant; qu'au moins elle » glane après moi, où elle devait moissonner. »

(*Note des éditeurs.*)

TABLEAU HISTORIQUE

DE

LA MAISON LAZARE,

DEPUIS SON OUVERTURE JUSQU'AU 9 THERMIDOR,

OU SE TROUVENT DES ANECDOTES PRÉCIEUSES SUR CHACUN DES MEMBRES DU COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DU BONNET-ROUGE, ET SUR LA MAISON D'ARRÊT DE LA RUE DE SÈVRES;

PAR ***, DÉTENU DANS CES DEUX MAISONS.

TABLEAU HISTORIQUE

DE

LA MAISON LAZARE.

Le 26 octobre 1793 (vieux style), je vis entrer chez moi, à huit heures du matin, deux hommes que je n'avais jamais vus; leur air de férocité et la massue dont ils étaient armés, me fit soupçonner qu'ils étaient commissaires d'un comité révolutionnaire; et la suite m'apprit que je ne m'étais pas trompé.

L'un d'eux était commissaire du comité révolutionnaire du Bonnet-Rouge (1), et l'autre (2) du Contrat-Social; ils m'invitèrent à les suivre jusqu'au comité du Contrat-Social où j'étais demandé; j'obéis. Arrivé au comité, et n'y ayant trouvé personne, ces mêmes hommes m'ordonnèrent de les suivre au comité du Bonnet-Rouge; je conclus dès ce moment que j'allais être mis en arrestation, et j'avoue que je n'en conçus aucune inquiétude. Mes conducteurs me firent différentes questions le long de notre route, toutes aussi insignifiantes les unes que les autres. Nous arrivâmes ainsi à ce dernier comité où je fus mis sous la

(1) Renaud, savetier.

(2) Potat, aussi savetier.

garde de la force armée, et une demi-heure après j'en fus retiré et ramené au Contrat-Social, sans avoir été vu ni interrogé de personne. Je ne fus pas plus heureux ici que ci-devant, car les mêmes individus, qui m'avaient laissé dans l'anti-chambre du comité, vinrent m'y reprendre pour me conduire chez moi, et là, ils me déclarèrent qu'ils venaient m'arrêter et mettre les scellés sur mes papiers.

Je demandai en vain la cause de mon arrestation: il ne me fut répondu que par des brutalités, et les pleurs de ma femme semblèrent les aigrir davantage.

L'apposition des scellés devint pour eux d'une grande difficulté, parce qu'il en fallait dresser procès-verbal, et qu'ils ne savaient pas écrire, ou tout au plus signer leur nom.

Ils appelèrent à leur secours un homme aussi féroce qu'eux : c'était le greffier du juge de paix du Contrat-Social, nommé *Robert*.

Ce dernier, frappé de la propreté de mon mobilier, me jugea riche, parla de me donner deux gardiens de scellés, et je vis le moment où son dessein allait s'accomplir; mais j'obtins, par l'état sincère que je donnai de ma fortune, que la garde en serait confiée à ma cuisinière.

L'opération faite, je fus arraché des bras de ma femme, conduit de nouveau au Contrat-Social, et de-là au Bonnet-Rouge, et toujours dans l'anti-chambre du comité.

J'attendais patiemment que le comité daignât m'interroger sur mes délits, et me donnât connaissance des motifs de mon arrestation, par le procès-verbal que je croyais devoir en être dressé; mais mon attente fut vaine, car une heure après, un nommé Lebrun, que j'avais connu pour avoir été chassé de la place d'adjudant du bataillon du Bonnet-Rouge, décida seul de mon sort, en ordonnant de me conduire à la caserne de la rue de Sèvres jusqu'à nouvel ordre.

Arrivé dans cette maison, je fus présenté à deux hommes qu'on me dit être commissaires du comité du Bonnet-Rouge (1); ils prirent mon nom et m'ordonnèrent d'aller joindre les autres coquins qui étaient dans la même maison, et de m'y loger comme je pourrais.

Je montai tristement un escalier sans trop savoir où j'allais. J'avoue que je m'étais fait une idée bien désavantageuse des personnes renfermées dans cette maison, surtout d'après ce que m'en avaient dit ces commissaires; mais je fus bien détrompé, lorsque je vis venir à moi mes nouveaux compagnons d'infortune, m'offrir leur main et leur amitié. J'en reconnus plusieurs qui avaient fait long-temps le charme de ma société, par leurs

---

(1) «Verney, cocher du *ci-devant* MONSIEUR, et Baillère, autre cocher d'un officier suisse.» Telle est la note que porte le manuscrit du temps et que nous laissons subsister à cause de sa singularité même.

vertus et la pureté de leur patriotisme, et quelques jours après, je fus uni de la plus étroite amitié avec les autres.

Un vieillard respectable, qui occupait une chambre avec deux autres malheureux, vint m'offrir, sans m'avoir connu, le partage de leur asile. J'acceptai avec reconnaissance ses offres généreuses, et je dois à la mémoire de cet honnête homme de publier que, pendant trois mois que nous sommes restés ensemble, il a fait le bonheur de ma vie, tant par la douceur de son caractère, que par l'agrément de sa conversation et sa profonde sagesse; mes autres co-chambristes eurent aussi pour moi mille complaisances, et nous ne fûmes plus que quatre frères.

Le régime de ma nouvelle demeure était très-dur; deux commissaires du comité révolutionnaire du Bonnet-Rouge, qui se relayaient toutes les vingt-quatre heures, étaient chargés de nous surveiller, et seize hommes armés, sous leurs ordres, composaient notre garde.

Tout ce qu'on peut imaginer d'atroce, de cruel, de tyrannique et d'inhumain, était l'apanage de nos commissaires, sans en excepter un seul, et je joins ici la liste de leurs noms, pour faire connaître plus particulièrement leur immoralité et la vie privée de chacun d'eux, et pour qu'elle passe à la postérité.

Tableau des personnes qui ont composé le comité révolutionnaire du Bonnet-Rouge, depuis sa formation jusqu'à ce jour.

Daire, marchand chandelier, rue de Sèvres, près de la Croix-Rouge, ne s'étant montré à la section que depuis le 10 août 1792 (vieux style); ayant antérieurement refusé de faire son service militaire, au point qu'on était obligé de l'envoyer chercher par des fusiliers lorsqu'il était commandé; dévôt hypocrite, donnant asile aux prêtres réfractaires, faisant métier de la petite loterie, où il s'est enrichi, ayant ouvert et fermé sa boutique, suivant que les circonstances et les lois sur le *maximum* lui assuraient plus ou moins de bénéfice.

Poincelot, peintre héraldique, demeurant rue de Sèvres, près de la Croix-Rouge, connu dans la section depuis le commencement de la révolution par l'exactitude de son service, mais recevant toutes les impressions, et toujours prêt à saisir le premier parti; faux, hypocrite et recevant de toutes mains.

Laloue, peintre en miniature, demeurant rue du Bac, près la rue de Sèvres, inconnu dans la section avant le 10 août 1792, quoiqu'il fût enfant du quartier, souteneur de biribi.

Laquerière, peintre en équipages, demeurant rue de Sèvres, vis-à-vis les Petites-Maisons, ayant toujours détesté la révolution à cause de la perte

de son état, connu d'ailleurs dans son quartier comme usurier et prêteur sur gages.

Seguin, demeurant rue Sainte-Placide, commissionnaire au coin des bornes, garçon vidangeur, inconnu à la section avant le 10 août 1792; depuis ce temps y ayant joué tous les rôles de l'intrigue, nommé commissaire du comité révolutionnaire, en ayant exercé l'office avec toute la cruauté dont un homme peut être capable, sans délicatesse, recevant de tous côtés, et demandant à tout le monde; nommé à la distribution du charbon à l'Abbaye, et de-là mis en arrestation au Luxembourg. On observe qu'il était couvert de haillons quand il fut appelé au comité révolutionnaire, mais que son costume changea bientôt après; car ni ses habits, ni ses meubles, ni son logement, n'annonçaient plus qu'il était vidangeur deux mois auparavant.

Tosy, demeurant rue du Petit-Vaugirard, ancien domestique de la ci-devant duchesse de Fleury, né sujet de l'empereur, inconnu à la section avant le 10 août 1792 (vieux style); nommé au comité révolutionnaire pour vexer sans doute les Français; il a parfaitement bien rempli cette tâche par toutes les cruautés imaginables; car un jour qu'on lui parlait justice et humanité, il eut l'impudence de répondre qu'un bon républicain ne connaissait ni justice ni humanité.

Vernay, cocher du ci-devant Monsieur, inconnu à la section avant le 10 août 1792 (vieux style), patriote par besoin, cruel par caractère, nommé

commissaire du comité révolutionnaire, ayant exercé toutes les vexations que l'audace autorisait, et plus particulièrement envers ceux qui l'avaient connu cocher, et qui l'avaient secouru dans sa misère.

Rein, sans aveu et sans domicile connu avant le 10 août (vieux style), ci-devant vendeur de billets de loterie, mis au Fort-l'Évêque, de son propre aveu, pour avoir fait de fausses listes de loterie, et renvoyé du comité révolutionnaire pour avoir commis des infidélités à la levée d'un scellé.

Luthun, demeurant rue du Bac, commissionnaire au coin de la rue de la Planche, et ci-devant garçon charron, renvoyé de chez plusieurs maîtres pour ses infidélités, ayant été logé par les carmelites, dont la femme était commissionnaire; ivrogne de profession, sans mœurs et sans principes, absolument inconnu dans la section avant le 10 août 1792 (vieux style).

Olivier, serrurier, demeurant rue du Bac, n'ayant paru à la section que pour être nommé commissaire révolutionnaire, mauvais mari, plus mauvais père, embrassant tous les partis pour conserver sa fortune, et patriote par circonstance.

Piccini, né Italien, habitant depuis le mois de novembre 1793 (vieux style), sur la section, inconnu auparavant, musicien de profession, et faux comme la plupart de ses compatriotes.

Renaud, habitant rue de Sèvres, à la ci-devant Abbaye-aux-Bois, savetier au coin des rues, abso-

lument inconnu avant le 10 août 1792 (vieux style), sans dômicile fixe avant cette époque; méchant, cruel, ne respirant que le sang, patriote par besoin, et se prêtant à toutes les circonstances pour de l'argent.

Thaer, marchand de vinaigre, demeurant rue Sainte-Placide, connu dans tous les temps de la révolution, sans caractère, et faisant le mal sans le connaître, enrichi à la petite loterie dont il a fait métier pendant très-long-temps.

Ledru, salpêtrier, demeurant rue Barrouillère, inconnu dans la section avant l'époque du 10 août 1792 (vieux style), n'ayant rien fait pour la révolution; sans mœurs, faisant tout ce que ses collègues délibéraient, et surtout quand il était question de maltraiter les détenus; faux et cruel.

Pigeot de Villiers, demeurant rue de Sèvres, près du comité, notaire, chassé de son corps pour banqueroute, inconnu dans la section avant mai 1793 (vieux style); patriote moderne pour parvenir aux places, accusé par les créanciers Brancas d'infidélité, et d'avoir exigé d'eux des quittances de mille livres pour cinq cents livres qu'il leur payait.

Lebrun, sans domicile fixe, chassé de la gendarmerie ou compagnie du centre, ivrogne, méchant, cruel et lâche, chassé de la place d'adjudant de la section, où il avait été nommé; souffrant les insultes patiemment, et refusant toujours par prudence de donner raison de celles qu'il faisait; mauvais

mari, querelleur, étant cause à lui seul de presque toutes les arrestations qui ont été faites par le comité, pour se venger de ce qu'on l'avait chassé de sa place d'adjudant; grand ami de Vincent, Hébert, Ronsin et Henriot, et s'étant toujours caché dans les affaires d'éclat.

Parrault, Suisse, garde-porte de la citoyenne Narbonne Pelet, rue de la Planche, inconnu à la section avant le 10 août 1792 (vieux style), n'ayant paru que lors de sa nomination de commissaire au comité révolutionnaire, n'ayant quitté cette place que pour celle d'adjudant; ivrogne reconnu, au point qu'il disparut pendant deux jours et qu'on le croyait mort.

Baillère, cocher d'un officier suisse, sans domicile et inconnu dans la section avant sa nomination.

Tels étaient les hommes qui ont disposé de la liberté de plus de trois cents pères de famille, et qui les ont fait gémir dans les fers pendant près d'un an, sans avoir d'autre crime à leur reprocher que celui de leur avoir opposé quelque résistance dans leurs vexations.

Le comité révolutionnaire du Bonnet-Rouge, plus avide d'argent que du bonheur de la république, avait spéculé sur les arrestations. Il avait adopté pour maison d'arrêt une caserne des ci-devant gardes-françaises, située rue de Sèvres; et quoiqu'elle fût très-malsaine, ainsi qu'elle l'a été reconnue par les gens de l'art, le comité n'y a

rentrans et un des sortans, et les sarcasmes les plus grossiers et les plus scandaleux étaient leur langage ordinaire. Le soir, à neuf heures et demie, nous étions enfermés dans nos chambres comme des bêtes féroces, et si un détenu, quels que fussent son âge, son sexe et ses infirmités, se trouvait malade la nuit, il était obligé d'attendre au lendemain pour recevoir les secours que son état exigeait.

Nous avons souvent entendu, pendant notre détention, ces cannibales dire à nos femmes qui les invoquaient pour nos libertés : « Vos maris, vous » devez les considérer comme morts, et vous con» duire comme s'ils l'étaient, car de long-temps » ils ne seront libres ; » et presque tous ont ajouté à différentes époques : « La Convention rendrait un » décret en leur faveur, apporté par le président » lui-même, que nous n'y obéirions qu'autant qu'il » nous conviendrait, et après en avoir délibéré au » comité. »

La section du Bonnet-Rouge donna une fête à la mémoire de Marat, le 2 frimaire. Le cortége à son retour passa sous nos fenêtres ; deux forges ambulantes étaient à sa suite : les commissaires du comité révolutionnaire eurent grand soin de les faire arrêter devant nous, d'y faire forger une pique et des chaînes, d'insulter à nos malheurs par les injures les plus atroces, et la scène se termina par une danse ronde, provoquée par Lebrun et ses compagnons, qui chantèrent la *Carmagnole*, en nous montrant au doigt et en criant *à la guillotine!* Nous crûmes que

c'était le dernier jour de notre vie ; et certes il l'eût été si les désirs de ces monstres se fussent accomplis : car ils eurent la précaution de nous faire enfermer sous clef dans nos chambres, vers trois heures de l'après-midi, pour nous ôter tout moyen de défense, dans le cas où le peuple seconderait leurs vœux.

Notre position était des plus cruelles ; nos malheurs augmentaient tous les jours, et rien ne nous annonçait la fin de nos peines. L'union et l'amitié, qui régnaient entre les détenus de cette maison, étaient les seules consolations qu'il nous fût permis d'avoir, et au milieu des cris de la liberté, nous gémissions dans l'esclavage le plus ignominieux.

La perte de mon état, seul moyen d'existence que j'avais au monde, força ma femme à des réformes dans son petit ménage : elle donna congé du logement que nous occupions, et voulut renvoyer sa cuisinière, malgré que son état de grossesse la lui rendît plus nécessaire que jamais. Mais comme elle ne pouvait effectuer l'un et l'autre, à cause des scellés que j'avais chez moi, elle en sollicita la levée au comité du Bonnet-Rouge, qui la renvoya à celui du Contrat-Social, comme ayant agi de concert, et ce dernier ne la dégagea de sa cuisinière que pour la remplacer par un sans-culotte, aux gages de six livres par jour, contre le vœu de la loi qui n'accordait qu'une journée et demie de travail, c'est-à-dire trois livres.

Toutes mes réclamations à ce sujet devinrent inutiles ; je fus contraint de garder un loyer que

je n'avais plus le moyen de supporter, et de vendre mes effets pour payer, à six livres par jour, un homme fort et robuste, et dont les bras eussent été plus utiles dans les armées de la république.

Je fus donc chargé pendant six mois de ce pesant fardeau, sans pouvoir, sous aucun prétexte, m'en dégager, quoique j'eusse donné fort fidèlement le bilan de ma fortune.

Mes ressources étant enfin épuisées, ma femme refusa de payer son gardien de scellés; le comité du Contrat-Social, outré de ce refus, l'envoya chercher par douze hommes armés : elle était alors grosse de huit mois, et son état n'inspira aucune humanité. Le comité lui reprocha sa désobéissance, lui ordonna de vendre ce qui lui restait d'effets, et la condamna à la détention jusqu'au paiement de ce qui était dû au gardien.

La garde reçut ordre de la conduire; elle fut entraînée dans une pièce qui était au cinquième de la maison, enfermée sous la clef, sans chaises, obligée de se tenir debout malgré sa fatigue, ou de s'asseoir à terre; enfin sa mère arriva à son secours deux ou trois heures après, et la délivra en payant tout ce que le comité voulut.

Je n'ai cessé un moment de parler de ma maison d'arrêt, où je n'étais pas mieux traité que ma femme, que pour faire connaître les *vertus républicaines* du comité révolutionnaire du Contrat-Social.

Je gémissais déjà depuis trois mois dans les fers, lorsque le 30 nivose, vers dix heures du matin,

nous vîmes notre caserne assiégée de toutes parts par une force armée : l'inquiétude s'empara de nos ames, chacun s'interrogea sur ce rassemblement, sans pouvoir en pénétrer le mystère, lorsqu'enfin, à onze heures, plusieurs de mes compagnons d'infortune furent appelés et transférés ailleurs; je le fus aussi à mon tour avec neuf autres, et Lebrun, commandant la force armée, nous signifia l'ordre de partir pour Picpus. Nous demandâmes à rassembler ceux de nos effets qui pouvaient nous être nécessaires : mais Lebrun, qui n'a jamais excellé que dans les atrocités, ne voulut même pas nous permettre d'aller prendre des souliers; il exigea que nous partissions tout de suite, les uns sans chapeau et les autres en savattes, sans vouloir nous accorder de voitures.

Il nous enveloppa d'une double haie d'hommes armés, au nombre de cent, et nous fûmes conduits ainsi, en traversant à pied Paris dans toute son étendue, jusqu'à Picpus (1). Notre voyage ne nous attira aucun désagrément, et sans quelques polissons que nous rencontrâmes près du Pont-Neuf, qui nous injurièrent, nous n'eussions éprouvé que

«(1) On transféra à Picpus plusieurs prisonniers, entre autres un grand jeune homme condamné à garder prison pendant une année, on ne sait pour quel délit. Il s'était enveloppé du manteau d'un de ses amis, et au moment de son entrée on lui fit voir la chambre qu'il devait occuper. C'était un réduit très-humide, qu'on venait de réparer à neuf. « Quoi, s'écria le jeune homme, c'est ici qu'on nous loge! il est impossible d'y demeurer. » Il tâte

des marques de pitié et d'intérêt de la part de ceux qui nous voyaient passer.

Arrivés à Picpus, cinq de mes compagnons seulement y furent reçus, et les autres, dont je faisais partie, ramenés à la caserne. L'indisposition qu'éprouva un de nos camarades par la course forcée qu'il venait de faire, ayant touché de compassion le commandant de la garde qui nous accompagnait, il nous permit de prendre une voiture dans la rue Saint-Antoine. La garde l'investit, et pendant toute la route, nous fûmes assaillis par les injures les plus dures, parce que les hommes qui composaient notre garde répandaient dans le peuple que nous étions des contre-révolutionnaires, des agens de Pitt et de Cobourg, et des conspirateurs.

Nous revînmes donc à notre caserne au milieu des huées et des dangers ; mais nous fûmes bien dédommagés de nos peines par l'amitié que nous firent les compagnons que nous y avions laissés ; et certes les larmes de joie qu'ils répandirent à notre retour furent bien douces et bien consolantes pour nous.

Nous apprîmes des détenus que nous avions

---

les murs et dit du plus grand sang-froid : « Je n'y resterai pas, cela est certain ; il y a de quoi mourir avec ces plâtres. » Il dépose le manteau qu'il avait sur les épaules, prend la porte, et s'évade ; on n'en a jamais entendu parler. Il lui fut facile de passer librement ; on le prit pour un homme de la maison. Depuis lors, les prisonniers furent beaucoup plus resserrés. » (*Histoire des prisons*.) (*Note des édit.*)

quittés à la caserne, que les commissaires du Bonnet-Rouge avaient cherché à justifier nos transfèremens par la plus noire des calomnies, et en nous imputant d'avoir voulu égorger nos amis pour nous échapper plus facilement.

Nous nous reposions de nos fatigues, en racontant notre voyage, lorsqu'on nous appela à huit heures du soir pour aller à Lazare. Ce nouveau voyage n'eut pas tant d'éclat que le premier; il nous fut donné une voiture sous l'escorte de quatre hommes et d'un officier, et les voiles de la nuit nous sauvèrent de toute espèce de désagrément. Nous arrivâmes à neuf heures du soir à Lazare, où dix camarades de la caserne, qui y étaient depuis le matin, adoucirent nos peines par le partage de leurs lits et de leur souper.

Cette maison d'arrêt était ouverte du 29, et la surveillance confiée au citoyen Naudet, homme d'un caractère très-doux, et n'ayant d'un concierge que le nom effrayant.

L'humanité avec laquelle nous fûmes traités, tant par Naudet et sa femme que par ses porte-clefs, l'empressement que mirent ses garçons de service à nous procurer les objets de première nécessité, nous firent croire que nous passions des Enfers aux Champs-Élysées; et s'il nous eût été permis de voir facilement nos parens et nos amis, notre détention eût été préférable à la liberté dont on jouissait alors dans Paris.

Le nombre des détenus à Lazare grossit bientôt

par les nombreux transfèremens qui s'y firent des autres prisons ; et comme il y a des accommodemens avec le ciel, nous obtînmes de voir ceux qui nous affectionnaient, par le moyen de *permissions qu'accordait la police*, et qui nous coûtaient fort cher.

Nous étions déjà plus de trois cents dans cette maison, lorsque Michel, administrateur de police, vint pour la première fois en faire l'inspection. Le ton dur et menaçant qu'il mit dans ses visites aux détenus, et les ordres absolus qu'il donna à ceux qu'il croyait riches pour les forcer à nourrir ceux qui ne l'étaient pas, affligèrent beaucoup de monde. Michel, inflexible, n'aimait pas les représentations, et si quelqu'un se permettait de lui montrer jusqu'à l'évidence qu'il n'était rien moins que fortuné, il le frappait aussitôt d'anathème, et le menaçait de le faire transférer à Bicêtre : heureusement que Michel n'a paru que deux ou trois fois.

Michel abandonna l'administration de la maison, et Gagnant lui succéda ; la nouveauté plaît toujours aux hommes. Les malheureux calculent tout à leur avantage ; et nous attribuâmes ce changement aux mauvais traitemens dont Michel avait usé à notre égard. Tous crurent que le nouvel administrateur nous traiterait plus humainement, et ne disposerait pas de nos fortunes sans les avoir préalablement connues. Nous vivions dans cette douce illusion, lorsque Gagnant est annoncé dans la maison : chaque détenu s'empresse de lui adresser ses doléances ;

Gagnant les écoute à peine et ne leur répond qu'avec humeur ; sa figure noire et hideuse présagea que son cœur n'était ni plus beau ni meilleur.

Nous ressentîmes bientôt que nous n'avions rien gagné au change. Gagnant annonce qu'il veut établir un réfectoire dans la maison, auquel il entend forcer tous les détenus d'aller manger, et où les riches paieront pour les pauvres.

Gagnant sollicite, et l'administration de police prend un arrêté qui ordonne ce réfectoire, établit un mode pour l'envoi du linge et effets des détenus, et proscrit toute espèce de communications.

L'arrêté fut affiché dans la maison avec solennité ; le jour du réfectoire fut indiqué à une époque fixe. Gagnant vint à Lazare pour disposer les choses : il ordonna aux détenus d'entrer dans leurs chambres, les fit fermer au crochet, et alla de chambre en chambre recevoir les soumissions des sommes à fournir par jour pour l'établissement du réfectoire. Là il impose arbitrairement les détenus, malgré leurs réclamations ; et si quelqu'un a l'audace de lui prouver que sa détention l'a ruiné, il mêle l'ironie au sarcasme, et parle aussitôt de le faire transférer à Bicêtre. Le réfectoire n'eut pourtant pas lieu.

A mesure que l'administration gênait nos communications avec nos amis, les difficultés de voir nos parens redoublaient ; nous ne parvenions à ce bonheur qu'à force d'argent ; les porte-clefs étaient devenus plus avides en raison des difficultés, et les permissions de la police devinrent négociables

comme les effets de la Bourse. Les pauvres cessèrent d'être hommes, et les riches ne conservèrent quelque jouissance qu'aux dépens des débris de leur fortune.

L'administration de police fit faire de nombreux transfèremens à cette époque (1), et nous vîmes arriver à Lazare près de trois cents prisonniers de différentes maisons, et notamment de Bicêtre; ces derniers, hors environ soixante suspects, étaient tous condamnés aux fers pour dix, quinze et vingt ans. (C'était le 12 pluviose.)

Les administrateurs Gagnant et Cailleux, chargés de ces transfèremens, mirent dans leur office une rigueur et une cruauté dont on a peu d'exemples :

---

(1) Nous trouvons dans une autre relation sur la prison de Saint-Lazare un trait qui doit avoir ici sa place :

« Dans une de ces translations imaginées pour molester les malheureux prisonniers, Dumoutiez se présenta à quatre heures du matin, suivi d'un grand chariot, pour enlever les citoyennes détenues, et les conduire aux Anglaises. Une d'elles, qui touchait au terme de sa grossesse, ayant été éveillée sans ménagement, ressentit une commotion subite qui lui présagea son prochain accouchement; elle demanda à rester quelques jours, on l'accusa de feinte, d'imposture; elle ne fut pas écoutée. Ses prières réitérées, ses pleurs, les sollicitations de ses compagnes, tout fut inutile, il fallut s'acheminer avec les autres. Cette jeune infortunée se traîna donc, soutenue par quelques hommes, jetant des cris de douleur et de désespoir : à peine a-t-elle traversé le jardin et atteint le seuil de la porte, que la crise redouble; on n'a que le temps de l'introduire dans une chambre voisine; elle tombe sur un lit et accouche en présence de ce barbare, de ses sbires et de toute la maison. » (*Note des édit.*)

ils se rendirent nuitamment, et à la lueur des flambeaux, dans les maisons, comptèrent leurs victimes, les firent menoter, lier deux à deux, et entasser sur des charrettes, sans égard à l'âge, aux infirmités, ni aux causes des détentions : tous furent ainsi confondus. La nuit se passa à disposer le voyage, et au point du jour, les charrettes chargées furent entourées de cavaliers qui reçurent l'ordre de tuer le premier des détenus qui oserait se plaindre.

Le cortége fut nombreux ; Gagnant et Cailleux le précédaient, firent faire des posés sur les places publiques, et notamment sur celles de Maubert et des Innocens, pour donner en spectacle les malheureux et les faire injurier. Ils éloignaient d'eux les ames sensibles qui voulaient leur donner les secours que l'humanité réclamait, pour laisser approcher ceux qui les outrageaient : tout annonçait que ces hommes féroces avaient formé le dessein de faire commencer une scène tragique, pour la conduire aux maisons d'arrêt.

Les charrettes destinées pour Lazare y arrivèrent ; des prisonniers furent distribués dans les corridors du troisième, et plus de deux cents jetés sur un peu de paille, dans une pièce du rez-de-chaussée, appelée le réfectoire, lieu très-humide dont la plupart des vitres ne fermaient pas, et les voleurs confondus avec les suspects.

La nuit qui suivit leur arrivée fût orageuse ; les bicêtriens condamnés aux fers s'agitèrent de mille

manières différentes, volèrent ce qu'ils purent de porte-feuilles aux suspects, brisèrent les poêles et les boiseries, y mirent le feu, enfoncèrent la voûte d'une cave, et quelques-uns s'échappèrent.

Le concierge Naudet fit son rapport à la police, et il obtint que les voleurs seraient ramenés à Bicêtre; la police le fit faire, mais bien lentement et sans éclat, car ils partirent deux à deux et dans des fiacres, c'est-à-dire que n'ayant plus de suspects avec eux, ils furent traités plus humainement.

Le lendemain de l'arrivée des gens de Bicêtre, on répandit le bruit dans Paris que les détenus à Lazare s'étaient insurgés, qu'ils s'étaient battus et plusieurs évadés; les journaux ne ménagèrent rien pour accréditer ce bruit en dénaturant l'événement.

Le général Henriot accourut avec une force-armée, et après avoir distribué des cartouches, il harangua ainsi sa troupe : « Mes amis, mes com- » pagnons, je vous recommande la plus grande » surveillance envers les scélérats qui sont dans » cette maison, car ils n'attendent que la mort » qu'ils ont méritée. » Ici il fut applaudi par quelques détenus, et hué par la généralité; alors il ajouta : « Si cependant il se trouvait parmi eux » quelques victimes, vous leur devez secours et » protection. » Et satisfait de lui-même, il se retira avec ses aides-de-camp. La nuit suivante, une des sentinelles, placée autour de la maison et du

côté de la ferme, trouvant mauvais qu'un détenu ouvrît sa croisée pour renouveler l'air de sa chambre, l'insulta, lui ordonna de la fermer, et sur son refus, lui tira un coup de fusil qui n'eut point de suite fâcheuse (1). Il n'est pas indifférent de dire que c'était la section de Bonne-Nouvelle qui nous gardait ce jour-là.

Il se répandit à cette époque un bruit dans la maison, que la scène du 2 septembre devait se renouveler; que les prisons devaient être assaillies, et les prisonniers égorgés; l'alarme s'empara des esprits : les détenus cherchèrent à se garantir en établissant parmi eux une garde de nuit dans chaque corridor; elle fut jugée d'autant plus nécessaire, qu'ils étaient menacés d'être attaqués par une trentaine de détenus; et qu'à leurs noirs projets devaient se joindre des gens du dehors.

Ronsin et Vincent avaient obtenu à cette époque

---

(1) Ce n'était pas toujours un simple caprice qui exposait les détenus à cet indigne traitement; on agissait ainsi par système, s'il faut en croire le passage suivant extrait d'un Mémoire relatif à la maison des Anglaises.

« Il était expressément défendu de regarder à travers les barreaux des fenêtres qui donnaient sur la rue; néanmoins on s'en approchait; alors les sentinelles (surtout avant que les sections y montassent la garde) nous criaient de nous retirer, en menaçant de tirer sur nous. Un jour Bertrand (le concierge) sort des guichets au moment où un prisonnier venait d'être apostrophé. Le factionnaire lui en rend compte : Tire dessus, réplique-t-il, ce sont des scélérats, des aristocrates, du gibier à guillotine; ils y passeront tous; je te donnerai du petit plomb, ça ne les tuera pas. »

(*Note des édit.*)

leur liberté; ils vinrent visiter à Lazare leurs amis Pereyra et Desfieux. Il y eut deux fois, à leur occasion, des dîners splendides dans une chambre où se rendirent leurs protégés, et là il fut dressé une liste de trente personnes auxquelles Vincent et Ronsin jurèrent protection et promirent la liberté.

Ces rassemblemens eurent lieu exactement dans le temps où l'on parlait d'égorger les prisonniers. Les trente protégés levèrent une tête altière, cherchèrent querelle différentes fois aux autres détenus, les menaçaient ouvertement, ne parlaient que de leur patriotisme, annonçaient leur prochaine liberté par la protection de Vincent et compagnie, et disaient qu'un tiers des prisonniers de la maison, eux exceptés, serait bûché, l'autre tiers guillotiné, et le reste déporté dans un vaisseau à soupape.

On doit concevoir quelle était la perplexité des détenus à Lazare, d'après de pareilles menaces de la part de leurs compagnons; ils redoublaient d'activité dans leur garde de nuit, et tous se promirent de vendre chèrement leur vie en cas d'attaque.

Ronsin et Vincent furent de nouveau mis en arrestation, mais cette fois conduits à la Conciergerie; Pereyra, Desfieux et Anacharsis Clootz furent mis en jugement, et plusieurs détenus de Lazare appelés en témoignage: Jeaubert, Belge, y parut, quoiqu'il fût des trente exceptés; quelques autres furent appelés en déclaration, et je fus de ce nombre. J'entrai dans de grands détails dans ma déclaration,

parce que je ne crus pas indifférent de faire connaître, par ce que j'avais entendu dire, les ramifications du complot formé alors.

Ronsin, Vincent, Hébert, Pereyra, Desfieux et Clootz, furent condamnés à mort; leurs protégés à Lazare s'attendaient à être inquiétés, mais l'affaire n'eut point de suite; leur audace en redoubla quelques jours après; Jeaubert et ses consorts ont encore figuré dans la proscription Robespierre.

Les réflexions ici deviennent inutiles, parce qu'on verra, si on veut lire attentivement cette Relation, que Robespierre était toujours le chef caché du parti, qu'il avait prononcé la mort de tous les détenus, et qu'il avait placé dans chaque maison d'arrêt ses espions et ses dénonciateurs, pour fabriquer à volonté les insurrections et conduire à l'échafaud ses victimes.

La mort de Ronsin, etc., fit oublier aux prisonniers de Lazare leurs dangers passés; le calme succéda à la crainte, la confiance se rétablit dans la maison: les détenus cessèrent leurs gardes de nuit; Jeaubert et les siens furent craints et méprisés, et deux mois se passèrent dans la plus grande tranquillité, quoique la garde de Bonne-Nouvelle renouvelât ses scènes de temps en temps.

Gagnant l'administrateur, Gagnant qui n'avait jamais paru à Lazare que pour en outrager les détenus, fut enfin destitué et mis en arrestation dans cette même maison; on l'y accueillit par les chansons, les plaisanteries et les mystifications.

Les premiers jours de son arrivée se passèrent ainsi; il fut ensuite méprisé et fui par tous, et Grimoard, ci-devant comte du Roure, ancien municipal, fut le séul qui trouva quelque charme dans la société d'un tel homme.

Bergot, un des compagnons de Robespierre, que sa mort honteuse fera connaître à la postérité, succéda à Gagnant dans l'administration de la maison; cet homme immoral, dont la vie privée n'était qu'un tissu de scélératesses, se montra d'abord sous le masque de l'humanité, visita les détenus dans leurs chambres, leur offrit protection et secours, et sous ce masque hypocrite travailla à rendre leur sort plus pénible.

Naudet, concierge, n'était pas l'homme qui convenait à ses projets; il saisit le moment où il fut traduit devant un tribunal criminel pour cause d'évasion d'un détenu, pour le remplacer par un concierge provisoire; et quoique Naudet fût ensuite acquitté par ce tribunal, et reconnu innocent, il n'en fut pas moins destitué et remplacé par Semé, inspecteur de la police robespierrique.

Bergot et Semé, anciens compagnons de débauche, entièrement voués à Robespierre, se concertaient tous les jours entre les verres et les bouteilles, pour appesantir le joug des détenus.

Le vin décida un jour que les femmes, parens et amis des prisonniers, qui n'avaient déjà plus la permission de les voir, depuis quelque temps, que de

la cour d'entrée de la maison et à une distance de cinquante pas des bâtimens, en seraient éconduits, et les portes fermées.

Cet ordre fut rigoureusement observé ; car ces hommes atroces, toujours conduits par le vin, surveillaient et punissaient sévèrement ceux des porte-clefs que la sensibilité ou l'intérêt rappelaient quelquefois à l'humanité.

Nous étions donc condamnés à ne plus voir tout ce qui nous affectionnait ; et si quelqu'un avait le courage de passer dans la rue du Paradis pour nous saluer, aussitôt les tigres, apostés par la police aux environs de la maison, les frappaient avec des massues, et traînaient devant le comité révolutionnaire de la section Poissonnière, les femmes ou les enfans qui avaient commis l'imprudence de se montrer à leurs pères ou à leurs époux.

Telle était notre position, sans que rien nous en annonçât la fin, car le parti Robespierre avait grand soin de nous perdre dans l'esprit public, en nous représentant comme des scélérats; et nous voyions avec douleur la force-armée nous traiter comme tels, et les ordres d'Henriot, mis dans les journaux, exciter contre nous l'indignation du peuple.

Depuis l'entrée dans la maison de l'administrateur Bergot et du concierge Semé, nous nous apercevions d'un dessein caché de nous soulever pour procurer au tyran, qui ne parlait que vertus et justice, la douce jouissance de s'abreuver de notre sang;

et à mesure que nous redoublions de sagesse et de tranquillité, Bergot et Semé redoublaient d'audace et de tyrannie.

Une suite non interrompue de plusieurs mois de malheurs; le resserrement de nos fers; les nouvelles privations qu'on imaginait tous les jours; l'isolement de nos parens; le silence des autorités sur nos réclamations; la justice sourde à nos accens plaintifs; le redoublement d'audace et de fureurs des comités révolutionnaires, enfans de Robespierre; l'atrocité avec laquelle ils poursuivaient ceux de nos amis qui osaient les invoquer pour nous : tous ces malheurs, dis-je, découragèrent les détenus au point que trois parmi eux ne trouvèrent de fin à leurs peines, que dans la mort qu'ils se donnèrent.

On parlait, depuis plus de quatre mois, d'une mesure générale pour la mise en liberté des détenus; elle était attendue avec impatience, lorsqu'enfin un décret de la Convention annonça la nomination d'une commission populaire pour les juger. Tous établirent leur confiance dans ce tribunal, et leur impatience redoubla à mesure que l'époque de son entrée en exercice approchait.

Les mémoires furent disposés; chacun fit l'examen de sa conscience; presque tous, fiers de la pureté de leur ame, se faisaient un plaisir de mettre au grand jour leur vie privée et leur conduite politique.

Quoique cette commission populaire dût être nommée, d'après ce décret, dans les quinze jours de sa date, un mois entier se passa sans que le décret eût reçu son exécution; et les prisonniers commençaient à croire que la commission n'aurait pas lieu, lorsqu'on annonça un jour qu'elle était enfin nommée; qu'elle opérait au Luxembourg et à la Bourbe, et qu'elle devait venir à Lazare très-incessamment.

En effet, deux ou trois jours après (le 17 floréal), on assura dans la maison que la commission populaire devait venir ce jour-là : la joie s'empara de nos ames; tous crurent enfin à la résurrection.

Vers sept heures du matin, la garde fut doublée, la maison investie par de nombreuses patrouilles, tant à pied qu'à cheval; et, peu de temps après, plusieurs particuliers inconnus, accompagnés de Bergot, entrèrent au greffe.

Les détenus raisonnaient sur cette bienheureuse commission, lorsqu'il leur fut signifié d'entrer dans leurs chambres respectives. L'ordre devint plus précis; et comme il s'exécutait, une force armée fut introduite dans le corridor Vendémiaire, distribuée en différens endroits, et les détenus consignés dans leurs chambres.

Cette mesure parut fort extraordinaire : chacun la combina différemment, en la rapportant toujours à la commission populaire; et nous fûmes tous complétement dans l'erreur jusqu'au moment

où ces hommes, que nous avions vus entrer au greffe, parurent au corridor investi, décorés d'un ruban tricolore, accompagnés de Bergot, et précédés par Le Duc, porte-clefs de la maison, homme qui s'était fait une jouissance de vexer les détenus et de les pressurer de mille manières.

Ces administrateurs de police, que nous avions pris pour des membres de la commission populaire, se divisèrent en deux bandes : l'une prit la droite, et l'autre la gauche du corridor, et ainsi partagés, ils firent la visite de toutes les chambres, fouillèrent jusque dans les paillasses, prirent aux détenus les couteaux, rasoirs, canifs, ciseaux, compas, et généralement tout ce qu'ils avaient d'instrumens tranchans, ensemble leur argent au-dessus de cinquante livres, leurs montres et bijoux ; et pour leur inspirer de la confiance, ils eurent l'astuce de faire apporter dans le corridor deux paquets adressés à la commission populaire, séante à Lazare, et de les montrer ouvertement. Que faisait de plus Mandrin ?

Cette fouille, ou pour mieux dire ce dépouillement, dura trois jours ; la garde, introduite dans la maison pour nous contenir, ne resta pas longtemps en défiance sur notre compte ; elle vit bientôt que les esprits, dont on lui faisait peur, étaient les meilleures gens du monde : elle s'humanisa, et nous pouvons dire qu'en nous quittant elle nous témoigna des regrets.

Tous furent dépouillés de leur argent, à cinquante

livres près, ainsi que de leurs montres et bijoux: ces derniers objets furent pourtant remis tout de suite, et l'argent devait l'être dans deux ou trois jours, d'après les assurances de Bergot.

Les détenus souffrirent tout patiemment, et raisonnant toujours sur l'arrivée prochaine de la commission populaire qui devait, suivant Bergot, suivre cette fouille. On s'accordait à dire que ce préalable était nécessaire pour éviter, soit la corruption des juges par l'argent, soit les suicides de ceux qui pourraient être condamnés à la détention jusqu'à la paix.

On voit, par ce qui vient d'être dit, combien étaient dociles et patiens ces hommes qu'on s'efforçait de rendre hideux au peuple, et de représenter sans cesse comme des gens dangereux et nuisibles à la société.

Quelques jours se passèrent depuis cette fouille, sans que la commission se fût présentée. Elle était toujours attendue avec patience et n'arrivait jamais.

L'administration de police, ou Robespierre, ce qui est la même chose, avait calculé que le dévalisement des détenus produirait parmi eux une insurrection; que de cette insurrection il en résulterait un mouvement général dans les autres prisons, et qu'elle pourrait enfin effectuer, par une apparence spécieuse, le projet si long-temps formé de faire mourir les prisonniers; mais la soumission et la sa-

gesse profonde de ces derniers firent échouer toute espèce de combinaison.

Il fallut alors mettre d'autres manœuvres en usage et redoubler les privations des détenus : les journaux furent interdits à la maison, et dès la fin de floréal il ne fut plus permis d'écrire que pour demander le linge dont on avait besoin; et si une lettre contenait plus que le détail de ce qu'on envoyait ou demandait, elle était déchirée et mise au rebut.

Bergot, toujours acharné à poursuivre les prisonniers, leur défendit l'usage de la chandelle; et son ami Semé, jaloux de le surpasser en rigueur, veillait soigneusement à ce que cet ordre fût rigoureusement observé. Les détenus se résignèrent patiemment à cette nouvelle privation.

L'enlèvement de l'argent et la défense d'en faire venir, forcèrent les détenus à faire des représentations à l'administration sur la pénurie où ils étaient réduits, et sur les taxes qu'ils s'étaient imposées pour la nourriture des indigens de la maison. Il n'est pas inutile de dire que les détenus s'étaient volontairement imposés à une somme par jour, et relative à leurs moyens; que cette imposition était très-soigneusement acquittée, deux fois par décade, à un trésorier pris parmi les prisonniers, et journellement distribuée par celui-ci aux infortunés.

Bergot reçut cette représentation, promit de la prendre en considération, et près d'un mois se

passa sans qu'on y eût fait droit. Il n'en fallut pas moins payer la contribution.

La défense de recevoir de l'argent à Lazare s'observait avec rigueur ; l'incomparable Semé, toujours outré dans les mesures, retenait fort exactement ce qui était envoyé aux détenus, quels que fussent leur besoin et la modicité de la somme.

Il fut consulté un jour par le citoyen Pierre, homme respectable, pour savoir s'il lui serait permis d'écrire à sa famille qui était dans un département, pour lui demander 300 livres, tant pour payer 200 livres qu'il devait à divers prisonniers, qui lui avaient prêté dans ses besoins, que pour ne pas se trouver absolument au dépourvu. Semé le lui permit, et lui donna sa parole d'honneur que l'argent qu'il demanderait lui serait remis. Pierre écrivit sur la foi de cette promesse ; sa famille lui envoya 300 livres, Semé reçut la lettre avec la somme, retint 250 livres, donna 50 livres à Pierre, et toutes les représentations de ce dernier furent inutiles pour la remisedu reste.

Dans cet intervalle, la commission populaire parut à différentes fois, et près de cent détenus furent interrogés successivement.

La confiance qu'on avait établie en elle ne dura pas long-temps, quand on en eut connu la composition. L'indécence qui régnait dans les questions faites aux interrogés, l'ironie dont elles étaient accompagnées, et les ris insultans des commissaires ne leur attirèrent que du mépris.

L'illusion qu'on s'était faite sur son compte cessa bientôt; on ne vit plus en elle qu'un jeu, et la vie politique des hommes immoraux qui la composaient présagea de grands événemens que la suite justifia.

Le trésorier établi pour la collecte des indigens ne pouvait plus remplir son office, parce que la dépense augmentait sans cesse, et que la recette diminuait tous les jours.

Bergot fut de nouveau sollicité de pourvoir au besoin des indigens; il promit; et en effet, peu de jours après, il fut affiché dans les corridors de la maison un arrêté de la police, du 27 floréal, dans lequel l'administration eut soin d'annoncer que le défaut de surveillance dans les prisons y avait introduit un luxe immodéré; que les tables y étaient servies avec une profusion indécente; que les sommes que les détenus s'étaient procurées pouvaient y devenir dangereuses; que la police avait cru sage de faire une visite générale dans les prisons, de laquelle il avait résulté une saisie de 864,000 livres, indépendamment des bijoux; qu'elle espérait que les sommes saisies et à saisir iraient au moins à 1,200,000 livres.

Que ces différentes sommes seraient déposées dans une caisse particulière, pour être délivrées aux détenus qui obtiendraient leur liberté, déduction faite préalablement de trois livres par jour pour leurs frais de garde et de nourriture.

Que pour mettre une uniformité entre les dé-

tenus, et faire cesser toute distinction, il serait établi un réfectoire, auquel tous indifféremment seraient obligés d'aller manger; que jusqu'alors il serait payé à chacun d'eux trois livres par jour, sous la déduction de dix sous pour les frais de garde; et que ces sommes seraient prises sur celles déposées dans la caisse particulière.

Qu'enfin pour leur ôter toute espèce de communications, il serait établi une boîte dans la maison, dans laquelle les lettres, paquets et linges seraient mis, et ensuite portés à leur adresse par des commissionnaires.

Cet arrêté donna lieu à de grandes dissertations; il fut trouvé faux dans ses rapports, et impolitique dans ses conséquences: on s'accorda à dire qu'il contenait un dessein caché de nous soulever.

D'abord on le trouva faux dans le luxe qu'on attribuait aux prisonniers, et dans les profusions des tables, car il n'était pas possible de voir plus de simplicité dans les habits, et plus de frugalité dans les repas, quelques-uns recevant leur dîner des bienfaits de leurs parens et amis; d'autres, prenant chez le traiteur de la maison, à trente et quarante sous par tête; la plupart, enfin, faisant leur dîner dans leurs chambres, pour économiser davantage, et leur soupe étant le plus souvent arrosée de leurs larmes.

La distribution des cinquante sous par jour promise s'effectua le 20 prairial, à commencer du premier dudit mois. La plupart la trouvèrent oné-

reuse à la république ; car sur 700 détenus, 200 étaient dans des besoins pressans, et 500 pouvaient pourvoir à leur dépense comme par le passé ; il n'en fallut pas moins recevoir la solde, et la personne qui l'aurait refusée, dans l'intention même de soulager sa patrie, était notée d'aristocratie.

Quant à l'établissement du réfectoire, il fut jugé impossible par la difficulté qu'éprouvaient les parens des détenus, pour leur procurer des subsistances, et on conclut que Bergot ne serait pas plus heureux dans ce projet que Gagnant.

Cependant Bergot redoubla de soins et d'empressement pour la réussite de son plan ; les ordres les plus précis furent donnés aux entrepreneurs : serruriers, maçons, charpentiers, menuisiers, tous furent mis en œuvre, et Semé chargé de les surveiller.

On travaillait déjà depuis long-temps à l'établissement de ce réfectoire, sans que les détenus le crussent possible ; et leur raisonnement à cet égard était très-simple ; car ils se disaient : Nous sommes dans cette maison sept cents, et trois mille de nos parens et amis peuvent à peine pourvoir à nos subsistances journalières : qu'arrivera-t-il, lorsqu'une seule personne en sera chargée ? Ils craignirent, avec raison, que le traiteur, obligé à de grandes emplettes, ne fût traité d'accapareur, poursuivi par le peuple jusque dans les prisons, et que les prisonniers qu'on avait toujours la précaution de rendre hideux, ne fussent maltraités et tués comme des scélérats à charge à la société.

On supposa, vers cette époque, un projet d'évasion de la part de quelques détenus, avec dessein d'égorger Robespierre, car c'était toujours lui qu'on devait assassiner (1). Les espions de la maison firent tous les frais d'une grave dénonciation ; il fut envoyé un commissaire pour en informer (c'était Herman). Jeaubert, qu'on a vu jouer un rôle dans l'affaire de Ronsin, etc., Maniny (italien), et Coquery, serrurier, parurent en qualité de dénonciateurs du prétendu projet d'évasion. Allain, Selles et Gauthier furent appelés à leur tour comme les trois chefs du complot ; et la première des questions faites à chacun de ces trois individus pris séparément, fut celle-ci : Que penses-tu de Robespierre? et les informations faites, Herman se retira.

Le Luxembourg avait déjà été taxé d'un semblable projet, et la mort sur l'échafaud de près de deux cents personnes semblait en attester la vérité. Il paraissait donc naturel qu'il communiquât le germe d'un pareil complot, pour le rendre vraisemblable ; et pour y réussir, on inocula toutes

(1) Cette conspiration prétendue, organisée en même temps dans la plupart des prisons, le fut à Saint-Lazare avec une persévérance particulière. Comme cet exemple des plus odieuses manœuvres mérite d'être bien connu, nous renvoyons aux éclaircissemens une autre relation des mêmes faits, par Dusaulchoy. Nos lecteurs y trouveront des détails nouveaux, et quelquefois les mêmes détails présentés sous un jour différent. Le morceau que nous citons forme à peu près la moitié de l'ouvrage. Voyez note (F). (*Note des édit.*)

les prisons en même temps, par le transfèrement dans chacune d'elles, d'un prisonnier du Luxembourg. Le citoyen Selles arriva à Lazare, et il est à remarquer que ce fut peu de jours après son arrivée qu'on vit éclore le projet d'évasion, et dans lequel il joua un des premiers rôles.

Ce prétendu projet circula dans la maison; chacun le raisonna, et personne n'y crut. Les associés de Jeaubert (1), Maniny et Coquery, employaient toute leur éloquence pour l'accréditer, juraient sur leur patriotisme qu'il était vrai, et se disposaient à l'attester au tribunal révolutionnaire où l'affaire, disaient-ils, devait être portée, lorsqu'enfin ce bruit cessa.

Il était toujours question du réfectoire, et l'intimité qui régnait entre Semé et Bergot nous fit entrevoir dans cet établissement deux complots qui se sont vérifiés dans la suite.

Le premier était une spéculation formée aux dépens de nos estomacs; et le deuxième un dessein caché de nous soulever à quelque prix que ce fût.

Le 23 messidor, on répandit vaguement dans la maison que le réfectoire aurait lieu le lendemain. Le concierge Semé certifia le contraire sur son honneur à ceux qui le questionnèrent, et les assura

(1) Jeaubert ou Jobert a publié une relation où il désavoue hautement ce que plusieurs autres détenus ont affirmé à son égard dans leurs Mémoires. Nous devons à notre impartialité de citer un morceau de son récit. Voyez les éclaircissemens, note (G.

(*Note des édit.*)

qu'ils pouvaient demander leur dîner comme par le passé.

Cependant, le lendemain 24, il fut notifié aux détenus qu'ils dîneraient en communauté ce jour même, et toutes les provisions qu'ils avaient demandées la veille furent saisies à la porte, au profit du concierge et de ses agens.

Cette nouvelle si extraordinaire surprit d'abord les prisonniers, et les plongea dans la stupeur; cependant ils reprirent courage; et comme ils crurent voir un dessein caché de les soulever, ils se recommandèrent mutuellement la plus grande sagesse, seul moyen de le déjouer.

L'heure du dîner arrivée, une sonnette l'annonça dans les corridors; chacun descendit tristement avec sa serviette, son couvert, son assiette, le pain et le vin qu'on lui avait déjà distribué, et se plaça autour d'une table de 15 ou 30 personnes; car c'est ainsi qu'elles furent d'abord divisées.

Le prélude du service fut long, et une heure se passa dans l'attente du dîner *Perinal* (c'était le nom du traiteur); il parut enfin, et la table de trente personnes, à laquelle je me trouvai, fut servie de deux plats de soupe aux légumes très-lavées, de trois livres de bouilli, de deux livres de foie de veau, de trente œufs légèrement ornés de farce, d'un plat de haricots d'un litron, et de soixante abricots qu'on qualifia de bouquet du traiteur.

Ce dîner très-exigu et encore plus dégoûtant,

était la seule nourriture qu'il fût permis aux détenus d'avoir pour vingt-quatre heures, car il n'y avait pas de souper; l'entrée des vins, eau-de-vie, café, liqueurs, sirops, lait, fruits et légumes, leur fut absolument interdite ainsi que celle des remèdes, quel que fût leur besoin : de manière que les malades et les valides de la maison en étaient au même régime, c'est-à-dire au pain et à l'eau et au dîner Périnal.

On doit sentir combien était pénible la position de ces malheureuses victimes de l'avidité de Bergot et de la scélératesse de Robespierre; elles eurent néanmoins la prudence de supporter avec courage et résignation leurs nouvelles chaînes.

Bergot voulut être le témoin de son triomphe, il se rendit au dîner, visita toutes les tables avec un rire sardonique, enleva ce qu'il aperçut de couteaux, et n'écouta pas les plaintes qui lui furent adressées sur le dégoûtant du dîner, sur la petite quantité des mets et sur la mauvaise qualité du vin, et les demandes qui lui furent faites au nom des malades pour l'entrée des objets indispensables à leur état furent renvoyées à l'officier de santé.

Bergot ne vit pas indifféremment la sagesse des détenus, il disparut mécontent de l'ordre qui régnait dans le réfectoire; et l'humeur qu'il témoigna en s'en allant, persuada ces derniers qu'ils avaient vu justement dans le projet de les soulever.

La défense d'introduire dans la maison des comestibles établit entre les porte-clefs un genre de

commerce très-lucratif; la contrebande fut mise en usage, et les droits d'entrée se payaient plus cher que sous l'ancien régime, car la chopine d'eau-de-vie était, d'après leur tarif, à six livres, le poulet à douze livres, les œufs à douze sous pièce, le journal du soir à vingt-cinq livres, ainsi du reste.

Notre premier dîner donna lieu à de grandes réclamations, le second n'en fut pas meilleur; car la table de trente personnes où je me trouvai, fut servie d'une soupe à la presque purée très-mauvaise, de trente harengs, de trente artichauts à la colle grise, de deux très-petits pâtés de jambon dont la viande puait, et la chopine de vin assignée à chaque détenu était d'une plus mauvaise qualité que celui de la veille.

L'administrateur Grepin, qui remplaça Bergot ce jour-là, fit la visite du réfectoire, entendit les plaintes des prisonniers, goûta le vin, le trouva mauvais, et après avoir ri de notre position disparut; nous n'en fûmes pas mieux servis.

Les plaintes contre le traiteur Perinal se multiplièrent; on lui montra jusqu'à l'évidence qu'il volait au moins vingt sols par jour à chaque détenu sur les cinquante qu'il recevait de l'administration pour les nourrir. Il fut trop honnête pour en disconvenir; ses marmitons et lui joignirent l'ironie au vol, et nous dirent qu'ils avaient ordre de nous traiter révolutionnairement.

Il n'y avait donc pour nous ni justice ni humanité; nos réclamations étaient étouffées, et tous,

jusqu'au gargotier Perinal, insultaient à nos malheurs.

Pendant que nous étions outrés de nos mauvais dîners, les agens de Robespierre, détenus en apparence, vantaient à Perinal l'excellence de son vin et de ses mets, et en le quittant venaient nous exciter contre lui; mais comme nous les connaissions, nous nous tenions sur nos gardes.

Nos vies étaient assiégées de toutes parts; Perinal nous empoisonnait, et le fer tranchant était suspendu sur nos têtes. Il fallut se résoudre à tout, et ne rien espérer que de la justice divine.

Nous sollicitâmes en vain la police de vouloir nous rendre justice contre Perinal; elle promettait toujours et n'effectuait rien. Le traiteur en devenait plus audacieux, son vin et ses dîners plus détestables, sa femme et ses garçons plus insolens.

Nous en étions donc réduits à déplorer notre sort, lorsque les détenus de Robespierre annoncèrent dans la maison (c'était le 26 messidor) que la décade suivante devait épurer Lazare par le moyen du tribunal révolutionnaire; que les aristocrates, les prêtres et les aufeurs et complices du prétendu projet d'évasion seraient mandés.

La merluche et les harengs pourris qu'on servait très-fréquemment aux prisonniers, dans le temps de la canicule, avaient déjà altéré leur santé. Plusieurs étaient alités, les cris de douleurs de ces malheureux semblèrent affecter la femme Semé. Soupé, officier de santé, parut accompagné de

Wilcheritz, autre administrateur, visita les malades, ordonna des remèdes; mais Semé s'opposa à leur entrée, parce que l'administration de police n'avait pas prononcé, et les malades restèrent sans secours.

Wilcheritz reçut des plaintes contre Perinal, goûta le vin puant qu'on avait distribué ce jour-là, le trouva exécrable et malfaisant; il n'en fallut pas moins le recevoir et bénir la main qui nous empoisonnait.

Le bruit sur l'épurement de la maison se propageait; Coquery et Maniny, auteurs et dénonciateurs du projet d'évasion, furent transférés dans une autre prison, et le 30 messidor il vint des gendarmes chercher quelques détenus qui furent condamnés à mort le lendemain.

Le premier thermidor il en partit encore douze, tous membres du comité révolutionnaire de la ville de Troyes, gens très-mal famés, et tenant dans la maison les propos les plus sanguinaires, et nous apprîmes le 2 qu'ils avaient été tous acquittés et mis en liberté.

Ce même jour, 2 thermidor, le vin qui fut distribué ayant été trouvé d'une plus mauvaise qualité que les précédens, les détenus ne soupçonnant pas l'administration de police d'accord avec Perinal, quoiqu'elle n'eût point fait droit à leurs plaintes, prirent le parti d'en envoyer une bouteille au comité de sûreté générale, et une à l'administration de police. Cette dernière le fit déguster, et il

résulta du procès-verbal qu'elle envoya en réponse, que le vin était de mauvaise qualité et malfaisant. Il n'en fut pas meilleur le lendemain, ni Perinal plus honnête. Que prouvait tout cela, sinon le désir de nous irriter, pour nous porter à l'insurrection?

Le 3, Semé, concierge de qui nous avions tant à nous plaindre, de qui tous les instans de surveillance furent marqués par des vexations, fut destitué comme trop doux et trop humain, et remplacé par Verney, premier porte-clefs du Luxembourg.

Cet homme, d'une figure atroce, et qui avait donné des preuves de scélératesse dans le transfèrement des prisonniers du Luxembourg à la Conciergerie, fut donc établi à Lazare en apparence; et Semé, quoique destitué, n'en remplissait pas moins l'office de concierge.

Verney signala son entrée dans la maison, en prévenant les détenus, par une affiche, qu'à compter du quintidi prochain, ils ne pourraient envoyer ni recevoir leurs effets, que depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et que les jours de décade il n'entrerait ni ne sortirait rien. Il leur dit que la police, voulant intercepter toute espèce de communication avec le dehors, allait se charger de faire blanchir les prisonniers, et qu'en conséquence elle ne leur laisserait que deux chemises pour leur usage.

Il leur notifia également qu'il ne recevrait des représentations que par écrit, leur défendit l'entrée

de son appartement, fit fermer les guichets; et monseigneur Verney ne se donna même pas la peine de répondre, ni par écrit ni verbalement, aux humbles et respectueuses suppliques qui lui furent adressées en demandes ou en réclamations sur différens objets, et notamment sur le vol qu'ils éprouvaient tous les jours dans l'envoi de leur linge.

Les prisonniers voyaient ainsi la rigueur de leur sort s'accroître tous les jours; leurs lettres à leur famille, mises à la boîte de la maison, avec l'argent pour les affranchir, ne parvenaient pas à leur adresse. Les commissionnaires et les porte-clefs, initiés dans le mystère de ce qui se tramait contre les détenus, étaient devenus infidèles. Quelques-uns avaient gardé devers eux les linges qui leur avaient été confiés pour porter aux familles des prisonniers. Tout était ainsi livré au pillage, lorsque le 5 dans la matinée, les Robespierristes annoncèrent que, l'après-midi du même jour, plusieurs des prévenus du prétendu complot d'évasion partiraient pour le tribunal révolutionnaire, et l'assurance qu'ils en donnaient commença à le faire croire.

En effet, vers quatre heures de l'après-midi, on vit entrer dans la cour de la maison deux chariots sous l'escorte de quatorze gendarmes. Cette apparition frappa les esprits de terreur; l'alarme se répandit dans la prison; chacun craignit pour soi jusqu'au moment où les porte-clefs, répandus dans les différens corridors, eurent fait connaître les victimes désignées, en les emmenant au greffe, où

un huissier du tribunal révolutionnaire les attendait.

Ces malheureuses victimes furent donc mises dans ces chariots, après avoir été dévalisées de tout ce qu'elles possédaient, au point qu'on ne leur trouva absolument rien à la Conciergerie. Comptées par Verney et Semé avec un rire insultant, et ainsi entassées, elles se séparèrent de nous en emportant notre estime et nos regrets.

Liste des personnes qui partirent le 5 *thermidor pour le tribunal révolutionnaire, et qui furent condamnées à mort le* 6.

C. M. Allain, âgé de 28 ans, né à Paris, instituteur, rue Éloy.

L. Dessinard, âgé de 23 ans, né à Versailles, commis-banquier chez Mézières.

L. Selle, âgé de 44 ans, entrepreneur de farines, inspecteur-général des effets militaires de l'armée de l'intérieur.

F. C. L. Maillé, âgé de 17 ans, fils de l'ex-vicomte de ce nom, rue du Bac.

P. R. A. Maillé, âgé de 37 ans, né à Virlante, ex-noble, ex-prêtre, cousin du précédent, rue Caumartin.

P. L. Champigni, âgé de 59 ans, né à Dulan, ex-curé de Villepinte.

C. F. G. Graindorge, âgé de 34 ans, né à Lisieux, ex-comte de Ménil-Durand, ex-adjudant-général, rue de la Loi.

A. L. J. Flavigni, âgé de 31 ans, né et demeurant

à Charme, lieutenant en second au ci-devant régiment des gardes-françaises.

N. H. L. Flavigni, âgée de 28 ans, ex-comtesse, femme Desvieux, rue Neuve-Augustin.

C. L. S. Soyecourt, âgée de 35 ans, née à Paris, ex-baronne, veuve d'Inisdal, rue du Petit-Vaugirard.

E. P. H. Dubois, âgée de 36 ans, femme de Fleury, avocat-général au parlement de Paris, rue de Valois.

J. Pigrai, âgée de 21 ans, femme divorcée de Mursin, directeur des ci-devant fermes, rue de la Loi.

J. Gravier de Vergennes, père, âgé de 75 ans, ex-comte, rue Neuve-Eustache.

C. Gravier de Vergennes, âgé de 42 ans, ex-noble, ex-maître des requêtes, capitaine de chasseurs, ex-officier municipal.

M. L. Laval Montmorency, âgée de 72 ans, ex-abbesse de Montmartre, retirée à Franciade.

F. C. Thibaut-Lagarde, âgé de 31 ans, né à Saint-Angenne, officier au ci-devant régiment des gardes-françaises, ex-noble à Rouen.

C. A. Charleval, âgé de 46 ans, né à Aix, ex-noble, ex-lieutenant de la garde du tyran (1), à Colombe.

(1) Cette liste paraît avoir été copiée sur celle qu'on déposa sans doute au greffe, et qu'avait dressée l'accusateur public. On peut le reconnaître au style du paragraphe qu'on vient de lire.

(*Note des édit.*)

J. Dagieux, âgé de 43 ans, ex-officier de la même garde, rue du Petit-Bourbon.

A. P. Albert de Berulle, âgé de 39 ans, premier président au ci-devant parlement de Grenoble, à Sens.

P. M. V. Beauvilliers de Saint-Aignan, âgé de 27 ans, ex-duc, à Saint-Aignan.

F. C. Bérenger, âgée de 29 ans, femme de Beauvilliers-Saint-Aignan, rue de Grenelle-Germain.

P. C. Copin-de-Villepreux, âgé de 45 ans, ex-chevalier, capitaine à la suite de la cavalerie, rue du Four.

J. H. Laboulbenne-Montesquiou, âgé de 43 ans, né à Agen, ex-noble, ex-prêtre de Saint-Roch, ex-grand-vicaire, rue Favart.

F. Gigaut-Bois-Béruier, âgé de 58 ans, ex-chanoine et grand-vicaire de Sens, rue Poissonnière.

J. F. Gauthier, âgé de 24 ans, né à Moissac, ex-page du tyran.

P. Ducontent, âgé de 56 ans, né à la Côte-André, ex-prêtre, rue des Postes.

Ce départ consterna toute la maison; personne ne croyait au prétendu projet d'évasion; et en effet parmi les personnes désignées pour en être les auteurs, l'âge avancé et les infirmités de quelques-uns la grande jeunesse de plusieurs, et le caractère de tous, ne permettaient pas de le supposer vraisemblable. Cependant nous appri-

mes, le lendemain 6, que tous avaient été condamnés à la peine de mort, et exécutés le même jour, comme :

« Convaincus de s'être déclarés les ennemis du » peuple, en entretenant des intelligences avec les » ennemis de l'État, en leur fournissant des se- » cours; en participant aux complots, trames et as- » sassinats du tyran et de sa femme contre le peu- » ple; en conspirant dans la maison d'arrêt dite » Lazare, à l'effet de s'évader et de dissoudre, par » le meurtre et l'assassinat des représentans du » peuple, et notamment des membres des comités » de salut public et de sûreté générale, le gouver- » nement républicain, et de rétablir la royauté; » enfin, en voulant rompre l'unité et l'indivisibi- » lité de la république. »

Nota. Bérenger, femme Beauvilliers Saint-Aignan, s'étant déclarée enceinte, il a été sursis à l'exécution de son jugement.

Pepin Desgrouettes, président du tribunal criminel du 17 août 1792, un des détenus à Lazare, fut mandé le 5 pour témoigner dans l'affaire des prévenus du prétendu complot d'évasion. On fut fort étonné de le voir choisir exclusivement à tout autre, et pour un fait aussi invraisemblable.

Peu de jours avant ce coup d'éclat, on avait vu Pepin recevoir chez lui Jeaubert et quelques autres dont la vie privée et la conduite dans la maison n'étaient rien moins qu'exemplaires; et le soin qu'il

avait de s'isoler de tous les autres détenus, le fit remarquer.

Pepin fut donc témoigner au tribunal révolutionnaire ; on ignore ce qu'il put dire sur un fait qui n'avait jamais existé : mais on tient de lui que Coquery et Maniny, dénonciateurs, y parurent aussi ; qu'ils eurent l'impudence de l'attester sur leur honneur, et que Coquery, qui était un serrurier de profession, assura qu'il lui avait été proposé une somme de neuf mille livres, pour scier un barreau de fer d'une croisée du second, par laquelle les détenus devaient s'échapper et passer de-là sur une terrasse donnant sur le jardin, à l'aide d'une planche qui aurait dû avoir, vu la distance, plus de trente pieds de longueur.

Outre que ce projet est absolument faux et controuvé, il devenait impraticable, sous tous les rapports, d'abord de la part des vieillards et des infirmes, dont l'un était paralysé du bas du corps (1), au point de ne pouvoir se soutenir sur ses jambes, et de l'abbesse de Montmartre, âgée de soixante-douze ans.

Ensuite, parce que l'endroit où devait s'opérer la sortie se trouvait absolument sur la tête d'une sentinelle qui ne l'aurait pu souffrir, sans s'exposer à perdre la vie ; et finalement parce que la pente qu'il y aurait eu pour descendre du second sur la terrasse, était trop rapide pour que personne, et sur-

(1) La citoyenne Pigrai, femme Mursin.

tout des vieillards et des infirmes, osassent entreprendre de fuir par cet endroit.

Mais Coquery et Maniny, agens fidèles de Robespierre, ne calculèrent rien; ils n'envisagèrent que le désir de servir leur commettant par un faux témoignage duquel il devait résulter une effusion de sang.

Les agens de Robespierre, restés dans la maison de Lazare, s'agitaient de mille manières différentes, redoublaient d'audace et de fureur, annonçaient ouvertement que beaucoup d'autres détenus suivraient de près les premières victimes, et que le même jour (c'était le 6), les chariots reviendraient; et pour la première fois on entendit parler de listes de proscription faites par Jeaubert et Robinet, d'après lesquelles tous les détenus à Lazare, hors un très-petit nombre, devaient aller au tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire au supplice.

On doit s'imaginer facilement combien nous étions pénétrés de douleur de voir ainsi le crime triompher et l'innocence opprimée.

Nos ames tristes et abattues ne voyaient plus que la mort. Un voile funèbre entoura la maison; un morne silence la jeta dans un abattement affreux. Les jeux et la promenade furent bannis du préau; nos figures cadavéreuses peignaient l'anxiété dans laquelle nous étions; le réfectoire autrefois très-gai, ne fut plus qu'un lieu de rassemblement de spectres ambulans qui se quittaient sans s'être parlé.

Les chariots annoncés reparurent à trois heures et demie; leur entrée nous frappa d'un coup de foudre, et nous perdîmes, pendant près de trois heures qu'ils restèrent dans la cour, et qui furent pour chacun de nous trois heures d'agonie, l'usage de la parole et de nos sens.

Enfin l'huissier du tribunal arriva; ses victimes furent comptées et entassées, comme les précédentes, sur les chars de la mort, et se séparèrent de nous avec le courage qui caractérise si bien la pureté de la conscience.

Liste des personnes qui partirent le 6, et furent condamnées le 7.

J. A. Roucher, âgé de 49 ans, né à Montpellier, homme de lettres, rue des Noyers.

A. Chénier, âgé de 31 ans, né à Constantinople, homme de lettres, rue de Cléry.

L. E. G. N. Simon, âgée de 48 ans, née à Lorbec, veuve de *Maillet*, lieutenant des maréchaux de France, ex-noble.

F. Trench, âgé de 70 ans, né à Kœnigsberg, ex-baron, rue de Cléry.

G. Montalembert, âgé de 63 ans, né à Limoges, ex-marquis, capitaine au ci-devant régiment du roi, rue Neuve-Égalité.

C. C. H. Houdelot, âgé de 40 ans, né à Saint-Laurent-de-Brevedent, cultivateur, rue de Bondy.

C. H. L. Gastel, âgé de 51 ans, né à Bocanne,

ex-noble, lieutenant des mousquetaires, rue Louis au Marais.

C. F. Rougeot-de-Montcrif, âgé de 42 ans, né à Stigni, ex-noble, garde-du-corps, rue des Pères.

F. T. B. Bessejouls-de-Roquelaure, âgé de 46 ans, né à Toulouse, ex-marquis, colonel du ci-devant régiment de Beauce, rue Dominique.

C. A. Créqui-de-Montmorency, âgé de 60 ans, né au château de Chitzlemberg, en Allemagne, ex-noble, rue Cocatrix.

C. Doley, âgé de 50 ans, né à Florence, ex-vicomte, sous-lieutenant au ci-devant régiment d'Alsace, rue Verdelet.

L. Sers, âgé de 50 ans, né à Castres, officier de l'état-major de l'armée de Bussy, ex-commandant de Chandernagor, officier d'infanterie, rue de Grenelle-Honoré.

H. J. Bourdeilles, âgé de 46 ans, né à Paris, ex-comte, mestre de camp à la suite de la cavalerie, au bois Guillaume.

L. V. Goësmann, âgé de 64 ans, né à Landser, conseiller au ci-devant parlement Meaupou, employé par l'ancien gouvernement en Angleterre, rue des Bons-Enfans.

J. F. M. Coattarel, âgé de 32 ans, né à Plouvie, ex-noble, rue du Bouloy.

J. Raoul, âgé de 56 ans, né à Graveson, ex-prêtre de la Doctrine, dite Chrétienne, marchand mercier, rue des Lombards.

M. M. C. Dartigue, âgée de 46 ans, née à Coulommiers, veuve Marcou, ex-noble.

J. M. Peaume, âgée de 48 ans, née à Marseille, veuve de Gauthier Saint-Prest, avocat au ci-devant parlement, cloître Saint-Étienne-des-Grés.

P. Hébert, âgé de 52 ans; né à Bréville, ex-curé de Courbevoye, près Paris, rue de la Fraternité.

L. J. C. Assy, âgé de 36 ans, né à Paris, ex-bénéficier de l'église de Paris, Parvis ci-devant Notre-Dame.

J. B. Maldagne, âgé de 58 ans, né à Plaisan, ex-curé de Louvres.

P. Buquet, âgé de 46 ans, né à Conches, ex-curé de Gagny.

T. Meynier, âgé de 65 ans, né au Buis, ex-prêtre et chantre de l'Hôtel-Dieu de Paris, cloître Oportune.

J. N. Voyot, âgé de 57 ans, né à Tendon, département des Vosges, ex-curé de Bouqueval, maître de langues.

L. Sellos, âgé de 29 ans, né à Roux-Perron, ex-prêtre, rue d'Ormesson.

P. E. Constant, âgé de 65 ans, ex-minime, né à Paris, cloître Saint-Jacques-l'Hôpital, (non jugé, renvoyé à Lazare.)

Tous ayant subi le même jugement que les premiers.

P. Auphant, âgé de 60 ans, né au Roussillon, ex-prêtre, rue Saint-Denis, a été acquitté.

On ne doit pas perdre de vue que Pepin avait été appelé le 6 pour témoigner au tribunal révolutionnaire dans la cause des personnes parties le 5 au soir ; il en était revenu avant le départ de la seconde liste ; mais il resta chez le concierge Verney, et ne parut dans la maison qu'après la disparition des corbillards.

Tout le monde s'empressa d'aller au-devant de lui, pour connaître le sort des premières victimes ; Pepin fut fort mystérieux à ce sujet, et nous laissa complètement dans l'ignorance, après nous avoir vanté le patriotisme de Fouquier-Tinville et de Coffinhal, qu'il disait très-disposés en faveur des patriotes ; il ne nous laissa pas ignorer la considération dont il jouissait dans ce tribunal, et combien son témoignage avait de poids auprès des juges et des jurés qui le composaient ; il annonça qu'il serait appelé le lendemain avec d'autres bons patriotes de la maison qu'il avait désignés.

Pepin, après cette conversation, rentra dans sa chambre ; Jeaubert, Molin, Roger dit Laloupe, et Gagnant, furent l'y joindre avec quelques autres ; il se forma chez lui un consistoire auquel les élus seulement furent admis.

Le bruit sur les listes de proscription se multiplia, et Jeaubert, qu'on disait ouvertement en être l'auteur avec Robinet son secrétaire, se rendit

le lendemain 7, chez Pepin, au moment de son départ pour le tribunal révolutionnaire, lui confia une des listes, pour la remettre à Fouquier-Tinville; Pepin, qui a certifié ce fait dans sa déclaration au comité de salut public, s'en chargea et remplit exactement sa commission.

Pepin partit une seconde fois pour aller témoigner au tribunal révolutionnaire; et comme il avait annoncé la veille qu'il y ferait paraître en qualité de témoins de bons patriotes, il se fit accompagner par Molin, Gagnant, et Roger dit Laloupe.

Les voyages de Pepin, ses liaisons avec Jeaubert, les conciliabules tenus chez lui, les compagnons qu'il s'associa pour aller déposer au tribunal révolutionnaire sur un fait ignoré de toute la maison, les bruits multipliés sur les listes de proscription, tout annonça le dessein de perdre les détenus de Lazare, et les conduire en masse à l'échafaud; mais on était éloigné de croire que le représentant de l'Être suprême, que l'homme qui ne parlait jamais que justice, humanité et vertus, fût le ressort caché de ce noir attentat.

Les détenus à Lazare ne pouvaient plus se faire illusion sur le sort qui les attendait. Jeaubert avait acquis sur eux le droit de vie et de mort; il faisait tous les jours des listes de proscription que son secrétaire Robinet copiait, et Herman venait tous les matins marquer à la craie, sur la liste générale, ceux qui devaient partir l'après-midi pour l'échafaud.

Il n'était donc plus possible d'échapper à la proscription générale (1), la vieillesse et l'enfance n'étaient plus respectées; tous étaient également condamnés, comme convaincus du projet d'évasion, et l'homme le plus paisible et le plus dévoué à sa patrie n'en était pas plus exempt.

Nous apprîmes, le 8 au matin, que nos compagnons d'infortune partis le 6, furent condamnés le 7, et avaient subi leur jugement.

Jeaubert redoubla d'audace ce jour-là ; il jouissait de nos craintes et annonçait ouvertement au réfectoire que les chariots devaient revenir l'après-midi et les jours suivans.

En effet ils reparurent, et d'après les listes, les victimes furent amoncelées sur les chars funèbres ; et Jeaubert qui annonça dès le matin le départ de Dervilly, eut le raffinement de scélératesse d'aller prendre du café chez lui, afin de jouir plus à son aise du plaisir de le voir partir pour l'échafaud où il l'envoyait.

---

(1) « Un jour on demande un citoyen pour aller au tribunal révolutionnaire : le nom était mal écrit ; on ne pouvait le déchiffrer; on croit y lire le nom du citoyen Gouttière, artiste renommé. C'est égal, *dit un gendarme*, il m'en faut encore un, peu m'importe lequel, il s'expliquera au tribunal. Ce scélérat ne sentait pas les angoisses qu'il préparait à ce vieillard infortuné, jusqu'au moment où cesserait cette méprise cruelle. Il est revenu au milieu de nous, fort étonné de son propre bonheur. » (Extrait du mémoire de ce Jobert qui paraît si terriblement inculpé.)

(*Note des édit.*)

Liste des personnes qui partirent le 7 et furent condamnées le 8.

L. M. A. d'Usson, 52 ans, né à Paris, ex-marquis, ex-maréchal-de-camp, à Sevran.

A. Coessin Laberay, 29 ans, né à Laberay, ex-noble, rue Denis.

P. Rock, 30 ans, né à Montpellier, militaire employé dans les charrois, à Vincennes.

N. Archambaud-Renard-du-Coudray, 54 ans, né à Paris, ex-chevalier du tyran, rue des Fontaines.

S. Loizerolles (1) père, 61 ans, né à Paris, ancien lieutenant du bailliage de l'Arsenal.

---

(1) L'extrait suivant d'un autre mémoire sur la maison de Saint-Lazare, consacre un trait sublime de dévouement paternel, que nous devons rapporter ici :

« Loizerolles père était détenu à Saint-Lazare avec son fils.

» Le système des conspirations des prisons, si heureusement imaginé au Luxembourg, venait d'être mis en pleine activité à Saint-Lazare, et avait déjà réussi complétement pour une première fournée, par les soins de Verney, concierge, qui s'était formé sous Guiard au Luxembourg.

» On apprend à Saint-Lazare qu'une seconde liste allait commander une *seconde fournée*, et les malheureux prisonniers attendaient dans le silence du désespoir le fatal appel.

» Le 7 thermidor, sur les quatre heures du soir, l'huissier du tribunal se présente à la prison avec la liste mortuaire.

» On appelle Loizerolles : c'était *Loizerolles fils* que la mort appelait. Loizerolles père n'hésite point à se présenter; il compare ses soixante-un ans aux vingt-deux ans de son fils; il lui donne

C. L. Trudaine, 29 ans, né à Paris, ex-noble, conseiller au ci-devant parlement de Paris ; à Montigni.

C. M. Trudaine, 28 ans, né à Paris, même qualité.

J. V. Micault, 37 ans, né à Paris, conseiller au ci-devant parlement de Dijon, rue Taitbout.

P. F. Demaché, 52 ans, né à Croisy, ex-noble, rue Porte-Foin.

---

une seconde fois la vie; il descend, il est conduit à la Conciergerie.

» Il y reçut l'acte d'accusation dressé *par arrêté du comité du salut public*, et motivé *conspiration de prison.*

» Cet acte portait le nom de Loizerolles fils.

» Le lendemain, le père paraît à l'audience avec ses vingt-cinq compagnons d'infortune.

» L'acte d'accusation, qui est joint aux pièces, porte François-Simon Loizerolles fils, âgé de 22 ans.

» L'énoncé du jugement, dressé d'avance sur l'acte, portait les mêmes désignations. Le greffier se contenta d'effacer le nom de François, et d'y mettre au-dessus celui de Jean.

» Enfin, les questions soumises, pour la forme, aux jurés, et *dressées d'avance* sur le même acte d'accusation, contenaient les noms et la désignation portés dans l'acte d'accusation. Mais lors de l'appel, Coffinhal se contente d'effacer le nom de *François* pour y substituer celui de *Jean*, d'effacer le mot *fils* pour y substituer celui de *père*. Il surcharge grossièrement les deux chiffres, et de 22 il fait 61, et il ajoute l'ancienne qualité du père, dont l'acte d'accusation ne parle point.

» Et Jean-Simon Loizerolles, contre lequel il n'y avait point d'accusation, a été mis à mort le 8 thermidor !

» Et ce père respectable a gardé le silence ! quel atroce assassinat ! quel sublime sacrifice ! »

(*Note des édit.*)

J. Beausset, 43 ans, né à Pondichéry, ex-capitaine de la garde du tyran, ex-vicomte.

L. J. Dervilly, 43 ans, né à Paris, épicier, rue Mouffetard.

C. F. Dorival, 33 ans, né à Rivenne, ex-hermite, cloître Saint-Benoît.

C. S. L. Défossé, 57 ans, né à Paris, ex-constituant, à Compiègne.

M. Chefer, 33 ans, née à Draguignan, femme Défossé.

P. Blanchard, 56 ans, né à Mesle, ex-commissaire-général de l'armée des Vosges.

E. Riquet, 50 ans, née à Toulouse, femme Cambon, ex-président du parlement de Toulouse, rue Neuve-Saint-Marc.

M. R. A. Jastud, 27 ans, née à Richemont, femme Butler, américain, ex-noble.

M. H. Sabine Vériville, 31 ans, née à Paris, femme de l'ex-comte de Périgord, rue de l'Université.

C. A. Brogniard, 44 ans, né à Mouchette près Arras, ex-curé constitutionnel de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, rue des Bernardins.

P. Broquet, 80 ans, né à Coutances, prêtre, rue Bergère.

C. Auger, 45 ans, né à Paris, ex-officier de paix, rue Neuve-Égalité.

M. P. Jozeau, 44 ans, né à Chartres, ex-chef des bureaux de la mairie, cloître Saint-Benoît.

A. J. Boucher, 36 ans, né à Paris, ex-secrétaire de Bailly, rue Avoine.

A. D. Viotte, 45 ans, né à Besançon, intendant de l'ex-princesse de Monaco, rue des Filles-Thomas.

F. Hilaire, 45 ans, sans état, rue des Marais.

Tous ayant subi le même jugement que les précédens.

A. D. J. B. F. Duclot, 38 ans, né au Cap, ex-militaire, rue Neuve-Égalité.

N. P. L. Prampain, 34 ans, né à Caen, ex-professeur de mathématiques, co-accusés, ont été acquittés et reconduits à Lazare où ils étaient détenus pour autre cause.

Périne-Jeanne-Marguerite Leroux, veuve Maillé, fut emmenée de Saint-Lazare le 8 à minuit; on ignorait sa destinée.

Le retour triomphal de Pepin et de ses consorts, la victoire complète que Gagnant avait remportée sur le citoyen Loizerolles son ennemi, qui venait d'être condamné à mort, furent annoncés dans la maison. Jeaubert et les siens, jaloux de partager leur bonheur, se rendirent auprès d'eux pour applaudir à leur courage et à leurs vertus. Il se tint un conciliabule dans la chambre de Pepin, entre les élus; il fut prononcé sur le départ du lendemain 8, et le conclave ayant fini ses pénibles travaux, la séance fut levée.

Pepin tout glorieux du crédit qu'il avait acquis au tribunal révolutionnaire, l'annonçait ouverte-

ment à tous les détenus; il cherchait à leur persuader que son témoignage seul faisait absoudre ou condamner, et que Semé concierge, appelé pour déposer dans cette même affaire, avait eu l'humiliation de n'être pas entendu.

Les listes de proscription ne pouvaient plus être révoquées en doute, car Robinet, secrétaire de Jeaubert, les communiquait assez facilement. Joli, musicien de l'Opéra, en avait lu une sur laquelle il était inscrit, et d'où il était parvenu à se faire rayer pour une bouteille d'eau-de-vie qu'il donna à Robinet.

Plusieurs des prisonniers de Lazare avaient aussi racheté leur vie de Jeaubert, mais à un prix plus cher; car on estime qu'un individu a donné quatre cents louis pour lui et sa femme.

Chacun de nous comptait être du voyage du 8. Pepin avait annoncé qu'il en partirait soixante-quatre ce jour-là, et sa prédiction s'accordait avec la liste copiée par Robinet.

Le calme qui régnait dans la maison annonçait plutôt l'asile de la mort que la demeure de sept cent quatre-vingts vivans; tous étaient dans une profonde consternation, et n'attendaient que le coup qui devait les frapper.

Le morne silence du réfectoire était effrayant; personne ne songeait aux mauvais dîners de Perinal : son vin et ses mets toujours plus mauvais, étaient reçus sans murmure. La femme Semé qui présidait à nos repas, frappée de cette stupeur,

chercha à nous distraire, et nous dit : « Mes chers » enfans, mes amis, mangez, mangez; les chariots » ne viendront pas aujourd'hui ni demain, et la » maison, avant quinze jours, sera vide et à louer. »

La prédiction de la femme Semé s'accomplit; les corbillards ne parurent ni le 8 ni le 9, mais nous n'en fûmes pas plus rassurés, parce que les Robespierres, jaloux de perpétuer la terreur, annonçaient que la scène tragique devait se renouveler le 10.

Les deux jours que nous passâmes dans l'attente de notre sort, furent deux jours d'agonie perpétuelle; un deuil universel couvrit notre asile, nos yeux rencontraient partout les corps palpitans des victimes de Robespierre et de la scélératesse de ses agens, le repos nous abandonna, la mort planait sur nos têtes, et la maison ne fut plus qu'une mer de sang sur laquelle nous avions fait naufrage. Si quelque roseau s'offrait à nos débiles mains pour nous ramener au port, des requins dégouttans du sang de nos malheureux compagnons, venaient avec leurs dents meurtrières nous déchirer les flancs et nous précipiter de nouveau dans l'abîme du malheur.

Rien ne pouvait égaler le désespoir des détenus de Lazare, leur douleur était à son comble; le fer assassin en avait déjà moissonné quatre-vingts; la mère pleurait son fils, la femme son mari, le fils son père, et la jeune personne, encore sans expé-

rience, sa tendre mère, si nécessaire à son bonheur.

Dans cette affligeante position, nous ne voyions de salut que dans la mort; et quelque effrayante qu'elle paraisse naturellement, nous la trouvions trop lente à venir, nous l'invoquions en regrettant de n'avoir pas été du nombre des premières victimes. Lorsque, vers dix heures du soir du 9 thermidor, on répandit dans la maison que Robespierre était décrété d'accusation, cette nouvelle apportée du dehors par trois nouveaux détenus, inspira de la défiance, et tenait trop du miracle pour qu'on osât y croire.

Cependant la précaution qu'avait eue l'administrateur Bergot de consigner les porte-clefs qui étaient de sortie ce jour-là, et l'empressement de Verney concierge, à fermer, pour la première fois, et presqu'au moment de cette nouvelle, les guichets intermédiaires des corridors, fit soupçonner quelque chose d'extraordinaire.

En effet, peu de temps après, on entendit de toutes parts les tambours battre la générale et des rappels, et toute la nuit se passa dans des craintes et des incertitudes.

Le lendemain matin, vers sept heures, la défaite de Robespierre et de la municipalité fut annoncée de nouveau; on aimait à y croire, mais chacun craignait d'en parler, tant était grande la stupeur des détenus.

Enfin la nouvelle se confirma, vers midi, d'une manière si positive et si circonstanciée, qu'il ne fut plus permis d'en douter.

On doit facilement se persuader quel changement subit s'opéra dans la maison de Lazare; les détenus commencèrent pour la première fois, depuis le 5, à y respirer un air plus frais; leur ame si long-temps comprimée prit un nouvel essor, leur front se dérida, ils recouvrèrent l'usage de leurs sens, les apprêts de la mort se dissipèrent; et s'il leur eût été possible d'oublier l'assassinat de leurs compagnons, ils eussent tout-à-fait perdu le souvenir de leurs malheurs.

La mort de Robespierre et ses noirs attentats donnèrent lieu à une épitaphe qu'un particulier écrivit sur la muraille; elle peint trop vivement ce monstre pour négliger de la rapporter ici.

Il s'abreuva du sang d'un million de victimes,
Il parla de vertus, et commit tous les crimes.

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES
ET PIÈCES OFFICIELLES.

Note (A), *page* 48.

C'est un numéro bien remarquable que ce numéro 13 ; on y jouait jusqu'au tribunal même. Dix-huit lits attenant les uns aux autres, étaient séparés par de hautes planches, entre lesquelles chaque individu isolé était comme enseveli : sur chaque lit siégeait un juré. L'accusé, monté sur une table, les avait en face de lui ; le greffier et l'accusateur public remplissaient le parquet. C'était ordinairement à minuit que commençaient nos séances, lorsque, sous nos verroux et sous nos tristes voûtes, nous étions presque certains de n'être plus troublés. L'accusé était toujours condamné ; cela pouvait-il être autrement, puisque c'était le tribunal révolutionnaire ? Une fois condamné, l'horrible appareil se développait ; les mains étaient attachées, et le patient venait sur la barre d'un lit, recevoir le coup du glaive qui s'abattait sur sa tête. Par un de ces événemens très-ordinaires en révolution, l'accusateur public devient accusé lui-même, et par conséquent condamné. Il subit son jugement ; mais tout-à-coup il revient couvert d'un drap blanc, nous effrayer par le tableau des tortures qu'il éprouvait aux enfers ; il nous fit l'énumération de ses crimes, prédit aux jurés ce qui leur arriverait : Qu'ils seraient promenés dans des tombereaux de sang, enfermés dans des cages de fer, et qu'ils épouvanteraient le monde par l'horreur de leurs supplices, comme ils l'avaient épouvanté par leurs cruautés inouies. Il y avait dans notre chambre un nommé Lapagne, le Pampin du numéro 13. Il avait été maire d'Ingouville, faubourg du Havre, où il avait été envoyé par les jacobins,

et à cette époque il était bien digne de les servir, puisqu'il avait été chef de voleurs, et condamné à être rompu pour assassinat, sous l'ancien régime. Notre revenant va le saisir au collet, et lui reprochant tous ses forfaits avec des imprécations affreuses, il l'entraîne aux enfers. Lapagne ! Lapagne! Lapagne !... criait-il lamentablement. Lapagne le suivait, interdit, épouvanté; sa terreur rendait plus pittoresque cette scène, éclairée par une seule bougie qui laissait les ténèbres régner paisiblement sur les deux tiers de notre cachot. Ce revenant, c'était moi... C'est ainsi que nous badinions dans le sein de la mort, et que, dans nos jeux prophétiques, nous disions la vérité au milieu des espions et des bourreaux. (*Note de Riouffe.*)

Note (B), *page* 50.

J.-P. Brissot à Barrère, député de la Convention.

A l'Abbaye, ce 7 septembre, l'an II de la république une et indivisible.

Le peuple vous demandait du pain, vous avez promis mon sang! Ainsi vous ordonnez ma mort, avant même que je sois traduit devant un tribunal! Ainsi vous insultez au peuple, à qui vous prêtez le goût du sang, et aux tribunaux que vous supposez être les instrumens de vos passions! Ah! si mon sang pouvait amener l'abondance et éteindre toutes les divisions, je le verserais moi-même tout à l'heure.

Pour excuser cette phrase sanguinaire, vous supposez que je conspire dans ma prison; vous supposez que j'ai dit: *Avant que ma tête tombe, il en tombera dans le sein de la Convention.*

C'est une calomnie nouvelle, imaginée pour irriter les esprits contre moi. Je vous défie de citer un seul témoin, une seule preuve de cette conspiration et de ce propos. J'abhorre le sang, je ne demanderais pas même celui de

mes persécuteurs qui voudraient boire le mien. La philosophie, la justice, l'ordre et l'humanité, voilà les vrais fondemens des républiques; et l'on sait bien que tout mon crime est de n'en avoir pas voulu d'autres. Voilà ma conspiration, celle que je continue dans ma prison. Oui, je conspire avec mes triples grilles et mes triples verroux; je conspire seul ou avec les philosophes de l'antiquité, qui m'apprennent à supporter mes malheurs, pour la liberté dont je serai toujours l'apôtre. Voilà le complot qu'il faut ajouter à la liste de ceux qu'on m'impute, et dont on cherche en vain les preuves, puisqu'ils sont tous imaginaires. Mais on veut des victimes... Frappez donc; et puissé-je être le dernier républicain qu'immole l'esprit de parti!

Note (C), *page* 51.

PARMI les députés de la Conciergerie, Ducos est un de ceux qui ont montré le plus d'hilarité. Voici un pot-pourri qu'il a fait, quelques jours avant sa mort, à l'occasion de l'arrestation du député Bailleul à Provins.

AIR : *Un jour de cet Automne.*

Un jour de cet Automne,
De Provins revenant...
Quoi! sur l'air de la Nonne,
Chanter mon accident!
Non, non, mon honneur m'ordonne
D'être grave et touchant.

AIR : *Des Folies d'Espagne.*

Peuple français, écoutez-moi sans rire;
Je vais narrer un grand événement :
Comme je fus toujours de mal en pire,
De point en point, de Provins revenant.

AIR : *Je ne saurais danser.*

L'exorde est fini,
Je vais entrer en matière;

L'exorde est fini,
J'en suis quitte, Dieu merci.
Cicéron cadet,
Je me pique d'éloquence,
Cicéron cadet,
Mieux que lui je vais au fait.

Air : *Des Guillotinés*, ci-devant *des Pendus*.

L'autre jour la Convention
Décréta d'arrestation
Ma personne, sans dire gare.
Pour me sauver de la bagarre
Je résolus, fort à propos,
De prendre mon sac sur le dos.

Air : *Du Haut en bas.*

Clopin, clopant,
Je cheminais dans la campagne,
Clopin, clopant,
D'horreur et d'effroi palpitant;
Maudissant un peu la Montagne,
Je m'enfonçai dans la Champagne,
Clopin, clopant.

Air : *Aussitôt que je t'aperçois.*

Un mal auquel je suis sujet
M'attaqua sur la route;
(Car la peur changeait chaque objet,)
Et je n'y voyais goutte.....
Je prenais, le long du chemin,
Un âne pour un jacobin,
Un âne (*bis*) pour un jacobin.
Il est de plus lourde méprise;
La peur fait bien d'autres sottises;
Chaque jour l'on voit (*bis*)
Quelqu'un s'y tromper de sang-froid. (*ter.*)

Air : *Ma'lb'rough s'en va t'en guerre.*

Enfin, sans perdre haleine,
Mironton, etc.,
La fortune inhumaine
Me conduit à Provins. (*bis*)

O honte! affreux destins!
C'est là que, dans l'auberge,
Portant mon sac et ma flamberge,
En paix je me gauberge,
Vient un municipal,
Lequel, d'un ton brutal,

AIR : *De la Carmagnole.*

Dit : Citoyen, vous avez tort (*bis*)
De voyager sans passe-port. (*bis*)
Pour punir cet oubli,
Il vous faut aujourd'hui
Danser la Carmagnole
Au bruit du son, (*bis*)
Danser la Carmagnole
Au bruit du son du violon (1).

AIR : *Du Vaudeville de Figaro.*

Ah! je suis inviolable,
Repris-je avec dignité;
Si j'ai l'air d'un pauvre diable,
C'est que je suis député;
Citoyens, daignez à table
Vous asseoir à mon côté;
Buvons à la liberté. (*bis*)

AIR : *Des Marseillais.*

Malgré votre habit sans-culotte,
Vous êtes, dit-il, un suspect;
Vous irez siffler la linotte,
Mon cher député, sauf respect. (*bis*)
Entendez-vous, dans la cuisine,
Le bruit qu'y fait maint citoyen,
Criant : Haro sur ce vaurien!
On vous a jugé sur la mine.
Aux armes, Citoyens; saisissez ce grimaud;
Marchez (*bis*), les fers aux mains, qu'on le mène au cachot.

---

(1) On appelle violon, à Paris, une prison pour enfermer ceux qu'on arrête la nuit, et qui sont le lendemain interrogés.

AIR : *Que ne suis-je la Fougère.*

Hélas! voudra-t-on le croire?
Il le fit comme il le dit.
Je voulus faire une histoire;
Mais je fus tout interdit.
De frayeur perdant la tête,
Durant ce conflit soudain,
Je passai pour une bête;
Et c'est mon plus vif chagrin.

AIR : *Où allez-vous, M. l'Abbé?*

Quand j'eus gémi suffisamment,
Et réfléchi patiemment,
Mon homme, enfin, m'accoste :
Eh bien!
A Paris, par la poste,
Vous m'entendez bien.

AIR : *On doit soixante mille francs.*

Dans un mauvais cabriolet
On me jette comme un paquet;
Sans pitié pour mes larmes, (*bis.*)
Vers les lieux d'où j'étais venu,
On me ramène confondu
Entre mes deux gendarmes. (*bis.*)

AIR : *Je suis Lindor.*

De mes malheurs telle fut l'Iliade;
Et les railleurs, pour aigrir mes chagrins,
Vingt fois le jour me parlent de Provins.
Hélas! j'ai fait une belle ambassade.

Note (D), *page* 53.

La romance dont Nicolas Montjourdain, ci-devant commandant de bataillon de la section Poissonnière, composa les cinq premiers couplets avant sa condamnation, et les trois autres après, a étonné et attendri tout Paris; la voici :

AIR : *du Vaudeville de la Soirée orageuse.*

L'heure avance où je vais mourir,
L'heure sonne, et la mort m'appelle;

Je n'ai point de lâche désir ;
Je ne fuirai point devant elle.
Je meurs plein de foi, plein d'honneur ;
Mais je laisse ma douce amie
Dans le veuvage et la douleur ;
Ah ! je dois regretter la vie !

Demain mes yeux inanimés
Ne s'ouvriront plus sur tes charmes ;
Tes beaux yeux, à l'amour fermés,
Demain seront noyés de larmes.
La mort glacera cette main
Qui m'unit à ma douce amie ;
Je ne vivrai plus sur ton sein ;
Ah ! je dois regretter la vie.

Si dix ans j'ai fait ton bonheur,
Garde de briser mon ouvrage ;
Donne un moment à la douleur,
Consacre aux plaisirs tou bel âge.
Qu'un heureux époux, à son tour,
Vienne rendre à ma douce amie
Des jours de paix, des nuits d'amour ;
Je ne regrette plus la vie.

Je revolerai près de toi
Des lieux où la vertu sommeille ;
Je ferai marcher devant moi
Un songe heureux qui te réveille.
Ah ! puisse encor la volupté
Ramener à ma douce amie
L'amour au sein de la beauté ;
Je ne regrette plus la vie.

Si le coup qui m'attend demain
N'enlève pas ma tendre mère ;
Si l'âge, l'ennui, le chagrin
N'accablent point mon triste père ;
Ne les fuis pas dans ta douleur :
Reste à leur sort toujours unie ;
Qu'ils me retrouvent dans ton cœur ;
Ils aimeront encor la vie.

Je vais vous quitter pour jamais;
Adieu plaisirs, joyeuse vie;
Propos libertins et vins frais,
Qu'avec quelque peine j'oublie!
Mais j'ai mon passe-port : demain
Je prends la voiture publique;
Et vais porter mon front serein
Sous la faulx de la république.

Mes tristes et chers compagnons,
Ne pleurez point mon infortune;
C'est dans le siècle où nous vivons
Une misère trop commune.
Dans vos gaîtés, dans vos ébats,
Buvant, criant, faisant tempête,
Mes amis, ne m'avez-vous pas
Fait quelquefois perdre la tête?

Quand au milieu de tout Paris,
Par un ordre de la patrie,
On me roule à travers les ris
D'une multitude étourdie,
Qui croit que de sa liberté
Ma mort assure la conquête;
Qu'est-ce autre chose, en vérité,
Qu'une foule qui perd la tête?

Note (E), *page* 60.

J'AI connu dans cette maison un homme très-singulier et très-original : il s'était si fort dégoûté de la vie, qu'il ne parlait jamais que de mourir, dans toutes ses conversations, et cependant cette envie ne lui fit jamais perdre un fonds de gaieté qui était à toute épreuve.

Ce prisonnier se nommait Gosnay. Il pouvait avoir vingt-sept ans ; il avait été autrefois grenadier dans le ci-devant régiment d'Artois; il avait depuis servi dans les hussards de Berchiny ; il était à la Conciergerie, comme prévenu d'émigration : c'était Ronsin qui l'avait fait arrêter à Châlons-sur-Saône, et traduire à Paris.

Ses manières affables et joviales lui avaient attiré les bonnes grâces d'une jeune et jolie personne qui venait régulièrement à la Conciergerie, rendre des soins à son oncle asthmatique. Après avoir rempli ce devoir pieux, elle allait passer trois ou quatre heures auprès de son cher prisonnier; c'était pour elle un plaisir inexprimable de pourvoir à ses besoins, et même à ce que l'on appelle *ses menus plaisirs*.

Gosnay était sensible à ses procédés généreux; il avait promis de l'épouser lors de son élargissement; mais le malheureux nourrissait toujours dans son ame le désir de mourir.

Lorsqu'on lui apporta son acte d'accusation, il le prit froidement, le roula dans ses mains, l'approcha d'une lumière, et en alluma sa pipe. Cependant ses camarades lui firent observer que c'était une folie de courir à la mort à son âge, lorsqu'il avait des moyens de défense aussi péremptoires que les siens.

Gosnay parut céder à leurs sollicitudes; mais, intérieurement, il voulait toujours mourir.

Avant de monter au tribunal, il but du vin blanc, mangea des huîtres avec ses camarades, fuma tranquillement en s'entretenant avec eux sur la destruction de notre être. « Ce n'est pas tout, leur dit-il, à présent que nous avons bien déjeuné, il s'agit de souper, et vous allez me donner l'adresse du restaurateur de l'autre monde, pour que je vous fasse préparer pour ce soir un bon repas. »

Lorsqu'on lui lut son acte d'accusation au tribunal, il dit affirmativement que tous les chefs articulés contre lui étaient parfaitement vrais; et son défenseur ayant voulu observer qu'il n'avait pas la tête à lui, il répondit : « Jamais ma tête n'a été plus à moi que dans ce moment, quoique je sois à la veille de la perdre. Défenseur officieux, je te défends de me défendre; et qu'on me mène à la guillotine!

Condamné à mort, il traversa la cour, et salua ses camarades avec sa gaieté ordinaire, et sans qu'on vît sur son visage la moindre altération.

Arrivé dans la salle des condamnés, il but, mangea avec appétit, et se montra tel qu'on l'a toujours vu.

En montant sur la charrette, il adressa la parole à un des guichetiers avec qui il avait eu une sorte de familiarité. « Mon ami Rivière, lui dit-il, il faut que nous buvions un verre de kirsch-waser dans ta tasse, sans quoi je t'en voudrais jusqu'à la mort. » Rivière apporta la liqueur, et Gosnay parut la boire avec plaisir. En traversant la cour du Palais, quelques personnes le poursuivaient par des huées. Il leur répondit froidement : « Lâches que vous êtes, vous m'insultez ! eh ! iriez-vous à la mort avec autant de courage que moi ? »

Arrivé au pied de l'échafaud, il s'écria : « Me voilà donc arrivé où j'en voulais venir ! » Et il livra tranquillement sa tête à l'exécuteur.

Note (F), *page* 243.

(Les *notes sur le jugement de Custine fils*, renvoyées par erreur à la lettre F, se trouvent p. 127.)

.... SUIVONS la marche d'Hébert et de ses acolytes pour soulever le peuple contre les maisons d'arrêt.

Dans le courant de nivôse, ils imaginèrent de faire, avec grand appareil, en plein jour, des transfèremens de deux cents personnes à la fois dans les maisons d'arrêt, des maisons d'arrêt dans les prisons. Lentement traînés de rue en rue, sur de longs chariots, liés, garottés deux à deux, les malheureux que l'on avait choisis étaient exposés aux huées et aux injures du peuple, à qui on persuadait qu'ils étaient des *brigands de la Vendée*. On affectait d'arrêter, des heures entières, les chariots dans les places de marché; les gendarmes avaient ordre de tuer le premier qui se plaindrait ou qui ferait mine de se délier. Dans le nombre de ces victimes, on voyait des vieillards, des enfans, des femmes. Plusieurs, accablés de faiblesse et de lassitude, anéantis sous le poids de l'humiliation et de la honte, tombaient en défaillance; émues à ce tableau déchirant, des

femmes de sans-culottes accouraient aussitôt leur chercher quelques gouttes de vin ou d'eau-de-vie ; elles leur présentaient ces faibles secours avec l'expression franche de la nature et du sentiment : soudain le cerbère municipal, à qui ces femmes compatissantes cherchaient à ravir le plaisir de savourer les souffrances du malheur, s'élançait furieux, les accablant d'injures, il leur arrachait le verre de la main ; il brisait ce verre sur le pavé, et faisait reculer, à grandes bourrades, celles qui avaient osé l'offrir, qui avaient commis le crime de se rendre humaines et sensibles. Quelques-unes même de ces bonnes citoyennes ont été punies de leur bienfaisante pitié.

On transféra de Bicêtre à Saint-Lazare deux cents brigands condamnés aux fers, afin de persuader que Saint-Lazare ne contenait que des brigands. Dans cette maison, assez fermée pour des hommes qui ne veulent devoir leur liberté qu'à la loi, mais très-peu sûre pour des êtres accoutumés à tous les crimes, on espérait que ces scélérats se révolteraient et emploieraient tous les moyens possibles de s'évader. Pour les exciter à se livrer à des excès, on porta la rage dans leurs ames : on les jeta pêle-mêle dans le réfectoire, sans lits, sans siéges, sans paille, sans bois pour se chauffer, sans même leur donner de nourriture ; ils rugissaient, ils remplissaient l'air d'imprécations et de cris. La salle du réfectoire était entourée d'une boiserie artistement faite ; bientôt elle fut brisée et brûlée. L'inquiétude et la terreur circulaient dans la maison et aux environs ; les voisins tremblaient, chaque instant leur présageait une irruption de contre-révolutionnaires et d'assassins. Alors, monté sur son Bucéphale, à la tête de la force armée, Henriot attroupe le peuple, il entre dans la cour : « Citoyens, s'écrie-t-il, s'adressant à la garde et montrant les fenêtres des détenus, les hommes qui sont dans cette maison sont des scélérats que la mort attend ; ils ne rêvent que forfaits et contre-révolution. Si un seul osait élever la voix, ou faire mine

de s'évader, faites feu sur lui ; nous vous les livrons tous... » A ces paroles sanguinaires, un cri d'indignation part des fenêtres où les détenus étaient grouppés ; Henriot paraît déconcerté : cependant il se remet, et reprend : « Il est possible qu'il se trouve peut-être parmi ces conspirateurs un ou deux patriotes; s'il s'en trouvait, vous leur accorderez secours et protection. » Après cette scène, en caracolant, et se félicitant intérieurement de l'impression défavorable qu'il avait laissée contre les détenus, il sortit de la cour.

Témoins de cette conduite révoltante, les détenus n'envisagèrent plus que la mort, et la mort la plus affreuse ; ils ne doutèrent plus que l'on ne voulût renouveler l'horrible boucherie du 2 septembre ; ils résolurent, si l'on venait les égorger, d'user, pour se sauver, de tous les moyens qui seraient en leur pouvoir. En conséquence, ils se tinrent sur leurs gardes ; quatre dans chaque corridor furent chargés de passer les nuits, de faire sentinelle, et d'avertir leurs compagnons d'infortune en cas d'événement. Une seule chose les rassurait un peu : c'est que le citoyen Naudet, alors concierge, était un homme humain, sensible, qui avait pour les détenus tous les égards que l'on doit au malheur, et qui leur procurait tous les adoucissemens qu'il pouvait, sans compromettre son devoir.

Tandis que ces tristes victimes étaient ainsi en proie à des alarmes insupportables, par les ordres hypocrites qu'il faisait imprimer dans tous les journaux, Henriot aliénait de plus en plus l'opinion contre les maisons d'arrêt. Ses mouchards, ceux de l'administration de police, couraient tous les lieux publics ; ils y répandaient les calomnies les plus perfides et les plus noires. Mais la première arrestation de Ronsin et de sa clique ayant eu lieu à cette époque, le massacre fut ajourné. Alors les voleurs de Bicêtre y furent reconduits, et les pauvres lazaristes commencèrent à respirer un peu.

Cependant les mesures n'en furent pas moins rigoureuses ; les sentinelles qui nous gardaient n'en eurent pas moins la persuasion que nous étions des brigands, des conspirateurs ; plusieurs fois même elles tirèrent sur des détenus qui se mettaient aux fenêtres ; et l'on remarqua que celles qui se permirent ces actes barbares contre des hommes paisibles, étaient de la section d'Hébert (1).

Dans ces momens d'effroi, trois citoyens dont la détention avait dérangé les affaires, et qui se voyaient privés de correspondre avec ceux qui étaient chargés de leurs intérêts au dehors, perdirent la tête et se jetèrent successivement par la fenêtre. Ces trois malheureux avaient bien servi la révolution : l'un était Étienne, ancien notaire ; l'autre, un ami de Marat, dont j'ai oublié le nom, et le troisième un Belge patriote.

Ce n'était pas assez, au gré de nos persécuteurs, de nous

---

(1) La consigne que l'on donnait aux sentinelles qui nous gardaient, était effrayante ; il leur était défendu, sous peine de mort, de nous parler, de nous répondre, de nous faire le moindre signe : aussi faisait-elle une impression si terrible sur la plupart des sentinelles, que, dès qu'ils nous apercevaient à une fenêtre, ils pâlissaient de crainte que l'on ne crût qu'ils s'entretenaient avec nous. Plusieurs auxquels la peur de la guillotine embrouillait le cerveau, nous couchaient tout bonnement en joue pour que nous nous retirassions ; trois ou quatre fois elles tirèrent, et heureusement manquèrent leur coup. Ces incidens jetèrent le trouble dans la maison ; nous frémissions d'indignation de nous voir ainsi traités, et il fallut toute la sagesse du concierge Naudet pour remettre le calme. Ces pauvres sentinelles étaient la plupart excusables d'avoir si peur : un gendarme avait été guillotiné pour s'être chargé d'une lettre qu'une femme écrivait à son mari détenu à Sainte-Pélagie. Cependant j'en ai vu quelques-uns qui se sont hasardés à me dire quelques mots de consolation, en se promenant droits comme un I, sans me regarder. Je me ressouviendrai toujours d'un gros homme, sur le visage duquel la bonté était peinte ; il eut le courage d'écrire sur le mur avec sa pique : Pauvres détenus, prenez patience, le temps de la justice arrivera bientôt.... Bon citoyen ! si je te rencontre jamais, qu'avec plaisir je presserai ta main consolatrice !

avoir ravi le plaisir d'embrasser quelquefois nos femmes, nos amis; il fallait encore nous enlever la consolation de les apercevoir de loin et de leur envoyer des baisers. N'obtenant plus de permission pour entrer dans la maison, ces objets si chers et qui seuls retiennent à la vie, venaient dans la première cour ; là, nous les voyions de nos fenêtres; nous les voyions d'assez près pour lire sur leurs traits l'expression de la tendresse, de l'inquiétude et de la douleur; ils pouvaient nous entendre leur dire : Nos cœurs ne connaissent de jouissance que celle d'être à vous ; les liens qui nous unissent nous donnent seuls la force de supporter le fardeau de nos peines. Nous pouvions laisser couler quelques larmes sur nos enfans que leurs mères élevaient dans leurs bras; la bénédiction paternelle pouvait descendre jusque sur la tête de ces innocentes créatures. Mais, souvent témoins de ces scènes de sentiment, les bourreaux qui torturaient nos ames ne les virent qu'avec envie, qu'avec rage, et bientôt défense fut faite d'entrer dans la cour : la porte fut fermée, et ce lieu où nos regards avaient plané si délicieusement sur ce que nous chérissions le plus, ne nous offrit alors qu'une triste et noire solitude. Que ceux qui aiment à savourer les pures expressions du sentiment et de la nature, jugent de l'état d'abattement et de langueur dans lequel cette privation cruelle nous plongea.

D'un autre côté, rien ne présageait un terme à notre captivité; chaque jour on amenait parmi nous de nouvelles victimes, et nous ne voyions sortir aucun de nos frères infortunés ; nous n'entendions parler que de la terreur répandue dans Paris et dans les départemens ; nous apprenions que personne n'osait plus se risquer à solliciter pour nous. Nous nous croyions abandonnés de la nature entière; nous voyions la société nous accabler de son mépris et de sa haine, et nous en étions au point de défendre, même à nos femmes, de demander justice pour leurs époux opprimés.

Comme nous nous nourrissions à nos frais, nous et nos camarades indigens, on n'avait pu nous ôter la faculté d'écrire, du moins pour faire venir ce dont nous avions besoin. Des commissionnaires, avoués par le concierge, entraient dans les guichets; là, nous communiquions avec eux. Mais cette facilité pouvait faire transpirer au dehors la connaissance des vexations que nous éprouvions, et nous donner lieu d'être informés des calomnies que l'on répandait à la journée contre nous; nos oppresseurs la jugèrent donc nuisible à leur projet, et ils résolurent de nous l'ôter encore.

Le moyen qui leur parut le plus efficace, fut de nous isoler, de nous resserrer tellement qu'ils pussent tout se permettre, sans redouter que nos réclamations et nos plaintes parvinssent jamais au peuple et à la Convention nationale. Ils persuadèrent donc aux anciens comités de salut public et de sûreté générale, de prendre un arrêté ordonnant que nous serions nourris en commun, et que la nation paierait notre nourriture; l'administration de police nous signifia même qae nous serions blanchis, et que toute espèce de correspondance nous serait interdite.

Mais l'humanité de Naudet, concierge, ne s'accordant pas avec de telles mesures, il devint suspect à cette administration; elle saisit l'occasion d'un petit désagrément qu'il éprouva, pour le destituer et le remplacer par un autre concierge, le citoyen Semé, brusque et ponctuel exécuteur des ordres oppressifs qu'on lui donnait, cependant honnête homme et incapable de vexer de son chef. Cet homme ne paraissait pas encore décidé à tourmenter les détenus et à amonceler contre eux de fausses dénonciations; il éprouva le même sort que son prédécesseur, et l'on mit à sa place un être entièrement dans le goût de l'administration, une brute féroce, qui semblait ne s'alimenter que de nos souffrances : avec un tel cerbère, on avait bien la certitude d'être secondé chaudement, lorsqu'il s'agirait de travailler à notre destruction.

Une précaution restait à prendre à nos bourreaux : nous avions des couteaux, dcs rasoirs, des ciseaux, dont on craignait que nous ne nous fissions des armes pour nous défendre, si l'on venait nous égorger. Plusieurs, selon leur fortune, avaient réservé des assignats pour leurs dépenses courantes, leurs besoins à venir, et les secours qu'ils répandaient fraternellement sur leurs camarades pauvres ; avec ces assignats, nous pouvions, disait-on, corrompre nos gardiens, et faire passer au dehors le récit de nos maux. On trouva donc expédient de nous enlever tous ces objets ; on trouva expédient d'hériter de nous avant notre mort, et de nous mettre hors d'état de penser à la moindre résistance.

En conséquence, un beau matin, nous recevons l'ordre de nous tenir dans nos chambres, avec défense d'en sortir sous aucun prétexte ; les corridors sont fermés, plus de communications entre nous ; nous nous demandons à nous-mêmes ce qui peut avoir motivé cet ordre ; alors nous voyons entrer des commissaires suivis de la force armée. Comme on croit facilement ce qu'on désire, nous nous arrêtons quelques instans à l'idée que c'est la commission populaire, cette commission, dans laquelle nous avions mis notre espoir, et qui n'était qu'un leurre, un moyen de nous assassiner plus sûrement, imaginé par Robespierre et ses complices : Elle vient nous délivrer, nous écrions-nous !.... Quelle erreur est la nôtre ! hélas, bientôt nous serons détrompés !

La visite commence, les corridors sont remplis de gardes auxquels il est défendu de nous dire et de nous répondre un mot ; accompagné d'un officier de paix, suivi du concierge et de deux guichetiers, un administrateur de police vient dans chaque chambre, par ordre de numéros, et il n'en sort qu'après avoir exercé la plus sévère et la plus indécente inquisition, qu'après avoir lu tous vos papiers, retourné toutes vos poches, vos porte-feuilles, fouillé jusque dans vos culottes, votre chemise, vos matelas ; cou-

teaux, ciseaux, canifs, rasoirs, assignats, bijoux, sont saisis; les montres même, regardées ordinairement comme meubles utiles, sont de bonne prise; on consent pourtant à faire la grâce, à ceux à qui l'on a pris de l'argent, de leur laisser jusqu'à la concurrence de cinquante livres.

Trois jours et trois nuits, sans désemparer, dura cette visite inquisitoriale (1). Que l'on juge de l'inquiétude de ceux d'entre nous dont les corridors furent les derniers à passer; et quand elle fut terminée, quand nous pûmes nous retrouver, quelles conjectures effrayantes nous dûmes en tirer!

Bientôt après arriva le jour où il fut défendu de laisser entrer d'aucune espèce d'alimens dans notre prison, et où le réfectoire commun fut établi.

Crainte que nous ne fissions quelques provisions, on se garda bien de nous avertir de ce jour; ce fut à l'improviste, le 24 messidor, que disparurent les commissionnaires, que l'entrée du guichet nous fut interdite, et que l'on nous signifia que, pour ne pas mourir de faim, nous devions nous décider chacun à emporter d'assaut une place au réfectoire.

Je ne parlerai pas des deux mortelles heures que l'on était forcé de passer à la porte de ce réfectoire, se coudoyant, se pressant, s'étouffant les uns les autres; je dirai seulement que, pour nourrir des vieillards, des femmes délicates et faibles, des malades, on nous donnait pour vingt-quatre heures, à chacun, deux harengs pourris, de la

(1) Il serait difficile de rendre la brutale grossièreté de l'administrateur Bergot, en procédant à cette visite: je l'ai vu pousser le raffinement de la barbarie jusqu'à vouloir enlever à un détenu une tabatière sur le couvercle de laquelle était le portrait de son épouse. Ces Messieurs, disait-il, se consolent, avec ces portraits, d'être privés des originaux; et ils ne s'aperçoivent plus qu'ils sont en prison..... Le monstre! mais il a porté la peine de ses forfaits, mis hors de la loi avec la Commune rebelle, il a subi le même sort!

merluche empoisonnée, et une chopine d'une composition de litharge, de betterave et de bois d'Inde, etc., que l'on appelait vin (1). Les premiers jours, Bergot fit la visite des tables, non pour avoir l'œil sur ce que nous fussions bien et suffisamment nourris, mais pour enlever les couteaux à ceux d'entre nous qui avaient eu l'adresse de soustraire le leur à sa vigilance farouche. Si nous nous plaignions de la nourriture détestable que l'on nous donnait, il se mettait en fureur : « C'est encore trop bon, disait-il, pour des b.... que l'on va guillotiner. » Puis il disait au cuisinier : « Ne t'avise pas d'écouter ces b...-là ; s'ils ne veulent pas manger ce que tu leur sers, qu'ils se couchent à côté. »

Périnal, c'est le nom de ce nouveau Mignot à qui s'appliquent si bien ces vers de Boileau :

> Périnal, c'est tout dire, et dans le monde entier
> Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

Le cher homme! Il secondait à merveille les intentions de son commettant, et il ne répondait à nos plaintes que par ces mots : « Si j'écoutais l'administration de police, vous seriez encore plus mal. »

Je dois dire pourtant, à sa justification, qu'il était en quelque sorte forcé, par les sacrifices qu'il avait faits, de

(1) Après le 9 thermidor, le bon Périnal se trouva pris comme dans un trébuchet. Un matin, il faisait entrer deux tonneaux pour la provision de vin : ne voilà-t-il pas qu'au beau milieu de la cour la voiture renverse ; et les tonneaux de rouler à terre, de s'enfoncer, et d'exposer aux regards des détenus, qui observaient des fenêtres, deux rivières : l'une, d'une boue rouge, au milieu de laquelle on distinguait, dans toute leur intégrité, et le bois et les autres drogues qui la composaient ; l'autre était tout bonnement de l'eau claire. Malheureusement, un des nouveaux commissaires de la commission de la police se trouvait là, et les plaintes que nous lui avions faites étaient fraîches dans son souvenir. Il envoya M. Périnal en prison ; mais quelques jours après nous le vîmes reparaître.

nous traiter ainsi. Nous ne savions pas le secret; nous l'avons su depuis. En passant son marché, l'administration de police avait exigé de lui, pour qu'il eût le droit exclusif de nous empoisonner, une somme de quatre-vingt mille livres de pour-boire, car cette administration aimait beaucoup à boire, à en juger par Bergot, qui ne paraissait jamais que le visage tout enluminé du jus de Bacchus, et qui s'enivrait avec les porte-clefs, les commissionnaires eux-mêmes. Un jour, il ne marchait qu'en traçant des S, et ne parlait que par hoquets; il voulut entrer dans cet état: la garde de la maison refusa de le reconnaître; on l'arrêta. Il fallut toute l'éloquence du concierge, pour engager l'officier qui commandait le poste, à rendre ce pourceau, surtout pour qu'il promît de n'en pas faire un rapport.

Quelque peu difficile que tu sois, tu juges, cher lecteur, que deux harengs pourris et un peu de merluche empoisonnée, dans l'espace de vingt-quatre heures, n'étaient pas très-propres à nous restaurer l'estomac; si tu considères aussi que nous étions dans la canicule, époque où, de tout temps, cette sorte d'alimens salés a été proscrite par des réglemens de police, tu redoubleras d'indignation contre les scélérats qui traitaient ainsi des hommes, des citoyens dont un grand nombre valait mieux qu'eux.

Il y avait parmi nous des vieillards infirmes, qui avaient besoin d'un peu de bon vin pour se soutenir; des femmes malades ou enceintes; plusieurs étaient au lait: eh bien! ces secours leur furent impitoyablement refusés. Le citoyen Giambone, banquier, était moribond; sa femme, dévorée par un cancer au sein: le premier demanda, comme une faveur insigne, qu'on lui permît de faire entrer quelques sirops et autres choses qui lui étaient ordonnées; la seconde quelques gouttes de lait: Non, f... Telle fut la réponse de notre cerbère; ils insistèrent: Non, f..., vous dis-je.

Quoique la lecture des journaux nous fût refusée, quel-

ques nouvelles perçaient cependant dans notre prison (1). Nous interrogions les nouveaux venus ; et le tribunal révolutionnaire, le nombre des guillotinés étaient toujours l'objet de nos questions ; nous frémissions de terreur au récit du nombre des victimes dont la tête tombait chaque jour ; nous entendions parler de la conspiration du Luxembourg et des autres maisons d'arrêt, et nous ne pouvions concevoir comment une poignée de détenus, sans relations, sans ressources, sans armes, avaient pu ourdir de pareilles trames ; nous jugions des autres maisons d'arrêt par la nôtre, où le plus grand ordre, la plus grande soumission régnaient, et où nous étions tous plutôt retenus par notre respect pour la loi que par les verroux.

Nous nous applaudissions de ne pas avoir eu parmi nous d'hommes capables de former des projets d'évasion, ni assez audacieux, assez scélérats, pour conspirer du fond de leur prison contre la représentation nationale. Hélas ! nous ignorions que la foudre grondait sur notre tête ; que, dans le moment même, on était à imaginer un roman de conspiration pour nous l'appliquer ; qu'à la même table que nous se trouvaient des monstres chargés de ce soin, et de celui de désigner les infortunés destinés à porter la peine d'un forfait qui n'existait que dans l'imagination infernale de leurs vils dénonciateurs.

---

(1) Cette défense de laisser entrer les journaux dans notre prison, en nous tenant dans l'ignorance des événemens du dehors, donnait lieu à certains hommes, dont l'imagination ne pouvait être oisive, de faire circuler chaque jour, parmi nous, les nouvelles les plus extraordinaires, tantôt effrayantes, tantôt favorables. Ainsi, sans cesse on nous faisait passer de la terreur à l'espoir, de l'espoir à la terreur. Les riches savaient souvent à quoi s'en tenir ; à force d'argent ils se procuraient les journaux. J'ai vu payer un seul numéro du *Journal du soir*, ou du *Courrier républicain*, 25, 50 et 100 livres, encore le porte-clefs qui le procurait croyait faire une grâce d'autant plus grande, qu'il risquait sa tête.

Un nommé Manini, Italien, homme connu depuis la révolution pour un dénonciateur et un mouchard, et qui n'avait fait d'autre métier dans les différentes maisons d'arrêt où il avait été détenu, fut l'inventeur de la fable; il s'accoupla à un serrurier nommé Coquery, imbécille qu'il avait subjugué, ou par des promesses ou par des menaces. Ce Manini, un beau jour, dénonça donc plusieurs individus détenus à Saint-Lazare, comme ayant offert seize mille livres au serrurier, pour scier un barreau de la seule fenêtre du premier où il y ait des barreaux, et ce afin de s'évader, pour aller ensuite égorger les membres des comités de salut public et de sûreté générale, notamment Robespierre, à qui, disait-il, Alain, (jeune homme, fils d'une fruitière, lequel était toujours seul et ne parlait presque à personne) devait arracher le cœur et le manger.

Cette fenêtre donne sur une espèce de terrasse du jardin de la ferme, mais une distance de vingt-cinq pieds la sépare; immédiatement au-dessous est la guérite d'une sentinelle. Le barreau enlevé, on devait, selon Manini, passer une planche qui aurait formé un pont de la fenêtre à la terrasse; c'est à ce pont étroit et fragile que les prétendus conspirateurs auraient confié leur destinée, et sans doute qu'ils eussent eu l'art d'endormir la sentinelle qui se serait trouvée au-dessous, ainsi que les sentinelles voisines; sans cette précaution, elles auraient tout vu, tout entendu, et l'on doit croire qu'elles ne se seraient pas prêtées aux désirs des déserteurs.

Tel fut le chef-d'œuvre de l'imagination de Manini, suivi de Coquery. Cette dénonciation accueillie, comme elle devait l'être, par Robespierre et son cher Fouquier-Tinville, ils dépêchèrent Herman, ministre de la justice, à Saint-Lazare, pour ordonner à deux autres de leurs agens dans la prison, d'englober dans cette conspiration tous ceux qu'ils pourraient. Il est bon que mes lecteurs connaissent le moral des deux individus que le doux Herman chargeait

de ses pouvoirs. Le premier, nommé Jeaubert, est un Belge réfugié qui, depuis qu'il est en France, n'a fait que dénoncer ses compatriotes. Après avoir fait banqueroute dans sa patrie, il devint aide-de-camp et confident intime du féroce d'Alton, ministre sanguinaire des barbaries de Joseph II dans la Belgique; de d'Alton, qui faisait éventrer les femmes enceintes et écraser les enfans contre les murailles. Personne ne servit plus activement ce monstre horrible que Jeaubert; personne plus que lui, lors de la révolution de la Belgique, ne persécuta les patriotes; il les épiait, les arrêtait, les conduisait lui-même à la potence. Aussi mérita-t-il que son maître le recommandât particulièrement à Joseph II; par contre-coup, pour reconnaître ce bienfait, après la mort de d'Alton, Jeaubert fit imprimer son éloge, et il s'attacha à prouver, en dépit de mille faits atroces, qui tous déposaient contre le caractère féroce et barbare de ce satellite d'un tyran, que jamais l'humanité et la liberté n'eurent un plus courageux ami. Lors de l'entrée des armées françaises dans la Belgique, Jeaubert cabala de toutes ses forces pour croiser les opérations de nos commissaires, et pour empêcher les réunions; il est fort soupçonné d'avoir été complice de la trahison de Dumouriez; comme tel, il avait été arrêté à Lille, mais le conspirateur Lavalette le fit remettre en liberté. Depuis il vint à Paris, où il ne travailla qu'à dénoncer ses compatriotes réfugiés, tous convaincus qu'il n'est qu'un espion de l'Autriche. Il fut arrêté de nouveau, et, de sa prison, il ne cessa plus d'assiéger les comités de dénonciations et de projets. Détenu avec Ronsin, Clootz, Péreyra, Desfieux, etc., il fut leur intime tant qu'il crut qu'ils l'emporteraient; mais dès qu'il leur vit le dessous, il les dénonça : voilà l'homme que Robespierre établit arbitre de la vie et de la mort de huit cents citoyens; voilà l'homme qui se dit le meilleur républicain qui existe, et qui nous appelle des gens timides en révolution.

Quant à Robinet, il est Français, marié depuis long-temps à Bruxelles ; à l'entendre, personne n'a mieux servi que lui la révolution française dans la Belgique. Ses aventures sont un roman qui n'a persuadé personne ; du reste, entièrement asservi à Jeaubert, qu'il regardait comme un oracle, il faisait gloire d'être son scribe et de lui obéir en tout.

Pour donner à ces deux coquins plus de facilité à dresser les listes qui leur étaient demandées, Herman et les administrateurs de police ordonnèrent qu'ils eussent la liberté de compulser à volonté les registres des écrous, et souvent il venait passer les matinées à travailler avec eux.

J'allais quelquefois dans la chambre de ce Robinet, parce que sa fenêtre donnait sur la porte d'entrée : de-là je pouvais apercevoir un instant ma femme, et lui souffler un baiser lorsque cette porte s'entr'ouvrait.

Un jour j'étais chez lui : « Tu es un bon patriote, me dit-il ; je vais te faire une confidence, mais à condition que tu n'en parleras à personne : si tu disais un mot, tu serais perdu. » Il continua ainsi : « Nous sommes chargés, Jeaubert et moi, par les comités de salut public et de sûreté générale, de faire la liste de tous les aristocrates et de tous les contre-révolutionnaires qui sont dans cette maison ; aussitôt que nous aurons fait cette liste, tous les patriotes sortiront. » Je frémis à ces paroles. Voyant mon air interdit : « Il faut que tous ceux qui ne se sont pas montrés ardens révolutionnaires y passent, » me dit-il, en faisant de sa main le signe de couper la tête. Il me montra ensuite une liste de quatre-vingt-deux individus, parmi lesquels s'en trouvaient que je connaissais pour bons citoyens, et sur lesquels Jeaubert et lui avaient mis des notes vagues et fausses. Je ne pus m'empêcher de lui observer combien il était délicat d'accuser aussi légèrement, et quelles funestes conséquences pouvaient en résulter : « Nous n'avons rien à craindre, répondit-il, il est décidé qu'il

faut que toutes ces têtes-là tombent; nous sommes bien soutenus : d'ailleurs remarque ces mots qui sont au bas de la liste. Nous observons que nous ne dénonçons pas; nous nous bornons à émettre notre opinion sur les individus ci-dessus, ainsi qu'elle nous a été demandée. En cas, ce qui n'arrivera pas, qu'on veuille nous inquiéter, ces mots-là nous sauveront. »

Je ne puis rendre toute l'horreur dont je fus saisi à ces paroles barbares, que cet infâme prononçait d'un air gai, et dont le refrain était : *Vive la république!* Je racontai ce que j'avais vu à quelques-uns de mes malheureux compagnons, et, le cœur partagé entre la crainte, les alarmes, et l'espoir que peut-être de tels gredins ne seraient pas crus sur parole, nous attendions l'événement.

Dans cette attente pénible, plusieurs jours s'écoulèrent pendant lesquels Jeaubert et Robinet se conduisirent avec l'impudence de scélérats sûrs de leur coup; ils disaient, à qui voulait l'entendre, qu'ils faisaient des listes; ils inspiraient une si grande terreur, que l'on était à leurs pieds; si quelqu'un n'était pas de leur avis, ils le menaçaient de l'envoyer à la guillotine. Jeaubert obtint les faveurs de plusieurs femmes en les effrayant de la crainte d'être inscrites sur sa liste si elles le refusaient; une de ces infortunées n'en a pas moins été guillotinée du fait de ce fourbe exécrable. Tous deux ils taxaient les riches, et ils les inscrivaient malgré cela avec des notes calomnieuses; ils n'épargnèrent pas même ceux qu'ils appelaient leurs amis : « Un révolutionnaire, disait Jeaubert, n'a point d'amis. » Sollicité par le citoyen Jolly, canonnier, d'effacer le nom de sa maîtresse, et du citoyen Giambone et de sa femme, qui, disait ce jeune homme, n'avaient donné que des preuves d'attachement à la révolution : « Tais-toi, répondit-il, ou je t'y mettrai toi-même. » Un détenu était mécontent de son compagnon de chambre : « Veux-tu que je te débarrasse de cet homme-là, lui dit Robinet, je le mettrai sur ma liste, et son affaire sera bientôt faite. »

Jeaubert se promenait dans les corridors et dans la cour, la tête haute; il narguait, ricanait des uns et des autres, et malheur à celui qui aurait trouvé mauvais cet air audacieux et impertinent. C'est ainsi que ces infâmes, ces Nérons subalternes, se conduisaient au milieu de ceux dont ils tramaient la perte, et je ne fais qu'esquisser un coin du tableau de leurs scélératesses.

Arriva le jour où nous devions être témoins du résultat du travail de ces anthropophages. C'était le 5 thermidor; jamais ce jour et les deux qui l'ont suivi, ne s'effaceront de mon souvenir. Sur les quatre heures de l'après-dîner, deux longs chariots couverts sont introduits dans la première cour. Nos cœurs se serrent; notre sang se glace en les apercevant de nos fenêtres. Qui vient-on chercher? Est-ce un tranfèrement dans une autre maison? Est-ce pour le tribunal révolutionnaire? Le bruit se répand que l'on vient chercher plusieurs détenus pour les transférer à Chantilly; mais la joie que nous lisons sur le visage de Jeaubert et de Robinet, ne nous apprend que trop que la mission de ces deux chariots est d'enlever des victimes, pour assouvir la soif sanguinaire des ogres du tribunal de Robespierre. D'un air sombre et silencieux, une vingtaine de guichetiers se répandent dans les corridors; ils se détachent trois par trois pour aller chercher ceux que l'on appelait. Mornes et tremblans, nous étions rangés en file; bientôt passent ces infortunés que nous voyons pour la dernière fois; la pâleur de la mort est sur le front des uns, le calme des ames fortes sur celui des autres; ils nous serrent dans leurs bras, ils nous disent adieu, ils nous invitent au courage: « Vous en avez plus besoin que nous, nous disent-ils, car vous restez. » Un instant après, nous les voyons monter dans les fatals chariots; de-là ils nous font encore signe de la main; ils nous crient: « Nous allons mourir innocens. » Ils partent; et nous voyons leurs yeux fixer sur nous de longs regards, où se peignent le regret et la

douleur. Quelle nuit affreuse on passe après avoir été témoin d'un pareil spectacle ! que le lendemain aussi fut terrible ! nous les savions devant ces juges de sang auprès desquels l'innocence avait le même destin que le crime ! Et quand nous apprîmes que leurs têtes à tous étaient tombées, quel fut notre espoir ! surtout lorsque nous entendions Jeaubert et Robinet répéter que trente détenus seulement seraient épargnés à Saint-Lazare !

Le 6 et le 7, nous souffrîmes les mêmes angoisses ; nous eûmes la même agonie ; nous vîmes nos frères, nos amis s'arracher de nos bras pour aller à l'échafaud ; mais ces deux derniers jours, par un raffinement de barbarie, on entra quatre heures d'avance les chariots dans la cour, afin de faire éprouver lentement à chacun le supplice affreux de douter s'il était ou s'il n'était pas du nombre des proscrits que les bourreaux attendaient.

André Chénier, homme précieux par ses talens et ses connaissances, et dont tout le tort était d'avoir, en 1790, usé de la liberté de la presse, en insérant dans le Journal de Paris quelques lettres contre les jacodins, ainsi que le poëte Roucher, bon époux et bon père, furent du nombre des victimes du second jour. Au moment où on vint chercher Roucher, un de ses camarades, le citoyen Sauvée, victime de la jalousie de......., achevait de le peindre : « Attendez un instant, dit-il aux guichetiers, » et il fit, pour mettre au bas de son portrait, ces quatre vers qu'il adressa à sa famille et à ses amis :

> Ne vous étonnez pas, objets touchans et doux,
> Si l'air de la tristesse obscurcit mon visage :
> Lorsqu'un crayon savant dessinait cette image,
> On dressait l'échafaud, et je songeais à vous.

Un homme de lettres connu avait avec lui son fils, âgé de sept à huit ans, enfant charmant dont l'éducation faisait ses soins et sa consolation. Robinet avait conçu pour lui une

passion infâme qui ne peut appartenir qu'à des êtres, en tout sens, hors de la nature ; il le fit entrer un jour dans sa chambre, s'enferma, et se livra avec cet innocent à des turpitudes horribles que la plume ne peut décrire. L'enfant jasa malgré les défenses de cet odieux satyre ; le père fut informé de la scène, et surveilla davantage son fils. On pense que c'est pour s'en venger, et se débarrasser d'un objet devant lequel il aurait eu sans cesse à rougir, que Robinet le mit sur sa liste.

Le 8, nous nous attendions encore à un enlèvement, mais nous apprîmes que l'on nous laissait trois jours de répit, que la maison des Carmes fournirait pendant ces trois jours, et que l'on ne reviendrait que le 11 à Saint-Lazare. Ce délai ajoutait au supplice de l'indécision qui nous tourmentait ; la mort était dans nos ames ; presque certains d'être sacrifiés, nous faisions nos dispositions, nous écrivions à nos parens, à nos amis, nous nous apprêtions enfin au passage de la vie au néant.

Pendant les trois jours de l'apparition au tribunal de nos malheureux camarades, quels témoins déposèrent contre eux ? Manini et Coquery ; toujours Manini et Coquery ! le rôle de Jeaubert et de Robinet était seulement de dresser les listes ; quant aux deux premiers, ils soutenaient effrontément aux accusés qu'ils les avaient vus conspirer pour s'évader de Saint-Lazare et égorger les représentans du peuple. Un accusé défia Manini de les désigner chacun par leur nom en les regardant ; il mit ses lunettes et n'en put désigner un seul, car il ne les connaissait pas, et Coffinhal, en les injuriant et les persiflant avec cruauté, ne les tint pas moins comme convaincus. Lorsqu'un d'eux voulait dire quelque chose pour sa défense, ce scélérat et Fouquier-Tinville le forçaient à se taire par ces mots : « Tu n'as pas la parole, » ou : « Le tribunal en sait assez sur ton compte. » En sorte qu'ils se voyaient condamnés tous dans un espace de temps qui eût suffi à peine pour les interroger sur leurs noms et leurs qualités ; s'ils se

plaignaient que l'on ne voulût pas écouter leur justification, soudain ils étaient mis hors des débats (1).

Il faudrait un volume exprès pour entrer dans le détail de toutes les atrocités de ce tribunal de vampires; je me bornerai à quelques faits qui ont eu rapport à la maison d'arrêt de Saint-Lazare.

Il y avait dans cette maison deux femmes détenues, portant à peu près le même nom : l'une s'appelait Maillé, et l'autre Maillet. On se trompe, et l'on emmène la seconde pour la première. Au tribunal on s'aperçoit de la méprise : « Qu'importe, dit Coffinhal, passons à un autre; » ainsi la citoyenne Maillet fut guillotinée pour le délit imputé à la citoyenne Maillé.

«Mais nous avons fait d'une pierre deux coups, se dirent Coffinhal et Fouquier; par ce moyen la citoyenne Maillé se trouve jugée aussi.» Ils l'envoyèrent chercher dans la nuit, quoique gissante sur son lit, travaillée par une maladie de nerfs, et l'on nous dit le lendemain qu'elle avait été guillotinée sans avoir paru au tribunal!

La veille, son fils, qui n'avait pas encore seize ans, et qui était arrêté depuis l'âge de quinze ans, avait été condamné aussi à perdre la tête, comme complice de la conspiration Manini, parce qu'il avait jeté un hareng pourri qu'il ne pouvait manger, au nez du cuisinier.

La ci-devant abbesse de Montmartre, âgée de 80 ans, et ne pouvant plus ni se soutenir ni parler; la citoyenne Meursin, paralytique qu'il fallait porter sur les bras, furent con-

(1) Un des grands griefs aux yeux des Dumas, des Coffinhal, des Fouquier, ou plutôt un prétexte banal pour condamner les riches, les nobles et les prêtres, était de ne pas avoir fréquenté les patriotes détenus. On pourrait croire que ces messieurs avouaient par-là qu'il y avait des patriotes incarcérés. Que l'on ne s'y méprenne pas : patriote, dans leur sens, signifiait faiseur de listes, mouton des comités de terreur générale et de calamité publique.

damnées comme convaincues d'avoir tenté de s'évader, en passant d'une fenêtre sur une planche de dix pouces de large, à quarante pieds de terre, pour s'élancer dans un jardin dont elles auraient escaladé les murs.

Un fait plus atroce encore et qui glace d'horreur. Le tribunal n'avait pas osé pousser l'impudeur jusqu'à condamner un pauvre petit vieillard, ci-devant porte-Dieu de Saint-Sauveur, parce qu'il était trop insignifiant, trop grotesque pour que le peuple pût penser qu'il eût le secret d'une conspiration : il l'acquitta donc; mais, en même temps, il ordonna qu'il garderait prison pendant vingt-quatre heures, et qu'il serait ensuite remis en liberté, s'il ne venait pas de nouvelles charges contre lui; en conséquence il fut descendu à la Conciergerie. Deux jours se passent sans que ce malheureux entende parler de sa sortie ; le troisième, son étoile l'avait conduit dans un guichet au moment où l'on faisait la toilette d'une cinquantaine de condamnés ; on l'appelle ; croyant que c'était pour être libre, il accourt : mais quelle est sa surprise ! on le saisit, on lui coupe les cheveux, on lui lie les mains derrière le dos ; il se démène, il crie, il pleure ; il jure ses grands Dieux qu'il a été acquitté, qu'il devait être libre de la veille ; on ne l'en fait pas moins monter dans le chariot mortuaire, et il est guillotiné quoique acquitté !

Je m'arrête ici, j'en pourrais écrire bien davantage; mais, outre qu'il faut savoir s'arrêter, j'en ai dit assez pour faire connaître dans quelles mains nous étions, et si la vertu la plus pure pouvait se flatter d'échapper à une destinée qui semblait être celle de tous.

Note (G), *page* 244.

On me fit appeler dans la chambre du concierge *Semé* : j'y vis deux citoyens qui m'étaient inconnus; l'un d'eux, m'adressant la parole, me dit :

« Je sais que tu es un bon patriote, je connais ta probité; j'espère que tu justifieras l'opinion que j'ai de toi.

» Voici un ordre du comité de salut-public, de rechercher dans les maisons d'arrêt les ennemis de la révolution. »

Je pris l'ordre et le lus en entier.

Il me demanda ensuite si j'avais connaissance d'un complot d'évasion tramé à Lazare ?

Je répondis que non; que si ce complot avait existé, il aurait été difficile qu'il eût échappé à la surveillance des patriotes qui étaient dans cette maison.

Il me demanda ensuite si je connaissais Manini?

Je répondis que non; que ses traits m'étaient même étrangers.

» Il est facile à reconnaître, répondit-il; il est le seul des détenus qui porte des lunettes. Informe-toi de ce que c'est que Manini; il a dénoncé qu'il avait découvert un complot d'évasion à Lazare; je n'ai pas grande confiance dans cet homme qui bavarde beaucoup.

» Voici les listes des complices, qu'on m'a données, » et il se mit à m'en lire les noms.

Je vis avec frémissement plusieurs de mes amis notés sur ces listes, et nombre de citoyens et citoyennes incapables de conspirer contre leur patrie. Je m'élevai fortement contre cette dénonciation, au risque de me compromettre. Je pris la défense de ceux que je connaissais, avec assez de chaleur pour les faire rayer des listes.

Je ne fus pas aussi heureux pour le jeune Maillé; je représentai en vain qu'il n'était qu'un étourdi de 16 ans, qui ne songeait qu'à folâtrer.

« Laissons-le toujours, me dit-on, il s'en retirera peut-être.

» — Et Duclos, en qui je n'ai remarqué que de l'attachement à sa patrie? — Oh! pour celui-là, c'est un chevalier de St.-Louis, » me répondit-on encore.

On me requit de signer mes observations, ce que je fis sans balancer.

Celui qui m'interrogeait me dit alors, en regardant sur les listes qu'il avait entre les mains : « En voilà une centaine, il doit y en avoir plus que cela ici. » Je répondis : « Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de conspirateurs ici : Nous en avons trouvé trois cents au Luxembourg; nous en trouverons bien autant à Lazare, répondit le commissaire..........» J'engageai la citoyenne Glatigny à prévenir Duclos du sort dont il était menacé; elle l'amena, avec beaucoup d'adresse, à s'occuper de sa défense; peu à peu nous lui fîmes pressentir sa destinée : il la vit de sang-froid, s'y prépara avec courage, et nous l'aidâmes, avec le citoyen Duroure, à faire un mémoire pour prouver son patriotisme et son innocence. Je l'avais embrassé avant son départ; je l'avais encouragé à se défendre avec confiance (1). Il a suivi mes conseils, et il a été acquitté et ramené à Lazare, au milieu de la joie universelle... (2)

---

(1) Au moment où Duclos était sur les banquettes du tribunal, Jeaubert envoya par un exprès, à l'accusateur public, une déclaration à décharge de l'accusé, pour affirmer son patriotisme, signée par trois patriotes connus.

(2) Publier une partie de cette brochure, c'est assurément satisfaire à ce qu'exige la plus exacte impartialité; mais la faiblesse de la défense nous paraît rendre encore plus accablante l'accusation qui pèse sur son auteur. (*Note des édit.*)

TABLE.

Notice sur la vie de Riouffe. j

MÉMOIRES D'UN DÉTENU,
pour servir a l'histoire de la tyrannie de Robespierre.

Préface de l'auteur. 3
Mémoires. 19

fragmens et correspondance.

A Joseph Souque. 95
Stances. 115
Religion d'Ibrascha. 118
Dernière lettre de Frédéric Dietrich à ses enfans. 125
Notes sur le jugement du citoyen Custine fils. 127
Les deux dernières Lettres de Custine fils à son épouse. 133

L'Humanité méconnue, ou les Horribles souffrances d'un prisonnier, par Joseph Paris de l'Épinard. 139

l'incarcération et les terreurs paniques de beaumarchais.

Extrait d'une Lettre de Beaumarchais à sa fille. 179
L'incarcération, etc. 191

Tableau historique de la maison Lazare, depuis son ouverture jusqu'au 9 thermidor, où se trouvent des anecdotes précieuses sur chacun des membres du Co-

mité révolutionnaire du Bonnet-Rouge, et sur la maison d'arrêt de la rue de Sèvres; par ***, détenu dans ces deux maisons. 207

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES ET PIÈCES OFFICIELLES. 272

FIN DE LA TABLE.

Stanford University Library
Stanford, California

In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.